LE DEVOIR

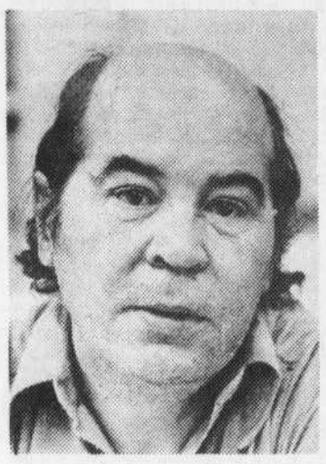
FAIS CE QUE DOIS

la météo

Ensoleillé, passages nuageux, chaud et humide, possibilité d'orages isolés en fin de journée. Maximum 30. Dimanche: ennuagement suivi d'averses ou orages.

Vol. LXX — No 162 | Montréal, samedi 14 juillet 1979 | S. Camille de Lellis | 25 CENTS

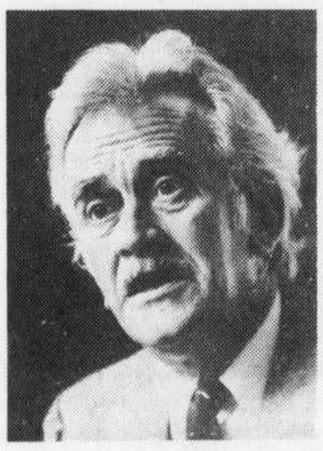
CULTURE ET SOCIÉTÉ



Gérard Tremblay

Gérard Tremblay vient de faire ce qu'il appelle un livre d'art à l'envers: on peut voir, au Musée d'Art contemporain ses monotypes où les poèmes de ses amis et ses images gravées sont en connivence. Gérard Tremblay, qui anime les éditions Erta avec Roland Giguère, a donné une entrevue exclusive au DEVOIR à notre critique d'art René Viau.

— page 13



Jacques Cellard

L'Académie française? — Personne en France ne la prend au sérieux! C'est Jacques Cellard qui parle. Le chroniqueur de la vie du langage au journal *Le Monde* était en visite au Québec pour la rencontre des francophones. Il a confié à Paul Morisset sa conviction qu'une langue, c'est vivant quand ça évolue...

— page 13

Forestier-Piché: folklore en mutation

— page 13

Des films pour le temps des vacances

— page 17

Rodolphe Duguay, peintre de Nicolet

— page 16

AU SOMMAIRE

- Une cinquantaine de réfugiés indochinois débarquent à Montréal
- Le directeur de l'Union nationale traite Ryan de «fieffé menteur»

— page 2

- Un groupe d'Indiennes entreprennent une marche Oka-Montréal
- Une autre éclipse de huit ans pour Georges Lemay

— page 3

- Le pessimisme du patronat: un éditorial de Michel Roy
- La dictature de la liste: un témoignage de Lise Bissonnette

— page 4

- Le Portugal ira aux urnes en octobre

— page 7

- Prévoyant une récession «modérée», Carter prêchera l'austérité
- Douze mois de ralentissement économique au Canada

— page 9

William Davis

Comment faire comprendre aux Québécois ce profond sentiment d'appartenance au Canada

par Patricia Dumas

TORONTO — « Oui, je suis prêt à faire tout ce que je peux pendant la campagne référendaire au Québec pour convaincre les Québécois de rester dans le Canada, mais je ne veux en aucune façon faire des choses qui auraient un impact négatif », a déclaré M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, dans une entrevue accordée au DEVOIR.

M. Davis considère que le référendum est extrêmement important parce qu'il créera un débat qui permettra justement d'étaler devant les Québécois les avantages de demeurer dans la confédération. Il reconnaît que le reste du Canada ne comprend peut-être pas très bien le Québec mais, d'un autre côté, « le Québec ne comprend pas le Canadien anglais et il faudra que des efforts soient faits dans les deux sens. »

« Je crois que toute la question de la réforme constitutionnelle revêt une dimension émotive. Je ne veux pas dire par là que la majorité des gens comprend les subtilités de la question, comme le rôle de la Cour suprême ou des choses comme ça. Demandez-leur ce qu'ils pensent du partage des pouvoirs et ils vous demanderont qui a gagné la partie de football la veille. Et j'ose présumer que c'est la même chose au Québec. Mais les Ontariens ont un sentiment très profond d'appartenance au Canada et je crois qu'il faut trouver des façons de l'exprimer alors que le Québec se prépare au référendum, de le faire connaître ce sentiment au peuple québécois, pas au gouvernement, parce que lui le sait déjà mais n'en parle pas. »

Chose certaine, le gouvernement ontarien présentera en Chambre une motion contre la souveraineté-association. Cette motion, promise lors du discours du trône en mars, a été remise au moins jusqu'à l'automne et peut-être jusqu'au printemps pour qu'elle soit débattue le plus près possible du référendum. M. Davis assure également que, malgré les rumeurs, et s'il n'en tient qu'à lui, il n'y aura pas d'élections en Ontario avant le référendum.

Un des Québécois que le premier ministre de l'Ontario a l'intention de consulter au cours des prochains mois sur la si-

Voir page 6: William Davis



William Davis

Un commando palestinien occupe l'ambassade d'Égypte à Ankara

ANKARA (AFP) — Un commando appartenant à une organisation palestienne, « les Aigles de la révolution », liée à l'organisation palestinienne Saika (proche de la Syrie) a pris d'assaut hier l'ambassade d'Égypte à Ankara, faisant au moins deux morts.

Selon les autorités égyptiennes, l'ambassadeur et le personnel diplomatique pris en otages sont sains et saufs mais deux policiers au moins ont été tués au cours de l'attaque du commando et des rumeurs ont fait état de 18 morts. Mais rien n'est venu confirmer ce bilan.

Accusée par l'Egypte, l'OLP affirme n'avoir aucun lien avec cette affaire. Au Caire, le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, a demandé au gouvernement turc « de commencer par négocier avec le commando » et de ne tenter de libérer l'ambassade par la force qu'en « cas de nécessité, pour préserver la vie des otages », qui, selon la radio turque également, sont en bonne santé.

Les exigences du commando portent notamment sur l'annulation des accords égypto-israéliens, la reconnaissance de la légalité de l'État palestinien et son avenir, la libération de deux autres membres de l'organisation détenus en Égypte, ainsi que sur des mesures devant assurer leur transport à l'aéroport une fois leurs revendications satisfaites.

C'est à 8 h 15 GMT que les quatre hommes du commando, arrivés à bord d'une « Mercedes jaune » ont fait irruption à l'intérieur de l'ambassade d'Égypte (située dans la principale artère d'Ankara, le boulevard Ataturk) après avoir tué les deux sentinelles. Peu après une explosion et une fusillade retentissaient à l'intérieur des bureaux.

Selon le témoignage d'un policier blessé lors de l'attaque, l'un des membres du commando, un homme de grande taille aux cheveux blonds, donnant des ordres en arabe, dirigeait les opérations.

Les quartier a été aussitôt bouclé et une dizaine de blindés ont pris position, tandis que des hélicoptères survolaient le secteur et que des tireurs d'élite occupaient la résidence de l'ambassadeur proche de la chancellerie égyptienne. À la tombée de la nuit, des projecteurs ont été installés sur place.

Peu après l'expiration — à 11 h 30 GMT — de l'ultimatum posé par le commando pour la satisfaction de ses revendications, une otage était libérée, déclarant que deux citoyens turcs et quatre Égyptiens étaient encore détenus à l'intérieur de l'ambassade.

Le premier ministre turc, M. Buleht Ecevit, qui a fait convoquer les ambassadeurs de Syrie, d'Irak et du Koweit pour examiner la situation, a d'autre part constitué un état-major de crise qui s'est installé dans un immeuble en face de l'ambassade occupée. Les négociations avec le commando se déroulent par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Koweit, selon le Caire.

Près de douze heures après le début du siège de l'ambassade d'Égypte à Ankara, le commando palestinien a demandé aux forces de l'ordre de la nourriture, de

Voir page 6: Un commando



Des parachutistes et des tireurs d'élite prennent position à l'abri d'un véhicule blindé devant l'ambassade égyptienne à Ankara, prise d'assaut auparavant par un commando palestinien. (Photolaser AP)

Les DC-10 ont reçu le feu vert

WASHINGTON (AFP, Reuter) — L'Agence fédérale américaine de l'aviation civile (FAA) a décidé hier de lever l'interdiction de vol des DC-10, immobilisés au sol aux États-Unis depuis le 6 juin.

L'administrateur de l'agence, M. Langhorne Bond, a annoncé la nouvelle hier au cours d'une conférence de presse. Les huit compagnies américaines qui exploitent ces appareils devront se soumettre à des conditions bien précises. La FAA demande notamment que les mats de fixation des réacteurs aux ailes fassent l'objet de vérifications répétées, allant de toutes les 100 heures à toutes les trois mille heures de vol.

Le constructeur des DC-10, la compagnie McDonnell Douglas, devra également revoir le système de son coupleur de poussée. Ce système amortit la poussée avant maximum au moment du décollage ainsi que le freinage des réacteurs au moment où les inverseurs entrent en action pour ralentir l'appareil après l'atterrissage.

La FAA demande également au constructeur d'améliorer le système de câble activant les becs de bout d'ailes, qui augmentent la surface portante des ailes au moment du décollage et de l'atterrissage.

Enfin, l'agence propose que le système

Voir page 6: Les DC-10

Les sandinistes prêts à marcher sur Managua

MANAGUA (d'après Reuter, AP et AFP) — Les forces sandinistes, qui contrôlent la plus grande partie du Nicaragua, ont annoncé hier leur intention de marcher sur Managua, la capitale, dernier bastion du président Anastasio Somoza.

Selon la radio sandiniste, les rebelles encerclent la capitale. Le déclenchement de l'offensive finale, n'est plus qu'une question de temps. Selon certaines rumeurs, l'attaque aurait lieu dès demain.

Toujours selon la radio, les commandants militaires sandinistes ont été convoqués en conférence. Il s'agit peut-être pour eux de fixer leur stratégie dans l'attaque contre Managua. On ne connaît toutefois ni le lieu, ni l'endroit de cette réunion.

Les guérilleros sandinistes auraient déjà commencé à s'infiltrer dans certains des quartiers populaires de l'est de la capitale, qu'ils avaient occupé pendant près de trois semaines en juin. Selon des résidents, ils auraient averti la population que si elle voulait éviter les combats, elle aurait à s'en aller « très bientôt ».

De source militaire loyaliste, on reconnaît que la garde nationale est incapable de chasser les sandinistes, qui se sont emparés de trente villes depuis le début de leur offensive le mois dernier, de leurs positions. En revanche, les militaires fidèles au président Somoza tablent sur une bataille en règle pour le contrôle de Managua. « Si les guérilleros sont suffisam-

Voir page 6: Les sandinistes

Après les accords du GATT

Québec établira un fonds de reconversion

par Françoy Roberge

Le Québec créera un fonds destiné à favoriser la reconversion et la modernisation des entreprises touchées par l'abaissement des barrières tarifaires canadiennes à la suite des accords commerciaux signés à Genève la semaine dernière par une centaine de pays.

C'est ce qu'a révélé hier lors d'une conférence de presse le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay.

Le gouvernement québécois entend de plus gérer lui-même, ou au moins conjointement, les sommes importantes que le gouvernement canadien consacrera probablement à la reconversion de certaines industries particulièrement touchées par la diminution des droits douaniers canadiens.

Les accords du GATT semblent dans l'ensemble assez satisfaisants du ministre de l'Industrie et du Commerce, bien que certaines recommandations du Québec au comité canadien de négociation n'aient pas été retenues par Ottawa dans la signature définitive des ententes.

M. Tremblay a mentionné en particulier des secteurs comme celui du meuble, des textiles et des pâtes et papiers où le Québec, par la voix de son représentant à Genève et de sa participation aux négociations inter-provinciales à Ottawa, avait demandé le statu quo.

Le Québec estimait en effet que ces secteurs « mous » devaient être préservés par le maintien de barrières douanières assez solides.

La concurrence américaine des Etats du sud-est est en effet très vive dans le secteur des dérivés de matières ligneuses, du meuble au papier en passant par le carton ondulé. Dans le secteur des textiles, c'est la concurrence des pays asiatiques qui est la plus vive.

Le Québec qui depuis cinq ans a suivi de très près pour la première fois toutes les négociations du GATT et a formulé une liste de recommandation précises, avait suggéré une certaine protection de ces secteurs.

Sa position n'a pas été retenue et les tarifs diminueront fortement à l'entrée au Canada de tous ces produits au cours des huit prochaines années.

C'est pourquoi il devra s'attabler avec les représentants syndicaux et les représentants des industries afin d'en arriver à une planification rationnelle de l'adaptation aux nouvelles conditions d'un marché beaucoup plus concurrentiel.

Dans certains secteurs, bien qu'il se soit refusé à donner des commentaires définitifs, le ministre a cependant reconnu que

Voir page 6: Reconversion



Rodrigue Tremblay

Coût de la vie: un répit mais...

OTTAWA (d'après CP) — Les consommateurs du Canada auront connu un répit au mois de juin, comme en font foi les tout derniers chiffres de Statistique Canada selon lesquels le taux annuel d'inflation a ralenti à 8.9% en juin, en comparaison de 9.3 au mois de mai.

L'indice mensuel des prix à la consommation publié hier par Statistique Canada indique qu'un fléchissement des prix du boeuf et un ralentissement du taux d'augmentation des autres denrées alimentaires ont contribué à ce ralentissement général.

L'indice du coût des aliments n'en a pas moins progressé de un demi pour cent, surtout en raison d'une hausse de 1.8% des aliments consommés à l'extérieur.

L'indice des aliments consommés à la maison a aussi continué à progresser le mois dernier, alors qu'on a accusé une augmentation de 0.2%, attribuable à des prix plus élevés pour la plupart des fruits et légumes frais, des boissons gazeuses et de certains produits laitiers.

Les frais de logement, les dépenses de ménage et les prix des meubles et textiles sont, par ailleurs, à l'origine de la hausse de l'ensemble des prix à la consommation, sans les aliments, les mois dernier.

De mai à juin, on a enregistré des hausses de prix dans toutes les agglomérations urbaines du Canada, sauf à Montréal où le coût de la vie a baissé de 0.1%.

Les hausses moyennes s'échelonnent de 0.1% à Québec à 1% à Thunder Bay. On note un fléchissement des prix du boeuf dans toutes les villes du Canada, plus particulièrement à Montréal, Ottawa et Québec.

L'ex-ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a fait remarquer hier en prenant connaissance de ces chiffres que ce ralentissement confirmait les prévisions

Voir page 6: Coût de la vie

Une cinquantaine de réfugiés débarquent à Montréal

Une cinquantaine de réfugiés du Laos et du Cambodge sont arrivés hier soir à Montréal des camps de réfugiés de Thaïlande, après un épuisant périple qui les a menés d'abord à Toronto.

De Dorval, les nouveaux arrivés ont été conduits à l'hôtel LaSalle, rue Drummond, pour les dernières formalités d'immigration. Le mouvement Aide médicale internationale à l'enfance (AMIE) les a pris en charge.

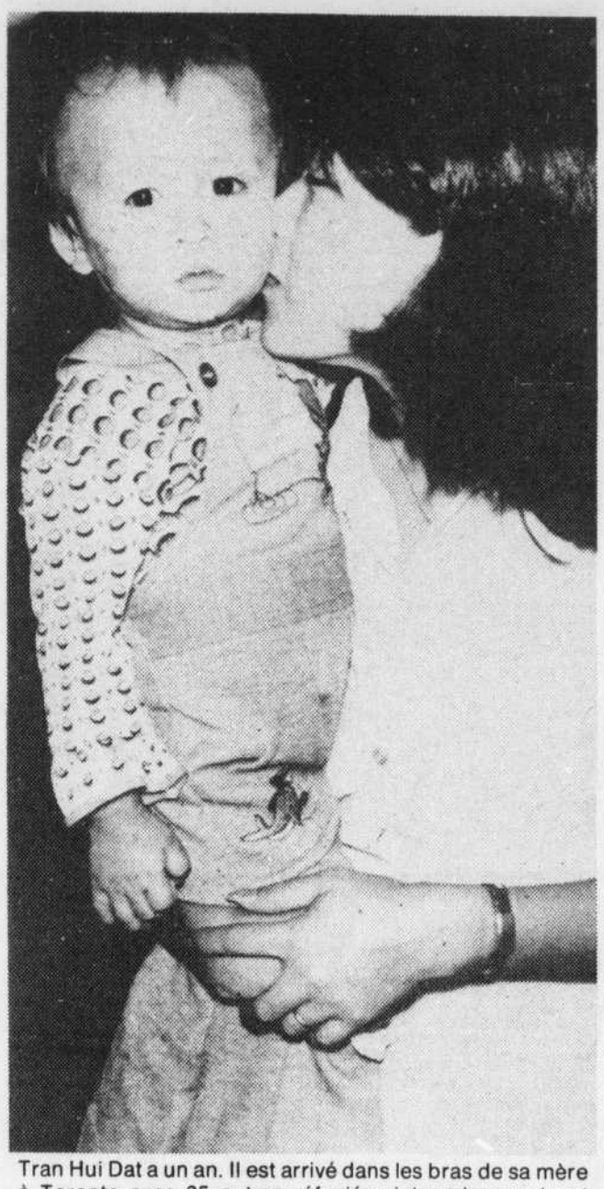
Jeudi, une treintaine de réfugiés du Vietnam étaient débarqués à Toronto, impatients de commencer une nouvelle vie dans leur pays d'adoption. L'un deux, mécanicien de motocyclettes de son métier, espère pouvoir vite gagner des sous pour faire venir au Canada sa mère, ses deux frères et ses deux soeurs.

Installés dans un hôtel de Toronto, ces nouveaux venus au Canada trouvent qu'ils mènent la vie de palace après l'enfer des camps. Les deux pièces qui nous ont été assignées, souligne un couple, auraient abrité au moins 30 personnes au camp de réfugiés de Hong Kong.

Dans de nombreuses villes du Canada, plusieurs mouvements ont été créés pour accueillir des réfugiés au pays. C'est ainsi qu'à Ottawa plus de 2,000 personnes ont répondu jeudi soir à l'invitation du maire, Mme Marion Dewar, et se sont réunis dans un amphithéâtre où on leur a parlé du sort des réfugiés et des moyens d'aider les nouveaux arrivants.

À Vegreville, localité sise à 100 kilomètres à l'est d'Edmonton, les contribuables ont informé le ministère de l'Immigration qu'ils étaient prêts à accueillir chez eux 25 familles de réfugiés, une centaine de personnes en tout, en plus de leur offrir du travail dans une usine de machinerie.

Le maire de Calgary, M. Ross Alger, a annoncé pour sa part que sa municipalité était prête à recevoir 8,000 réfugiés du Vietnam. Ce voeu avait été exprimé par un mouvement de citoyens et le maire a réagi en soulignant qu'il était heureux d'appuyer cette suggestion. Les gens de Calgary sont bien nantis, a déclaré M. Alger, et ils devraient faire quelque chose pour ces réfugiés.



Tran Hui Dat a un an. Il est arrivé dans les bras de sa mère à Toronto avec 25 autres réfugiés vietnamiens qui ont choisi le Canada comme pays d'adoption. D'autres sont arrivés à Montréal hier. (Photolaser CP)

Plusieurs hommes politiques de Montréal regrettent que le maire, M. Drapeau, n'ait pas dit un seul mot à ce sujet jusqu'à maintenant et lui reprochent son silence.

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, Mme Flora MacDonald, en vacances dans la région de la Beauce, a mis en garde les Canadiens hier au sujet de leur accueil des réfugiés, en insistant sur le fait que la chaleur de cet accueil ne devait pas s'estomper avec le temps pour forcer ces réfugiés à vivre dans un ghetto au Canada.

Il faudra prendre des précautions particulières pour amoindrir et minimiser le choc culturel de leur arrivée, a déclaré Mme MacDonald.

Ce n'est pas avant la semaine prochaine que le cabinet prendra une décision sur le nombre de réfugiés que le Canada recevra cette année. On laisse entendre dans certains milieux que le contingentement, actuellement de 8,000, pourrait être augmenté à 20,000 à la suite de cette réunion.

Les fonctionnaires du ministère de l'Immigration et du ministère des Affaires extérieures n'ont pas encore établi avec exactitude le nombre de réfugiés que le Canada doit recevoir, et le nombre de 20,000 dépend en partie du nombre de représentants de l'Immigration qui pourront être dépêchés dans les camps de réfugiés pour faire la sélection.

À l'heure actuelle, le gouvernement s'est engagé à recevoir 8,000 réfugiés parrainés, 2,000 pourront être parrainés par des particuliers et des familles vietnamiennes déjà établies au Canada pourront en parrainer 2,000 autres.

On compte plus de 360,000 réfugiés du Vietnam, du Laos et du Cambodge dans les divers camps de la Malaysia, d'Indonésie, d'Hong Kong et des Philippines, et leur nombre augmente chaque jour.

Un député libéral aux Communes, M. Peter Stollery, de la région de Toronto, a exhorté le gouvernement canadien à simplifier les procédures d'immigration en faveur des réfugiés d'Asie du sud-est.

Les agents de l'Immigration qui sont en poste en Asie du sud-est soulignent pour leur part qu'ils sont débordés et laissent entendre à mots couverts que le gouvernement pourrait leur envoyer des renforts pour accélérer leur travail.

C'est à l'automne, disent-ils, que le Canada devra se préparer à accueillir le plus grand nombre de réfugiés, quand les avions réservés maintenant aux vols touristiques nolisés seront libres à la fin de la saison estivale.

Cotoyant chaque jour les réfugiés, ces agents apprécient à leur juste valeur tous ces mouvements qui naissent au Canada pour faciliter l'arrivée des réfugiés, mais notent avec une pointe d'impatience que les éventuels parrains ne peuvent s'attendre à trouver des réfugiés faits sur mesure, comme cet homme d'affaires qui voulait faire venir au Canada un réfugié à condition que ce dernier soit spécialiste en ordinateurs.

La générosité des Canadiens ne se manifeste pas que par des offres de parrainage. La Société nationale de la Croix-Rouge a lancé cette semaine une campagne nationale dans le but de réunir $500,000 pour les réfugiés de la mer et de l'Asie du sud-est. Les dons peuvent être adressés à n'importe quel bureau local de la Croix-Rouge.

De son côté, le gouvernement albertain a décidé de faire un don d'un million de dollars au Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de la mer qui sont installés dans les camps de Thaïlande et de Malaysia.

Pour sa part, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (OCCDP) vient de donner suite à quatre demandes de secours d'urgence qui lui sont parvenues, comme c'est habituellement le cas, par le biais d'organismes religieux, notamment Caritas Internationalis.

Poursuivant son aide dans le sud-est asiatique, où une première contribution de $25,000 a tout récemment été accordée au bénéfice des réfugiés vietnamiens, en Malaisie, l'OCCDP vient de dégager des sommes de $20,000 et de $10,000 afin de porter secours aux réfugiés du Cambodge nouvellement arrivés en Thaïlande et aux réfugiés vietnamiens assemblés à Hong Kong.

Le directeur général de l'UN traite Ryan de «fieffé menteur»

par André Bellemare
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'Union nationale n'a jamais mandaté un ou quelques-uns de ses membres auprès du Parti libéral du Québec pour faire partie du comité référendaire du « non » qui serait éventuellement dirigé par le leader libéral, M. Claude Ryan.

Plus tôt cette semaine, M. Ryan avait affirmé dans une conférence de presse que « des émissaires autorisés de l'UN l'avait pressenti » à cet effet mais le directeur général de l'UN, M. André Bellerose, a catégoriquement démenti les propos du chef libéral, hier.

« Si M. Ryan a vraiment dit ce que des journaux ont rapporté, et je n'ai pas de raisons d'en douter, je l'accuse d'être un fieffé menteur, de faire preuve d'arrogance et de manquer d'habileté politique puisque nous n'avons mandaté personne auprès des libéraux pour cela », a dit M. Bellerose au cours d'un entretien en relançant ainsi la guerre froide entre ces deux formations fédéralistes qui ont bien du mal à s'entendre depuis l'affaire du Mouvement Pro-Canada.

Visiblement en colère, le directeur général de l'UN a expliqué qu'il n'appartient nullement au chef libéral ou à d'autres d'annoncer les intentions de l'UN dans la lutte référendaire.

A ce propos, le caucus et l'exécutif du parti de M. Rodrigue Biron tiendront chacun une importante réunion, la première à la fin de juillet à Québec, et la seconde à la fin d'août à Rimouski. C'est à la suite de ces discussions que sera arrêtée la stratégie référendaire de l'UN, « et c'est M. Biron qui en fera part à la population ».

M. Ryan n'a rien annoncé de neuf cette semaine en « dévoilant » que l'UN dirait non à la question posée au référendum, puisque le caucus du parti avait déjà adopté cette attitude lors d'une réunion en juillet 1978 au Lac à l'Épaule.

Mais l'UN veut en étudier encore tous les tenants et aboutissants avant de se prononcer définitivement, « car, a dit M. Bellerose, il s'agit de l'avenir du Québec, ce qui est extrêmement important, et le fédéralisme proposé par M. Ryan n'est pas nécessairement le nôtre ».

« Il est donc pour le moins « prématuré » et « insolent » de laisser croire que l'UN se rangera du côté des libéraux. Il ne s'agit pas de l'avenir de « Ryan l'électoraliste » mais du Québec », a ajouté M. Bellerose qui reconnaît néanmoins que la Loi 92 oblige les partisans du « non » et du « oui » à se regrouper chacun dans un même comité.

Par ailleurs, au cours de ce même entretien, le directeur général de l'UN a levé un coin de voile sur les intentions du parti en vue des élections complémentaires prévues pour septembre dans les circonscriptions de Beauce-Sud et de Prévost.

Il apparait que si le parti devait engager la bataille, il le ferait de préférence dans Beauce-Sud où la conjoncture serait plus favorable à l'UN.

Mais, s'il n'en tenait qu'à M. Bellerose lui-même, l'UN présenterait des candidats dans les deux comtés pour d'abord faire valoir la présence et la vitalité du parti et ensuite éviter d'accréditer la thèse de la polarisation entre le PQ et le Parti libéral.

Cette question figurera également à l'ordre du jour de la réunion du caucus, à la fin du mois, mais cette fois-ci contrairement à ce qui s'est produit aux scrutins d'Argenteuil et de Jean-Talon, ce sont les militants des circonscriptions en cause qui décideront de la marche à suivre du parti.

Dans Beauce-Sud, les consultations se poursuivent quotidiennement et déjà trois personnes ont été pressenties pour briguer les suffrages à une éventuelle assemblée de mise en candidature. Il s'agit du maire d'une localité de Beauce-Sud, d'un membre de l'exécutif de l'Association locale du parti, un commerçant en alimentation de Saint-Georges, et d'un citoyen qui fait présentement partie de l'une des deux organisations des candidats libéraux à l'investiture.

L'UN compte environ 230 membres réguliers à l'heure actuelle dans Beauce-Sud comparativement à 492 pour les libéraux, il y a deux semaines.

La décision de participer ou non à cette élection sera prise vers le 12 août.

Les stratèges du parti attendront le choix du candidat libéral, au début d'août, avant de décider. Dans leur esprit, les Beaucerons voteront pour « l'homme d'abord » et non en fonction de la popularité de M. Lévesque ou de M. Ryan.

En ce qui concerne le comté de Prévost, l'UN considère que la candidate libérale, Mme Solange Chaput-Rolland, aurait de fortes chances de rallier la majorité des suffrages et, de plus, l'association locale de l'UN paraîtrait réticente à engager la lutte contre elle.

Mais, dans les deux cas, M. Bellerose croit que l'UN aurait intérêt à engager le combat, et ce, pour deux raison: d'abord, elle a quelque chose à offrir de différent des libéraux et du PQ aux points de vue constitutionnel et socio-économique, et ensuite elle n'a pas le droit de refuser une telle tribune et de renforcer le sentiment de la polarisation du débat politique entre les souverainistes et les fédéralistes de M. Ryan.

Huile à chauffage: un rapport d'enquête disculpe les raffineries

OTTAWA (PC) — De graves problèmes de fonctionnement dans quelques raffineries, doublés d'une vague de froid, ont causé les difficultés d'approvisionnement en huile à chauffage et les hausses de prix qu'ont connues les détaillants et les consommateurs du Québec et de l'est de l'Ontario en février.

C'est ce que révèle le rapport de l'enquête ordonnée le 2 mars par le précédent ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources dont les conclusions ont été rendues publiques hier par le nouveau ministre de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn.

Le ministre avait jugé bon de décréter cette enquête pour vérifier les informations à l'effet que d'importantes raffineries profitaient de leur situation avantageuse pour éliminer des détaillants indépendants.

Le communiqué du bureau du ministre indique que « l'enquête a démontré qu'au début de 1979, les stocks n'étaient pas suffisamment élevés pour remédier aux problèmes inattendus survenus aux raffineries de Gulf, Shell, Imperial et Texaco à Montréal, et qui réduisirent de 1.2 million de barils les approvisionnements d'huile à chauffage ». Pendant que survenaient ces « problèmes de fonctionnement », que le bureau du ministre n'identifie pas, la température tombait à 15 degrés sous la normale de février pendant 20 jours successifs.

Les raffineurs ainsi que les autres membres de l'industrie ont consenti de grands efforts et d'importantes dépenses afin « d'atténuer les graves répercussions de la pénurie temporaire » selon les termes du communiqué.

Le comité d'enquête recommande par ailleurs dans son rapport au ministère de s'abstenir d'émettre des directives concernant la fixation des prix.

Les raffineurs, soulignent les enquêteurs, devraient s'efforcer de mieux informer les revendeurs indépendants de leurs politiques de tarification et d'approvisionnement. Ils devraient également contrôler les recettes provenant des importantes ventes au détail individuelles en comparaison des prix de gros et ajuster leurs prix en conséquence afin d'éviter la discrimination ou l'apparence de discrimination sur le plan des prix ou de l'approvisionnement.

Et, comme les fluctuations de stocks et les arrêts de production de l'hiver dernier pourraient se reproduire, l'Office de l'énergie devrait conditionner l'émission de licences d'exportation d'huile à chauffage aux conditions des approvisionnements lors de leur envoi de manière à ne pas avoir à exporter de l'huile à chauffage lorsqu'il en manque au pays.

Des subventions de $70 millions à 164 municipalités du Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a annoncé qu'en vertu de la Loi sur les subventions aux municipalités de 5,000 habitants et plus, 164 municipalités se partageront $70,234,080, en 1979.

La population d'une municipalité est celle qui est établie annuellement par le Bureau de la statistique du Québec.

Les taux applicables à la détermination des subventions sont majorés, d'une année à l'autre, en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal. Cette année, les taux sont majorés de 8.4 pour cent. Les taux applicables pour le calcul des subventions de cette année s'établissent comme suit:

— $7.50 par habitant compris dans la tranche de population n'excédant pas 20,000 habitants;

— $10.05 par habitant compris dans la tranche de la population excédant 20,000 mais n'excédant pas 25,000 habitants;

— $12.55 par habitant compris dans la tranche de la population excédant 25,000 mais n'excédant pas 35,000 habitants;

— $16.35 par habitant compris dans la tranche de la population excédant 35,000, mais n'excédant pas 50,000 habitants;

— $20.10 par habitant compris dans la tranche de la population excédant 50,000 mais n'excédant pas 100,000 habitants;

— $23.85 par habitant compris dans la tranche de la population excédant 100,000 mais n'excédant pas 150,000 habitants;

— $27.60 par habitant compris dans la tranche de la population excédant 150,000 habitants.

Ces subventions sont versées pour la dernière année, la réforme de la fiscalité municipale devant entrer en vigueur le 1er janvier 1980.

La réforme de la fiscalité vise à augmenter l'auronomie des municipalités en remplaçant les sommes venant du gouvernement par des ressources qu'elles contrôleront, principalement du champ de l'impôt foncier scolaire.

« Les subventions per capita constituent l'un des nombreux moyens utilisés par le gouvernement actuel pour renflouer temporairement les municipalités », a expliqué le ministre Tardif, dans un communiqué émis pour annoncer l'octroi de ces subventions.

« Mais la réforme de la fiscalité constitue une solution à long terme; non seulement les municipalités y regagneront-elles une autonomie qui s'effritait dangereusement depuis quelques années, mais les ressources à leur disponibilité augmenteront de plus de $307 millions la première année d'application de la réforme. »

Une enquête à Rimouski

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a ordonné une enquête sur tous les aspects de l'administration de la ville de Rimouski du 1er janvier 1971 jusqu'en décembre 1978, alors que M. Claude Saint-Hilaire était maire de cette localité de 30,000 habitants.

M. Saint-Hilaire, qui ne s'est pas présenté aux élections municipales l'automne dernier, fut également député libéral de Rimouski à l'Assemblée nationale de 1973 à 1976.

En novembre 1977, un groupe de 20 citoyens de Rimouski demandait au gouvernement provincial d'ouvrir une enquête sur la vente de terrains pour un parc industriel, certains changements dans le zonage et de présumés conflits d'intérêts au sujet d'octrois de contrats de la ville.

La Commission municipale du Québec, qui dirigera l'enquête, a désigné à cet effet MM. Gervais Labrecque et Paul Bégin, deux avocats de la ville de Québec.

Lors d'une visite dans cette communauté du Bas-Saint-Laurent l'hiver dernier, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a dit que si les résultats d'une enquête préliminaire menée par son ministère sur les affaires de la ville s'avéraient justes, la situation est véritablement « très grave ».



Quelques baleines seront épargnées

Des gens de la Fondation Greenpeace ont manifesté hier, sur la Tamise (ici sous le pont de la Tour de Londres), en promenant une baleine gonflée d'air pour souligner la menace d'extinction qui touche le plus gros des mammifères. Plus tard hier, la Commission internationale de la chasse à la baleine annonçait, toujours à Londres, l'interdiction pour dix ans de la chasse à ces cétacés dans l'océan Indien. La Commission a par contre rejeté une demande portant sur un moratoire de trois ans sur la chasse aux cachalots, une des espèces les plus menacées. L'interdiction des navires-usines, décrétées plus tôt cette semaine, devrait sauver cette année quelque 7,000 cétacés. (Photolaser AP)

— Grand-mère, pourquoi tous ces billets de 6/36 ?
— C'est pour mieux gager, mon enfant !

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros !

6/36

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

CERTIFICATS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (30 CR.)
AUTOMNE 1979

- Animation
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Coopération
- Criminologie I
- Criminologie II
- Culture et civilisation
- Études québécoises
- Gérontologie
- Information et journalisme
- Loisir
- Publicité
- Récréation
- Relations industrielles I
- Relations industrielles II
- Relations interpersonnelles
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Sciences infirmières: milieu clinique
- Sciences infirmières: organisation des soins et éducation
- Sciences infirmières: santé communautaire
- Toxicomanies: prévention et intervention
- Traduction I
- Traduction II

Pour les enseignants en particulier

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue seconde

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.

ADMISSION (nouveaux étudiants): 3 AOÛT
INSCRIPTION (anciens et nouveaux étudiants): 10 AOÛT

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 14 juillet 1979

En Espagne, on y voit quand les flammes sont là (le chef de pompiers de Madrid)

SARAGOSSE (d'après AFP et Reuter) — Au lendemain de l'incendie de l'hôtel « Corona de Aragon », on cherche à expliquer à Saragosse l'ampleur de cette catastrophe, dont le dernier bilan officiel fait état de 72 morts, 3 disparus, 8 blessés graves, une cinquantaine de blessés plus légèrement atteints.

Les diverses autorités espagnoles essaient de comprendre comment ce luxueux palace cinq étoiles de dix étages a pu être ravagé en deux heures trente, et pourquoi le nombre de victimes est si élevé.

De nombreuses questions sur les responsabilités ont été posées publiquement. Elles concernent notamment le respect des normes de sécurité à l'hôtel, et l'efficacité des moyens de secours mis en oeuvre. Divers moyens ont été jugés insuffisants pour faire face au sinistre. Une polémique s'est engagée à ce sujet entre le maire de Saragosse, les pompiers, et l'association professionnelle des hôteliers.

Le maire de Saragosse a ainsi estimé que dans sa ville les mesures préventives pour les édifices de cette importance n'étaient pas suffisants. Il a insisté sur le fait qu'il fallait modifier rapidement la réglementation sur les normes, devenue inefficace avec les nouveaux matériaux de construction.

Le chef des services de pompiers de Madrid, M. Luis Guadano, a déclaré hier: « Nous sommes en retard de plusieurs années sur tous les autres pays d'Europe. Nous nous occupons de législation en Espagne que lorsque les flammes sont déjà arrivées jusqu'à nous. »

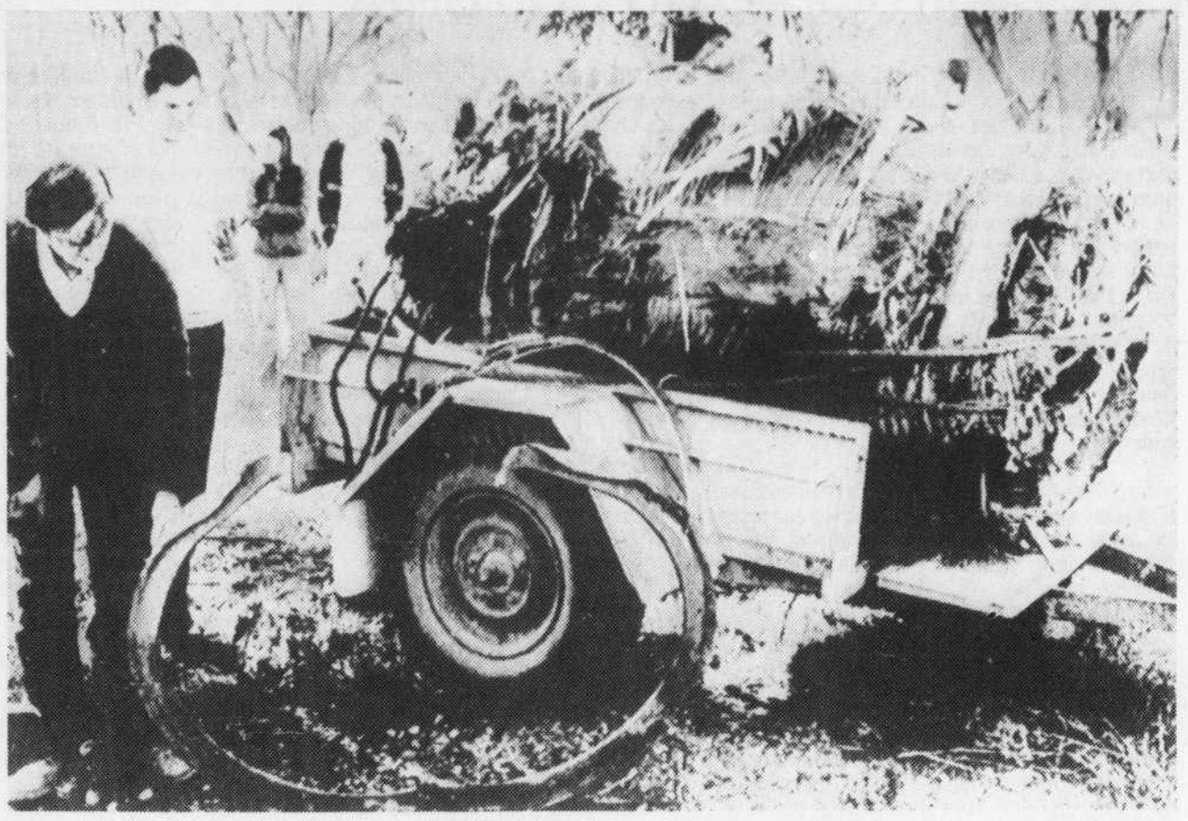
Les autorités espagnoles, dans le premier rapport officiel sur l'incendie du « Corona de Aragon », mettent l'accent sur le rôle joué dans la rapide propagation de l'incendie par les conduites de climatisation et l'escalier central « qui a fait office de véritable cheminée ». Selon ce rapport, le feu a pris au rez-de-chaussée, dans une friteuse à beignets contenant 20 litres d'huile. « Les employés ont tenté d'éteindre l'incendie à l'aide d'extincteurs (il y en avait 160 au total) mais sans succès... Le feu s'est alors propagé à l'étage supérieur par le conduit d'air placé à l'extérieur. Les motifs décoratifs en plastique et le mobilier du bar « Picadilly » ont alimenté l'incendie qui, très rapidement, a pris de grandes proportions en raison des qualités combustibles des divers matériaux rencontrés. Au même moment, depuis cette salle, les conduits d'air climatisé ont dispersé de grandes quantités de fumées et gaz provenant de l'incendie à travers tout l'hôtel... Le feu est rapidement arrivé à la cage centrale de l'escalier principal qui a fait office de véritable cheminée et a propagé l'incendie à tous les autres étages ».

Les autorités espagnoles ont démenti que le feu qui a ravagé le « Corona de Aragon » soit d'origine criminelle.

Ces démentis surviennent après que des rumeurs persistantes, faisant état d'une éventuelle responsabilité des groupes de guérilla dans l'incendie. Ainsi le journal local « Heraldo de Aragon » rapporte hier avoir reçu des coups de téléphone émanant d'une organisation de guérilla de gauche, le F.R.A.P., et de l'E.T.A. basque, affirmant tous deux qu'il s'agissait d'un attentat dont ils étaient responsables.

Le journal écrit également que plusieurs hôtels de Saragosse, ainsi que des banques et des magasins, ont été évacués jeudi soir à la suite d'une série d'alertes à la bombe.

L'idée selon laquelle des extrémistes de gauche ou des indépendantistes pourraient être à l'origine de l'incendie semble étayée par la présence, au « Corona de Aragon », de la veuve et d'une partie de la famille du général Francisco Franco ainsi que de plusieurs officiers supérieurs.



Le plus gros morceau du Skylab retrouvé à ce jour mesure trois pieds de diamètre par six pieds de longueur. Il a été transporté hier de Ralinna, lieu de sa découverte dans un champ, à Kalgoorlie, en Australie. (Photolaser AP).

Une éclipse de huit ans pour Georges Lemay

par Guy Bourdon

Georges Lemay, qui n'a plus besoin de présentations dans le milieu judiciaire tellement il a fait parler de lui pour ses hauts-faits passés, a pris hier le chemin des cellules pour huit ans.

C'est la peine à laquelle le juge Jean-Paul Bergeron l'a condamné pour sa participation à la mise sur pied d'un laboratoire clandestin qui aurait pu l'enrichir si la police n'était intervenue pour l'empêcher de réaliser un exploit dont on connait peu de précédents dans notre pays.

Rédigées en jargon juridique, les accusations que les jurés ont retenues contre lui font état d'une longue complicité avec Pierre Quintal et de trafic de stupéfiant.

Appréhendé en janvier dernier, en même temps que Quintal, après une filature de la Gendarmerie royale qui durait depuis le 10 avril précédent et au cours de laquelle certaines conversations avaient fait l'objet d'écoute électronique, Lemay n'a pu recouvrer sa liberté provisoire sous cautionnement. Il a donc passé six mois en détention préventive contrairement à son co-accusé Quintal qui n'a toutefois pas eu à se féliciter de sa remise en liberté puisqu'il a été assassiné un mois avant le début du procès alors qu'il venait de quitter le cabinet de son procureur, Me Frank Shoofey.

Lemay fut donc le seul au banc des accusés et il s'en est plaint, au cours de son témoignage, affirmant que Quintal aurait été beaucoup plus en mesure que lui de fournir certaines explications au sujet de la fabrication de stupéfiant dont il était inculpé.

Selon les témoignages entendus, les policiers auraient décidé d'appréhender les deux suspects à la sortie même de leur laboratoire de Rivière-des-Prairies, au moment où la production de la drogue PCE aurait atteint son point mercantile et avant que le produit puisse être lancé sur le marché clandestin.

Sur les lieux, les enquêteurs devaient découvrir 38.5 grammes du produit fini ainsi que des ingrédients, instruments et éprouvettes qui auraient permis d'en fabriquer une quantité industrielle.

Des experts ont qualifié le PCE de drogue très dangereuse, qui serait un anesthésique en usage en médecine vétérinaire mais qui aurait pu mettre la santé mentale d'une multitude d'humains en danger.

Dans son argumentation avant sentence, Me Jacques Letellier, du ministère public, avait rappelé au juge que les deux peines prévues au code pour les crimes dont Lemay a été reconnu coupable sont de dix ans. Il a donc réclamé une période d'incarcération qui se serait rapprochée de la peine maximale de 20 ans. De son côté, Me Michel Vleminckx, qui avait défendu l'accusé, avait suggéré une sentence de trois ans, en procédant par comparaisons de peines imposées à d'autres individus pour des crimes de même nature.

Le juge Bergeron n'a pas cru bon de suivre les plaideurs dans leurs prétentions, fort éloignées l'une de l'autre. Il a déclaré à l'accusé que son passé criminel ne militait guère en sa faveur.

Georges Lemay avait été le concepteur d'un coup d'audace sans précédent, en 1961 et il avait dirigé les opérations d'un groupe d'individus qui avaient réussi à « vider » tous les coffrets de sûreté d'une succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Alexandre.

De son poste d'observation dans un immeuble situé juste en face de la banque, et faisant preuve de compétence dans plusieurs domaines, Lemay avait commandé la manoeuvre de forage d'un tunnel sous la rue, à l'aide de walkies-talkies. Quant aux autres participants à cette entreprise, ils avaient fait usage d'un outillage et d'une technologie fort sophistiqués pour attaquer la banque, un beau dimanche matin, juste au niveau de la chambre forte, au sous-sol.

Le coup ayant réussi et ayant rapporté plus de $600,000 (on avait parlé, à l'époque, de plusieurs millions), Lemay devait prendre le chemin de l'exil pour cinq ans, en Floride. Personne, à ce moment, ne soupçonnait Lemay de ce crime et, n'eût été l'indiscrétion d'un complice, on ne l'aurait peut-être jamais accusé.

Ensuite, il fut recherché par des policiers de plusieurs pays et c'est même grâce à sa photo au petit écran de la télévision que des voisins d'un port de plaisance, à Fort Lauderdale, le reconnurent et le dénoncèrent. Lemay fut ainsi l'un des premiers à voir sa photo transmise sur les ondes du satellite « Morning Star ».

Après quelques autres aventures, dont une évasion spectaculaire aux États-Unis, il s'est finalement constitué prisonnier. Après trois ans d'incarcération préventive, il a été condamné à huit ans de pénitencier, en 1969. Remis en liberté en 1974, il a encore fait parler de lui quand il fut, plus tard, accusé et acquitté d'avoir été en possession d'outils de cambrioleur.

Maintenant âgé de 54 ans, il a l'allure aussi digne qu'à l'époque où il était gentleman cambrioleur, mais il vient de se voir infliger une nouvelle éclipse de huit années.

Québec veut accélérer le débat avec Asbestos

(par Guy Bourdon) — Me Michel Décary, qui représente les intérêts du procureur-général du Québec dans le contentieux opposant la Société Asbestos Limitée et le gouvernement qui cherche à exproprier les biens de cette société minière, a annoncé hier au juge Denis Lévesque qu'il présentera dès lundi une requête écrite visant à aiguiller le débat sur une voie différente de celle où il s'est engagé depuis une huitaine, et qui, selon lui, serait de nature à accélérer la procédure.

Plus précisément, Me Décary insiste que le tribunal devrait entamer le sujet de la constitutionnalité de la Loi 121 plutôt que de poursuivre la procédure incidente d'injonction dont l'objet est d'empêcher l'expropriation jusqu'à l'épuisement de tous les recours possibles concernant la nullité de la loi québécoise.

Il réclame donc un jugement déclaratoire qui, sans nécessairement lier les parties, impose généralement le respect.

Même si la requête officielle et proprement dite ne sera pas déposée avant lundi, les avocats au dossier ont commencé dès hier à en débattre.

De son côté, Me François Mercier, au nom de l'Asbestos, a fait part au tribunal qu'il aurait consenti à ce que le débat emprunte une autre voie mais à la condition que son adversaire a refusée, de reporter au-delà du 19 juillet l'émission d'un avis d'expropriation. On se souvient que Me Décary avait fait part que le gouvernement consentait à reporter jusqu'à cette date l'éventualité de cet avis, même si rien ne peut légalement l'y forcer.

Sans présumer du contenu des témoignages qui seront rendus au soutien de la requête gouvernementale (visant à accélérer le débat), on prévoit que la bataille sera dure. Déjà, hier, Me Mercier éprouvait une certaine difficulté à retenir sa mauvaise humeur, accusant même Me Décary de vouloir lui imposer le choix des moyens que sa cliente (Asbestos) a décidés pour la défense de ses intérêts.



À la conférence de presse, trois porte-parole des réserves de Tobique, Woodstock et Oromocto, au Nouveau-Brunswick. À l'arrière-plan, une autre participante à la marche vers Ottawa, une jeune mère qui, tout en répondant aux questions des journalistes, nourrit son bébé de deux mois. (Photo Pierre Villeneuve)

Un groupe d'Indiennes entreprend ce matin une marche Oka-Ottawa

par Renée Rowan

En dépit de la chaleur accablante et de l'humidité particulièrement difficile à supporter qui sévissent au Québec depuis quelques jours, des femmes indiennes accompagnées de leurs enfants entreprennent, dès 8 h ce matin, une longue marche de protestation de plus de 80 milles entre Oka et Ottawa.

Elles espèrent rencontrer, jeudi prochain, sur la colline parlementaire, le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, et des membres de son cabinet, afin de les sensibiliser à leur statut de citoyennes mineures.

Cette marche a été initiée par les Indiennes des réserves de Tobique, Woodstock et Oromocto, au Nouveau-Brunswick, qui veulent attirer l'attention du public sur les conditions de logement inacceptables qui leur sont faites et sur la discrimination exercée par le Conseil de bande à l'intérieur de ces réserves.

Au nombre des 36 passagers qui sont arrivés par autobus du Nouveau-Brunswick hier matin — 16 femmes, 20 enfants — il y avait une jeune femme avec un bébé de deux mois et une autre accompagnée d'un garçonnet de trois ans. Si le nouveau-né voyagera par automobile ou en autobus, par contre, le jeune enfant marchera tout comme les adultes: « Il doit apprendre, lui aussi, à se battre et à lutter... ça fera partie de sa vie comme ça fait partie de la nôtre », dit sa mère, Mme Jannett Fichtner, de Woodstock. La plus âgée des voyageuses, qui marchera elle aussi, a 64 ans.

Au cours de la conférence de presse improvisée qui a eu lieu à la salle paroissiale d'Oka, où les visiteuses et leurs enfants ont couché hier soir, les porte-parole des Indiennes de ces trois réserves ont souligné que leur situation n'est pas unique et qu'elles comptent recevoir l'appui de leurs soeurs du Québec. Au terme de leur longue marche de cinq jours, elles espèrent être entre 100 à 150, puisqu'il est prévu qu'en cours de route, des Indiennes de d'autres réserves se joignent à elles.

Femmes et enfants, munis de leurs sacs de couchage et de leurs sacs à dos, camperont le long du parcours. Plusieurs, parmi ces femmes, ont perdu leur statut d'Indiennes parce qu'elles ont marié des non-Indiens, cessant ainsi d'être des Indiennes devant la loi et perdant tous leurs privilèges; d'autres ont été abandonnées par leur mari ou sont veuves. Ces femmes, qui élèvent seules leurs enfants, vivent dans des conditions pénibles et se disent victimes de discrimination.

Au cours de la conférence de presse, Patty Paul, d'Oromocto, et Jannett Fichtner, de Woodstock, ainsi qu'une autre Indienne de Tobique qui n'a pas voulu dévoiler son identité, ont expliqué que les conditions de logement, tout particulièrement sur la réserve de Tobique, sont très difficiles, qu'il est à peu près impossible pour ces femmes de se trouver un logis convenable et que leurs noms, sur la liste d'attente pour une nouvelle maison, se retrouvent inexplicablement toujours en dernier lieu: « Ce qui reste pour nous, ce sont des appartements dans des immeubles surpeuplés, souvent en état déplorable. »

Aucun homme indien n'accompagne ces femmes du Nouveau-Brunswick: « Nous savons que pour la GRC, tout Indien qui participe à une manifestation représente un élément subsersif et nous ne voulons donner aucune prise à ce type d'accusation. »

Au cours de leur rencontre avec le premier ministre Clark, ces Indiennes veulent demander au gouvernement d'envoyer aux Nations-Unies tous les renseignements nécessaires pour leur permettre d'étudier la pétition de Sandra Levelace, de la réserve de Tobique, et de prendre position quant à la discrimination contenue dans la Loi sur les Indiens. Cette loi, qui régit la situation de ce peuple au Canada, stipule qu'une femme indienne qui se marie à un non-Indien cesse d'être une Indienne devant la loi canadienne.

« Pour être née pauvre, de race indienne et femme en plus, la femme indienne appartient fatalement à la minorité la plus désavantagée au Canada: elle est citoyen mineur. C'est être une victime complètement impuissante et, par décret du gouvernement, être dans l'impossibilité de se prévaloir d'un recours légal », souligne Kathleen Jamieson, dans une étude faite par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (CCCSF).

Cet organisme, qui appuie les revendications des femmes indiennes du Nouveau-Brunswick, votait récemment une recommandation incitant le premier ministre, M. Clark, le ministre chargé de la situation de la femme, le ministre d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Affaires indiennes et du Nord à rencontrer les femmes indiennes comme elles le demandent.

La présidente du CCCSF, Mme Doris Anderson, la vice-présidente pour la région du Québec, Mme Lucie Pépin, la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant, ainsi que des représentantes de divers groupes féminins seront également à Ottawa, jeudi, pour appuyer les femmes indiennes dans leurs revendications. Celles-ci espèrent, en outre, pouvoir compter sur la présence de la femme du premier ministre, Mme Maureen McTeer.

AUJOURD'HUI

À compter de 17 h, Terre des Hommes est le théâtre d'une fête dans la bonne tradition française, en ce 14 juillet: tournoi de pétanque, bal avec orchestre musette, feu d'artifice à 22 h; entrée gratuite à Terre des Hommes et à La Ronde.

■

À 20 h 30, spectacle de Daniel Lachance, chansonnier, au Café chrétien centre-sud, 1471 rue Sainte-Catherine est.

Demain

À 11 h, participation des Petits chanteurs du Mont-Royal, dirigés par Gilbert Patenaude, et de l'organiste Raymond Daveluy à la messe dominicale de l'Oratoire Saint-Joaeph.

■

À 10 h 30, assemblée publique organisée par le groupe Memphremagog-Conservation Inc., au sujet des pesticides, à la polyvalente La Ruche, 1255 boul. des Étudiants, à Magog.

■

À 15 h, récital de M. Anthony King, organiste, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

■

Safari photographique et spectacle d'animation et de magie par un clown, au Parc Safari, à Hemmingford.

Des cours de Secondaire VI sont institués à Montréal

par Paule des Rivières

Les finissants du secondaire V, général ou professionnel, pourront, à compter de septembre, suivre un cours intensif d'un an en formation professionnelle dans un des 13 secteurs choisis par les huit commissions scolaires montréalaises.

Ces cours intensifs seront offerts dans certaines écoles seulement, et sur une base expérimentale. Il est probable qu'un diplôme spécial sera décerné aux étudiants de ces cours, dont il est dit au Conseil scolaire de l'Île de Montréal, qu'ils visent à préparer à exercer un métier.

Le ministère de l'Éducation a versé une subvention de $25,000 au CSIM dont la quasi totalité a été utilisée à la publication de dépliants sur le nouveau programme.

Il s'agit d'un programme conçu par le comité de coordination de l'enseignement professionnel du CSIM, conforme à une suggestion que ses membres — les représentants de l'enseignement professionnel des huit commissions montréalaises — avaient émise une première fois en janvier 1977.

Toute la question, longuement discutée depuis le publication du Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, de l'instauration d'un secondaire VI est laissée en suspens dans le Plan d'action du ministère de l'Éducation. Le livre vert avait ouvert la porte à un secondaire VI pour les étudiants du professionnel désireux de parfaire leurs connaissances acquises au cours des années précédentes. Cette solution était envisagée aussi comme complément nécessaire au report à plus tard du cloisonnement général-professionnel.

Tout récemment, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dénonçait la mise sur pied d'un secondaire VI pour les gens du secteur professionnel et proposait plutôt d'intégrer l'initiation technique dès le début du secondaire à la formation de base de l'étudiant.

De plus, la Commission de l'enseignement secondaire du CSE suggérait au gouvernement de considérer les options dites professionnelles au même titre que les options dites générales au deuxième cycle du secondaire, de manière à décloisonner et à consacrer la polyvalence de l'école secondaire.

Les lois ou règlements promis après la parution du plan d'action, en janvier dernier, viendront éclairer sur les intentions du ministère de l'Éducation.

DERNIER APPEL

VENDU



VENTE AUX ENCHÈRES SANS PRIX DE RÉSERVE

VENTE: LUNDI 16 JUILLET ET MARDI 17 JUILLET, 19 HEURES

INSPECTION: DIMANCHE 15 JUILLET, 13 HEURES À 18 HEURES, LUNDI 16 JUILLET, 10 HEURES À 19 HEURES.

COMPRENANT:

des centaines d'articles intéressants et recherchés par les collectionneurs et connaisseurs des beaux arts, d'antiquités et beaux objets de n'importe quel genre. Commode Louis XV, mobilier de chambre, écritoire, chaises, tableaux canadiens et européens par des artistes renommés, vases de Galle, tapis orientaux précieux, bronzes, choses en jade, verrerie de R. Lalique, ivoires, sculptures en stéatite, cristal, lustres, bijoux de succession et plusieurs objets trop nombreux pour énumérer. Tous les lots seront vendus sans égard au prix.

Venez tous trouver les meilleurs marchés de la saison. Des choses pour tous les goûts.

Les Industries Empire Inc.

À NOTRE SALLE D'ENCANS

5500, rue Paré, à l'ouest de Décarie

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le pessimisme du patronat

LES résultats de l'enquête semestrielle que vient de publier le Conseil du patronat indiquent que les chefs d'entreprises du Québec sont dans l'ensemble satisfaits du climat social et, surtout, des conditions économiques qui prévalent depuis le début de l'année. La majorité d'entre eux pense que la situation restera stationnaire ou qu'elle pourrait s'améliorer légèrement au cours des six prochains mois. Pareilles conclusions, venant d'un milieu que les objectifs du gouvernement rendent incertain et nerveux, devrait normalement justifier l'optimisme, d'autant que les données recueillies par le CPQ témoignent d'un progrès au regard des consultations précédentes.

■

Mais les réponses que donnent les hommes d'affaires aux questions touchant le contexte politique tempèrent cet optimisme et suscitent des interrogations. Fin juin 1979, les représentants des 148 entreprises qui ont répondu au questionnaire considèrent à 62% que le contexte politique est « mauvais », à 35% qu'il est « passable », à 3% qu'il est « bon ». Il y a six mois, 44% des hommes d'affaires jugeaient la situation politique au Québec « bonne ou passable »; ce pourcentage est tombé à 38% aujourd'hui. Et ces milieux ne sont pas optimistes quant à l'avenir immédiat: 97% des personnes consultées disent que la situation politique, ou bien ne changera pas (61%), ou bien va se détériorer (36%).

Il est reconnu par les autorités du Conseil du patronat que les affaires ont été bonnes, surtout en province, depuis le début de l'année, au point qu'il est justifié de parler d'un redémarrage qui, sans la nouvelle hausse des prix du pétrole et sans la récession prochaine aux États-Unis, aurait pu déboucher sur une reprise très vigoureuse au Canada et au Québec. La chute du dollar canadien a considérablement favorisé les exportations; diverses mesures fiscales ont stimulé les ventes; la production s'est accrue sensiblement dans plusieurs usines; le chômage a diminué; les profits ont augmenté; la croissance inflationniste a fléchi.

Malgré ce rétablissement des affaires, les intéressés continuent d'affirmer à 76% que le climat pour l'entreprise est moins bon au Québec qu'ailleurs au Canada; 32% d'entre eux pensent que cet écart défavorable va s'accentuer au cours des six prochains mois; 60% prévoient que la situation restera la même.

Donc, au total, on observe des signes concrets d'une amélioration importante dans les conditions économiques, une satisfaction relative envers le climat social, mais une perception encore très négative à l'égard du contexte politique. Certes, il ne s'agit pas d'une enquête rigoureusement scientifique, ni d'un sondage méthodique, mais les tendances que fait apparaître clairement cette consultation démontrent que les relations entre le gouvernement et la communauté des affaires demeurent mauvaises, même lorsque l'activité économique est meilleure.

Ces résultats sont d'autant plus significatifs que le gouvernement fait principalement porter ses efforts sur le secteur économique en 1979, donc sur l'établissement de meilleurs rapports avec les milieux d'affaires, la grande industrie, l'entreprise moyenne et petite.

■

L'enquête révèle quelques-unes des causes de cette mauvaise perception. Les hommes d'affaires attribuent la médiocrité du contexte politique aux « politiques du gouvernement provincial », c'est-à-dire aux projets de loi de portée sociale, en particulier ceux qui tendent à restreindre l'initiative privée, multiplient les contrôles, augmentent les restrictions. Ils imputent aussi le mauvais climat à « la politique linguistique », à la fiscalité, à l'option souverainiste, à l'incertitude qu'engendre le délai référendaire, à la politique du gouvernement envers la société Asbestos, à l'indifférence du gouvernement à l'égard de la question du transfert des sièges sociaux, à une attitude généralement antagoniste envers le monde des affaires, au peu d'empressement du gouvernement de créer des liens plus féconds et amicaux avec les milieux financiers, commerciaux et industriels. Tels sont les principaux facteurs énumérés par le Conseil du patronat pour expliquer la perception du contexte politique québécois par les hommes d'affaires.

Une analyse attentive de chacun de ces facteurs aurait tôt fait de démontrer que certaines de ces causes sont en partie psychologiques, qu'elles reposent sur des malentendus, sur une collaboration insuffisante entre le gouvernement et ces milieux. Mais une fois dissipée toute confusion, un fait demeure: la communauté des affaires récuse tout à la fois les objectifs constituionnels, les orientations sociales et la conception administrative du gouvernement.

A la lumière de ce constant, est-il possible d'envisager des changements qui, de la part du PQ, seraient de nature à modifier les rapports entre les milieux d'affaires et le gouvernement? Il est certain que des comportements pourraient assouplir en partie ces rapports, que des concessions fiscales au chapitre des revenus excédant $30,000 pourraient les faciliter, que des aménagements plus fonctionnels et plus équitables en matière de langue d'enseignement pourraient détendre l'atmosphère de méfiance qui s'est installée; une attitude moins pointilleuse au plan de la réglementation serait bien accueillie par les milieux de l'entreprise. Des actions ponctuelles, certains changements apportés à la politique linguistique et un souci d'éviter les déclarations agressives ou menaçantes, comme celles que fit M. René Lévesque quant à la volonté du gouvernement d'appliquer plus rigoureusement les lois envers l'Asbestos Corporation, pourraient en effet contribuer à l'établissement d'un climat plus sain.

■

Mais le réalisme oblige à reconnaître que le climat politique sera toujours jugé « mauvais », au mieux « médiocre », par les milieux d'affaires, même quand les affaires sont prospères, et malgré les concessions politiques que pourraient faire les dirigeants, aussi longtemps que le gouvernement en place restera fidèle à ses orientations fondamentales et que celles-ci n'auront pas été cautionnées par une bonne majorité de la population. En clair, cela signifie que les milieux d'affaires seront satisfaits le jour où le PQ aura perdu le référendum et le pouvoir. S'il remporte au contraire la victoire lors d'une consultation claire et s'il est ensuite reporté au pouvoir, les milieux d'affaires procéderont à des adaptations nécessaires ou devront tirer d'autres conclusions. On rejoint ainsi le débat de fond sur l'avenir du Québec. Les hommes d'affaires souhaiteraient qu'on le vidât au plus tôt une bonne fois pour toutes. Mais ils ne sont pas seuls en cause. Au lieu de souscrire secrètement à des caisses occultes, ils feraient une oeuvre plus utile en expliquant clairement et longuement les motifs de leur opposition au projet du gouvernement; bref, en se soumettant aux règles du débat démocratique. A cet égard, au moyen d'enquêtes et d'analyses le Conseil du patronat fait une oeuvre remarquable.

Michel ROY



TÉMOIGNAGE

La dictature de la liste

par Lise Bissonnette

Vendredi 13 juillet, en page trois du DEVOIR et à la une de La Presse, on apprend qu'une centaine de malades, dont le cas est si grave qu'il nécessiterait une hospitalisation immédiate, ne peuvent être admis à l'Hôtel-Dieu de Montréal. La direction de l'hôpital avait convoqué la presse pour saisir l'opinion publique du problème, et imputait cette grave carence de soins à la situation créée par les débrayages sporadiques de son personnel infirmier, dont le syndicat est affilié à la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers. LE DEVOIR titrait: « À l'Hôtel-Dieu, 99 grands malades doivent être traités sans délai », et La Presse, en rouge, en première manchette: « Hôtel-Dieu: refus des infirmières « d'ouvrir » des lits à des malades dont le cas est urgent ».

Si la chose était vraie, il fallait la commenter. Elle ne mériterait d'ailleurs qu'un seul commentaire, repris d'un témoignage que nous faisait parvenir récemment Jean-Paul Desbiens: si cela est vrai, c'est de la barberie, et aucune raison de négociations ne saurait ici prévaloir. L'éditorialiste, avant de se prononcer, doit au moins tenter de s'informer sur deux points: la réplique syndicale à une accusation aussi grave, et l'avis d'une tierce partie experte quand elle existe, ce qui est en théorie le cas ici. Autrement dit, si cent personnes qui sont gravement malades ne reçoivent pas les traitements auxquels elles ont droit, les services essentiels ne sont pas respectés, cela tombe sous le sens et doit être violemment dénoncé.

Mais l'histoire qui suit prouve que nous ne le saurons jamais. Nous ne saurons jamais si nous vivons en barbarie parce que les « services essentiels », maintenant qu'ils font partie de la loi, sont devenus une abstraction. Ils ne signifient plus soulager des souffrances qui doivent être soulagées et ne peuvent attendre, ils signifient « respecter une liste ».

■

Le secrétaire du syndicat des infirmières et infirmiers de l'Hôtel-Dieu, M. Jacques Robichaud, me répond le plus aimablement du monde. Le syndicat, dit-il, respecte parfaitement la liste des services essentiels, conformément à la loi. A l'Hôtel-Dieu, les parties patronale et syndicale n'ont pu en arriver conjointement à une entente sur ces services essentiels et la liste syndicale a prévalu, toujours conformément à la loi. Mais les parties avaient tout de même convenu d'un taux d'occupation minimal de 260 lits, et il y a actuellement 298 patients à l'Hôtel-Dieu. M. Robichaud fait lui-même la tournée de l'hôpital trois fois par jour avec des représentants de la direction, et constate que les malades reçoivent tous les soins requis.

Oui mais la centaine de malades qui devraient être admis? La direction, réplique-t-il, a formellement demandé du personnel pour 22 lits seulement au troisième étage du pavillon Jeanne-Mance. Or les 41 lits de cet étage sont déjà occupés, et ce sont des cadres et des auxiliaires non syndiqués qui assurent adéquatement le service. Il ne s'agit donc pas « d'ouvrir » des lits mais de remplacer du personnel cadre qui veut prendre des vacances en juillet. Or il s'agit tout de même d'un conflit de travail, autour d'un décret échu depuis plus d'un an, et les cadres, n'est-ce pas, ne doivent tout de même pas s'étonner de faire un peu les frais des moyens de pression syndicaux.

Oui mais la centaine de malades qui devraient être admis? La direction n'a qu'à les faire entrer par l'urgence, qui fonctionne, et ils prendront les lits au fur et à mesure qu'ils se libéreront. M. Robichaud est convaincu que l'hôpital peut le faire, et les syndiqués ne s'y opposent aucunement.

Un doute vient à l'esprit. La direction de l'Hôtel-Dieu a-t-elle dramatisé un peu sa liste d'attente pour régler un problème de personnel d'été? Après tout, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a bien dénoncé publiquement dernièrement un médecin qui imputait la mort d'un enfant à une grève du personnel infirmier, ce qu'une enquête du ministère avait clairement démenti. En temps de grève et de tensions, une partie patronale est une partie patronale, se dit l'éditorialiste qui se met dès lors à travailler au deuxième volet nécessaire à un commentaire, la recherche d'un avis éclairé sur ce dédale, loin de nous être familier, de lits, d'admissions, d'entrée par l'urgence ou non, etc. Et c'est tout simple, puisque la loi 59 a créé un Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux, chargé notamment « d'informer le public de la situation qui prévaut en matière d'ententes, de listes syndicales et de maintien des services essentiels lors d'un conflit de travail ».

Saurons-nous enfin si une centaine de malades, conformément à l'assertion de la direction de l'Hôtel-Dieu, ne reçoivent pas actuellement des services essentiels? Au bureau du Conseil, M. Brisbois, adjoint du président, M. Gérard Picard, est tout aussi aimable. Le conseil fait un « suivi » attentif de la situation à l'Hôtel-Dieu, dit-il, mais il n'a pas eu besoin de dépêcher d'expert sur les lieux car il est en « relation étroite » avec chacune des parties et a acquis la conviction que « la liste » est respectés.

Oui, mais si « la liste » n'était pas suffisante et si une centaine de malades, dont 55 cas de cancer et 24 de chirurgie cardio-vasculaire étaient vraiment en danger de sérieuse complication s'ils ne sont pas admis? Des problèmes d'attente, me répond-on, il y en a toujours, même sans conflits syndicaux. Et le Conseil s'apprête à émettre en soirée un communiqué, sans doute pour rassurer les citoyens émus par les manchettes du matin, pour dire que les services essentiels sont respectés à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire, bien sûr, « la liste ».

■

Bon, nous avons compris, le Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux, c'est un bureau d'inspection de listes internes. Si le compte y est, les services essentiels sont respectés. Quant aux listes externes, celles dont il était question dans les journaux de ce vendredi et dont l'urgence, si elle s'avérait, démontrerait que le maintien des services essentiels est une vaste blague, ce n'est l'affaire de personne. Ou si. Le ministère des Affaires sociales a en effet dépêché jeudi trois experts sur place, une sorte de comité ad hoc parallèle semble-t-il. Mais nul ne sait où rejoindre ces personnes et une dépêche de la Presse canadienne indique au surplus qu'un adjoint d'un sous-ministre a reconnu que le comité avait fait rapport au ministre en ce vendredi, quoi qu'il soit impossible de commenter plus avant ce rapport. Autrement dit, ceux qui se demandent toujours s'ils vivent en barbarie, si la centaine de malades dont on les a saisis du sort le matin même sont vraiment en grave danger, repasseront lundi. La liste est respectée, puisqu'on vous le dit.

RÉPLIQUE

Mgr Carter entretient l'équivoque

par l'Association canadienne-française de l'Ontario

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), par la voix de sa présidente, Jeannine Séguin, a fait connaître jeudi sa réaction aux propos de l'archevêque-cardinal de Toronto, Mgr Emmet Carter, sur les minorités francophones. Mgr Carter avait accordé au DEVOIR une entrevue qui fut publiée le 6 juillet dernier.

■

Le cardinal-archevêque de Toronto entretient l'équivoque lorsqu'il affirme que les francophones hors Québec doivent accepter le fait qu'ils vivent en milieu anglophone.

L'ACFO rappelle en effet que les statistiques publiées par Statistique Canada prouvent bien que ce sont les anglophones du Québec qui n'ont pas accepté le fait qu'ils vivent en milieu francophone. De leur côté, les francophones hors Québec ont depuis longtemps accepté le fait qu'ils vivent en milieu anglophone; non seulement ces francophones ont acquis la langue et la culture de la majorité anglaise, un grand nombre sont même devenus unilingues anglais!

Mais que veut dire Mgr Carter lorsqu'il affirme que les francophones hors Québec doivent accepter le fait qu'ils vivent en milieu anglophone? Pour sauver l'unité et l'harmonie, les francophones hors Québec doivent-ils se taire et se laisser assimiler? L'ACFO ne partage pas cet avis; une telle attitude serait une trahison de nos traditions linguistiques, culturelles et même religieuses. C'est d'ailleurs le Pape Jean XXIII qui écrivait dans l'encyclique *Pacem in terris:*

« Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une grave faute contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres tendent à la faire disparaître. »

Une grave faute contre la justice! Voilà ce qui s'est passé dans le diocèse de London où, au moment où celui-ci était dirigé par Mgr Carter, les francophones de Windsor-Essex étaient privés de leur droit à une école secondaire de langue française.

Une grave faute contre la justice! Voilà ce qui se passe dans le diocèse de Toronto, le diocèse qui est actuellement sous la responsabilité de Mgr Carter et où les francophones de la région de Penetanguishene sont privés de leur droit à une école secondaire de langue française.

Une grave faute contre la justice dans tous les milieux où une politique ou une absence de politique adéquate contrarie la vitalité et l'expansion des minorités francophones. On n'a pas besoin d'aller bien loin pour trouver des exemples: dans la capitale du pays, le gouvernement de l'Ontario s'obstine à refuser aux francophones le droit de gérer leurs écoles et il n'est pas encore légal d'homologuer un testament rédigé en français!

Mgr Carter affirme d'autre part que Mgr Fallon n'aurait pas été aussi hostile aux Canadiens français qu'on le prétend, qu'un mythe a été créé autour de cet évêque et qu'aucun historien n'a encore fait honnêtement son procès. A cela, l'ACFO rappelle que de nombreux historiens se sont penchés sur le cas de Michael Francis Fallon:

— l'historien Mason Wade traite Mgr Fallon « d'évêque paranoïaque » et « d'impérialiste britannique exalté ».

— le professeur Robert Choquette de l'Université d'Ottawa, qui a publié, en français de conflits anglo-français en Ontario » a eu l'occasion de scruter les dossiers confidentiels de Mgr Fallon. Or, aucun historien n'a encore contesté ses thèses.

— l'historien Robert Rumilly rappelle souvent dans ses écrits les initiatives de Mgr Fallon contre les Franco-Ontariens et la langue française.

Enfin, devant les remarques désobligeantes de Mgr Carter, l'ACFO s'inquiète du sort réservé aux catholiques francophones du diocèse de Toronto.

LETTRES AU DEVOIR

■ *De la barbarie institutionnalisée*

J'arrive, comme coopérante, du pays de Mobutu, là où la Police a tous les droits et pouvoirs (arrestations arbitraires, tortures... etc, etc.)

Or, en lisant l'article du journaliste Jean-Claude Leclerc, paru dans LE DEVOIR du 23 juin (Charge de la Police, rue Bélanger), j'en suis arrivée à penser que la charte des droits de l'Homme, connue de tous, n'est appliquée nulle part, intégralement!

Mais alors? Si ceux qui doivent faire respecter l'ordre et notre civilisation, sont ceux-là mêmes qui enfreignent la loi, ceux-là mêmes qui progressivement institutionnalisent la barbarie (torture, racisme primaire et pathologique) — à ce moment-là quelle figure de « civilisation québécoise » prétendons-nous transmettre aux pays « décolonisés » et qui ont besoin de notre aide culturelle, intellectuelle, morale et spirituelle?

Catherine PRINCE-LACHANCE
professeur de philosophie, coopérante pour le tiers monde
Chomedey, 9 juillet

■ *Qui M. Ryan doit-il consulter?*

(Lettre adressée à M. Ryan et rendue publique).

J'ai bien compris, vous allez faire une tournée de consultation au Canada anglais? Vous feriez peut-être mieux de consulter les Québécois et les Canadiens français qui ont vécu dans les provinces anglaises!

Je suis né en Saskatchewan et j'y ai vécu 40 ans. En 1976 j'ai décidé de venir vivre en français au Québec. J'en avais assez de quémander du français dans les écoles; dans la majorité de celles-ci nous avions à peine une heure de français par jour — revendications année après année pour la radio et la télévision françaises. À mon départ le gouvernement provincial hésitait à renouveler les octrois au seul petit collège bilingue de Gravelbourg! C'est une insulte pour moi quand, je vous entends crier à l'injustice de la loi 101. N'était-il pas vrai, que la minorité anglaise du Québec garde tout son système scolaire, de la maternelle au CEGEP, sans oublier leurs trois universités? Franchement, vous ne voulez pas voir plus loin que votre nez.

M. Ryan vous êtes sensible à la flatterie, et le Canada anglais ne manquera pas d'exploiter votre faiblesse. La minorité anglaise du Québec n'a pas ménagé ses sous pour vous faire élire chef du Parti libéral. Le tapis rouge vous attend car vous êtes leurs espoir de faire battre René Lévesque à la prochaine élection.

Dans le petit journal local « L'Écho », vous avez écrit: « Il est faux de dire que c'est neuf provinces contre le Québec ». Vous avez souvent raison. C'est souvent une seule province comme l'Ontario, qui a reçu des subsides du fédéral pour une usine Ford, chez eux.

M. Ryan, allez vers l'Ouest avec votre mission rédemptrice. N'oubliez pas en passant de vous arrêter à Oakville, Ontario, où le 24 juin de cette année, on a hué le commentateur sportif Pierre Dufault qui osait parler en français. Les journaux ont affirmé que cela venait de la majorité des 15,000 spectateurs.

Je vous conseille d'être accompagné de Madame Solange Chaput-Rolland et d'arrêter sans faute à Toronto, Winnipeg et surtout n'oubliez pas de vous rendre à Vancouver. Elle pourra se faire redire « Speak Canadian », alors, ses larmes n'y seront pour rien: Madame aura encore une fois le message que « Canada is an English country ». Et alors, elle et vous, monsieur Ryan, parleront « Canadian ».

Les Québécois comprennent que le référendum c'est leur dernier espoir et malgré toutes vos manoeuvres, voteront « oui » au référendum.

En terminant je vous défie de faire un discours en français de cinq minutes à une foule à l'Ouest des frontières du Québec. Vous serez hué!

Rosaire E. MORIN
médecin et chirurgien
Ile Perrot, le 5 juillet

■ *Il vaut mieux prévenir...*

Que c'est donc frustrant de voir tant d'efforts se faire trop tard! Ici, au Québec, il a fallu une série d'accidents d'autobus l'an dernier pour qu'on réagisse et dicte des normes de sécurité routière. Un DC-10 s'écrase à Chicago. On pense alors à vérifier ces avions et par hasard on constate que quelques-uns d'entre eux risquaient à leur tour de perdre des boulons en vol. Le 8 juillet, 3 personnes se noient dans le Lac-des-Dauphins. Que va-t-il se passer après l'enquête du coroner? On va obliger le port du gilet de sauvetage dans toute embarcation, établir de nouvelles mesures de protection et de contrôle, accentuer la campagne de sensibilisation aux dangers de l'eau? Merveilleuses idées!

Mais si de tels gestes peuvent être aussi efficaces, question sécurité, pourquoi n'y pense-t-on pas avant les catastrophes?

Non, les solutions de rattrapage ne sont jamais satisfaisantes. Elles constituent simplement des mesures d'urgence, des « sauvetages de pots cassés », un apaisement du tumulte public, et ne sont pas toujours efficaces. Par exemple, le drame d'Harrisburg est dû non seulement au défaut d'un réacteur, mais aussi à des tentatives de minimisation du danger et de sauvetage totalement vaines.

Ne serait-il pas plus valable d'essayer de prévoir le pire, d'appréhender les catastrophes, d'adopter une politique formelle de sécurité, et non pas de « réactions d'urgence »? (Pensons aussi aux dangers du citoyen et aux agressions sexuelles en particulier). Bien sûr, objectera-t-on, une telle philosophie coûterait beaucoup plus cher (à brève échéance) que l'attitude actuelle. Évidemment, cet argument est presque inattaquable. Mais qu'on ne se leurre pas: il n'est pas conseillé d'engendrer un climat de méfiance et de peur parmi la population.

Philippe FINES,
Verdun, 10 juillet

■ *Israël et l'Afrique du Sud*

Pour disculper la politique pro-sud-africaine d'Israël, M. A. Prieur, (LE DEVOIR du 28 juin 1979) affirme notamment que l'Afrique du Sud « reçoit 400,000 barils de pétrole par jour du Dubai, Abu Dhabi et Bahrein »; ce qui est totalement faux. Depuis la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, tous les pays arabes, sous la suirveillance de la Ligue arabe, respectent scrupuleusement le boycott économique, politique et autres contre le pays de l'apartheid.

Certaines sociétés occidentales qui achètent le pétrole des Émirats arabes acheminent une partie de ce pétrole en Afrique du Sud. Ces petits pays arabes ne contrôlent pas les multinationales pétrolières. Ils ne sont donc pas responsables du devenir de leur pétrole ou de son acheminement final. Un fait est certain cependant, c'est que ces pays arabes ne vendent pas une goutte de pétrole à l'Afrique du Sud ni à Israël. Car en ce qui concerne Israël, ce pays reçoit aussi du pétrole arabe que des compagnies occidentales arrivent par des moyens détournés à lui vendre. Il en est de même en ce qui concerne le boycott africain de l'Afrique du Sud. Une bonne partie du pétrole angolais et gabonais est acheminée d'une manière ou d'une autre par les sociétés pétrolières occidentales à l'Afrique du Sud; les pays africains arrivent difficilement à contrôler parfaitement le cheminement de leur pétrole. Dans ses affirmations M. Prieur semble par contre oublier que le monde arabe est l'entité qui fournit la plus grosse aide financière et militaire aux mouvements de libération d'Afrique du Sud.

Quant aux votes israéliens anti-apartheid aux Nations unies, je lui conseille de prendre connaissance de l'étude: L'Alliance raciste israélo-sud-africaine, écrite par M. Benabdallah (éd. Canada-Monde Arabe). Dans le sous-chapitre intitulé « attitude israélienne à l'ONU (p. 137), il verra clairement que ces votes anti-apartheid ne sont que supercheries.

Jihad FARHAT
Montréal, 5 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année, six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Le temps contrarié

LES marmottes ont raison: c'est l'hiver que nous devrions prendre nos vacances. Le taux de mortalité est plus élevé dans la saison morte, particulièrement en ce qui a trait aux maladies cardiaques et pulmonaires. C'est le moment où notre organisme a le plus besoin de repos. On sait maintenant que ce besoin s'explique surtout par des facteurs endogènes, c'est-à-dire par une vulnérabilité saisonnière indépendante de l'environnement. Aux États-Unis et en France, le taux de mortalité en hiver est le même au nord, où il fait froid, qu'au sud où l'on croit retrouver l'été. Nous ne le retrouvons pas parce que nous ne le portons pas en nous-mêmes. Notre horloge biologique indique l'hiver et nos glandes agissents en conséquence. Si nos séjours dans le sud sont malgré tout bénéfiques, ce qu'il faudrait prouver, ce n'est pas parce que c'est l'été à l'extérieur mais parce que c'est l'hiver en nous et que notre organisme a besoin de repos. Ce repos, il pourrait sans doute le trouver tout autant au milieu des paysages familiers.

Je tire ces observations d'un livre passionnant (1) sur une branche nouvelle des sciences de la vie: la chronobiologie, ou étude des rythmes biologiques. René Dubos avait entrevu l'importance de cette science et il avait été l'un des premiers à s'intéresser aux travaux de son compatriote Franz Halberg, le pionnier qui est devenu une autorité mondiale. En France, c'est le professeur Alan Reinberg qui est le chef de file.

La plupart des activités de l'organisme sont soumises à des rythmes. La glande cortico-surrénale, par exemple, est pratiquement inactive entre minuit et 3 heures du matin; elle n'est pas loin de son maximum lors de l'éveil. L'amplitude des rythmes est très variable. Il existe des rythmes circadiens (de circa, environ, et dies, jour), des rythmes circannuels, circamensuels. Il existe aussi des rythmes d'environ sept jours qui, en dépit de la semaine que nous connaissons, paraissent insolites parce qu'ils ne correspondent à aucun phénomène cosmique connu.

Le changement de rythme, surtout s'il est brutal, peut avoir des effets nocifs, qui s'expliquent surtout par un déséquilibre interne résultant du fait que certains organes ne s'adaptent pas aussi vite que d'autres. En d'autres termes, la situation nouvelle bouleverse l'ordre des acrophases, mot par lequel on désigne le moment d'activité maximale d'un organe. Tel organe, la corticosurrénale, par exemple, atteint son acrophase au moment où tel autre organe, qui peut très bien être le récepteur de ses hormones, est à son point minimum.

Que penser alors de ce qu'on appelle ici le travail par chiffres et en France le travail posté. Les conclusions des premières études sur cette question indiquent qu'il serait souhaitable de remplacer la rotation hebdomadaire par un système de rotation courte.

Quant aux perturbations similaires que produisent les longs voyages en avion, on a observé qu'elles sont plus graves lorsque le déplacement se fait dans la direction ouest-est (Montréal-Paris) que lorsqu'il se fait dans la direction opposée. Il est donc plus sage de fuir le soleil que de tenter de le rattraper.

Dans ces conditions, il est tout à fait naturel de penser que l'efficacité des médicaments peut varier en fonction de l'heure à laquelle ils sont absorbés. On a effectivement démontré que la survie ou la mort d'un animal peut dépendre de l'heure à laquelle il est exposé à un agent potentiellement nocif. « La même dose de substance potentiellement toxique qui, à certaines heures sera mortelle dans 80% des cas, laissera au contraire 80% de chances de survie si elle est donnée douze heures plus tôt ou douze heures plus tard. « Ces révélations, qui donnent des frayeurs rétrospectives, peuvent être comprises à l'aide d'un exemple très simple, celui de la cellule hépatique du mammifère. » Elle est capable de synthétiser du glycogène, c'est-à-dire de reconstituer sa propre substance. Ces deux processus fondamentaux se succèdent dans le temps de façon périodiques. Ainsi, dans l'échelle de 24 heures, l'énergie disponible au niveau de la cellule hépatique sera utilisée autour d'une certaine heure à la synthèse du glycogène, cependant que douze heures plus tôt, cette énergie sera utilisée à la synthèse des protéines.

Est-il bien sage de livrer de telles découvertes au public? Ces dernières années on a fait des études très intéressantes sur l'interaction médicamenteuse. On sait que tel médicament peut être nocif s'il est pris en même temps que tel autre et que l'addition de nouveaux médicaments complique le problème de façon exponentielle. Les omnipraticiens et même les spécialistes sont dépassés par cette situation, et on voit maintenant la nécessité de former des pharmaco-cliniciens. Le public, déjà averti et inquiété, sera disposé à payer la note et bientôt il réclamera des chronopharmacocliniciens. À ce rythme les médecins de première ligne perdront vite leur crédit, puisque la prescription est l'acte qu'ils posent le plus fréquemment; et ils se sentiront eux-mêmes de plus en plus démunis face à leur propre science.

La faiblesse de notre merveilleuse science c'est qu'elle donne des résultats tels qu'au lieu de s'intégrer à la sagessse populaire et de devenir ainsi des facteurs d'autonomie, ils suscitent l'apparition de nouvelles castes de contrôleurs. Les découvertes relatives à la biopériodicité présentent toutefois l'avantage de revaloriser les comportements adaptatifs les plus élémentaires.

Qui va nous dire que notre glande corticosurrénale est inactive à tel moment, que notre foie est dans sa phase glucogène, que pour telle ou telle raison ce n'est pas le moment de boire de l'alcool, de partir pour l'Europe ou de prendre de la cortisone? Nous aurons peut-être un jour à notre poignet un chronobiomètre qui nous indiquera le temps de nos organes; lié à un ordinateur adéquatement programmé cet instrument pourrait remplir l'une des nombreuses fonctions actuellement assumées par nos perceptions internes et notre ange gardien.

Cette solution est absurde. Elle créerait une situation telle que la complexité des choix vitaux rendrait la vie impossible. Il est donc plus sage de s'en remettre à la nature et aux vieilles habitudes. On revient alors à la question des questions: comment distinguer ce qui nous fait du bien de ce qui nous fait du mal. L'espèce a ses réponses: notre organisme sait que la nuit est propice au sommeil et un dégoût caractérisé nous avertit de ne pas abuser du beurre fondu quand notre foie est fatigué. Les sociétés aussi ont leurs réponses: dans la nôtre la période des fêtes est au plus fort de l'hiver et le travail par chiffres est imposé quand le rendement des usines l'exige. Il y a enfin des réponses individuelles: telle personne supporte mieux qu'une autre les changements de fuseaux horaires.

On remarquera que le progrès technique, qui provoque le bouleversement des rythmes biologiques et la rupture des tissus sociaux, place aujourd'hui l'individu devant un nombre sans cesse croissant de possibilités. On peut manger des fraises, nager et skier en toutes saisons. Il se pourrait que, trop sollicitée, notre faculté de choix réagisse en abdiquant, ce qui expliquerait pourquoi il y a tant d'infantilisme, d'obésité et de folie dans les paradis occidentaux de l'individualisme.

La liberté ne survit pas plus à un excès qu'à un manque de possibilités. Il est peut-être bon que les saisons, les coutumes et les dieux prennent à notre place un certain nombre de décisions. Les prothèses électroniques, auxquelles on devra peut-être se résigner sont dans bien des cas le seul recours de l'individu qui a plus de libertés que de liberté.

Note

(1) *L'Homme malade du temps*, Paris, stock 1979. Ouvrage collectif par A. Reinberg, P. Fraisse, C. Leroy, H. Montagner, H. Pequignot, H. Poulizac, G. Vermeil.

Chronique du marteau et du goupillon

par Michel Duquette

Jacques ROUILLARD, **Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930.** PUL, Québec « Les cahiers d'histoire de l'Université Laval », 1979, 342 pages.

LES sociétés industrialisées de type libéral laissent peu d'autres choix aux travailleurs que de concevoir leurs relations avec l'employeur sous le signe d'un rapport de force ».

Cette dernière phrase de Jacques Rouillard, paru dans le cadre des Cahiers d'histoire de l'Université Laval, pose peut-être plus qu'elle n'y répond, la problématique de l'émergence et du développement du syndicalisme dans le contexte québécois. Intention historique et documentaire, d'un côté mais aussi tentative d'explication, à partir de trente années d'actualités syndicales complexes, affligées au surplus de constants retournements et sans plus de lien, autre que théorique, avec la situation actuelle. Mais, comme disait Bossuet, l'histoire est un fleuve. Il se trouvera toujours des gens pour tenter d'en remonter le cours.

Voici une consciencieuse et excellente chronique. Cependant, une bonne thèse ne fait pas forcément un bon livre. On trouve habituellement dans le premier genre un foisonnement de détails et des renvois nécessaires, que cherche au contraire à résorber le second, au profit de panoramas à la fois plus évidents et plus impressionnistes. La thèse, sans cesser d'être de l'analyse, se permet alors d'être une évocation.

Qui se souvient que les Chevaliers du travail (Knights of Labor) sont apparus au Québec à la fin du XIXe siècle, à partir de leur maison-mère de Philadelphie. À la fois archaïques et utopistes, selon les propres termes de Rouillard, opposés à toute idée de grève, bon-ententistes, sont-ils victimes de leur hésitation lorsqu'ils disparaissent au début de ce siècle? Ils ont été dépassés par une mutation profonde du système économique en Amérique du Nord, qui remplace rapidement les industries légères par les industries lourdes. Survient aussi une internationalisation croissante du capital d'origine américaine. Le Canada n'est pas exclu de cette tendance, loin de là. Dans ces conditions, un syndicalisme international se développe aussi, conservateur dans ses objectifs mais énergique au niveau des moyens. Rien de comparable à l'Internationale européenne, d'idéologie audacieuse tout en restant prudente par ailleurs. Au Québec, et ceci intéresse Rouillard, un profil de développement plutôt attardé favorise la fermentation d'une idéologie autonomiste et nationaliste particulière, qui interdit aux internationaux l'accès au réservoir de main-d'oeuvre local. D'où une lutte constante, à partir du Congrès de Berlin en 1902, entre internationaux, nationaux puis « cléricaux » après 1919. Langue française et catholicisme cristalisent bientôt cette opposition. Les syndicats nationaux en font en grande partie les frais, avant de se retrouver à la remorque de la doctrine sociale de l'Église.

Tous ces efforts ne suffiront pas, toutefois, à assurer le triomphe de l'une des centrales sur ses rivales; la classe patronale voyant tôt l'intérêt de garder la balance égale entre elles. Un dilemne s'installe à demeure dans le monde du travail au Québec. Quelle qu'en soit la connotation plus ou moins religieuse, il s'agit désormais de la coexistence et du rapport de force entre patronat, syndicats internationaux et nationaux. Quelques personnalités en marquent les commencements: Gompers, grand-maître des syndicats internationaux, Ralph Smith, son vis-à-vis canadien, Mgr Bruchési, l'abbé Fortin. Ces noms contribuent à éclairer quelque peu une époque demeurée longtemps obscure.

Quelques erreurs sont cependant à relever dans ce livre. S'agit-il d'un problème de formulation, de minceur de la thèse proprement dite, ou de difficultés techniques inhérentes au sujet? Il reste difficile de le dire. En ce sens, l'ouvrage de Rouillard serait, plutôt qu'une histoire des syndicats nationaux, une chronique des syndicats tout court. Le contenu de la doctrine sociale de l'Église, à travers l'encyclique Rerum Novarum de Léon XIII, de l'idéologie continentaliste ou nationaliste, ne sont pas explicités, pas plus que les liens, évidents pourtant, entre syndicalisme et développement des forces productives en Europe et ici, dans le contexte d'une modernisation brutale de l'économie, de l'État et des structures sociales. On ne quitte pas, non plus, l'antichambre des officines syndicales, où se nouent de troublantes et inexplicables intrigues « pour le pouvoir. »

Pour soulager nos appétits de carmélites, subsiste la maigre hypothèse selon laquelle le clergé a grandement contribué à « récupérer » le mouvement syndical québécois. Voilà qui ne nous apprend rien. Pour l'instant, il faudra souhaiter que Jacques Rouillard s'astreigne à « aérer » son texte, exercice auquel sont rompus tous les universitaires réellement désireux d'être lus.

■ *La pluie et le beau temps!*

(Lettre adressée au premier ministre du Québec).

Plusieurs citoyens et organismes touristiques vous ont sûrement déjà écrit pour exprimer leur mécontentement face aux piètres conditions météorologiques offertes aux Québécois. Bien que la situation ne soit pas sensiblement détériorée depuis le 15 novembre 1977, j'estime qu'il est enfin temps qu'un gouvernement responsable munisse le Québec d'un climat estival décent qui ne chasserait plus nos vacanciers, nos joueurs de hockey et nos investisseurs vers l'étranger.

La situation est simple car le problème ne réside en fait que dans la répartition du beau temps. Puisqu'il fait très beau durant les jours ouvrables, la pluie s'accumule progressivement la semaine pour nous tomber dessus lors des week-ends et des jours de fête légale comme la Saint-Jean et la fête du Canada. Je crois d'ailleurs qu'il est devenu intolérable de reprendre le travail chaque lundi sous l'auréole d'un soleil prétentieux.

Il est évident que le gouvernement de Québec ne possède encore ni le mandat, ni les pouvoirs liés à la modification des conditions atmosphériques de la province. Cependant, même si Ottawa ne veut pas agir ou encore si la répartition de temps maussade pour les jours de vacances fait partie d'un plan de conservation de l'énergie du président Carter, Québec peut et doit intervenir.

Il existe une solution logique et peu compliquée: puisqu'il ne fait beau que la semaine et que par conséquent, nous devons nous contenter de fins de semaines pluvieuses, nous n'avons qu'à décaler les fins de semaines de quelques jours de façon à interchanger le samedi et le dimanche pour deux jours de semaine reconnus à cause de leur belle température (un lundi et un mardi par exemple).

Le passage de la semaine normale à la semaine avancée occasionnera certains contretemps car cette semaine avancée, bien que devant être amputée d'un lundi et d'un mardi, possédera deux fins de semaine consécutives. Des problèmes de travail et aussi d'ordre commercial et religieux sont donc à envisager. Il est donc souhaitable que l'étude de la réforme climatique décalée puisse d'abord être menée en commission parlementaire. Cependant, à ce moment-ci il serait fort pertinent de mettre sur pieds un mini-sommet climatique afin de recueillir toutes suggestions valables concernant l'élaboration d'une législation météorologique appropriée.

Monsieur le premier ministre, cette solution doit être envisagée sérieusement, à la fois pour augmenter l'activité touristique et permettre aux Québécois de jouir pleinement de leurs jours de repos. Nul besoin d'être météorologue pour saisir le bon sens: la semaine des deux jeudis, ce n'est pas aussi absurde qu'on le croit généralement!

Michel PERREAULT,
calendriologue

Montréal, 5 juillet

Perspectives pour l'énergie

par Gabi Jarjour*

Thierry de Montbrial, **L'Energie, le compte à rebours,** éditions Jean-Claude Lattès, Paris, 1978.

L'OUVRAGE de « Thierry de Montbrial » apparu aux éditions Jean-Claude Lattès à la fin de 1978 sous le titre « L'Energie, le compte à rebours » mérite quelques commentaires. Faut-il signaler, d'entrée en matière, que cet ouvrage constitue le rapport présenté au Club de Rome, c'est pourquoi l'avant-propos a été écrit par le Comité exécutif du Club de Rome et les recommandations ont été faites par Robert Lattès et Carrol Wilson tous deux membres du Club de Rome.

Fidèle au schéma cartésien, notre auteur a réparti les 11 chapitres de son ouvrage en deux grandes parties. La première constitue une analyse rétrospective de la crise énergétique alors que la deuxième est une approche prospective de la crise.

Sous le titre provocateur « La crise des énergies politisées », Thierry de Montbrial essaie d'expliquer la crise énergétique en terme de rente. En effet, après avoir défini la rente minière, ainsi que ses différents types, il a analysé l'évolution de rapports de force entre les pays producteurs, les compagnies pétrolières, et les pays consommateurs en terme de partage de cette rente. Aussi, l'auteur fait un rappel historique de la naissance des grandes compagnies pétrolières internationales qui ont réussi à se partager le marché mondial et à accaparer ainsi la quasi totalité de la rente grâce aux facteurs suivants: d'une part, l'existence d'une capacité financière, d'autre part, leurs intégrations verticales, et enfin, l'adoption des procédures de fixation de prix qui mettent fin à toute concurrence.

La lutte pour le partage de la rente pétrolière est passée par plusieurs phases. La première, c'est la phase de la récupération quasi totale de cette rente par les grandes compagnies internationales. « La domination des compagnies sur les États pétroliers ne fait aucun doute » (p. 81). La deuxième phase est caractérisée par l'association entre les pays producteurs et les compagnies et la dernière est caractérisée par la conquête de pouvoir de fixation de prix par l'OPEP.

Ayant ce shcéma d'analyse comme toile de fond, l'auteur explique la crise d'octobre 1973 comme « un coup d'État dans l'industrie pétrolière et crise d'adaptation à des prix subitement beaucoup plus élevés » (p. 88). Ensuite, il relate rapidement mais clairement les événements qui ont eu lieu depuis octobre 1973 en passant par l'embargo, et par la Conférence de Paris sur la Coopération internationale connue sous le nom du « Dialogue Nord-Sud ».

Enfin, l'auteur consacre un chapitre à l'énergie nucléaire où il rappelle les critiques formulées à l'égard de cette source d'énergie au plan de la sécurité des réacteurs et de la destination des résidus radioactifs. En ce qui concerne la sécurité des réacteurs, l'auteur présente les arguments suivants: d'une part la « probabilité d'une catastrophe nucléaire est infime », le bilan de sécurité du nucléaire est exceptionnel, enfin le risque d'accident majeur n'est pas spécifique à l'industrie nucléaire. Ainsi, aboutit-il à la conclusion sereine: « La peur de l'accident nucléaire procède largement du sentiment irrationnel... » (p. 113).

Avant de passer à la deuxième partie, nous ferons les remarques suivantes: premièrement, il aurait été souhaitable que l'auteur dans son analyse rétrospective ait tenu compte de la dimension politique pour expliquer l'évolution de rapports de force entre les pays producteurs et les compagnies pétrolières internationales. Deuxièmement il est regrettable que l'auteur, dans son discours sur le nouvel ordre économique mondial, ait passé sous silence sur les raisons de l'échec du Dialogue Nord-Sud.

Enfin, l'incident nucléaire du Three Mile Islands et ses répercussions mondiales ne semblent pas confirmer sa sereine conclusion.

L'analyse prospective de la crise conduit l'auteur à distinguer trois périodes. La première, « d'ici à 1985, les jeux sont pratiquement faits » (p. 178), en d'autres termes le monde sera très vulnérable à toute rupture qui surviendrait dans le marché pétrolier. La deuxième période, jusque vers l'an 2000, est celle au cours de laquelle on espère surmonter les difficultés, et enfin, la troisième est celle qui couvre la période au-delà de l'an 2000, les énergies nouvelles où des formes nouvelles d'utilisation d'énergie traditionnelle devraient avoir une place croissante à condition que les technologies soient prêtes.

Ayant ainsi décrit l'avenir énergétique mondial, l'auteur analyse la demande globale d'énergie, ainsi que l'offre en se référant quasi exclusivement à l'étude effectuée dans le cadre du MIT, « workshop » ou alternative energy strategies « W.A.E.S. ». On en conclut que la crise de l'énergie aurait lieu vers les années 1985.

La publication de cet ouvrage est une heureuse initiative qui met à la disposition d'un public plus large que le cercle des spécialistes une synthèse remarquablement rédigée. C'est donc un ouvrage recommandé aux lecteurs attirés par l'économie de l'énergie.

* *L'auteur est professeur substitut à l'Université Laval, et membre du Groupe de recherche en économie de l'énergie.*

Le constat amiable
ça simplifie tellement les choses!

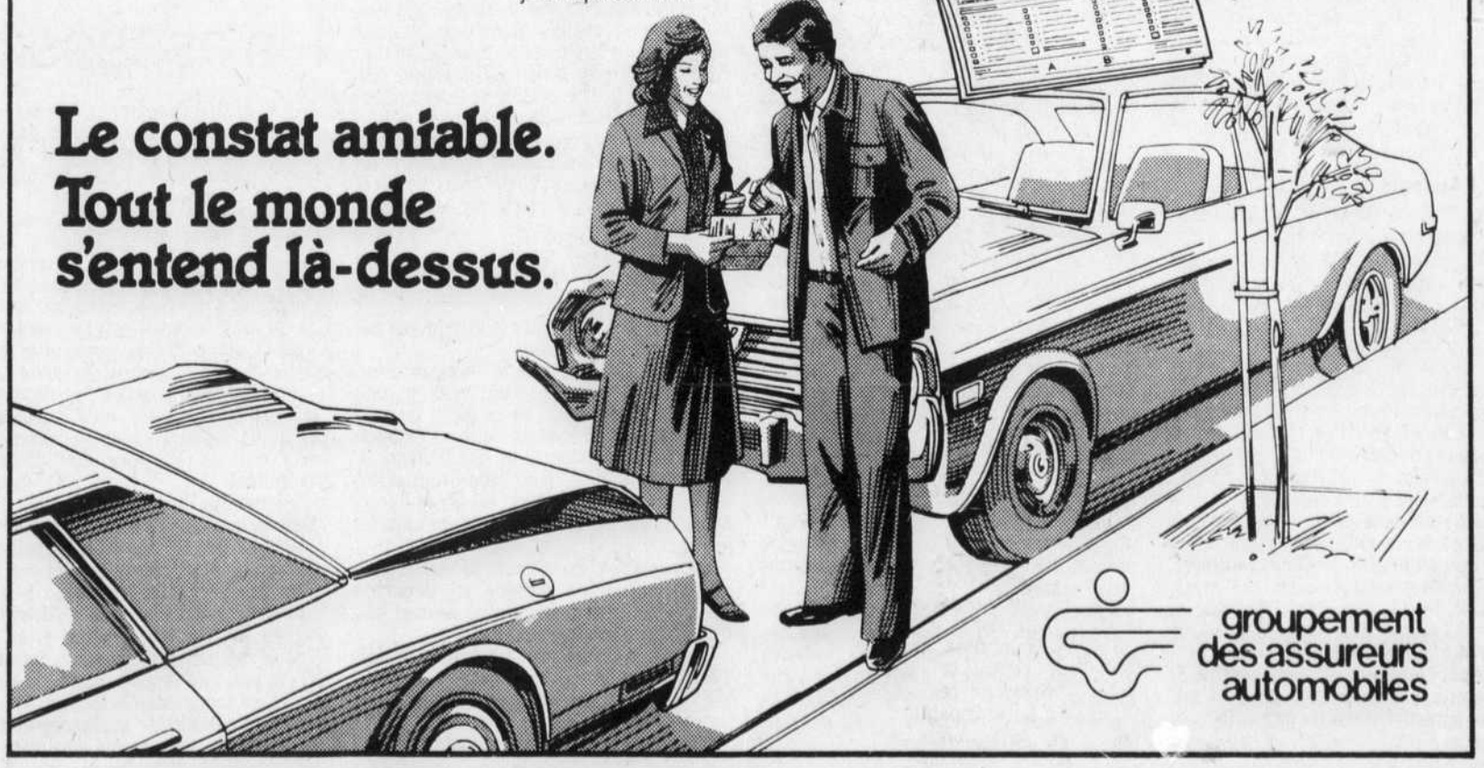
Conducteurs du Québec!

Le Groupement des assureurs automobiles, qui réunit tous les assureurs automobiles privés faisant affaires au Québec, vous a fait parvenir un formulaire et une brochure explicative, pour vous simplifier les choses en cas d'accident.
Dorénavant, dans la plupart des cas de collision, ce formulaire, qu'on appelle constat amiable, vous permet de faire vous-mêmes votre rapport d'accident. Vous verrez, dans bien des cas le constat amiable vous permettra d'être payé plus rapidement.

Voici comment procéder après l'accident:

- Eloignez, si possible, votre véhicule du lieu d'impact pour ne pas gêner la circulation ou risquer d'être encore heurté.
- Faites votre constat amiable conjointement, avec le ou les conducteurs impliqués.
- Toutefois, s'il y a des blessés, appelez la police.
- N'utilisez qu'un seul carnet quand il n'y a que deux véhicules en cause.
- Remplissez la déclaration au verso et retournez-la à votre assureur (représentant ou courtier) dans les 5 jours qui suivent.

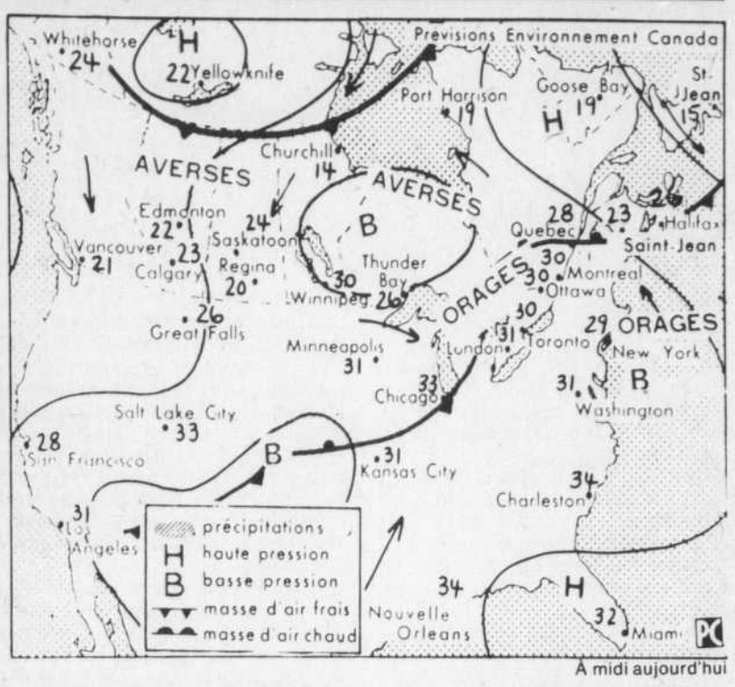




Le constat amiable. Tout le monde s'entend là-dessus.

groupement des assureurs automobiles

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement suivi d'averses ou d'orages en fin de journée, max. 30. Dimanche: averses ou orages.

■

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ennuagement graduel, chaud et humide, averses ou orages en fin de journée, max. 30. Dimanche: nuageux, averses ou orages.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé, passages nuageux, chaud et humide, possiblité d'orages isolés en fin de journée, max. 30. Dimanche: ennuagement suivi d'averses ou orages.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: ciel variable, possibilité d'averses ou d'orages surtout en fin de journée, max. 30. Dimanche: ennuagement suivi d'averses ou d'orages.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé, passages nuageux, max. 24. Dimanche: ennuagement.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé, passages nuageux, max. 25. Dimanche: ennuagement.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé, passages nuageux, max. 22. Dimanche: ensoleillé, passages nuageux.

◆ William Davis

tuation au Québec est M. Claude Ryan: « Il a une responsabilité très réelle comme fédéraliste, bien que je ne sois pas en position pour dire s'il doit devenir le leader des fédéralistes au Québec. Il y a des membres de l'ancien cabinet fédéral qui vont sûrement avoir un rôle à jouer. »

Quant aux propositions de réformes constitutionnelles que M. Ryan doit présenter à l'automne ou au début de 1980, M. Davis déclare qu'il faudra qu'elles soient discutées avec le reste du Canada. Selon lui, ces propositions « se rapprocheront sans doute sensiblement de celles faites par M. Bourassa à la conférence des premiers ministres il y a trois ans au mois d'août. Il s'agissait d'un ensemble de propositions sociales touchant à la communication, les loisirs et la culture. Et à ce moment-là, nous en sommes presqu'arrivés à un consensus.»

Parlant de la prochaine conférence fédérale-provinciale annoncée par M. Clark, M. Davis déclare qu'il a l'intention de maintenir la proposition que l'Ontario a faite lors de la dernière rencontre et qui est conforme à la position de M. Trudeau, soit de rapatrier immédiatement la constitution sans attendre que soit établie une formule d'amendement, bien qu'il préférait en arriver à une entente sur cette formule avant le rapatriement: « À la dernière conférence, j'ai senti que les chances d'en arriver à un consensus sur la formule d'amendement étaient minimes. Le gouvernement du Québec présentement ne veut vraiment pas donner son consentement à quoi que ce soit. Alors je dis, rapatrions notre constitution. Nous avons 112 ans et quelques jours. Faisons ce geste symbolique. Et ensuite entendons-nous, entre nous, en Canadiens logiques et intelligents, sur la façon dont nous devons amender notre constitution. »

Bien qu'il établisse déjà clairement qu'il n'est pas question de donner un statut particulier au Québec, il explique: « Ce que je recherche, c'est une constitution flexible qui reconnaitra les besoins des individus et des provinces à travers le pays, avec des clauses qui seraient applicables à toutes les provinces, sans toutefois que toutes les provinces soient obligées d'y adhérer. « M. Davis donne comme exemple de cette flexibilité la situation actuelle en matière d'immigration au pays où le Québec a décidé de prendre une part plus active que l'Ontario, sans que les politiques de l'une ou l'autre province nuisent au pays et sans que ces politiques soient irréversibles.

Sur la question des langues, M. Davis croit que la population du Québec ne sait pas que l'Ontario veut voir inscrite dans la constitution la reconnaissance des deux langues officielles sur le plan fédéral, de même que le droit à l'éducation dans une ou l'autre des deux langues officielles: « Je crois que, fondamentalement, la préservation d'une langue et d'une culture se fait par le système d'éducation. » Soulignant les efforts de l'Ontario dans le domaine de l'éducation française depuis plus de six ans, il ajoute: « Le gouvernement du Québec nous a clairement fait entendre que nos politiques en cette matière leur étaient indifférentes. Ici, nous n'avons pas voulu adopter une loi sur les services en langue française, parce que nous préférons d'abord établir ces services d'une façon intelligente et logique. Nous avons une province soeur qui a fait adopter une loi semblable et il lui a fallu sept ans pour pouvoir la mettre en vigueur d'une façon efficace. Nous, nous prenons la route inverse, parce que nous ne voulons pas créer des attentes que nous ne pouvons respecter d'une façon réelle. »

Quelles que soient les questions constitutionnelles qui restent à débattre au pays, M. Davis ne croit pas qu'elles feront partie des discussions au cours de la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres: « J'ai tendance à croire que la prochaine conférence portera sur l'économie et probablement l'énergie, pas la constitution. Je serais surpris que le gouvernement du Québec ne veuille pas assister à une telle conférence sur des problèmes aussi fondamentaux. N'oublions pas que, grâce à des politiques nationales, tout l'Est du Canada, dont le Québec et une partie de l'Ontario profitent de prix de faveur pour leur gaz et leur pétrole. »

Le premier ministre souligne que même si les débats sur la réforme constitutionnelle sont centrés sur le Québec « il y a d'autres problèmes à régler », dont ceux avec l'Alberta, par exemple. « Nous, nous n'avons pas de revendication spéciale à faire comme le Québec ou l'Alberta, qui, elle, a des intérêts à défendre dans le domaine des richesses naturelles. » Tout en reconnaissant le bien-fondé des revendications de l'Alberta, M. Davis défend fermement une politique énergétique où le gouvernement central jouerait un rôle prépondérant dans la fixation des prix et la détermination de politiques « quel que soit le sens qu'on puisse donner à l'intérêt national impérieux, discuté à la dernière conférence de février ».

Il croit entre autre que le prix du pétrole canadien devrait toujours être inférieur au prix du pétrole à Chicago qui est traditionnellement en-dessous des prix mondiaux. « C'est la seule façon d'assurer notre compétitivité et, admettons-le, notre principal compétiteur est le sud, les États-Unis. »

M. Davis croit aussi à la possibilité et la nécessité d'établir des politiques d'autosuffisance en matière énergétique et considère entre autre que l'électricité devrait figurer comme source d'énergie, au même titre que le pétrole et le gaz naturel, dans l'établissement de ces politiques. Il ne veut pas établir d'échéancier pour cette auto-suffisance, mais on peut s'attendre à ce que l'Ontario arrive bien préparée à une conférence sur le sujet.

Les joyeux RASsemblés



◆ Les sandinistes

avec une déclaration faite, à Managua, par le porte-parole du président Somoza, M. Rafael Cano, qui a affirmé, de son côté, que le président nicaraguyen s'était rendu en inspection sur les théâtres des combats entre la Garde nationale et les guérilleros sandinistes.

Les hauts fonctionnaires américains selon lesquels M. Somoza se serait bien rendu au Guatemala estiment qu'il tente ainsi d'obtenir de ses pairs, des chefs d'État placés, comme lui, à la tête de gouvernements militaires conservateurs, une aide militaire, afin de se présenter à la table de négociation avec les sandinistes dans une meilleure position.

Des progrès ont été réalisés dans les négociations entre les États-Unis et le gouvernement nicaraguayen en exil, a confirmé d'autre part le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter.

« Tout semble indiquer que certains progrès vers la solution de la crise au Nicaragua compatibles avec la résolution adoptée par l'OFA (Organisation des États américains) ont été enregistrés », a ajouté M. Carter lors de sa conférence de presse quotidienne.

« Le départ urgent du général Somoza, a-t-il encore affirmé, est crucial pour que la transition vers un gouvernement élargi et représentatif au Nicaragua se fasse dans l'ordre ».

Les États-Unis ont déjà en mains la démission du général Somoza de la présidence du Nicaragua et ils essaient de faire du chantage à notre égard, a pourtant affirmé au cours d'une conférence de presse M. Sergio Ramirez, membre du « gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua », en exil au Costa Rica. Selon M. Ramirez, les États-Unis ne veulent rendre effective cette démission qu'en échange de l'inclusion de deux autres membres dans le gouvernement provisoire du Nicaragua qui en compte cinq.

C'est d'ailleurs de San Jose, capitale du Costa Rica, que pourrait venir dans un avenir proche l'annonce de la reconnaissance du gouvernement en exil par plusieurs pays latino-américains. En effet, les ministres des Affaires étrangères des pays du pacte andin (Venezuela, Colombie, Pérou, Équateur et Bolivie), s'y sont réunis pour s'entretenir de la situation. Cette réunion fait suite aux entretiens tenus cette semaine au Costa Rica par le gouvernement en exil avec l'ambassadeur Bowdler d'une part et avec des représentants officiels vénézuéliens et panaméens d'autre part. Ces derniers contacts ont été « très positifs », a estimé un porte-parole du gouvernement en exil et, selon lui, « la fin du gouvernement de Somoza est une question d'heures ».

Par ailleurs, toujours au Costa Rica, à Puntarenas, sur la côte Pacifique, les membres de la junte en exil se sont entretenus avec MM. Rodrigo Carazo, président du Costa Rica, Carlos Andres Perez, ex-président vénézuelien, et Omar Torrijos, ancien premier ministre panaméen, considéré comme l'homme fort de son pays. Le général Somoza avait accusé ces trois dirigeants et Fidel Castro de Tramer contre le Nicaragua « une diabolique conspiration ».

Sur le plan militaire, la radio nicaraguayenne a demandé hier à la population de quitter Masaya par tous les moyens, afin d'éviter d'être prise dans l'offensive lancée par la Garde nationale pour reprendre aux sandinistes cette ville située à 30 km à l'est de Managua.

La route reliant Masaya à Granada, plus au sud, a été réouverte après la reprise par les forces somozistes d'un tronçon de la voie tenu par les rebelles, indique-t-on de source officielle. À partir de ce tronçon, précise-t-on, la Garde nationale a commencé à progresser vers Masaya.

Toujours de source officielle, un important groupe de sandinistes a été encerclé entre Rivas et la frontière costaricienne, au sud du pays.

Ces éléments représentent les seules informations militaires qui aient été rendues publiques hier, au lendemain de l'imposition de la censure aux correspondants de presse étrangers. Le secrétaire particulier du président Somoza, M. Max Kelly, a convoqué les journalistes étrangers pour leur faire part des conditions dans lesquelles pourront désormais être transmises leurs informations à l'étranger.

La radio sandiniste, qui diffuse depuis Matagalpa a indiqué que l'attaque de la Garde nationale contre la ville stratégique de Sebaco, qui contrôle le carrefour des routes menant à Esteli et de Matagalpa, a été repoussée.

La radio a également lancé un appel aux soldats loyalistes pour qu'ils déposent les armes pour mettre un terme à la guerre civile. Pour la radio, il est désormais inutile de combattre en raison du départ attendu du chef de l'État: « Les États-Unis ont déjà promis l'asile politique à Somoza et son avion est prêt », a proclamé la radio.

Bien que la radio rebelle ait promis qu'il n'y aurait ni bain de sang, ni représailles contre les partisans de Somoza lorsque les sandinistes prendront le pouvoir, une autre émission a indiqué que le haut commandement sandiniste a instauré un tribunal révolutionnaire chargé de juger les coupables présumés de crimes contre le peuple, dès que la guerre sera terminée.

◆ Les DC-10

d'avertissement de perte de vitesse des DC-10 soit revu. Ce système, contrôlé par le réacteur perdu lors de la catastrophe de Chicago, devrait désormais se trouver sur les trois moteurs.

Tous les problèmes de sécurité ont été résolus à la satisfaction de la FAA, a déclaré M. Bond. « Fondamentalement, les examens ont montré que le DC-10, bien entretenu et inspecté, est un avion sûr », a dit M. Bond.

L'immobilisation des DC-10 aux États-Unis depuis le 6 juin a coûté environ cinq millions de dollars par jour aux compagnies américaines, estime l'Association du transport aérien (ATA). Les trois compagnies les plus touchées ont été United et American Airlines qui ont à elles deux une flotte de 67 DC-10, et National Airlines, dont les 16 DC-10 transportaient 50% de ses passagers.

Les DC-10 des compagnies étrangères n'étaient pas touchés par l'immobilisation au sol qui a affecté les compagnies américaines, mais ne pouvaient cependant survoler l'espace aérien américain.

Hier, Laker Airways et British Caledonian ont annoncé la reprise de leurs vols sur DC-10 vers les États-Unis à la suite de la levée de l'interdiction de vol aux USA.

◆ Reconversion

la position québécoise avait été respectée.

C'est le cas de l'amiante où les pays participants ont accepté des réductions des barrières tarifaires sur les produits finis, ce qui devrait donner un sérieux coup de pouce à la politique de transformation accrûe de la ressource mise de l'avant par Québec.

C'est le cas aussi du secteur de l'aéronautique où l'abolition des barrières tarrifaires permettra à l'industrie du Québec (46% de l'industrie aéronautique canadienne) d'accroître ses exportations.

Commentant la situation de cette industrie, M. Tremblay a qualifié de « naïve » la position du gouvernement canadien qui n'exige aucune retombée formelle au Canada quand il octroie des commandes de plusieurs milliards, comme dans le cas de Boeing.

« Comment espérer sans engagement formel qu'une entreprise comme Boeing déroge vraiment à ses habitudes d'affaires en allant chercher de la sous-traitance massivement en dehors du réseau américain qu'elle connait bien », a-t-il commenté.

Quoiqu'il en soit, la position du dollar alliée à la levée de tout droit de douane sur les pièces d'avionnerie ne manquera pas de stimuler cette industrie de pointe au Québec.

Parmi les secteurs qui seront touchés négativement par les accords du GATT au Québec, M. Tremblay a cité les pâtes et papiers, celui de la cartonnerie, celui du bois et des contreplaqués où le Québec avait signalé à Ottawa la situation fragile de l'industrie québécoise.

Mais le Québec n'est pas mécontent de l'ouverture manifestée par les États-Unis quant au textile et au vêtement. En revanche dans le secteur du meuble de maison en bois où le Québec possède près de 800 entreprises, l'abaissement de 25% de la barrière douanière canadienne pourrait compromettre la consolidation entreprise.

« Dans le secteur du meuble, le Québec a déjà consacré $15 millions à la reconversion industrielle et il attend qu'Ottawa fasse sa part comme dans le secteur des pâtes et papiers, a précisé M. Tremblay, d'autant plus que la situation va être serrée pour nous. »

Les secteurs où le Québec est de prime abord le plus satisfait des accords sont les suivants, l'amiante, l'aéronautique, l'aluminium, le matériel de transport et les boissons alcooliques.

Dans le secteur de l'amiante, les États-Unis ont largement ouvert leur marché. Dans celui de l'aluminium l'abaissement des tarifs sur les lingots exportés vers le marché américain pourrait permettre à l'Alcan de récupérer des sommes de $8 millions par année.

Dans le secteur du matériel de transport, les États-Unis réduisent de 40% leurs tarifs sur l'importation de locomotives ce qui pourrait favoriser le LRC de Bombardier sur le marché américain.

Enfin dans le cas des boissons alcooliques, le Québec est le principal producteur de whisky canadien et à ce titre M. Tremblay se réjouit de l'abaissement des barrières qui va permettre à ce produit de concurrencer le scotch et le whisky irlandais sur les marchés mondiaux.

Les distilleurs canadiens d'ailleurs n'ont pas tardé à manifester leur satisfaction face aux nouveaux accords.

Un élément important des accords aux yeux du ministre du Québec est la reconnaissance par les pays signataires des subventions au développement régional comme aide non discriminatoire et admise universellement.

De plus, l'accord interdit aux pays d'imposer des droits compensatoires contre les entreprises subventionnées par d'autres États sans annoncer d'avance leurs intentions en établissant la preuve que ces droits répondent vraiment à des mesures injustes.

M. Tremblay a mentionné comme exemple celui des pneus Michelin. Michelin, installée en Nouvelle-Ecosse à grands renforts de subventions au développement régional a vu par la suite ses produits taxés d'un droit d'entrée spécial aux Etats-Unis.

Selon le ministre, plusieurs entreprises qui songeraient à construire au Québec des usines de taille mondiale desservant tout le marché américain reculent en voyant ce qui s'est produit dans le cas de Michelin et vont s'implanter aux Etats-Unis.

Les accords de Genève, désormais, interdiront de pénaliser un pays ou une entreprise qui échangent des subventions contre une création d'activité économique pour des régions démunies.

Qualifiant les accords du GATT de « l'un des événements les plus importants des dix dernières années pour les économies occidentales », M. Tremblay a réitéré la volonté du Québec de siéger directement auprès des pays négociateurs, d'une manière ou d'une autre, mais de ne plus « jouer à la roulette russe » avec les accords du GATT, se contentant de presser la gachette sans savoir quand le coup partira.

◆ Coût de la vie

qu'il avait faites au début de l'année.

Mais, de prédire encore M. Chrétien, le taux élevé d'inflation aux États-Unis, près de 13%, pourrait se traduire ici par une hausse des prix des produits importés.

Le critique financier du Nouveau Parti démocratique, M. Bob Rae, soutient de son côté que le ralentissement du taux d'inflation noté pour le mois de juin pourrait bien être le dernier ralentissement cet année. Les consommateurs, dit-il, vont commencer à sentir les effets des coûts de l'énergie, qui grimpent sans cesse.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Un commando

l'eau, de l'aspirine et un mégaphone.

Les Palestiniens ont exigé d'abord que soient éteints les projecteurs qui illuminaient la facade de l'immeuble.

« S'il vous plait, éteignez les lumières », a crié en turc un des otages, « je vous en conjure, éteingnez, sinon ils vont nous tuer ».

Une fois les projecteurs éteints, un des chefs de la police d'Ankara a porté au commando et à la vingtaine d'otages qu'il détient un diner de sandwiches.

La quasi-totalité des lumières de l'ambassade ont été éteintes peu après minuit heure locale et seule une pièce du deuxième étage est éclairée. Les projecteurs, à la demande des Palestiniens, n'ont pas été rallumés, et seuls les lampadaires du boulevard Ataturk illuminent la scène.

Après une réunion du conseil des ministres qui a duré pendant plus de huit heures et demie, le premier ministre Bulent Ecevit a regagné le poste de commande de l'état major de crise en face de l'ambassade d'Égypte. Aucune déclaration n'a été faite à la suite de la réunion du cabinet, et ni M. Ecevit, ni le vice-premier ministre, M. Hikmet Cetin qui l'accompagnait n'ont répondu aux questions des journalistes.

Un calme complet continue à régner devant l'ambassade d'Égypte. Cependant, selon des informations diffusées par des agences de presse locales vers 23h00 GMT, un appareil égyptien avec sept personnes à son bord venait d'atterrir à l'aéroport d'Ankara. Les agences ne donnaient aucun autre détail au sujet de cet avion et des passagers qu'il transportait.

Dans la capitale égyptienne, on se refuse à commenter les exigences du commando dont les membres, a déclaré le Premier Ministre, « ne semblent pas réaliser les conséquences de leur acte ». Pour le ministre israélien de l'Intérieur, le Dr Yossef Burg, « l'Égypte, qui comme Israël souhaite la paix, est devenue de ce fait une cible pour les terroristes, à l'égal de l'État juif ». Quant au commandant Saad Haddad, chef des milices chrétiennes conservatrices du Sud-Liban, il s'est déclaré « prêt à libérer tous les fedayine » prisonniers dans son secteur contre la vie des otages.

M. Kurt Waldheim, secrétaire-général de l'ONU qui se trouvait vendredi à Madrid, a condamné l'attaque de l'ambassade égyptienne, tandis que le département d'État américain annonçait qu'il suivait l'évolution de la situation par l'intermédiaire de son ambassade à Ankara.

Les « Aigles de la révolution » auxquels appartiennent les membres du commando et les deux jeunes gens emprisonnés en Égypte et dont ils demandent la mise en liberté, avaient, au début de l'année, revendiqué les attentats contre le foyer des étudiants juifs à Paris et contre une synagogue à Vienne.

Selon des sources policières, un des membres du commando a présenté un passeport syrien au nom de Talat Al Javnak à l'hôtel « Roma » à Ankara où il était arrivé deux jours auparavant, venant d'Istambul avec deux autres Palestiniens. On a retrouvé dans cet hôtel dix détonateurs de grenade ainsi que des copies en arabe de la lettre contenant leurs demandes. Ils ont quitté leur hôtel à bord d'un taxi pour le quartier de l'ambassade, après avoir réglé leur note à 04 h 30 GMT. On croit savoir que le quatrième membre du commando a passé la nuit dans un autre hôtel du quartier, le « Stad Hôtel ».

Les « Aigles de la révolution » se sont fait connaitre pour la première fois le 28 septembre 1973 au moment où deux Palestiniens se réclamant de cette organisation ont attaqué en territoire autrichien un train de Juifs soviétiques qui se rendaient de Tchécoslovaquie en Autriche.

Ils s'emparèrent de trois otages qu'ils acceptèrent de relâcher après de longues tractations au termes desquelles le gouvernement autrichien s'engagea à suspendre les facilités de transit accordées aux Juifs soviétiques émigrant en Israël et à relâcher les deux Palestiniens.

Le 14 janvier 1974, La Saika, organisation palestinienne pro-syrienne revendiqua l'opération.

Les 19 avril dernier, les « Aigles de la révolution » revendiquèrent l'explosion d'une bombe à la poste centrale du Caire. Une personne fut tuée et quatre autres blessées.

Six jours plus tard, le ministre égyptien de l'Intérieur, M. Nabawi Ismaïl avait accusé la Syrie d'être à l'origine de l'attentat.

Pavillon Charleroi-Royer: la CSN réclame la tutelle

Le directeur du pavillon Charleroi-Boyer devrait être congédié et cette institution mise sous tutelle.

C'est du moins l'opinion du président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, qui vient de faire une requête en ce sens auprès du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, devant le refus de l'administration de Charleroi-Boyer de mettre en application le contenu de l'entente intervenue entre le syndicat et le MAS le 30 mai dernier. Cet établissement du nord de la métropole accueille des déficients mentaux légers et profonds.

L'entente visait à mettre fin à un conflit qui dure depuis maintenant 18 mois et qui est de nature à réintégrer une trentaine d'employés en grève soit au pavillon même, soit dans un autre établissement du réseau des affaires sociales.

Or, selon M. Rodrigue, M. Serge Gagnon, secrétaire général de la Fédération des affaires sociales (FAS) et de plusieurs représentants des 33 employés en cause, ni le ministère des Affaires sociales ni le directeur du pavillon, M. Jocelyn Hamman, n'ont donné suite au protocole d'entente. Et dans cette perspective, la CSN exige le congédiement du directeur et la mise en tutelle de Charleroi-Boyer.

Les grévistes ont déjà dénoncé l'intransigeance de M. Jocelyn Hamman et même M. Guy Bisaillon, député de Sainte-Marie, est intervenu personnellement dans ce dossier. Il demandait le 21 juin dernier, à la veille de la fin de la session parlementaire que le gouvernement se prononce sur ce conflit, et engage un débat d'urgence.

« Même si mes propos n'ont pas eu d'échec à l'Assemblée nationale à ce moment, a précisé hier M. Bisaillon dans un communiqué remis à la presse, je tiens à déclarer une fois de plus qu'il revient au gouvernement de se prononcer sur ce conflit. Il s'agit de régler le problème humain de 30 grévistes qui demeurent sur le pavé et que le MAS s'était engagé à placer dans d'autres institutions. Cela est empêché actuellement par l'intransigeance du directeur du pavillon Charleroi-Boyer. »

Rappelons que le protocole d'entente, négocié entre le syndicat et le ministère des Affaires sociales représenté par le sous-ministre Jean Meloche, avait été ratifié par les employés syndiqués et que son élaboration s'était faite en consultation avec la direction locale du pavillon Charleroi-Boyer. « Il s'agit donc là d'un engagement officiel de la part du ministère », a fait remarquer M. Rodrique.

« Six semaines après la signature de ce protocole, a-t-il poursuivi, il est inadmissible que le ministre n'ait pas su trouver le moyen de le faire appliquer et il serait plus que temps qu'il use de son autorité pour sortir toute cette question de l'impasse actuelle ».

Les négociations entre le syndicat et le MAS avaient commencé à la fin de décembre 1978 avant d'en arriver à l'entente du 30 mai. On prévoyait alors le réengagement de certains employés ainsi que le reclassement de certains autres dans le réseau des affaires sociales.

Peu d'indice pour retracer les assassins du «parrain»

NEW YORK (Reuter) — Les détectives qui recherchent les assassins du « parrain », Carmine Galante, tué jeudi à Brooklyn, ont déclaré hier souhaiter interroger deux hommes.

Ceux-ci, Baldo Amato et Caesar Bonventre, associés de M. Galante, étaient présents jeudi après-midi au restaurant italien « Joe and Mary », quand plusieurs tireurs masqués ont assassiné Galante, âgé de 69 ans, ainsi que Leonardo Nino Coppola, son garde du corps, et le restaurateur Joseph Giuseppe Turano. Amato et Bonventre ont quitté les lieux avant l'arrivée de la police, mais il ne semble pas qu'ils soient considérés comme suspects, tout au plus pourraient-ils fournir des indices.

Le jeune fils de Turano a également été blessé et la police l'a interrogé vendredi à l'hôpital. Selon des témoignages, il semblerait que Galante se soit rendu au restaurant pour faire ses adieux à Joseph Turano qui s'apprêtait à se rendre en Sardaigne, où vivent sa femme et sa fille. C'est au moment où le repas se terminait, dans le patio du restaurant décoré de raisins et de tomates en pots, que le « parrain », en chemisette à manches courtes tirant sur son cigare, a été atteint mortellement à l'oeil gauche par une balle. Ses compagnons ont été ensuite abattus.

En octobre 1957, Albert Anastasia, un autre chef de la Mafia, était abattu au salon de coiffure du Park Sheraton Hotel, au cours de l'été 1971, Joseph Colombo était sérieusement blessé par un tireur alors qu'il s'apprêtait à prononcer un discours devant un public italiano-américain à Colombus Circle. Il en demeura d'ailleurs paralysé jusqu'à sa mort, l'an dernier, à l'âge de 54 ans. Mais l'homme qui était soupçonné d'avoir décidé son élimination, Joey « Crazy Joe » Gallo, était à son tour abattu en avril 1972, au moment où il célébrait son 43e anniversaire dans le quartier de la « petite Italie » à New York.

C'est à la suite de la mort —naturelle — de Carlo Gambino en 1976, que Carmine Galante devait devenir le « parrain » du clan Bonanno. Depuis l'âge de dix ans, le nouveau chef n'avait cessé de fréquenter les maisons de correction, puis les prisons. En mars dernier, il avait été libéré sur parole et avait versé une caution de $50,000 avant que l'on ne l'avise que sa liberté sur parole était révoquée parce qu'il s'était associé avec des malfaiteurs.

14 juillet

par la PC et l'AP

1978: Anatoly Chtcharanski, chef de file du mouvement d'émigration des Juifs russes, est condamné à 13 ans de prison et de camp de travail, sur accusations de trahison, d'espionnage et d'agitation anti-soviétique.

1977: Le président Carter annonce qu'un hélicoptère, abattu par les Nord-Coréens, s'était égaré: trois des membres de l'équipage ont été tués, un quatrième a été fait prisonnier.

1967: L'Assemblée générale de l'ONU vote une résolution demandant aux Israéliens d'interrompre toutes les initiatives en cours ayant pour but de modifier la physionomie de Jérusalem.

1966: Richard Speck, 24 ans, assassine huit élèves-infirmières dans un appartement de Chicago.

1965: Adlai Stevenson, ambassadeur des États-Unis, succombe à une crise cardiaque dans une rue de Londres.

1960: Le gouvernement de Léopoldville rompt les relations avec la Belgique.

1958: Le roi Fayçal d'Irak, son héritier et le premier ministre Nouri es Said sont assassinés à Bagdad — le roi Hussein assume le pouvoir en qualité de chef d'une fédération arabe.

1933: Les partis politiques allemands, autres que le Parti national-socialiste, sont interdits.

1900: Un corps expéditionnaire international s'empare de Tien-Tsin (Chine).

1789: Les Parisiens s'emparent de la Bastille et en libèrent les prisonniers.

1544: Henri VIII d'Angleterre traverse le Pas-de-Calais pour s'unir à Charles-Quint contre le roi de France François 1er, en Picardie.

Ils sont nés un 14 juillet: — le cardinal Jules Mazarin, homme d'État français (1602-1661); — l'ex-président américain Gerald Ford (1913).

Le Portugal ira aux urnes en octobre

LISBONNE (AFP) — Le Portugal va vivre une période électorale ininterrompue de dix-huit mois à la suite de la décision du président de la république, le général Antonio Ramalho Eanes, de dissoudre l'Assemblée de la république (Parlement).

Aux élections déjà prévues à la fin de l'année, les élections municipales, en juin 1980, les élections législatives, et en 1981, les élections présidentielles, vont s'ajouter, vraisemblablement, en octobre prochain, des élections législatives « intercalaires » destinées à remplacer l'actuelle Assemblée dissoute.

De nombreux observateurs portugais et étrangers estiment, à Lisbonne, que cette situation pourrait avoir de graves conséquences sur une économie déjà bien malade, notamment sur le plan international alors que devait être accordée une aide de 100 millions de dollars par le Fonds monétaire international.

Les partis de centre et de centre-droit, réunis depuis une semaine dans l'Alliance démocratique électorale (Centre-démocratique et social, parti social-démocrate minoritaire au Parlement, et parti populaire monarchique) avaient réclamé la dissolution du Parlement, persuadés de revenir majoritaire en octobre. Le parti socialiste, le plus important parti portugais, le parti communiste et 37 dissidents du parti social-démocrate n'y étaient pas favorables.

La période de crise ouverte dure depuis le 6 juin, date à laquelle le gouvernement « indépendant » de M. Carlos Alberto Mota Pinto a démissionné « devant l'obstruction systématique des socialistes et des communistes à l'action du gouvernement ».

Le gouvernement Mota Pinto, choisi en novembre dernier en dehors des partis, n'avait jamais été accepté par ceux-ci.

Le vote du budget pour 1979 en avait été un exemple, et la raison principale de la chute du gouvernement, la majorité de gauche (PS / PC) ayant repoussé le projet gouvernemental en première lecture et l'ayant adopté finalement, en le modifiant profondément, au mois de mai.

La période précédant immédiatement la décision de dissolution que le général Eanes a annoncé hier soir au pays s'était traduite par une « guérilla » entre le chef de l'État et le PS qui défendait le plus ardemment la nomination d'un nouveau gouvernement. Chacun des antagonistes souhaitait que l'autre bord prenne la décision de présenter un candidat premier ministre.

La dissolution ne règle, d'ailleurs, pas ce problème, puisque la constitution prévoit la nomination d'un gouvernement de gestion qui doit recevoir l'aval du Parlement dans les 10 jours.



Le leader socialiste Bettino Craxi éprouve beaucoup de difficulté à former un gouvernement en raison de la méfiance de la Démocratie-chrétienne à son égard. (Photolaser AP)

La DC ne soutient pas Craxi

Les Brigades rouges abattent un colonel des carabiniers

ROME (d'après Reuter et AFP) — Les Brigades rouges ont abattu hier matin à Rome le colonel de carabiniers Antonio Varisco qu'il considérait l'un des responsables italiens de la lutte anti-extrémiste. Le colonel Varisco ne collaborait pas toutefois à cette mission.

« Ici les Brigades rouges. Nous avons exécuté le colonel Antonio Varisco, le bras droit du général Dalla Chiesa (chargé de la lutte anti-extrémiste) », a annoncé un corresponsant anonyme à l'agence de presse italienne Ansa. Un porte-parole du corps des carabiniers a précisé que le colonel Varisco ne travaillait pas avec le général Dalla Chisa, mais était responsable du transport des détenus — Brigades rouges et autres — de leur prison au Tribunal.

L'assassinat du colonel Varisco a marqué le retour des Brigades rouges au coeur de la crise italienne au moment même où le président du conseil pressenti, le socialiste Bettino Craxi bouclait sa première série de consultations.

L'attentat précédent avait, lui aussi, une connotation politique précise: les Brigades rouges avaient attaqué il y a deux mois, le siège romain de la démocratie-chrétienne, le 3 mai, jour de l'ouverture de la campagne électorale. Bilan: un policier tué et un slogan sur les murs, « Non à l'escroquerie électorale ».

Après deux mois de silence relatif où on le croyait « en déclin », le terrorisme semble vouloir montrer qu'il est toujours présent et capable d'agir. M. Craxi, qui a appris la nouvelle de l'assassinat au moment où il allait recevoir, à la Chambre des députés, la délégation de son parti, est apparu visiblement impressionné. La liste des crimes s'allonge, a-t-il dit. « Le nouveau gouvernement devra donner une réponse concrète, intransigeante, contre le terrorisme », a déclaré le secrétaire républicain, M. Oddo Biasini. Les sociaux-démocrates n'entreront au gouvernement « que si celui-ci s'engage à fond dans la lutte contre le terrorisme », a souligné M. Pietro Longo, leur secrétaire.

À Rome, dans la rue, l'émotion est intense. Le colonel Varisco y était connu. La télévision avait fait voir souvent l'image de l'officier qui assurait la sécurité lors des grands procès sur le terrorisme et le transfert des détenus, qu'ils fussent « brigadistes » ou militants néo-fascistes.

Le choc du retour des Brigades rouges — alors même que les services anti-terrorisme leur avaient porté récemment des coups sévères — se double de la confirmation de leur « efficacité ».

Pour tuer le colonel Varisco, parti comme chaque matin, en civil, au volant de sa voiture vers le palais de justice, les terroristes ont lancé des engins fumigènes destinés à le surprendre. Puis une ou plusieurs voitures se sont « collées » à la sienne et les terroristes ont tiré trois fois, avec semble-t-il des fusils de chasse aux canons sciés (la vieille arme de la Mafia), par derrière et du côté droit. Touché au visage, au cou, le colonel est mort dans sa voiture bloquée le long du quai.

Sur le plan politique, par ailleurs, la Démocratie-chrétienne n'entend pas dans « l'immédiat » soutenir la tentative de M. Bettino Craxi, secrétaire du parti socialiste, pour former le nouveau gouvernement italien, a indiqué M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la DC, hier soir à Rome.

Avant de se prononcer définitivement, la DC entend avoir de « sérieuses garanties » sur la composition du prochain gouvernement et sur la ligne politique qu'entend suivre M. Craxi, a encore déclaré en substance M. Zaccagnini qui s'exprimait devant la direction de son parti, au terme de la première série de consultations de M. Craxi.

Le secrétaire général de la DC a notamment affirmé que son parti ne « cautionnera jamais l'entrée des socialistes au gouvernement si celle-ci est envisagée comme une alternative de gauche à la démocratie-chrétienne qui, a-t-il rappelé, reste le parti de majorité relative au Parlement. »

La décision —provisoire— de la DC est un « premier coup d'arrêt » à la tentative de M. Craxi qui entendait former un gouvernement avec les partis socialiste, démocrate-chrétien, social-démocrate et républicain, estiment les observateurs politiques à Rome.

Sept autres ministres quittent le cabinet Desai

NEW-DELHI (AFP) — La menace d'éclatement du cabinet de M. Morarji Desai a surgi hier, à la suite de la démission de sept membres du gouvernement indien, deux jours après l'ouverture d'un débat de confiance à la Chambre basse.

A moins d'un retournement de situation, le gouvernement Desai, au pouvoir depuis avril 1977, risque, estime-t-on à New Delhi, de faire l'objet d'un vote de défiance.

Les démissions des ministres ont coïncidé, en effet, avec des défections en chaîne au sein du parti Janata, qui ont fait perdre à la formation gouvernementale la majorité à l'Assemblée. La Janata ne dispose plus que de 240 voix sur les 538 que compte la Chambre basse.

A cela s'ajoute le fait que le parti communiste-marxiste indien (PCMI), ancien allié électoral de Janata, a annoncé hier, son intention de ne pas soutenir le gouvernement lors du vote de la motion de censure qui interviendra au début de la semaine prochaine. Le PCMI a justifié son attitude par le fait que M. Desai s'était opposé aux revendications salariales des ouvriers.

D'autre part, des rumeurs donnent à penser que M. Charan Singh, vice-premier ministre et ministre des Finances, pourrait présenter sa démission au début de la semaine prochaine, érodant davantage la position du premier ministre. Sur les sept membres du gouvernement démissionnaires, deux, — M. H.N. Bahaguna, ministre du Pétrole, et M. Rabi Ray, ministre de la Santé —, occupent des positions-clé au sein du cabinet.

M. Bahaguna (60 ans) est le co-fondateur du parti « Congrès pour la démocratie », formation constitutive du Janata et dirigée par M. Jagjivan Ram, vice-premier ministre et ministre de la Défense. De son côté, M. Rabi Ray est un proche collaborateur de M. Raj Narain, ancien ministre de la Santé, qui a mené la révolte parlementaire contre M. Desai, entraînant la défection des 58 députés avec lesquels il a constitué un nouveau groupe d'opposition le « parti Janata séculier ».

Le principal grief formulé à l'encontre du vainqueur de Mme Indira Gandhi est son refus des dissocier le Janata du parti hindou Jana Sangh et du mouvement Rashtriva Swayamsewak (RSS). Ce dernier mouvement, composé de jeunes fanatiques hindous, a été rendu responsable des affrontements qui ont éclaté dernièrement entre hindous et musulmans.

Le RSS avait été interdit par le gouvernement Gandhi pour « activités anti-islamiques » mais M. Desai avait levé l'interdiction lors de son accession au pouvoir, il y a 27 mois.

Muzorewa n'a pas convaincu les dirigeants britanniques

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — L'évêque Abel Muzorewa, premier ministre de Zimbabwe-Rhodésie, ne semble pas avoir réussi à convaincre les dirigeants britanniques de la nécessité d'une levée immédiate des sanctions économiques contre son pays.

Telle est l'impression qui prévaut à Whitehall, à l'issue des entretiens entre le chef du gouvernement de Salisbury, le premier ministre Margaret Thatcher et le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington.

Le gouvernement britannique apparaît en effet résolu à rester sur sa position — à savoir: pas de levée des sanctions ou de reconnaissance du régime rhodésien avant une réforme de la constitution afin de réduire les pouvoirs de la minorité blanche et la mise à l'écart définitive de l'ancien premier ministre Ian Smith.

L'évêque Muzorewa, qui est le premier chef de gouvernement rhodésien invité à Londres depuis la déclaration unilatérale d'indépendance de 1965, semble lui aussi être resté sur sa position. Le premier ministre rhodésien, qui réclame avant tout une levée des sanctions, a cependant laissé entendre qu'il n'était pas entièrement défavorable au départ de M. Smith de la scène politique.

Les deux parties n'en demeurent pas moins prêtes à poursuivre le dialogue avant et après la prochaine réunion à Lusaka (Zambie) des chefs de gouvernement du Commonwealth, ainsi que l'indique un communiqué diffusé à l'issue des discussions de Downing Street.

Ce document souligne que le but de la politique rhodésienne de Londres consiste toujours à oeuvrer pour un « retour à la légalité » de la « colonie rebelle ».

Mme Thatcher s'est déjà déclaré en faveur du principe d'une levée des sanctions contre la Rhodésie, position vivement applaudie par la puissante aile droite de son parti. Mais le premier ministre n'ignore pas que si elle s'engageait dans cette voie avant la réunion de Lusaka, elle ferait l'objet de violentes critiques de la part de nombreux pays du Commonwealth, dont l'ensemble des membres africains.

Le premier ministre rhodésien a également rencontré le chef de l'opposition travailliste, M. James Callaghan. Ce dernier a déclaré à son interlocuteur que le départ de M. Smith du gouvernement rhodésien était un préalable à toute reconnaissance du gouvernement de Salisbury par la communauté internationale.

Dans la journée, la reine Elizabeth avait pris, sur proposition du gouvernement, un décret garantissant l'immunité à l'évêque Muzorewa pour la durée de son séjour sur le sol britannique.

Cette initiative visait à éviter au premier ministre rhodésien les conséquences d'une action en justice intentée par le mouvement anti-apartheid. Ce mouvement, considérant que M. Muzorewa était le représentant d'un gouvernement illégal né de l'indépendance unilatérale de 1965, demandait l'arrestation du chef du gouvernement du Zimbabwe-Rhodésie pour rébellion contre la couronne.

Pas de réforme agraire sans révolution politique?

ROME (AFP) — La réforme agraire est avant tout une question politique. Après une première journée marquée par des interventions « diplomatiques » et la volonté de M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO, de « ne pas s'immiscer dans le débat idéologique », le président tanzanien Julius Nyerere, en développant cette idée, a engagé la conférence sur la voie de la contestation.

Très vivement applaudi, le père d'une révolution agraire souvent citée comme exemple a condamné la politique de développement menée depuis 15 ans qui n'a pas résorbée « la pauvreté absolue qui touchait 700 millions d'hommes en 1972 et qui va s'aggraver au cours des prochaines années ». « Les investissements, la technique et même le transfert des terres au peuple ne suffiront pas pour venir à bout de la misère rurale si la réforme agraire ne s'accompagne pas d'une volonté politique et d'un accès au pouvoir des masses rurales elles-mêmes ».

« À l'heure actuelle, les gouvernements les mieux intentionnés, y compris le mien, ont tendance à agir comme si les populations n'avaient pas d'idées sur leurs propres besoins ». Il a mis en garde contre les élites: « Nous qui gouvernons sommes plus près de celui qui a besoin d'une seconde voiture que de celui qui a besoin d'apprendre à lire. »

Au cours de cette seconde journée, les représentants des pays en voie de développement ont réclamé « l'instauration d'un nouvel ordre économique international, voire une nouvelle répartition planétaire des richesses ».

Les pays occidentaux leur ont répliqué par les voix de MM. Andrew Young, représentant des États-Unis à l'ONU, et Pierre Mehaignerie, ministre français de l'Agriculture, qui ont considéré que les réformes agraires étaient avant tout des problèmes nationaux.

Le délégué américain a indiqué que son pays était « prêt à appuyer une croissance forte et équitable dans les pays en développement » sans pour autant « imposer automatiquement son propre modèle ». Pour le ministre français, l'aide des pays développés doit passer « par un renforcement de la coopération internationale ». Mais, M. Méhaignerie a estimé que du fait des difficultés économiques actuelles des pays riches, l'accès des produits du tiers-monde aux marchés des pays industrialisés n'ira pas sans problèmes. Pour lui, « ces questions ne sont d'ailleurs pas à l'ordre du jour et doivent être débattues dans une autre enceinte ».

Tel n'est pas l'avis d'un certain nombre de délégations du tiers-monde qui, dans les couloirs de la conférence, n'ont pas fait mystère de leur souhait de voir se rouvrir en commissions le dossier politique des relations Nord-Sud. Elles comptent pour cela natomment sur le président de la commission des politiques nationales, le Tanzanien John Macelela.

C'est pourquoi, certaines délégations occidentales, fondant leur jugement sur « l'âpreté » des travaux préparatoires, ont exprimé la crainte que cette conférence ne se transforme en une « 7ème CNUCED ». Les pays du tiers-monde considèrent en effet que la 6ème CNUCED, qui vient de se tenir à Manille, s'est achevée pour eux sur un échec, le président Nyerere indiquant même que les pays riches, « qui ne sont déterminés qu'à devenir de plus en plus riches au détriment des plus pauvres », n'avaient pas fait beaucoup d'efforts à Manille.

Par ailleurs, plusieurs délégations ont reproché au directeur général de la FAO, M. Saouma, de vouloir faire jouer à son institution un rôle trop dominant dans l'aide aux pays en développement en négligeant d'autres organismes de l'ONU comme la Banque mondiale, le Fonds de développement agricole (FIDA) ou le Conseil mondial de l'alimentation.

Bolivie: Siles Suazo s'autoproclame président

LA PAZ (AFP) — M. Hernan Siles Suazo, candidat de l'Union démocratique et populaire (UDP, gauche) aux dernières élections présidentielles boliviennes, s'est autoproclamé hier « président élu » sans attendre les résultats officiels des élections.

Les résultats définitifs des élections du 1er juillet seront publiés d'ici à neuf jours, et la loi électorale prévoit que si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages, le président est alors élu par les deux Chambres, réunies en Congrès.

M. Suazo s'est déclaré, lors d'une conférence de presse, « vainqueur » des élections, et a dénoncé les fraudes électorales dont il aurait été la victime et qui auraient bénéficié à son rival direct, M. Victor Paz Estenssoro, du Mouvement national révolutionnaire (MNR, de centre droit).

Les observateurs estiment que ces déclarations plongent dans l'incertitude l'avenir politique bolivien. Les résultats provisoires des élections semblent en effet confirmer que M. Suazo arrivera légèrement en tête, par rapport à M. Estenssoro, mais qu'il n'aura pas la majorité absolue. C'est donc le Congrès, où les partisans de M. Estenssoro sont plus nombreux que ceux de M. Suazo, qui devrait décider du nom du président, qui sera investi le 6 août prochain.

Les observateurs estiment qu'en s'autoproclamant « président élu », M. Suazo a cherché à faire pression sur le Congrès, pour qu'il le désigne effectivement président, en respectant ainsi la majorité relative de suffrages dont il semble avoir bénéficié.

Politique-fiction à Pékin: après la mort de Deng en 1998

PÉKIN (AFP) — Un roman de politique-fiction, le premier du genre en Chine, a repris à son compte les revendications des dissidents chinois pour éviter que la mort de Deng Xiaoping, qu'il fait survenir en décembre 1998, ne mène au retour au pouvoir de la « bande des Quatre ».

Ce roman intitulé « Tragédie en l'an 2000 », publié récemment sous le pseudonyme de Su Ming par la revue « Le printemps de Pékin », l'une des publications de la presse « parallèle », imagine un bouleversement total de la situation politique en Chine survenant à l'aube du 21 ème siècle. Aucun problème n'est réglé dans cette Chine du futur. Celle-ci est brusquement plongée dans le deuil national et dans « l'abîme du mystère » avec le décès, annoncé par Radio-Pékin un jour de décembre 1998, du « Camarade X, l'un des dirigeants du parti et de l'État Chinois, aimé de 1,5 milliard de Chinois et respecté par les peuples du monde entier ». Le vice-président Deng Xiaoping n'est pas nommé mais des allusions à son sujet reviennent en permanence dans le roman.

« L'affaire » éclate le 5 décembre 1999 lorsque l'un des plus hauts dirigeants chinois est dénoncé par le Quotidien du peuple pour avoir « gagné par tromperie la confiance du peuple » et établi un « quartier général bourgeois » dans le parti au cours des 20 années précédentes. Les médias se lancent dans sa critique. La Chine redevient ultra-maoïste à l'occasion du 26 décembre 1999, anniversaire de la naissance de Mao.

Ce scénario, observe-t-on, est l'inverse de celui qui marqua la mort de Mao en septembre 1976 et la crise politique qui s'ensuivit conduisant à l'arrestation de la veuve de Mao, Mme Jiang Qing, et de la « bande des Quatre ».

L'auteur fait alors intervenir un des derniers contestataires qui affiche au « mur démocratique » un dazibao intitulé: « Dazibao affiche ici il y a 20 ans ». Il reprend l'ensemble des thèmes politiques des dissidents chinois, aujourd'hui arrêtés pour la plupart, afin d'éviter le retour d'une « bande des Quatre », écrit-il en substance. Il faut une démocratisation du régime, une décentralisation des pouvoirs, le peuple doit jouir du droit de contrôle et de révocation des fonctionnaires de l'État, dirigeants compris, mais aussi du suffrage universel, du droit de propagande et de publication.

Su Ming insiste encore sur « l'inefficacité » de promulguer « certaines lois » si elles ne sont pas accompagnées de ces droits. L'auteur fait ici allusion aux codes de lois dont la Chine vient de commencer à se doter après 30 années d'arbitraire politique.

Un an après, à la fin de l'an 2000, l'auteur de ce dazibao est arrêté, jugé et condamné aux travaux forcés. Un journaliste étranger est expulsé pour avoir cité ce dazibao dans son journal. Le « mur démocratique » est rasé par les bulldozers. La situation paraît bloquées lorsqu'un jour de 2001, un dirigeant chinois vient déposer, au site de « feu le mur démocratique » une gerbe commémorative. De nouveaux bouleversements sont en cours au sein du bureau politique du parti communiste chinois.

Sadate-Begin: coordination stratégique et géopolitique?

TEL AVIS (AFP) — Le sommet Sadate-Begin d'Alexandrie a constitué le début d'une coordination politique entre les deux pays dans des domaines d'intérêt commun stratégique et géopolitique: telle est la conclusion à laquelle aboutissent de nombreux commentateurs israéliens qui ont accompagné le premier ministre israélien en Égypte.

Maariv fait notamment état d'une « alliance militaire non-écrite, pour une action commune israélo-égyptienne contre des éléments hostiles qui pourraient menacer le Proche-Orient et le statu-quo actuel ».

Yedioth Aharonoth, qui cite des sources autorisées proches de la présidence du conseil, écrit: « Une identité de vues a été constatée lors du tour d'horizon que les deux hommes d'État on fait de la situation au Proche-Orient, tout spécialement en ce qui concerne les visées syriennes au Liban. Un accord identique s'est manifesté dans l'évaluation de la situation en aran et des dangers qui menacent la région du golfe ».

En revanche, ces sources ont démenti « la signature d'accords secrets » dont le Jérusalem Post a fait état hier.

Selon certains observateurs, « les deux hommes d'État ont tenté d'insérer leur entente, pour la première fois, dans le contexte global de la stratégie et de la géopolitique de la région, ainsi que dans le cadre de la rivalité entre les deux super-puissances ».

Ces observateurs soulignent que la suggestion du président Sadate de tenir le sommet qui suivra celui de Haifa (lequel doit avoir lieu le mois prochain), « à bord d'un bateau sur la Mer Rouge ou dans un des ports de cette mer », revêt sans doute une signification politique et stratégique, et ils rappellent les préoccupations manifestées par le président égyptien au sujet de la stabilité de cette région.

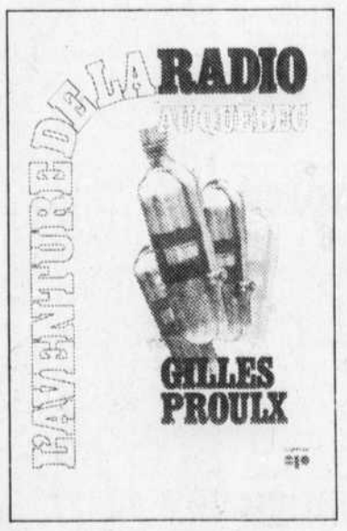
VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

Vient de paraître

les éditions la presse

L'AVENTURE DE LA RADIO AU QUÉBEC

par Gilles Proulx



Paul l'Anglais, Roger Baulu, Phil Lalonde, Ovila Légaré, René Lecavalier, Gérard Arthur, René Lévesque, Jacques Languirand, Jovette Bernier, François Bertrand, Guy Maufette, Louis Francoeur, Claude Lapointe, Jacques Morency, Jacques Proulx, Réal Giguère, André Rufiange, Émile Genest, Jacques Normand, Paul Dupuis, Jacques Desbaillets, Judith Jasmin, Andréanne Lafond, Benoît Lafleur, Marcel Ouimet, Robert L'Herbier, Albert Brie, Paul Booke, Léon Lachance, Mike Stephens, George Balcon, Jacques Duval, Matthias Rioux, Jean Cournoyer, Michel Trahan, Jean-Pierre Coallier, Pierre Nadeau, Richard Garneau, Michel Normandin, Richard Garneau, Michel Normandin, Richard Morency, Fernand Sainte-Marie, Pierre Paquette, Saint-Georges Côté, Roch Proulx, Huguette Proulx, André Vézina, Michel Jasmin, Matti-Fontayne, Guy Godin, Lisette Gervais, Pat Burns, Mario Verdon, Guy d'Arcy, Jean Yale, Serge Bélair, Lucien Jarraud, Joël Le Bigot, Lise Payette, Francine Grimaldi, Gilles Proulx, Claude Landré, Roland Giguère, Pierre Chouinard, Jean Duceppe, Michel Noël, Marc Trahan, Stéphane Venne, Roger Drolet, Robert Gilet, France Fortin, Normand Maltais, Daniel McGinness, Roger Lebel, Serge Laprade, Pierre Leroux, Michel Desrochers, Jacques Fauteux, Raymond Charette et Diane Giguère!

143 pages
$6.95
en vente partout

ne sont que quelques-unes des personnalités citées dans ce livre qui ont occupé ou qui occupent encore les ondes des stations radiophoniques du Québec. En lisant ce livre de Gilles Proulx, vous apprendrez à les mieux connaître et à revivre les origines de la radio au Québec.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute de l'immobilier

Bien que 10 des 14 secteurs du marché étaient à la baisse hier à la Bourse de Toronto, l'indice composé termine en hausse de 3.70 à 1,537.38.

Le groupe des pétroles, qui avait perdu près de 17 points au milieu de la journée, s'est redressé et termine avec un gain de plus de 56 points. Mais le secteur de l'immobilier a fait un plongeon de plus de 103 points.

À la fin de la séance on dénombrait 203 titres à la hausse, 245 à la baisse et 198 stables. Il s'est traité 5,62 millions d'actions dans le marché et 5,205 contrats d'option ont été négociés.

Les transactions sur York Lambton ont été arrêtées vers 15 h à la demande de cette société qui doit faire une déclaration. Dernière coté $1.60. D'autre part, First City Financial, Metropolitan Trust, Victoria and Grey Trust, et UGM Trustco sont toujours suspendus. Arrêt des transactions aussi dès l'ouverture sur E-L Financial Corp. et sur Bartaco Industries.

Parmi les industrielles traitées, Dome Petroleum monte de 2 1-4 à $43 3-8, Hudson Bay Oil de 1 3-4 à 70, Bow Valley de 1 1-2 à 27 1-2, Turbo Resources A de 1 3-8 à 14 1-8 et Extendicare de 1 1-4 à 8 1-4.

Falconbridge Nickel A recule de 1 1-8 à $58, G.P.I. A de 1 à 29, General motors de 1 à 65 1-4, Canadian Pacific de 1-2 à 31 3-8 et Inco de 1-4 à 22.

Dans le secteur minier, Denison Mines avance de 1 à 26 1-2, Pine Point de 7-8 à 34 1-2 et Roman de 3-4 à 33. McIntyre recule de 1 à $43 1-2 et Campbell Red Lake de 5-8 à 21 1-4.

Parmi les pétroles, Mountain State monte de 1-1-2 à 13 1-2, Total Petroleum de 1 1-4 à 25 5-8 et Ocelot B de 1 à 17. Superior Oil descend de 2 1-2 à 132 1-2 et Trans-Cana Resources de 5 cents à $3.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	2000	255	255	255	+ 5
Aby Gln w	300	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Abitibi	14262	$17¾	17⅜	17⅜	— ¼
Acklands	240	$16	16	16	
Acklnd 2p	250	$15½	15½	15½	
Action Trd	z100	72	72	72	
Adanac M	8800	300	290	295	+ 5
Afton Min	500	$14¾	14¾	14¾	
Agnico E	4830	$7⅜	7⅛	7¼	— ¼
Agra Ind A	300	$6	6	6	— ⅛
Albany	79570	92	81	90	+ 4
Alt Energy	14238	$30	29	30	+ ¼
Alta Gas A	29206	$22⅜	21⅜	22⅜	+ ¾
Alta G 9.76	207	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Alta G 7.60	z50	$25½	25½	25½	
Alta G 6⅜	8750	$31	30¼	31	+ ¾
Alta Nat	z17	$55¾	55¾	55¾	
Alcan	12308	$39½	39	39⅜	— ⅛
Algo Cent	520	$24	24	24	
Algoma St	3298	$27	26⅛	26⅜	— ⅜
AStel p	200	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Allarco Dv	1480	$52¼	52¼	52¼	
Alumin 4 pr	100	$16½	16½	16½	
Almin 4½ p	160	$38¾	38¾	38¾	
Am Bonza	21560	$19⅝	18⅝	19½	+ ¾
Am Larder	5500	28½	28	28	
Am Eagle	19500	320	290	320	+15
Am Leduc	35500	35	32	35	+ 1
Andres W A	200	$14	14	14	— ¼
Andres W B	950	$14⅜	14¼	14¼	— ¼
Ang CT 4½	100	$28½	28½	28½	+ ¼
Ang CT 290	100	$35½	35½	35½	
Ang D Gld	1000	155	155	155	— 1
Ang U Dev	400	480	470	480	
Anthes B p	z20	$77⅛	77⅛	77⅛	
Aquitaine	9790	$34⅜	33½	33¾	
Argus	z50	$23	21	23	
Args 260 p	z50	$33¼	33¼	33¼	
Argus B pr	z50	$32⅝	32⅝	32⅝	
Argus C pr	8160	$10⅛	9⅝	9⅞	— ⅛
Asamera	9700	$18	17¼	17⅞	+ ¼
Asbestos	3200	$41⅞	41¼	41⅜	— ⅜
Asoc Porc	4000	142	142	142	—13
Atco A	6600	$20¾	20⅜	20⅝	— ⅛
Atlas Yk	9500	65	65	65	
Ato Hard A	3200	$14½	14½	14½	— ¼
BC Sugar A	300	$38½	38½	38½	
BP Can	16616	$26¾	25¾	26¾	+ ½
Banister C	9900	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
Bank BC	299	$33¼	33¼	33¼	— ½
Bank Mtl	13914	$24⅛	23½	24⅛	+ ½
Bank N S	31357	$24⅜	24	24⅜	
Bankeno	15335	385	340	380	— 5
B Cdn Nat	100	$16	16	16	+ ⅛
Barex	5000	8½	8½	8½	+ ½
Bary Expl	4000	152	145	152	+ 2
Bathrst p	150	$13½	13½	13½	
Belding A	z21	385	385	385	
Bell Can	101653	$21⅜	21	21⅛	— ⅛
Bell C pr	100	$30⅝	30⅝	30⅝	— ⅛
Bell 2.28	1000	$31¾	31¾	31¾	— ¼
Bell 1.80	1400	$23½	23⅜	23½	— ⅛
Bell 1.96	435	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Biltmore I	100	$7¼	7¼	7¼	
Bl Hawk	6100	25	23	23	— 1
Bomac A	100	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Bonza O	10785	$8	7⅜	7⅞	+ ⅜
Bow Valy	27445	$27½	25¾	27½	+ 1½
Bralor Res	6900	$14	13¾	14	— ¼
Bramalea	400	$18¼	18	18	— 1
Brascan A	10792	$22⅞	22⅜	22¾	+ ⅛
Brenda M	3550	$18⅜	18½	18¼	— ¼
Brinco	700	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
BCFP	5750	$24¼	24⅛	24¼	
BC Phone	1268	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅜
BCPh 5¾ p	100	$71	71	71	+ ½
BCPh 6.80	z70	$22	22	22	
BCP 7.04 p	100	$23	23	23	
Brunswk	8825	$8¾	8½	8⅝	— ⅛
Budd Can	1700	$7	6½	7	— ½
Budd Can w	5000	30	30	30	
CC Yachts	2200	395	380	380	—20
CAE	4305	$12	11¼	12	+ ¾
Cad Frv	1800	$16¾	16¼	16¼	— ¾
Cad Frv A	285	$10¼	10¼	10¼	
Cal Pow A	9496	$45⅜	43¾	45⅜	+ ⅛
Cal P 10 p	z5	$107½	107½	107½	
Cal P 9.75	10	$107½	107½	107½	+ ½
Calvert	29000	62	60	61	
Cam Mine	5000	29	28	29	— 1
Camflo	4020	$15	14½	15	— ⅛
C Chib A	2700	$6½	6¼	6⅜	— ⅜
Camp RL	5595	$21½	21	21¼	— ⅜
Can Cem	34846	$13¼	13	13⅛	— ⅛
CCe C p	315	$16¼	16¼	16¼	
CDC pr B	473	$119½	117½	119½	+2½
Can Malt A	200	$32⅝	32¼	32⅝	+ ⅛
C Nor West	15229	$12⅞	12	12⅞	+ ⅜
C Packrs	1800	$26⅞	26⅝	26⅝	— ⅛
Can Perm	1665	$19¾	19½	19⅝	+ ⅛
CPerm 8	598	$26	26	26	— ¼
CS Pete	24050	$6¼	5⅜	6¼	+ ½
C Trust 7¼	300	$20⅝	20⅜	20⅜	— ⅛
C Tung	350	$25	24	25	+ 1½
Cdn Arrow	9500	35	35	35	
CCablesy A	1700	$11½	11⅛	11⅜	+ ¼
C Cable w	6325	175	160	170	—12
Cdn Cel	1925	$9¾	9½	9½	— ¼
CC Man A	250	$26⅝	26	26	— ¾
C Curtis	z100	85	85	85	
C Formost	400	$8¾	8¼	8¾	+ ⅛
CGE	300	$32	32	32	
CG Invest	250	$23	23	23	
C Hidrogas	19500	$6⅞	6¼	6¾	+ ⅛
C Homestd	13176	$20½	19½	20⅜	+ ⅜
CI Bk Com	5753	$27	26⅜	27	+ ¼
CIL	z25	$23½	23½	23½	
CLi Pete	7100	175	165	175	
C Manoir	1000	$6	6	6	
C Marconi	1300	$12⅝	12⅜	12⅝	— ⅛
C Merrill	400	$21¾	21⅝	21⅝	
CNat R	21500	$5⅜	485	5¼	— ¼
C Occdental	3653	$38¾	37¼	38½	+ ¼
CP Inve	6462	$30⅛	29⅜	29¾	— ½
CP Ltd	93533	$32¾	31⅜	31⅜	— ½
CPL A p.	900	$10¼	10¼	10¼	
C Reserve	6900	$17⅞	16½	17⅞	+ ⅜
Cdn Sup O	4711	$13¾	132½	132½	—2½
Cdn Tire A	4007	$31⅜	31	31	— ⅛
C Utilties	7760	$18⅜	18	18	— ½
Candel Oil	260	$40½	40½	40½	— ½
Canray	20516	207	195	207	+ 7
Canron A	1250	$28⅜	28¼	28¼	— ¼
Cara	2876	$13	12¾	12¾	— ¼
Carl OK	8945	$5⅝	5⅜	5¾	
Carl A p	350	$27½	27½	27½	— ⅛
Carl B p	400	$33¼	33¼	33¼	— ¼
Carma A	800	$15⅞	15¾	15⅞	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Car	z25	315	315	315	
Car A	300	425	425	425	+75
Cassiar	825	$11¾	11½	11½	— ½
Celanese	4500	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛
Cenex	22000	223	195	215	+22
Cent Pat	3100	260	250	260	+10
Centurion	300	$6½	6½	6½	— ⅜
Chnclr	3400	440	420	435	+ 5
Cherokee	20750	$9⅛	8½	9	+ ¼
Chib Kay	5000	11½	11½	11½	— ½
Chieftan D	8400	$23½	22¼	23½	+ ⅜
Chieftain p	50	$180	180	180	+ 1
Chimo	1200	170	170	170	
Chromaco	100	285	285	285	+35
Chrysler	7525	$10⅝	10	10⅝	+ ½
CHUM B	1000	$11	11	11	
Coch Will	4700	75	70	72	— 3
Coin Lake	9000	21½	20	21½	+1½
Comb Met	13500	38	36	36	— 1
Cominco	24293	$39½	38¾	39⅜	+ ¾
Cominco A	150	$26½	26½	26½	— ½
Coniagas	5600	115	105	115	+ 5
Conuco Ltd	3900	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Con Bath A	2150	$13⅜	13	13¼	
Con Fardy	7485	380	370	375	— 5
C Durham	60000	182	170	178	— 2
C Mrbn	132900	176	167	176	+ 9
C Morisn	24100	208	189	205	— 5
Cons Pipe	z50	$6¾	6¾	6¾	
Cons Prof	33161	60	57	60	
C Rambler	1400	240	235	235	— 5
Con Textle	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Con Distrb	5310	$12⅛	12	12⅛	
Cons Gas	10935	$22⅞	22½	22¾	+ ¼
Con Gas B	z15	$75⅛	75⅛	75⅛	
Con Gas D	200	$30	30	30	— ¾
Con Glass	100	$15	15	15	
Conwest	8700	$7¼	6⅞	7¼	
Cooper C	200	$7½	7½	7½	
Cop Fields	24900	450	440	450	
Corby vt	410	$29½	29½	29½	— ¼
Corby B	200	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Coseka R	22532	$8	7¾	8	+ ⅛
Costain Ltd	7400	$14⅞	14¾	14¾	— ¼
Craigmt	1660	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Crain R L	600	$11⅝	11½	11½	— ¼
Crestbrk	1900	$15¼	15¼	15¼	— ½
Crown 8¾	100	$21½	21½	21½	+ ⅜
C Zelrba A	z10	$22¾	22¾	22¾	
Crush Intl	870	$14	13½	13¾	— ⅝
Cuvier M	2000	48	46½	46½	—1½
Cygnus B	z25	$10¾	10¾	10¾	
Cyprus	7050	$16	15¼	15¾	— ⅛
Czar Res	19360	$9⅛	8¾	9⅛	
Czar Res p	600	$28½	28½	28½	
DRG Ltd A	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Dale-R	600	$13¾	13¾	13¾	
Dalmy A	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Daon Dev	29130	$16½	15⅜	16	— ¾
Daon 8⅝ p	1400	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼
D Eldona	22500	133	127	127	— 3
Delhi Pac	5000	25	23	23	— 3
Denison	39528	$28½	26⅜	28½	+ 1
Dicknsn	6600	$8¼	7⅞	8¼	+ ⅛
Digtech	800	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
Discovry	1800	110	105	110	— 1
Dist Tr A	100	$8	8	8	+ ¼
Doman I	1500	$8½	8⅛	8¼	
Dome Mine	6845	$41¾	40¼	41⅜	+ ⅜
D Pete	331246	$44½	39¾	43⅜	+2¼
Dom Ang p	100	$60	60	60	
D Bridge	1300	$35½	34¾	35¼	— ¼
D Citrs A	2300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
DExplor	17500	37	31	34	— 3
Dofasco A	5569	$32½	32	32	— ½
Dom Store	483	$20	19¾	20	+ ¼
D Textie	2900	$13⅛	13	13	— ¼
Domtar	15065	$25¾	25⅛	25½	
Dr Mc C A	100	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Dunde Pal	1167	45	45	45	
Dunraie	z33	38	38	38	
Du Pont A	650	$23	22¾	23	
Dustbane	300	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Dylex L A	z40	$12¾	12⅜	12¾	
Dynamar	95400	243	217	243	+10
East Mal	800	158	155	155	+ 1
East Sul A	550	213	213	213	+ 1
Estn Prov	200	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Ego Res	45700	231	218	228	
Elhm A	1200	$5¾	5¼	5⅝	— ⅛
Elks Stors	200	$7	7	7	
Emco	5700	$10⅛	10	10⅛	
Emco w	200	285	285	285	—20
Extndcar	5600	$8½	7¼	8¼	+1¼
Extd A	3900	$7¼	7	7¼	+ ¼
Falcon C	21650	$7⅜	7	7¼	+ ¼
Fibrg Nik A	6591	$58½	56½	58	—1⅛
Fed Ind A	450	$6⅜	6⅜	6⅜	— ¼
Fed Pion	200	$39	39	39	—3½
Fidelity Tr	1925	465	455	455	—20
Fidelty Trp	300	$20	20	20	— ½
Firan Gndl	1200	70	70	70	
F Mar	6400	142	136	140	
Ford Cnda	1150	$69¼	69	69¼	— ¼
F Sea A pr	500	$9	9	9	+ ¼
Francana	2200	$14⅞	14	14⅞	+ ½
Fraser A	6030	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Fruehauf	200	$10¾	10¾	10¾	— ¼
G&H Steel	300	300	300	300	
G M Res	3025	$5¼	475	5⅛	+ ⅛
Gaz Metr	1610	$5⅞	5¾	5¾	
Gen Baker	200	$8¼	7½	8¼	+ ¾
G Distrb A	200	$8¼	8¼	8¼	— ¼
G Distrb w	4800	285	277	285	
GMC	1529	$65¾	65¼	65¼	— 1
Genstar L	6810	$23⅛	22¾	22¾	— ⅜
Giant Yk	1500	$10½	10¼	10¼	— ⅜
Gibraltar	15900	$7½	7	7½	
Gibe Rlty p	700	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Goldale A	6500	$5⅜	5	5⅜	— ⅛
Goldund M	27900	105	102	104	— 1

Fusion probable des fiducies Metropolitan-Victoria & Grey

Les transactions ont été stoppées hier à la bourse de Toronto sur les actions des sociétés First City Financial Corp. et Victoria & Grey Trust. On estime qu'il s'agit d'une trêve destinée à permettre la fusion de Metropolitan Trust et de Victoria. Metropolitan est sous contrôle de First City.

■

Cominco de Vancouver, a annoncé hier des bénéfices nets de $93 millions pour les six premiers mois de 1979 ou $5.25 par action. Les ventes de cette filiale du Pacifique Canadien ont connu une hausse spectaculaire au premier trimestre passant de $460 millions pour les six premiers mois de 1978 à $635 millions en 1979.

C'est à la hausse des prix sur le marché des métaux de base, l'argent, l'or, le plomb et le zinc, qu'il faut attribuer la hausse des revenus.

■

La **Compagnie internationale de papier** (CIP) investira $36 millions à son usine de Toronto. Cette somme servira à accroître jusqu'à 90,000 tonnes par année la production de papier mousseline Facelle. Ce nouvel investissement porte à $91 millions les nouveaux investissements de CIP en 1979.

■

Pendant que plusieurs industries déménagent leurs pénates du Québec à Mississauga en Ontario, la **Corporation Admiral du Canada**, filiale de la société américaine a décidé que même Mississauga n'était plus rentable pour elle.

■

Elle a donc décidé de fermer son usine et de mettre à pied les 300 employés qui y effectuaient l'assemblage de postes de télévision. La concurrence était trop vive en provenance de Taïwan, de la Corée du Sud et du Japon, a affirmé le porte parole de la société Admiral de Pittsburgh.

■

Cara Operations, distributeur d'aliments préparés et propriétaire de plusieurs chaines de casse-croûtes, a décidé de lancer dès cette année un audacieux programme d'investissement visant à doubler ses profits pour 1981. Cara consacrera cette année $20 millions à l'expansion de ses trois réseaux Steak & Burger, Harvey's et Chalet Suisse.

■

La Commission des Valeurs mobilières du Québec a approuvé la semaine dernière la vente privée de 765,000 actions de **Laduboro Inc** au prix de $0.40 l'action à des investisseurs de la région de Calgary. Laduboro a reçu une exemption d'enregistrement d'une durée d'un an sur ces actions considérées comme des placements privés.

■

La nouvelle émission d'actions de **Gaz Métropolitain**, filiale du groupe Norcen a été lancée la semaine dernière au prix de $5.75 l'action. Norcen doit acheter deux des quatre millions d'actions émises. Cette nouvelle émission porte à $145.5 millions le capital autorisé de l'entreprise et porte donc à environ $73 millions le prix d'achat du contrôle de 51% des actions de l'entreprise.

Un groupement québécois comportant Lavalin, la Caisse de Dépot, la BCN et possiblement les Caisses d'Entraide économique et le Crédit Foncier est actuellement à réunir les capitaux pour ramener à Montréal le contrôle de cette entreprise dont Norcen a l'intention de se départir depuis plusieurs années.

■

Hollinger Mines de Toronto vient de compléter l'achat de 1,632,019 actions ordinaires et de 4,663,382 actions privilégiées d'**Argus Corp.** de Toronto. Hollinger est contrôlée depuis peu, à près de 44% par Ravelston, le holding des frères Conrad et Montegu Black. Un courtier torontois a lancé plus tôt cette semaine une offre publique d'achat de 250,000 actions de Hollinger à $42, près de $2 au-dessus de la cote officielle et l'on estime qu'il peut s'agir d'une offre « discrète » de Ravelston afin d'accentuer son contrôle de Hollinger.

En prenant le contrôle d'Argus, Hollinger contrôle ainsi des portions importantes de Dominion Stores, Massey Ferguson, Labrador Mining et Standard Broadcasting. Labrador détient un important bloc d'actions de Noranda.

■

La fusion de **Carrier** avec **United Technologies**, qui donnera naissance à la 20ème firme industrielle aux États-Unis, a été approuvée par la majorité des actionnaires de Carrier.

Carrier, dont le chiffre d'affaires était de 2 milliards de dollars en 1978, produit des climatiseurs, et des équipements de chauffage et de réfrigération. UTC est un conglomérat diversifié dont les filiales produisent des hélicoptères, des moteurs d'avions, des ascenseurs etc. Son chiffre d'affaires atteignait 6.4 milliards de dollars l'an dernier.

Cette fusion, qui a pris officiellement effet, avait fait l'objet d'une longue bataille juridique. La direction de Carrier, initialement opposée à l'opération, avait subi plusieurs revers judiciaires avant finalement d'en accepter le principe. Carrier deviendra filiale à part entier de UTC et maintiendra ses opérations à Syracuse.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Goodyear	100	$22¼	22¼	22¼	— ½
Graft G	z80	$14	14	14	
Graft G A	200	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅝
Graft G p	z60	$37	37	37	
Granduc	2000	139	130	135	— 2
Gt Oil Sds	880	$17	16¾	17	
GL Forest	440	$43	43	43	— ½
GN Fin	2000	250	245	250	
Gt W Life	200	$108	108	108	— 2
Gt West S	2100	275	270	270	— 5
G West wt	1000	69	69	69	+ 8
G Goose A	z50	$11	11	11	
G Goose 9¾	300	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
Greyhnd	500	$22⅜	22⅛	22⅛	— ¼
Guar Tr p	300	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Guard Cap	z80	$8	7⅞	8	
Gulf Can	35093	$55¼	54⅛	55¼	+ ⅜
Gulfstr	175353	70	50	70	— 4
H Group A	200	420	420	420	
Hard Crp A	630	320	315	320	+20
Hard Crp C	1000	291	291	291	+ 1
Harlequin	17525	$15¼	15	15	
Harris J A	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
H Wood	1300	175	170	170	
Hatleigh A	300	$6⅜	6¼	6⅜	
Hawker	3500	$12	11¾	12	+ ¼
Hayes D	5781	$11½	11¼	11¼	— ⅜
Hedway A	700	$6	6	6	
Highmont	5075	$6¼	5⅝	6¼	+ ⅜
Holinger A	3500	$42⅜	42	42⅜	+ ⅛
Holinger B	z1	$42⅛	42⅛	42⅛	
Home A	3314	$63½	62¼	63½	+1¼
Home B	z50	$60½	60½	60½	
H Bay Mng	2005	$21⅛	21	21	— ⅛
H Bay Co	6918	$27¼	27	27	— ¼
HBC pr	2026	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅛
HB Oil Gas	17646	$70	68	70	+1¾
Hu-Pam	2000	29	29	29	+ 4
Husky Oil	3100	$56¾	56½	56½	+ ½
Hydra Ex	2000	52	52	52	+ 1
IAC	22925	$19¼	18⅞	18⅞	— ¼
IAC 5¾ p	300	$20	20	20	+ ½
ITL Ind	300	380	375	380	
ITL Ind pr	z45	$21¾	21¾	21¾	
IU Intl	7800	$14⅛	14	14⅛	— ⅛
Imasco	1125	$41⅛	41	41	
Imp Oil A	71942	$35⅜	34	35⅛	+ ¾
Imp Oil B	2350	$35⅛	34⅛	35⅛	+ 1
Inco	96918	$22⅛	21½	22	— ¼
Inco 7.85	200	$25¼	25¼	25¼	
Indal	7200	$15¼	14¾	14¾	— ½
Indusmin	250	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Inland Gas	2158	$14	13¾	13¾	
Infer-City	23430	$15⅜	15⅛	15½	+ ½
Inter C B w	1100	$12	12	12	+ ½
Intrmetco	100	$14¼	14¼	14¼	
IBM	257	$80¼	80¼	80¼	—2¼
Int Mogul	630	$7⅛	7⅛	7⅛	
I Mogul A	100	$13⅞	13⅞	13⅞	
Intpr Pipe	10135	$19½	19¼	19½	
Ipsco	13775	$17¾	17½	17½	+ ¼
Inv Grp A	183	$16	16	16	
Inv Grp S p	350	$17	17	17	
Iron Bay T	200	$6½	6½	6½	
Irwin T A	4465	360	350	360	—30
ISO	3700	235	230	235	+ 5
Ivaco	850	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅜
J Q Res	1000	75	75	75	— 4
Jannock	4900	$26	25¾	25¾	— ¾
Jannock 8	382	$15⅛	15	15	— ¼
Jannock w	100	$14½	14½	14½	— ¼
Jorex Ltd	4500	35	35	35	
Joutel	21800	125	110	125	+14
Kaiser Re	32965	$24¼	23⅛	24¼	+ ⅜
Kam Kotia	15700	$5	445	5	+40
Kaps Tran	12000	160	149	160	+15
Kelly D A	200	$8¼	8¼	8¼	
Kelsey H	100	$22¾	22¾	22¾	
Kerr Add	5756	$10½	10	10½	
K Anacon	6002	35	35	35	— 5
La Vrndr	z20	$8¾	8¾	8¾	
Labatt A	7699	$23	22¾	22¾	+ ⅛
Labatt A p	z25	$23	23	23	
Lab Min	310	$42¼	41¾	41¾	— ½
Lacana	8400	$6⅛	6	6	— ⅛
Lacana w	400	380	380	380	— 5
Laidlaw A	4925	$14	13¾	14	+ ¼
LOnt Cem	1100	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Lamb M A	800	160	160	160	
Lasitr Km	3500	85	85	85	
Laurasia	5050	35	35	35	
Lau Fin p	181	$15⅛	15⅛	15⅛	
Lava Cap	22300	135	117	130	—10
Leigh Inst	3220	$9	8⅝	8⅞	— ⅛
Liberian	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
LL Lac	200	355	355	355	
Lob Co A	2800	400	400	400	— 5
Lob Co B	1100	400	400	400	— 5
Lob Ltd Bp	150	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Lochiel	47950	495	430	480	+35
Lytton M	3000	25	25	25	— ½
MDS Helth	850	$12¼	12¼	12¼	— ¼
MICC	8900	$12¾	12½	12¾	+ ¼
MICC 8⅝	400	$25	25	25	
Micc 8 p	1900	$28⅛	28	28	
MPG Inv p	z25	$14¼	14¼	14¼	
MTS Inter	3000	60	60	60	
Maclarn B	200	$19½	19½	19⅛	— ¼
Mclan H A	39800	$22	21¾	21¾	— ¼
MB Ltd	29328	$25½	24⅛	25½	+ ⅜
Madeline	6900	160	155	155	— 6
Madsen	5300	140	139	140	+ 5
Magna A	2675	$12¼	12	12¼	— ⅛
Magna B	200	$12⅞	12⅝	12⅞	
Magnetcs	2900	184	182	184	— 2
Majstc Wil	3500	330	325	325	—10
Malartic	7800	100	95	95	
Maritime	946	$25¾	25¾	25¾	
Markel F	1400	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Mass Fer	17870	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Mas F A	1100	$21¼	20¾	21¼	+ ¼
Mas F B	2400	$21	20⅞	21	— ⅛
Matchan	17050	21	18	21	— 1
Mc Adam	4000	32	31	31	— 2
Mc Intyre	2174	$44½	43	43½	— 1
McLaghln	2300	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
McLghl 9 p	300	$21¾	21¾	21¾	— ⅜
McLghl 10 p	z40	$15¼	15¼	15¼	
McLghl w	700	$5¾	5½	5¾	
Melcor	4250	$14⅞	14½	14¾	— ⅛
Mentor	900	300	290	300	
Mercantil	6134	$15¾	15⅜	15¾	
Merland E	35400	$13¼	12⅛	13⅛	+ ¾

Une légère amélioration par rapport à l'an dernier

Le déficit touristique du Québec atteindra $300 millions

par Françoy Roberge

Le déficit touristique du Québec atteindra cette année $300 millions, soit $50 millions de moins que l'année dernière et $100 millions de moins que prévu pour cette année, si la tendance actuelle se poursuit.

En mai dernier, M. Pierre Brousseau, Pdg de Delta (Auberge des Gouverneurs) parlait d'un déficit de $400 millions prévu par le ministère du Tourisme au chapitre du déficit de la balance touristique. Depuis, l'OPEP s'est chargée de ramener ces chiffres à $300 millions en accentuant la pression sur le marché américain de la distribution du pétrole.

Lors du sommet sur le tourisme tenu à l'automne de 1978 à Sherbrooke, le ministre du Tourisme du Québec, M. Yves Duhaime rappelait que le déficit de cette fragile balance commerciale était passé entre 1972 et 1977 de $5, à $206 millions. En 1978 le déficit passait largement le cap des $300 millions.

« C'est inévitable commentait récemment M. Brousseau. Tant que le sud est le sud et le nord, le nord. Le soleil est plus chaud quelque part et l'hiver est long ailleurs. Les activités du Mont Saint-Anne sont à la fois plus spécifiques et plus limitées dans le temps que celles de régions du sud pour ce qui est du tourisme d'évasion. »

L'industrie touristique, bien que moins payante que la fabrication au plan des emplois générés en aval est néanmoins un important marché où les Québécois dépensent $1.8 milliard par année tandis que le Québec reçoit $1.4 milliard ou un peu plus de l'étranger.

Plus de deux millions de Québécois devaient se rendre cet été sur les plages américaines, y laissant près de $800 millions. Il semble qu'il n'y en aura qu'un million et demi, une baisse de 25% ou une amélioration de $200 millions de la balance commerciale du Québec.

Toutefois le tourisme américain au Québec diminue dans une proportion assez proche. Mais une partie des pertes de revenus subies par le Québec sont compensées par l'afflux de touristes du Québec d'un point à l'autre et des autres provinces canadiennes, notamment l'Ontario.

En effet les Canadiens n'éprouvent pas de crainte à l'intérieur du Canada quant aux approvisionnements pétroliers.

Mais les Québécois effectueront aussi un million de voyages additionnels soit vers d'autres soleils insulaires ou continentaux ou vers des destinations d'affaires ou d'agrément culturel, y laissant $1 milliard.

En dépit de ce déficit accru, M. Brousseau affiche un certain optimisme, puisque les dépenses croissent quand même au Québec aussi vite que le déficit lui-même.

Aussi affirme-t-il que l'industrie hôtelière a un vaste secteur à développer dans le domaine de l'hébergement de la restauration et des services. Les voyages aériens devraient aussi se multiplier au Québec estime l'homme d'affaires.

Au ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec on a décidé à la suite du sommet de 1978 de mettre l'accent encore davantage sur le tourisme d'évasion des Québécois eux-mêmes et en quelque sorte de les inciter à prendre plus de vacances familiales au Québec.

La politique du ministère, selon le sous-ministre adjoint, M. Michel Roy, s'établit en huit points distincts qui sont les suivants;

■ positionnement du Québec sur les marchés internationaux, c'est-à-dire définition d'une image de marque, d'un concept, information générale et choix des clientèles par zones géographiques et types de touristes;

■ réduction des coûts généraux comme l'hébergement la restauration, le loisir pour rendre le tourisme plus accessible à la clientèle des familles, 80% de la clientèle touristique du Québec;

■ concertation entre les intervenants du secteur touristique pour la mise sur pieds de programmes conjoints de développement touristique globalement et régionalement,

■ étalement saisonnier des activités aux endroits touristiques afin de favoriser la création d'emplois permanents et non pas d'emplois temporaires qui risquent de déstabiliser la structure d'emploi d'une région,

■ aménagement spatial plus précis axé sur un nombre restreint de pôles autour desquels il faut développer une infrastructure complète plutôt que de disséminer les équipements,

■ amélioration des infrastructures de service comme l'hébergement, la restauration, l'animation des lieux, les activités pour enfants etc... Stimulation des activités de divertissement,

■ meilleure insertion du Québec dans les réseaux de distribution à l'étranger (agences de voyages, grossistes, sociétés aériennes, etc) pour donner plus de vigueur à des forfaits touristiques,

■ meilleure organisation de l'appareil réceptif tant pour les Québécois que pour les étrangers.

Dans le domaine des forfaits comme dans celui de l'infrastructure, le marché du tourisme québécois est encore loin d'être équipé comme il devrait l'être pour répondre à la seule demande actuelle, estiment aussi bien M. Roy que M. Brousseau.

Près de $150 millions seront dépensés au Québec jusqu'en 1984 pour permettre au Québec de redonner plus de vigueur au tourisme. Et ces sommes ne comprennent que les fonds incitatifs dépensés par les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

L'entreprise privée, quant à elle, devrait, pour répondre aux objectifs des programmes gouvernementaux dépense plus de deux fois cette somme en contrepartie, pour aller chercher annuellement des revenus qui pourraient atteindre dans les années qui viennent, $500 millions.



Le Cn a fait l'acquisition de 30 nouvelles locomotives diesel de General Motor de Hamilton, Ontario. Le CN attend en outre les dernières des 60 locomotives commandées en 1977 à MLW/Bombardier de Montréal.

Le CN et le CP achèteront pour $51 millions de matériel roulant

Le Pacifique Canadien et le Canadien National ont tous deux annoncé qu'ils feraient l'acquisition cette année de matériel roulant, wagons, locomotives poseuses de rail, etc, pour une valeur dépassant $51 millions, soit $18 millions pour le CP et $33 millions pour le CN.

Le Canadien National achètera au coût de $33 millions 30 locomotives General Motors, 100 wagons couverts de Pacific Car et un wagon plat spécial de 250 tonnes qui sera fabriqué par la Davie de Lauzon.

Les 30 locomotives de 3,000 chevaux-vapeur seront fabriquées par GM à Hamilton en Ontario. Les 100 wagons couverts destinés au transport de papiers et de pâtes seront fabriqués par la Pacific Car & Foundry de Kenton, dans l'état de Washington. Enfin le wagon plat géant doté de douze essieux et servant à transporter des marchandises de grandes dimensions sera fabriqué par la Davie à Lauzon.

De son côté, le Pacifique Canadien a passé commande de wagons plats d'une valeur de $4.7 millions à Marine Industries de Sorel, d'une poseuse de rails soudés en continu de $9 millions à Canron de Montréal et de nouveaux fourgons de queue qui seront fabriqués à ses ateliers de Montréal-est au coût de $1.7 million.

Le CP louera également à long terme pour la somme de $8.1 millions, des wagons-trémies de la société montréalaise de location CGTX (Canadian General Transit Co.)

Le CP fera en outre l'acquisition de machines pour l'entretien de la chaussée et d'équipement de manutention de conteneurs.

De plus, les deux transporteurs de fret consacreront des sommes importantes à l'entretien du matériel roulant et des voies.

Le CP affectera, au Québec seulement, $11 millions à la réparation de ses voies, de ses ponts et viaducs et au remplacement des rails et du ballast.

Le CN, pour sa part, consacrera $55 millions à l'entretien et à la révision générale de ses wagons de marchandises. Il procédera à la révision de 8,000 wagons au cours de cette année aux ateliers de Moncton, Montréal et Winnipeg.

Prévoyant une «récession modérée»

Carter prêchera l'austérité

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter s'apprête à appeler les Américains à accepter une politique d'austérité, seul moyen, selon lui de permettre aux États-Unis de faire face à la crise actuelle et de recouvrer au maximum leur indépendance énergétique, estime-t-on dans les milieux bien informés.

Comme vient de l'affirmer le secrétaire au trésor, M. Michael Blumenthal, devant la commission sénatoriale du budget, l'inflation, qui atteint un rythme de plus de 13% par an, demeure le problème « numéro un ».

Sa solution conditionne l'avenir du pays, à commencer par l'ampleur et la durée de la « récession modérée » dans laquelle viennent d'entrer les États-Unis. D'où, a ajouté M. Blumenthal, la nécessité d'une modération accrue de la part du gouvernment en ce qui concerne les dépenses budgétaires et de la part des travailleurs, pour ne pas chercher à obtenir des hausses de salaires compensatrices.

Dans ces conditions, l'effort que le président va demander à la nation pour résoudre la crise de l'énergie entraînera des sacrifices pour les Américains.

La réduction de l'activité économique — le gouvernement ne prévoit pour l'instant qu'une récession « modérée » suivie d'une reprise également modérée l'an prochain — aura des effets divergents. D'un côté, elle facilitera la réduction de la consommation d'énergie, de l'autre, elle tendra à réduire les recettes de l'État.

Dans les milieux proches de la Maison Blanche, on n'écarte pas la possibilité, au cas où la récession s'avérerait plus marquée que prévue, de mesures limitées de relance. Celles-ci pourraient viser à accroître l'aide de l'État aux plus défavorisés — notamment aux chômeurs, dont on prévoit un accroissement très sensible — ou encore à favoriser, grâce à des réductions d'impôts, les investissements nécessaires à augmenter la productivité industrielle.

On s'attend encore, dans le cadre de l'effort qui va être demandé aux Américains, que l'accent sera mis davantage sur les exportations afin d'assainir une balance commerciale lourdement déficitaire.

Ainsi que M. Carter l'a déclaré avant le « sommet de politique intérieure » de Camp David, les mesures qu'il s'apprête à annoncer s'inscriront dans une certaine orthodoxie financière et tiendront compte de la nécessité de maintenir un dollar fort.

Par ailleurs, le comité des conseillers économiques de la Maison Blanche a indiqué hier que l'inflation restera au-dela des dix pour cent en 1979 et que le taux de croissance du produit national brut (PNB) sera inférieur de 0,5% lors de quatrième trimestre de l'année par rapport à la période correspondante de 1978. Ces prévisions annoncent une légère récession, estime-t-on.

La Maison Blanche a également démenti que le président Carter ait déclaré à certains participants des rencontres de Camp David qu'il avait eu des doutes quant à ses capacités de dirigeants notamment lors du sommet des sept plus grandes puissance occidentales qui s'est tenu à Tokyo en juin.

Sa cote de popularité continue toujours de baisser. D'après le dernier sondage « C.B.S. — New York Times », le nombre d'Américains satisfaits de la performance de M. Carter est passé de 30 à 26%. Cette baisse est due à la pénurie d'essence, à l'inflation et aux doutes des personnes interrogées à l'égard de ses capacités à prendre des décisions sous pression indique le sondage.

En outre toujours selon ce sondage, les électeurs démocrates mettent maintenant M. Carter et l'un de ses grands rivaux M. Jerry Brown gouverneur de Californie, a égalité pour la nomination du candidat de leur parti à la course à la Maison Blanche. Les deux hommes sont toutefois largement devancés par le sénateur Edward Kennedy.

Le président Carter, qui selon la plupart des commentateurs joue son avenir politique sur ce discours de dimanche, est en effet décidé à ne rien négliger pour réussir. Il devait notamment déjeuner, hier avec les plus connus des éditorialistes et des représentants américains à Camp David.

Après avoir consulté pendant six jours 150 personnes environ à Camp David, le président, estime-t-on vendredi à Washington, a désormais arrêté les mesures qu'il veut prendre pour faire face à la crise économique et énergétique des États-Unis. Mais il est le seul à savoir avec précision ce qu'il a l'intention de proposer dimanche.

Le trait principal de ces mesures, estime-t-on, sera l'austérité. L'épouse du président, Rosalyn avait dans un discours prononcé jeudi à la Maison Blanche déjà parlé de « sacrifices nécessaires ». D'autre part, le président, préoccupé selon son porte-parole M. Jody Powell, par la « crise de conscience » des Américains, devrait les inviter à se ressaisir face aux difficultés actuelles.

Hausse du prix du gaz canadien à l'exportation

Le ministre canadien de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn, a annoncé hier que le Canada haussrait de 50 cents le millier de pieds cubes le prix de son gaz naturel à l'exportation. Le nouveau prix sera donc de $2.80 le millier de pi. cu. en dollars américains.

C'est à la suite d'une recommandation de l'Office national de l'Énergie (ONE) que le ministre a accepté de hausser le prix du gaz canadien au seuil du prix international. Une nouvelle hausse sera toutefois nécessaire pour atteindre ce prix international indexé sur ceux du pétrole qui ont grimpé abruptement depuis la dernière réunion de l'OPEP.

Le Canada retirera des revenus accrûs de $440 millions de cette nouvelle hausse établissant les revenus totaux tirés du gaz canadien vendu aux États-Unis à $2.5 milliards par année.

Le Canada, l'Alberta surtout, fournit déjà aux États-Unis 5% du gaz naturel qu'ils consomment. Les contrats en cours doivent se terminer entre 1988 et 1996.

L'ONE qui a suspendu ses audiences publiques à Calgary (elles reprendront le 23 juillet) doit statuer sur les requêtes d'une douzaine de producteurs et de distributeurs canadiens de gaz naturel qui veulent augmenter leurs exportations aux États-Unis.

Ces exportations sont actuellement limitées à un billion de pieds cubes par année.

Les producteurs canadiens estiment que les exportations pourraient atteindre facilement 4.5 billions de pieds cubes et que cet accroissement des ventes générerait des revenus de plusieurs milliards susceptibles de multiplier par quatre les ressources canadiennes exploitables de gaz naturel.

L'Ontario s'est opposée officiellement à toute hausse des exportations et le conseiller spécial du ministère de l'Énergie de cette province a suggéré au Canada d'utiliser ses réserves pour ses besoins intérieurs et de garder les surplus pour ses besoins à long terme.

De son côté le vice-président de Sulpetro, un important producteur de gaz, M. Norman Frost, a déclaré à la Commission qu'une augmentation des exportations permettrait une exploration plus ordonnée et une rentabilité accrûe des gisements.

L'ONE a déjà permis de hausser le volume des expéditions canadiennes à deux billions de pi. cu.

Le prix du gaz subira probablement une nouvelle hausse d'ici la fin de 1979 et on estime qu'il s'établira à la fin de l'année à $3.30 le millier de pieds cubes.

Le prix du pétrole doit également s'accroître graduellement au cours des prochains mois jusqu'à ce qu'il atteigne le prix plancher fixé par l'OPEP le mois dernier, soit $18 le baril.

Un an de ralentissement économique au Canada

Malgré une excellente tenue, au cours du premier trimestre de 1979, l'économie du Canada connaîtra probablement une période d'affaiblissement qui ira jusqu'au milieu de l'année prochaine et elle ne devrait commencer à se raffermir que vers la fin de 1980, selon la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Du fait de cette situation, la croissance de l'économie canadienne sera d'environ 3.4% cette année, soit le même taux qu'en 1978, et d'environ 3.2% en 1980, affirme la Banque dans le dernier numéro de La conjoncture canadienne, publiée hier.

« Les prévisions sur la situation économique canadienne pour les dix-huit prochains mois sont liées à un certain nombre d'incertitudes », précise le bulletin.

« Pour l'instant, il semble probable que la perte de vitesse de l'activité économique aux États-Unis ne se poursuivra guère au-delà du milieu de 1980 et qu'un peu plus tard, le Canada et les États-Unis s'engageront sur la voie de la reprise économique. Mais les taux élevés d'inflation et la situation de la balance des paiements pourraient compromettre sérieusement les chances d'amélioration de la croissance économique des deux pays et même, retarder la reprise. »

Le bulletin de la Banque de Commerce contient des prévisions économiques révisées pour 1979, établies par la Division économique de la Banque, et des perspectives pour 1980. Les points saillants de ces prévisions, en termes réels, sont les suivants:

■ Les dépenses de consommation vont probablement atteindre 3.4% en 1979 et 3.1% en 1980.

■ Les investissements du secteur privé destinés à la construction de logements tomberont vraisemblablement à 4% en 1979 et remonteront pour atteindre 9% en 1980.

■ Les investissements du secteur privé destinés à la construction autre que de logements vont s'accroître pour atteindre 5% en 1979 et se situer à 4.5% en 1980.

■ Le total des dépenses publiques devrait augmenter d'environ 1.9% en 1979 et de 3% en 1980.

■ La demande intérieure finale augmentera probablement d'environ 3% en 1979 et de 3.2% en 1980.

■ Les stocks connaîtront une hausse de 0.8% en 1979 et de 0.1% en 1980.

La Banque de Commerce affirme que le ralentissement imminent de l'activité économique aux États-Unis aura des répercussions défavorables sur l'activité commerciale du Canada.

« Comme il est prévu qu'au cours des douze prochains mois, le taux de croissance globale de l'économie canadienne sera supérieur à celui des États-Unis, nos importations augmenteront plus rapidement que nos exportations, ce qui permet d'entrevoir une diminution de l'excédent de la balance commerciale, » affirme-t-on dans le bulletin.

« En outre, un taux d'inflation plus élevé aux États-Unis qu'au Canada, risque d'aggraver encore cette situation puisque les biens en provenance des États-Unis coûteront plus cher », ajoute le bulletin.

La Banque de Commerce précise le fait que ses prévisions prennent pour hypothèse une récession américaine modérée et de courte durée.

Mais elle poursuit, « Rien de prouve qu'il en sera ainsi. La persistance de taux d'inflation élevés aux États-Unis et l'ajustement à la hausse du prix de l'énergie pourraient ébranler la confiance des consommateurs et des entreprises au point de prolonger la période durant laquelle la croissance économique sera insuffisante. »

D'ailleurs, selon les dernière estimations économiques de la Maison blanche, les États-Unis connaîtront cette année une baisse de 0.5% de leur produit national brut, alors qu'on prévoyait au début de l'année une hausse de 2.75%. Un redressement devrait toutefois être enregistré en 1980, avec une augmentation de 2% du PNB.

Le taux d'inflation, qui selon les prévisions initiales devait atteindre un peu plus de 7%, se chiffrera cette année à 10.6% et atteindra 8.3% en 1980. De même, le taux de chômage devrait atteindre 6.6% à la fin de l'année contre 6.2% prévu initialement, et 6.9% en 1980.

Enfin, en ce qui a trait à l'économie canadienne, l'Indicateur économique Commerce, qui a été publié cette semaine, a enregistré un fort repli en avril après avoir légèrement progressé le mois précédent. Il a en effet baissé de 0.16% au cours du mois alors que mars avait été marqué par une hausse de 0.04%.

Ce recul confirme nettement que le taux de croissance économique du Canada ralentira d'ici la fin de 1979, déclare la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Selon la banque, les facteurs défavorables semblent l'emporter en ce qui a trait aux perspectives économiques du Canada pour les douze prochains mois.

« Les plus récentes enquêtes sur l'attitude des consommateurs et des milieux d'affaires ainsi que l'enquête menée en avril auprès des principales entreprises pour connaître leurs intentions en matière d'investissements laissent place à un certain optimisme », déclare la Banque.

« Toutefois, les prévisions économiques concernant les États-Unis, la persistance d'une situation hautement inflationniste dans ce pays aussi bien qu'au Canada et l'inquiétude générale engendrée par les niveaux des stocks qui risquent d'être excessifs portent à croire que nous approchons d'une période de rajustement conjoncturel », poursuit la Banque.

L'indicateur économique Commerce, qui se compose de huit principaux indices économiques, est publié tous les mois par la Division économique de la Banque. Il a été conçu de manière à prévoir l'évolution probable de la croissance économique réelle au Canada.

Six composantes de l'Indicateur ont régressé en avril; ce sont: la valeur réelle des permis de construction de logements (6.49%); l'indicateur économique américain (3.33%); la valeur réelle des permis de construction autre que de logements (2.99%); la moyenne hebdomadaire des heures travaillées dans le secteur manufacturier (2.53%); la valeur réelle des nouvelles commandes dans le secteur manufacturier (1.41%) et la valeur réelle de masse monétaire, définition restreinte (0.63%).

Les composantes de l'Indicateur qui ont progressé au cours du mois sont: l'indice du cours des actions ordinaires (3.06%) et le ratio estimatif des bénéfices dans le secteur manufacturier (0.85%).

Le bulletin précise en outre que l'activité économique américaine ralentira graduellement plutôt que brusquement. Les économistes de la Banque de Commerce ont formulé cette prévision en s'appuyant sur le fait que certains indicateurs, tels les achats de biens d'équipement, continuent de progresser.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZIL.E, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ILES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Une immersion «au pays des ancêtres»

par Clément Trudel

Pour des adolescents francophones de l'Ouest du Canada, que représente l'immersion « au pays des ancêtres »? Des occasions de fraterniser, de se renseigner et de se détendre dans un milieu qui leur apparaît, dans l'ensemble, très stimulant.

Au milieu des rigodons et des valses, entre deux petits fours, à la permanence de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous le regard sans doute attendri du combatif Ludger Duvernay, une quarantaine de ces jeunes se retrouvaient, comme il est de mise maintenant depuis 17 ans, en compagnie de militants nationalistes québécois, à proximité d'autres jeunes d'ici qui tardaient, semble-t-il, à s'intégrer à la fête.

Au risque de passer pour un trouble-fête, il fallut bien emmener à l'écart la coordonnatrice Clairinda Pouliot — Beauceronne d'origine, maintenant monitrice de langue dans une école de 500 élèves, à Debden à et trois de ces rejetons de militants de la francophonie hors Québec: Brigitte Mathews, 17 ans, de Saint-Paul; Colette Bouvier, 17 ans, de Gravelbourg et Robert Chabot, 16 ans, de Pontaix, en Saskatchewan.

Jean-Marie Cossette, président de la SSJB-M, venait tout juste d'inviter ces jeunes à prendre ici des leçons « sur la façon dont nous traitons nos minorités », de flétrir la propagande « malsaine, malhonnête et irrecevable » qui a cours dans certaines provinces sur le sens d'une loi qui porte le no 101 (Charte de la langue française), s'enflammant même jusqu'à laisser entendre qu'il resterait peut-être à ces minorités qui connaissent parfois un taux d'assimilation de 87%, à rentrer au Québec.

Je pouvais m'attendre à un discours quelque peu politisé, de la part de ces jeunes. Nullement. Sereins, imbus d'une calme fierté, ils ont laissé percer quelque envie pour les Québécois de leur âge mais, au total, exprimé un monde presque sans anicroche.

Unanimement, ils rejettent l'hypothèse d'un monde sans frontière, puisqu'il faut « respecter les individus, leurs particularités ». Brigitte a, par son père, du sang cri dans les veines, et compare un peu l'attitude des Cris à celle des Québécois: « Ils sont fiers... je pense qu'il font la bonne chose ». Colette souligne le dynamieme de l'accueil des Québécois « qui parlent beaucoup de politique ». Robert est d'avis que chez lui, sur la Loi 101, « on n'a pas vraiment les deux côtés de la médaille... c'est déprimant ce qui se dit parfois », mais collectivement, ils expriment l'élan de jeunes ayant prise sur un patrimoine apprécié: « On pousse très fort pour que le plus de choses se passent en français... même si parfois il est difficile de trouver des copains qui seraient du même avis », glisse Colette.

Robert Chabot a un penchant avoué pour les longues conversations; il essaierait même, s'il en avait le loisir, de receuillir auprès des vieux d'ici toute cette sagesse accumulée; son altruisme d'adolescent le porte à vouloir « régler les problèmes », à se rendre utile envers le plus grand nombre de gens.

Quant à Colette, si on le lui offrait, elle aimerait visiter la France... et la Nouvelle-Zélande, ce dernier pays étant « unique »: l'esprit des pionniers n'est pas éteint du côté de Gravelbourg.

Clairinda Chabot a parfois la nostalgie de sa Beauce natale, surtout le printemps, quand s'éveillent les érablières, mais elle sait que son travail dans l'Ouest est fort apprécié. Brigitte fait référence aux longs travaux scolaires qu'on a exigés d'elle — parfois trois ou quatre heures, le soir — elle aspire à la détente « en français ».

Ces « héritiers de Lord Durham », aucunement moroses, ont pour atout leur idéalisme, leur foi inébranlable dans un surgeon français qui ne s'étiolera pas, quoi qu'il advienne au Québec d'aujourd'hui.



La Fondation Saint-Denis (sans but lucratif) organise une grande fête populaire dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant. À cette occasion, les rues Saint-Denis et Emery, dans le secteur du quartier latin, seront investies par des centaines d'enfants qui viendront exprimer leur joie et leurs talents de dessinateurs, bricoleurs, artisans, musiciens, sportifs, etc. L'événement aura lieu le dimanche, 19 août, et un cheval de bois, spécialement dessiné par un ébéniste-artisan, Jacques Tremblay, sert de symbole non seulement à la fête mais également de prix de présence pour les enfants qui participeront à des concours d'expression artistique. Organismes et individus peuvent communiquer à 288-2812.

(Photo Jacques Grenier)

Religieuse canadienne déclarée «bienheureuse»

VATICAN (AFP) — Le pape Jean-Paul II a approuvé les décrets concernant les causes de béatification de deux Français, deux Italiens et une Canadienne, ainsi que la canonisation d'un autre italien.

Les futurs bienheureux sont Alain de Solminihac, evêque de Cahors (1593-1659), Maria-Anna Sala, religieuse italienne (1828-1891) et Bartolo Longo, laïc, fondateur du sanctuaire de Pompéï (1841-1928).

En outre, ont été reconnues les « vertus héroïques » de: Jeanne Jugan, fondatrice des « petites soeurs des pauvres » (née à Cancale en 1792 et décédé à Saint-Pern en 1879) et de la canadienne Marie-Rose du Rocher, fondatrice de la congrégation des Soeurs des Saint-Noms-de-Jésus-et-Marie (1811-1849).

Enfin, le capucin Pietro Fiorretti, dit Crispino da Viterbo (1668-1750), sera canonisé. Il avait été béatifié par Pie VII en 1806.

La canonisation est dans l'Église catholique l'élévation d'un fidèle au nombre des saint bénéficiant du culte universel. La béatification crée des bienheureux dont la sainteté ne peut faire l'objet d'un culte universel.

Début des travaux sur le pont Mercier

Le ministère des Transports du Québec annonce aux automobilistes que la première phase des travaux de réfection de la surface de roulement du pont Mercier s'amorcera à compter de lundi, 16 juillet.

Ces travaux engloberont les opérations suivantes: l'enlèvement d'une couche de revêtement bitumineux, la réparation de la dalle de béton et, finalement, la pose d'une nouvelle couche de revêtement bitumineux. Leur durée ne devrait pas excéder cinq semaines.

Toutefois, le déroulement de ces travaux pertubera momentanément la circulation sur le pont Mercier. Ainsi, durant les deux premières semaines, aux heures de pointe du matin, les automobilistes en provenance de Châteauguay et se dirigeant vers l'île de Montréal, ne pourront s'engager dans la rampe d'accès habituelle, ils devront plutôt emprunter la rampe de sortie, normalement réservée aux automobilistes qui se dirigent vers Châteauguay, où la circulation se fera exceptionnellement dans les deux sens.

Quant à la circulation en direction de la Rive-sud, également aux heures de pointe du matin, les automobilistes devront tous utiliser la rampe de sortie de Châteauguay, incluant ceux qui se dirigent vers Laprairie, ces derniers devront se rendre jusqu'à l'échangeur de la route 207 et poursuivre leur randonnée sur la voie de service afin de rejoindre la route 132 (vers Laprairie).

En ce qui a trait à la circulation sur le pont Mercier même, les véhicules automobiles circulant en direction de l'île de Montréal, disposeront de deux voies durant les heures de pointe du matin.

Conventions libérales dans Prévost et Beauce

QUÉBEC (PC) — Le Parti libéral du Québec a annoncé hier les dates auxquelles se tiendront les conventions pour choisir les candidats officiels du parti lors des élections complémentaires dans les comtés de Beauce-Sud et de Prévost.

Dans Prévost, la convention aura lieu le mardi 31 juillet, à 19 h 30 à l'église de la paroisse Sainte-Paule. La seule candidate en lice actuellement à cette convention est Mme Solange Chaput-Rolland.

Dans Beauce-Sud, la convention se tiendra le dimanche 5 août, à l'extérieur de l'école Trinité, à Saint-Georges de Beauce. En cas de pluie, la réunion se tiendra à l'intérieur de l'école.

Deux candidats sont actuellement en lice à cette convention: MM. Robert Dutil et Herman Mathieu.

Le siège de Prévost est vacant à l'Assemblée nationale depuis le décès en mars dernier de M. Jean-Guy Cardinal. Celui de Beauce-Sud est vacant depuis que M. Fabien Roy a démissionné pour se faire élire à la Chambre des Communes à Ottawa.

Le premier miniatre René Lévesque a annoncé, peu avant l'ajournement de la session que les deux élections complémentaires se tiendront avant la fin de septembre.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Déjeuners d'hommes d'affaires de $3.25 à $6.50
Table d'hôte tous les soirs ● groupes acceptés
361 est, rue St-Paul - 861-5337

M. Couscous
Traiteur en couscous
Pour les fins connaisseurs: cette spécialité sera préparée chez vous selon la vieille tradition marocaine.
279-1695


Pour ceux qui s'aiment...
Renoir.
Restaurant romantique
CUISINE EUROPÉENNE
71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec
Ouvert le midi de 11h45 à 14h15
Le soir de 17h00 à minuit
Reservations: (418)694-0232
Votre hote: Florent Morissette

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JERRY COHEN FORWARDERS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 18ème jour de juin 1979, sous le numéro 2986023. Ce 21ème jour de juin, 1979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PRENEZ AVIS QUE M. Alcide Laberge, Ste-Julienne, Cté Montcalm, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Léo Charette, Notre-Dame des Prairies, Cté Joliette le permis M-500703 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ière publication: 12 juillet 1979
2ième publication: 13 juillet 1979
3ième publication: 14 juillet 1979

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que Monsieur Igor Zénon Dawydowych, résidant et domicilié au 6757, 35e Avenue, dans les cité et district de Montréal, désire dans les trente (30) jours suivant la dernière publication du présent avis, présenter une requête au ministre de la Justice pour changer son nom en celui de IHOR DAVYDOVYCH.
MONTRÉAL ce 10 juillet 1979
PROCUREURS DU REQUÉRANT:
ST-LOUIS BUSHEY & LAPORTE
3236 rue Masson, suite 201
Montréal, Québec H1Y 1Y3

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: GEORGES ALBERT GAUTHIER.

Avis est par les présentes donné que M. Georges Albert Gauthier, médecin, 8221 Ave Du Mail, Ville Anjou, P.Q., a fait cession de ses biens le 4ième jour de juillet 1979, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour de juillet 1979, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
Syndic

BUREAU
1305 rue Girouard
Saint-Hyacinthe.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-026-385-794

COUR PROVINCIALE

DAME VASSILIA HATZISTAMATI
DEMANDERESSE
-vs-
JULIAN CHIPPING
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours (30) de la présente publication. Copie du bref et de la déclaration ont été laissés au Greffe de cette Cour à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les susdits délais la partie demanderesse procédera contre vous par défaut à un jugement final.
Montréal 9 juillet 1979
PROTONOTAIRE Dominique Di Bernardo

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Permis No. Q-000485
RÉJEAN POIRIER
C.P. 106, Pointe-Frégate
Cloridorme, Gaspé-Est
Québec. G0E 1G0
requérant

AVIS AMENDÉ

PRENEZ AVIS que Monsieur RÉJEAN POIRIER de Pointe-Frégate, qui avait fait publier une demande de permis dans le journal « Le Devoir » les 3, 4 et 5 juillet dernier, désire amender son avis afin qu'il se lise comme suit:

PRENEZ AVIS que Monsieur RÉJEAN POIRIER de Pointe-Frégate qui détient le permis No. Q-000485 de la Commission des transports du Québec s'adressera à ladite Commission aux fins d'obtenir le permis suivant en vertu de l'Article 2.72.7:

Transport saisonnier
Catégorie économique

Service 1 Transport des étudiants, le midi, de la Polyvalente Esdras Mainville de Grande Vallée à Pointe-Frégate, Petite Anse, Cloridorme, St-Yvon et retour, pour l'année scolaire 1979-80.
Tarifs: $1.00.

Service 2 Transport des étudiants de la Polyvalente et du Cégep de Gaspé à St-Yvon, Cloridorme, Petite Anse, Pointe-Frégate, Petite Vallée, Anse-à-Mercier et Grande-Vallée et retour, les vendredis et dimanches soirs, pour l'année scolaire 1979-80.
Tarifs: Même que l'an dernier.

Service 3 Transport des écoliers, le midi, de l'école Polyvalente Rivière-au-Renard à Petite-Rivière-au-Renard, Petit Cap, St-Maurice de l'Échourie et Pointe-Jaune et retour, pour l'année scolaire 1979-80.
Tarifs: Rivière-au-Renard à:

Petite-Rivière-au-Renard	$0.50
Petit Cap	$0.75
St-Maurice de l'Échourie	$1.00
Pointe-Jaune	$1.00

Durée: Les trois services ci-dessus sont valides du 29 août 1979 au 30 juin 1980.

Toute personne intéressée à s'opposer à cette demande peut s'adresser à la Commission des transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec G1K 7W5, dans les cinq (5) jours de la troisième publication du présent avis.

Québec, ce 12 juillet 1979.
BHERER, BERNIER, CÔTÉ, OUELLET, HOULE, CANTIN & POLIQUIN, avocats
580 est, rue Grande-Allée
Suite 140
Québec, G1R 2K3
(418) 522-5644
Procureurs du requérant
(N/dossier: 4-79-0391)
Première publication: 12 juillet 1979.
Deuxième publication: 13 juillet 1979.
Troisième publication: 14 juillet 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS

MARIE DORCINA ANNIE ANASTHASIE DUBUC (KILEY) commis, du 5845 De Mésy, appartement 23, dans la cité de Montréal, province de Québec, a l'intention de demander au Ministre de la Justice que son nom soit changé de MARIE DORCINA ANNIE ANASTHASIE DUBUC (KILEY) à DORIS DUBUC.
Montréal, 9 juillet 1979.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie: LE DIPLOMATE LEGARDEUR INC. de Montréal, corporation incorporée selon les lois de la province de Québec, ayant son siège social dans le district de Montréal, demandera à l'Honorable ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte selon les lois des compagnies de la province de Québec, ce 30ème jour de juin 1979.
Claude Leroux, Secrétaire-Trésorier.
Claude Leroux,
Secrétaire Trésorier

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie: PREPLAN CONSTRUCTION INC. de Montréal, corporation incorporée selon les lois de la province de Québec, ayant son siège social dans le district de Montréal, demandera à l'Honorable ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte selon les lois des compagnies de la province de Québec, ce 30ème jour de juin 1979. Mme J. Beaulieu, Secrétaire-Trésorier
J. Beaulieu
Secrétaire-Trésorier

Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-033649-760
GROLIER LTÉE,
Demanderesse
-vs-
DOMINIQUE BROWN,
Défendeur.

Le 25 juillet 1979, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 315-8e Avenue, en la cité de l'Île Perrôt, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule automobile de marque Ford 1973. Meubles de Ménage, etc., etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Montréal, 14 juillet 1979.
Denis St-Louis,
Huissier

PRENEZ AVIS QUE Transport Express C. Boucher Inc., détentrice du permis 4506-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le droit de donner le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — CONTRAT — ROUTE RESTREINTE — De Cap-de-la-Madeleine à Farnham et retour, pour le transport d'endos de linoleum et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte de Lupel Amiante Division S.N.A.
DURÉE: 364 jours.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.
1ère publication: jeudi, le 12 Juillet 1979
2ème publication: vendredi, le 13 Juillet 1979
3ème publication: Samedi, le 14 juillet 1979
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.
200, St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec, H2Y 1M1

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1979 par lequel REGENCE MARKETING LTÉE a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à S & S FACTORS ENR. à titre de garantie a été enregistré au Bureau de la division d'Enregistrement de Montréal, le 5ème jour de juillet 1979 sous le no 2992944; S & S FACTORS ENR. le 5 juillet 1979.

PRENEZ AVIS QUE Construction Jos Shram Inc., Ste-Sophie, Cté Terrebonne demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Robert Shram Enr., Ste-Sophie, Cté Terrebonne le permis M-506208 D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ière publication: 12 juillet 1979
2ième publication: 13 juillet 1979
3ième publication: 14 juillet 1979

LOI SUR LA FAILLITE
AVIX AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: YVON BOUSQUET
Avis est par les présentes donné que M. Yvon Bousquet, entrepreneur, ayant fait affaires sous la raison sociale: "BOUSQUET ALUMINIUM ENRG." 2017 rue Bernier, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 6ème jour de juillet 1979, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ème jour de juillet 1979, à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
Syndic

BUREAU
1305 rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
PERMIS SPÉCIAL
article 2.74 — Rég. 2 (1976)

NOUVELLE DEMANDE:

La requérante PITTSVILLE SERVICE INC., ayant sa place d'affaires au Québec à 500 Place d'Armes, Suite 1200, MONTRÉAL, demande à la Commission des Transports du Québec de bien vouloir lui accorder le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
De Ste-Agathe à la frontière Québec-États-Unis port d'entrée: Rouses Point), destination: Pittsfield, Mass. pour le transport de poudre de bois traité, au moyen d'une semi-remorque fermée et scellée avec mécanisme de soufflerie, pour le compte de General Electric, Plastic Division Pittsfield, Mass.
RESTRICTION:
Ce permis sera donné en conjonction avec le permis d'urgence spécial no. MC-144-549 R-5 émis par l'Interstate Commerce Commission en date du 29 juin 1979.
La requérante a obtenu en date du 5 juillet 1979 un permis instanter selon les dispositions de l'article 2.75 du règlement 2 (1976) pour une période de quinze (15) jours.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505, rue Sherbrooke est, Montréal, P.Q.
1ière publication: jeudi le 12 juillet 1979.
2ième publication: vendredi le 13 juillet 1979.
3ième publication: samedi le 14 juillet 1979.
GEOFFRION & PRUD'HOMME
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
500 Place d'Armes,
MONTRÉAL (Québec)
H2Y 2W4

PRENEZ AVIS que le requérant-vendeur, Raymond Tessier, s'adresse respectueusement à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis no 22208-V à Yves Tessier, le tout conformément à l'article 36 de la Loi des Transports, à l'article 2.59.1 du règlement no 2 (1976), et demande à la Commission que ladite décision devienne exécutoire immédiatement conformément à l'article 2.58.1 du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: jeudi, le 12 juillet 1979
2e publication: vendredi, le 13 juillet 1979
3e publication: samedi, le 14 juillet 1979

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE M.P. LAMBERT IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES INC. CORPS POLITIQUE LÉGALEMENT CONSTITUÉ AYANT SA PRINCIPALE PLACE D'AFFAIRES AU: 3160 PLACE DE MINIAC, VILLE ST-LAURENT, P.Q.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que M.P. LAMBERT IMPRIMEURS LITHOGRAPHES INC., la compagnie débitrice a fait cession de ses biens le 6ième jour de juillet 1979 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de juillet 1979, à neuf heures trente (9:30) de l'avant-midi au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, (Québec):
Le 11 juillet 1979.
C.A. MICHAUD - SYNDIC
Bureau de C.A. Michaud
110 ouest, Place Crémazie,
suite 320
Montréal, P.Q. H2P 1B9
Tél.: 382-6141.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-075-428-783

COUR SUPÉRIEURE

DAME CHERYL COOK,
requérante
intimée reconventionnelle
-vs-
DONALD FAIRLEY,
intimé
requérant reconventionnel

A: MADAME CHERYL COOKEFAIRLEY, 300 rue Côte Vertu, App. 401, Ville Saint-Laurent.
Prenez avis que jugement conditionnel de divorce a été rendu par l'Honorable Juge Benjamin J. Greenberg le 26 avril 1979 dans la cause ci-haut mentionnée, dont copie dudit jugement a été déposée au bureau de la Cour.
DATÉ À DORVAL, QUÉBEC ce 10 jour de juillet 1979.
AMARON, STEAD ET VIBERG
Procureurs de Donald Fairley

PRENEZ AVIS QUE R. Martel Express Limitée, détentrice du permis 20426-V, demande à être autorisée à louer à court terme, soit pour une période de six (6) mois pour raison d'urgence, un tracteur Ford 1979, numéro de série X967VEK1262 et une remorque Trailmobile 1979, numéro de série T91149.
Elle demande également de louer à long terme ou jusqu'à décision finale de la Commission une remorque Trailmobile 1979, numéro de série T91148, un nouveau contrat devant être signé après 364 jours.
La location est faite de Location G.T.T.L. (Québec) Inc. détenteur d'un permis à cet effet.
Une demande de permis permanent est déjà déposée au même effet.
DURÉE: 364 jours.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.
1ère publication: Jeudi, le 12 juillet 1979
2ème publication: Vendredi, le 13 juillet 1979
3ème publication: Samedi, le 14 juillet 1979
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.
200, St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec, H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-019945-789
JEAN-JACQUES HÉBERT
-et-
LUCIEN HAWISON
partie demanderesse
-vs-
GASTON ST-JAMES
partie défenderesse

AVIS

Avis est donné à Gaston St-James, partie défenderesse dans cette cause, de comparaître au greffe de cette cour dans un délai de 30 jours; copies conformes du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe à votre intention. À défaut de comparaître nous pouvons obtenir un jugement contre vous.
MONTRÉAL, ce 9 juillet 1979.
A. BEAULIEU
Me Harry Blank, Q.C.
suite 300,
1255 rue Université,
Montréal, Québec H3B 3B5
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, jusqu'à midi, jeudi 26 juillet 1979, et seront ouvertes à 12h15, pour les travaux suivants:
1) LA RECONSTRUCTION DES TROTTOIRS ET DE LA CHAUSSÉE SUR L'AVENUE SUNNYSIDE
2) LA RECONSTRUCTION DES TROTTOIRS ET DE LA CHAUSSÉE sur la rue STE-CATHERINE
3) ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES DÉCHETS
4) RÉPARATION DE TOITURES À DIVERS EMPLACEMENTS DANS LA CITÉ DE WESTMOUNT

Les formules de spécification peuvent être obtenues au bureau de l'ingénieur de la Cité, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, à partir de lundi 16 juillet 1979.
Un dépôt de cinquante dollars ($50.00) sera exigé pour couvrir le coût des spécifications, lequel sera remboursé en dedans d'un mois de l'adjudication du contrat, sur retour des spécifications en bonne condition au bureau de l'ingénieur de la Cité.
5) LA FOURNITURE D'HUILE À CHAUFFAGE
Les formules de soumission peuvent être obtenues au bureau de l'Acheteur, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, P. Qué.
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
P. Patenaude,
Greffier de la cité.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

RECHERCHE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Consultant en architecture

La Société des alcools du Québec requiert les services d'un consultant en architecture pour la construction de son siège social.
Cet édifice sera construit sur les terrains de la Société des alcools au 7500, rue Tellier à Montréal.
Espace utile: 7,432 m² (environ 80,000 pi²).

Principaux critères:
- La place d'affaires principale du consultant doit être située dans la région métropolitaine de Montréal.
- Un des associés du bureau de consultants devra être chargé du projet.
- Le consultant devra être disponible pour la mise en marche de ce projet en août 1979.
- L'échéancier du projet prévoit l'occupation des locaux pour mai 1981.
- Toute documentation pertinente sur la réalisation de projets similaires devra être fournie.
- Le nombre d'années d'expérience des principaux associés de la firme devra être mentionné.

Les offres de services écrites et portant la mention «Siège social» seront reçues jusqu'au 31 juillet 1979 à l'adresse suivante:

Société des alcools du Québec
Vice-président
Production et projets
905, rue Delorimier
Montréal, Québec
H2K 3V9

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES

Égoûts et conduites d'eau:

Avenue RENÉ-DESCARTES, de l'avenue Nicolas-Appert vers l'ouest
Rue JEANNE-MANCE, de la rue Sherbrooke à la rue Milton
Rue OTTAWA, de la rue Peel à la rue de La Montagne

GROUPE 22: (Avenue LÉON-RINGUET), du boulevard Perras à l'avenue Octave-Pelletier)
(28ième AVENUE, du boulevard Perras à l'avenue Octave-Pelletier)
(25ième AVENUE, conduite d'eau du boulevard Perras à l'avenue Octave-Pelletier.)

Pavages, trottoirs et conduits souterrains, là où requis.

Rue FRANÇOIS-DUGAS, de la rue Zotique-Racicot vers l'ouest.
Rue PIERRE-CURIE, pavage et trottoir, côté nord, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson.

GROUPE 23: (Rue JASMIN, de l'avenue Léon-Trépanier à un point au nord de la rue Métivier)
(Rue MÉTIVIER, de l'avenue Louis-Jadon est à un point à l'ouest de l'avenue Louis-Jadon)
(Avenue ALFRED-DE-VIGNY, de l'avenue Léon-Trépanier à l'avenue Longtin)
(Avenue LÉON-TRÉPANIER, de l'avenue Alfred-de-Vigny à la rue Jasmin)
(Avenue LONGTIN, de l'avenue Léon-Trépanier à l'avenue Alfred-de-Vigny)
(Avenue LOUIS-JADON, de la rue Métivier sud à la rue Métivier nord).

La date d'ouverture — 25 juillet 1979
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique/ Améliorations Locales — Sise au 7000 est, rue St-Antoine Chambre 262, tél.: 872-4406
Contre un dépôt remboursable de — Égoût et eau ..... $35.00 chacun; Groupes ..... $50.00 chacun; Pavage et trottoirs ..... $35.00 chacun
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Aménagement du mini-parc no 9 dans la Terrasse Ontario

La date d'ouverture — Reportée au 8 août 1979
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la — Division Technique Aménagement des parcs — Sise au 700 est, rue St-Antoine, suite 311 (Téléphone: 872-2242)
Contre un dépôt remboursable de — $100.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du — Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de $30,000.00 doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissoinnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

HÔTEL DE VILLE MONTRÉAL
LE 14 JUILLET 1979
Le Greffier de la Ville,
Marc Boyer, C.R.

Redonner au Québec le pouvoir économique

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois publiera cet automne un important document sur les avantages économiques de la souveraineté-association pour le Québec. C'est ce qu'a révélé le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, lors d'une interview accordé à la Presse canadienne.

M. Landry a expliqué que le document établirait que « c'est sur le plan économique que les Québécois ont le plus à gagner avec la souveraineté ».

Selon le ministre, « une des principales raisons pour faire la souveraineté du Québec, c'est justement de donner le pouvoir économique au Québec et à son gouvernement ».

« C'est au chapitre économique que les Québécois ont le plus perdu dans le système actuel et c'est ce que démontrera notre document », a poursuivi M. Landry.

Le ministre d'État au développement économique a indiqué qu'une première ébauche du document lui serait remise dans quelques jours pour une révision.

Il s'agira d'un document gouvernemental qui aura pour but « d'aider les Québécois à faire un choix pendant cette année pré-référendaire de réflexion », a-t-il fait savoir.

Festival de la francophonie

À cause des perturbations possibles dans l'acheminement du courrier par suite de la suspension des vols DC-10, le Commissariat général du Festival de la francophonie, qui aura lieu à Nice du 5 au 19 octobre, a reporté au 30 juillet la date d'inscription.

Déjà, près de 200 artistes originaires de tous les horizons francophones ont manifesté, à titre personnel, l'intention de participer au Festival dans l'une ou l'autre des disciplines prévues: disques, films courts ou longs métrages, livres, etc.

M. Paul Pastour, recteur de l'Université de Nice, de donner son accord à l'organisation, en parallèle du festival, d'un colloque-forum dont les dates exactes seront annoncées plus tard.

Ce colloque-forum portera sur l'avenir de la langue française en tant que moyen d'expression artistique dans le monde. Cette manifestation sera organisée sous l'égide de l'Université par l'Association francophone d'accueil et de liaison.

REMERCIEMENTS

HÉTU

Les familles Hormisdas Hétu, de Ste-Julienne, et Jean Chartrand, d'Outremont, profondément touchées des marques d'amitié qu'on leur a témoignées, prient parents et amis d'agréer leurs remerciements pour la part qu'ils ont prise à leur deuil, à l'occasion du décès de Mlle Jeannette Hétu, survenu le 29 avril dernier.

SALABERRY

On nous prie de faire part du décès du capitaine Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, survenu le 12 juillet 1979. Une messe intime a précéddé l'enterrement au caveau de famille, à Richelieu. De la part de ses fils Charles-Michel (22 - 240 rue Stewart, Ottawa) et Bernard (15 chemin Oval, Aylmer, Québec), de sa fille Louise (Mme Peter D. Hall, 32 rue Saint-Malo, Aylmer) ainsi que des familles Salaberry, Fortier et Forrest. Ceux qui le voudraient sont priés d'adresser des dons à l'Arche-Ottawa, 831 avenue Broadview, Ottawa.

ANNONCES CLASSÉES
heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain.
Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi.
(ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

AVIS

ARTISANS, CRÉATEURS
Refusés au Salon des Métiers d'Arts de Montréal, faites vous connaître.
282-9201
16-7-79

APPARTEMENTS À LOUER

PLACE DECELLES, 5820, libre immédiatement ou en septembre, 3½, 4½, équipés, chauffés, eau chaude, 738-5102; 21-7-79

À REPENTIGNY, 2 mois gratuits, 1½, 2½, 3½, 4½, meublés ou non. Inclus: eau chaude, taxe d'eau payée, services de conciergerie et de buanderie, stationnement, prise de courant extérieure, occupation immédiate, 585-3579, 585-4819. 30-7-79

CENTRE-EST, 1½ et 2½, entièrement meublé, impeccable et tranquille. À partir de $155. 844-6195. 23-7-79

GRAND 5½, chauffé, avec cuisinière, réfrigérateur, garage, taxes payées, disponible 1er septembre, $360. par mois, 482-8920, 486-0518. 16-7-79

LONGUEUIL, (Vieux), grand 5½ à sous-louer, immeuble de prestige, climatisation, systèmes anti-vol individuel, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, tapis mur-à-mur, 2 salles de bain, piscine, sauna, gymnase, concierge résident, ascenseur, stationnement, 5 minutes du métro, disponible 1er septembre. 677-6559. 19-7-79

ANIMAUX À VENDRE

5 CHIENS de trait avec traineau et harnais, à vendre immédiatement, (819) 567-1686. 20-7-79

HUSKY, superbe mâle blanc et beige, 15 mois, vacciné, $250. à discuter, 395-5692, Mme Vilder, entre 9 et 16 hres. 16-7-79

ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS
Achetons & décapons meubles en pin, style victorien, vaisselles, bibelots, particuliers seulement.
286-1203
16-7-79

JACQUES-CARTIER, LEDUC: 2 poêles à 2 ponts, comme neufs, succession à liquider, $950. chacun, $1750 les deux, livré à l'acheteur. 1-(418)594-8457 après 18 hres. 19-7-79

RESTAURATIONS de tous genres, décapage de meubles, boiseries et planchers, traitement du bois et finition, travail personalisé, estimation gratuite, 276-2452. 16-7-79

LIT ANTIQUE, en bois décapé, en bonne condition. Particulier $275. 488-8276. 16-7-79

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 668-3879. J.N.O.

ARTICLES À VENDRE

ORGUE Gulbransen, Peacemaker, neuve, encore sous garantie, prix à discuter, 487-4073. 16-7-79

VENDRAIS collection exclusive sur Génie de Léonard de Vinci, 50 médailles, argent sterling (1000 gr.) recouvertes d'or 24 carats, certificat d'authenticité, $2,000. 691-8062, après 6 hres PM. 18-7-79

IMPORTANTE collection de timbres, album "Lighthouse", plusieurs pays, acheteurs sérieux seulement, 526-4417 le jour, 655-5296 le soir. 18-7-79

AUTOS À VENDRE

HONDA Accord, 1977 automatique, équipée, très propre, A-1, 26,000 milles, particulier, 463-0075, soir 465-1929. 16-7-79

BUREAUX À LOUER

RUE ST-DENIS, métro Jean Talon, beau grand bureau propre, (3½ pièces) plus salle d'attente en béton. Situé dans édifice prestigieux à usage 100% commercial. Idéal pour professionnel. Avant-midi 325-6804. 21-7-79

BUREAU à louer, Ville de Laval, 1,100 pi.ca. approximativement, chauffage, électricité, air climatisé et tapis mur à mur inclus, 3100 boul. Cartier, Chomedey, Laval, 681-6436. 21-7-79

CHALETS À LOUER

ST-ADOLPHE D'HOWARD, Domaine des Lacs Boisés, neuf, 3 chambres à coucher, foyer, naturel, moquettes, à la semaine, au mois, 321-2466, fin de semaine 1-(819)327-3060. 16-7-79

CHALET 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-(514) 263-6080. J.N.O.

DOMAINE STE-AGATHE: vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. Piscine chauffée, terrain de jeu. (819) 326-5836. 16-7-79

APPARTEMENTS À LOUER

VAN HORNE, 4½ chauffé, eau chaude, rénové, cuisinière, réfrigérateur, $245. — 3½ sous-sol, rénové, cuisinière réfrigérateur, $160. 521-0163. 4-8-79

PIE-IX, face au jardin Botanique, métro, semi détaché, 4½ pièces, réfrigérateur, poêle, chauffé, eau chaude, informations 256-7355. 16-7-79

ST-LAMBERT, 4½ chauffé, près des transports et des magasins, libre en août, $205. 672-3778 après 18 hres. 16-7-79

ST-LAMBERT, 1½, 3½, 4½, piscine, ascenseur, à partir de $175. tout inclus. 464-4491. 16-7-79

CHALETS À LOUER

À BROMONT, 6½ pièces, chauffé, meublé, éclairé, près du golf, piscine, tennis, $400.00 par mois, tél.: 534-3009, après 18h. 16-7-79

CHALETS À VENDRE

SUTTON, vendre ou louer, aubaine! Chalet suisse, 2 logements, 1972, grand terrain boisé, site enchanteur. Michel Cousineau 1-819-566-6644. 16-7-79

MAISON de campagne, hiver, été, bord du Lac Supérieur, 5 minutes du Mont-Tremblant, versant nord, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, garage, $75,000. 331-9306 matinée et soirée. 16-7-79

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet hivernisé, 2 étages, 2 salles de bain, foyer, grand terrain boisé, sur lac non pollué, Camille Archambault 273-4940, 739-3265. Trust Général, courtier. 16-7-79

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE de plantes tropicales établie, appelez du lundi au vendredi à 487-3482 le jour, 488-9805 le soir. 16-7-79

CONDOMINIUM

RUE Laval, Carré St-Louis, 2 — 3½, 1 — 6, à vendre, rénovés à neuf, prix à discuter, 935-8048. 23-7-79

COURS

COURS de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 23-7-79

ACADÉMIE DE MUSIQUE COUPÉRIN, tous les instruments (chant), tout âge, cours d'été, aucun examen d'entrée, professeurs diplômés. 661-7866, 663-3124 Duvernay - Laval. 16-7-79

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

PERDU au Barnsider, mercredi soir dans la toilette des dames, une bague à diamant d'une grande valeur sentimentale. Récompense. Barbara Smith, 288-5702. 16-7-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

RÉNOVATIONS domiciliaires intérieures et extérieures, restauration de boiseries, meubles. Décapage artisanal ou par trempage. Finition à l'huile ainsi que peinture en général, informations: 272-6615, 274-4247, 522-8776. 16-7-79

SKIS, spécialiste en réparation. Tennis, badminton, squash, racquet-ball, réparation et cordage de tous genres, cordeur certifié par C.P.R.S.A., SEMELLOSKI Inc. 3943A, rue Masson, Montréal, 721-5891. 16-7-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

PETITE FERME, 56 arpents, jolie maison avec foyer et garage en pierre des champs, beaucoup d'arbres, étang, baignade, $70,000. 28 milles du centre-ville. 661 boul. Edouard VII St-Jacques, Cté Laprairie. 19-7-79

CANTONS DE L'EST, F4430, ferme pour élevage du boeuf, 330 âcres avec bâtiments, roulant, près Mont-Orford. Agents: André Ouimet (819) 563-2140, Paul Gingras (819) 567-7225. Immeubles Marcoux, courtier (819) 569-9926. 17-7-79

CANTONS DE L'EST, F4431, ferme laitière avec bâtiments, roulant, quota 950,000 livres. Agents: André Ouimet (819) 563-2140, Paul Gingras (819) 567-7225. Immeubles Marcoux, courtier, (819) 569-9926. 17-7-79

CANTONS DE L'EST, F4429, 335 âcres avec animaux, roulant, bâtiments, quota 10,519 livres de gras, $185,000. Agents: Paul Gingras (819) 567-7225, André Ouimet (819) 563-2140. Immeubles Marcoux, courtier, (819) 569-9926. 17-7-79

CANTONS DE L'EST, F4380, ferme 188 acres, près du lac, érablière, équipée, 4,500 érables, maison, groupe, garage, $75,000. négociable. Agents: André Ouimet (819) 563-2140, Paul Gingras (819) 567-7225. Immeubles Marcoux, courtier, (819) 569-9926. 17-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

RÉDACTEUR (TRICE) EN CHEF
Recherchons un (e) rédacteur (trice) en chef pour un journal bilingue, facilité de travailler en français, connaissance de l'anglais, avec expérience.
ENVOYEZ VOTRE RÉSUMÉ À:
Case Postale 38
Côte St-Luc
Québec
H4V-1H9
16-7-79

LOGEMENTS À LOUER

C.D.N., grand 6½, face au parc Kent, $355. chauffé, libre 1-15 août, 731-1827. 16-7-79

OUTREMONT EN HAUT, très beau 6½, sur 2 étages, cachet ancien, 2 chambres, 2 salles de bain, solarium, garage, $625. 523-0865. 17-7-79

MÉTRO Beaubien, 3½ - 4½ - neufs - béton - insonorisé - référence exigées - 6745 Chateaubriand, 272-4129, 282-0102. 16-7-79

OUTREMONT, 6½ entièrement rénové, bas de triplex, $330. Libre maintenant, 844-1309. 31-7-79

C.D.N.: Près Université de Montréal, 3½ à louer, pour août ou septembre, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis, très grandes pièces, face à un parc, $190. par mois, appelez entre 10h et 16h à 844-1954, demandez Hélène. 16-7-79

CÔTE-DES-NEIGES, 6½ à louer, idéal pour professionnel, libre 1er août, ensoleillé, près Université de Montréal, 738-0174. 16-7-79

FACE à l'Université, haut de duplex, 5584 Wilderton, (près Willowdale) grand 6½, chauffé, plus garage et sous-sol, cuisinière et réfrigérateur fournis, libre 1er septembre, 738-2381. 17-7-79

GRAND 5½ rénové, chauffé, poêle, frigo, rez-de-chaussée, rue Cherrier, $350. par mois. Idéal pour bureau appartement de professionnel. 521-0832, 522-4575. 18-7-79

PRÈS Radio-Canada, 5½ rénové, terrasse, équipé, chauffé, 522-5477. 23-7-79

LOGEMENT À PARTAGER

À PARTAGER: Espace, lumière, commodités, d'un 8½ dans Outremont, rue Lajoie, tél.: 277-0165. 17-7-79

LOGEMENTS DEMANDÉS

MÉDECIN français cherche urgent, logements ou sous-location, à partir 4½, bas, plateau, St-Louis, Outremont. 341-6211 la semaine, 288-4509 le samedi. 16-7-79

MAGASIN À LOUER

2 EMPLACEMENTS: l'un pour bureau, l'autre pour magasin, 198 et 1200 rue St-Hubert, près de l'UQAM. Nouvellement aménagés, 481-8647. 6-8-79

MAISONS À LOUER

À ST-BRUNO, maison unifamiliale, foyer, piscine, terrain clôturé, $450. par mois, 323-0417, 324-8820. 23-7-79

LAVAL, grande maison de campagne, 9 pièces, grand terrain, 687-4228. 16-7-79

PIERREFONDS (Ile Bizard), semi-détaché, neuf, paysagé, potager, sous-sol fini, (réfrigérateur, lave-vaisselle, poêle, neufs), piscine, sauna, tennis, gratuits, $380. par mois, 626-4668. 16-7-79

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

VALLÉE DU RICHELIEU, au mois ou à l'année, maison de 8 pièces, près autoroute, 35 milles de Montréal, grand terrain 7 arpents, environnement agricole, arbres adultes, ruisseau, tranquillité assurée, semi meublé, 527-4983. 16-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE
Stikeman, Elliott, Tamaki, Mercier et Robb, désirent combler un poste de secrétaire bilingue, auprès d'un avocat de droit corporatif.
Les candidat(e)s rêvé(e)s doivent être en mesure de taper 125 m/m avec précision. Expérience juridique non requise.
Candidat(e)s sûr(e)s réservé(e)s aux personnes répondant aux exigences ci-dessus.
Salaire attrayant, 3 semaines de vacances et avantages sociaux généreux.
POUR PLUS DE PRÉCISION APPELEZ:
Mlle P. Goudreau
395-3272
16-7-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Sténo dactylo, bilingue avec expérience, bénéfices marginaux intéressants.
842-9914
16-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

ÉCOLE PRIVÉE POUR FILLES À OUTREMONT
Recherche un professeur de français avec expérience diplômé(e) du Québec, pour niveau élémentaire. Du lundi au vendredi 2 heures ½ chaques après-midi, dimanche matin 2 heures.
BETH JACOB SCHOOL
739-3614
16-7-79

D'OUTRE MER. Salaire haut, travaillant pour compagnies américaines d'outre-mer, sans regard à l'âge ou au sexe. Pour exemple: ouvriers de construction, plombiers, menuisiers opérateurs d'équipement, mécaniciens, lineman, ingénieurs, habileté dans champs à pétrole et industrie minière, électroniques, techniciens, comptabilité, personnels de ventes, secrétaires, gens de métiers, personnels de santé sociale et plusieurs autres. (Entraînement compris). Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario. 1-613-938-1323. Sur rendez-vous seulement. 1-8-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE. Expérience en droit litigieux. Bureau d'avocats au centre-ville. Communiquez avec Mme Camille Cordeau à 842-9841. 16-7-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, bilingue, sténo-dactylo, litige. Avocat senior rue St-Jacques. Excellentes conditions, salaire à la mesure de la compétence et de l'expérience, 849-6327, 1-277-3338. J.N.O.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION, organisme professionnel situé près du métro, recherche secrétaire de direction, compétent(e), bilingue, avec minimum 5 ans d'expérience, salaire à discuter, faire parvenir curriculum vitae avant le 1er août à C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z-3J1, dossier C-276. 16-7-79

CORPORATION professionnelle désire retenir les services d'une secrétaire. Le ou la candidat(e) devra posséder un Diplôme d'Études Collégiales en technique de secrétaire ou un minimum de 2 ans d'expérience. La connaissance du français écrit et la précision au dactylo sont essentiels. 262 ouest Henri-Bourassa, Montréal, 337-9510, demandez Mlle Paré. 17-7-79

GALERIE D'ART, recherche vendeur(euse), avec connaissance en art contemporain, organisateur(trice) de bureau, sens de l'initiative, faire parvenir curriculum vitae à C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z-3J1, Dossier C-278. 23-7-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, dactylo, dictaphone, connaissance parfaite de la langue française, excellente condition, communiquez avec Hélène Dubé, 844-1954 entre 9h et 17h. 21-7-79

BUREAU d'avocats, recherche sténodactylo, 3 ans et plus d'expérience, excellente grammaire. Expérience légale pas nécessaire, communiquez avec Diane St-Onge, 849-5754. 16-7-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour-soir J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal, H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

SERVICES DIVERS

VOUS recevez, mais vous n'avez pas le temps de cuisiner. Je peux le faire pour vous, repas chauds ou froids. Danièle 279-0266. 16-7-79

SERVICES DIVERS

PENSION EN FORÊT pour personnes désirant tranquillité, air pur, lac et bonne brise, $20. par jour par personne, incluant chambre et 3 repas. Juillet-août. 1-514-886-2208. 16-7-79

TABLEAUX - PEINTURES

Collectionneur achèterait des tableaux, sculptures, pièces de monnaie, etc., d'origine espagnole. **486-4228 entre 5 et 7 hres.**
16-7-79

OEUVRES, Rodolphe Duguay: une aquarelle $1,200., 1 bois gravé, orthographié, numéroté $500., autres bois gravés $150. à $275. Livres canadiens rares d'histoires nationales, 581-3607. 17-7-79

TERRAINS À VENDRE

STE-MARGUERITE, lac Violon, terrains au bord de l'eau, termes faciles. 1-(514)-228-3162. 16-7-79

EASTMAN, vue panoramique Mont Orford, près ski, 2 arpents, $5,000.; 5 arpents, $9,500. Conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 26-7-79

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 âcres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 27-7-79

ATTENTION! Investisseurs et acheteurs! J'ai 50 acres de terrain avec mine, aussi 3 étangs, approximativement à 2 milles de "Carter State Park", dans Olive Hille Kentucky. Je veux $100,000. $50,000. comptant. Ecrivez à M. Jean Salyers, propriétaire, 7757 Dilido boul., Miramar, Floride, 33023, 1-(305)981-7961. 16-7-79

CANTONS DE L'EST, Stukely Sud, près Eastman, plusieurs terrains boisés et non-boisés, situés sur site panoramique avec vue Mont-Orford, superficie minimum 20,000 pi.ca., 10c pi.ca., route asphaltée ouverte toute l'année, facilités et aménagements, 1-297-2364.

TERRES À VENDRE

AU LAC SIMON, 26 acres, plus 50 pieds au bord de l'eau. Soir 388-7297. 16-7-79

TERRE à vendre ou à échanger, 100 acres de terre boisé, sans bâtisse, près de Labelle, à 22 milles de St-Jovite dans les Laurentides, prix $21,500. (819) 425-5252. 16-7-79

VILLÉGIATURES

Auberge ALLO MONDIAL, Laurentides, vacances: semaines, week-ends. Aussi semaines culturelles: 15-22 juillet: poésie, théâtre, danse. 22-29 juillet: croissance personnelle. 5-12 août, 12-19 août: parents efficaces. 19-26 août: astrologie. 26 août- 2 sept.: croissance personnelle. Ambiance chaleureuse, prix très avantageux. 336-6854 - 381-6894 16-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Paroisse St-Germain, cottage, 9½, briques, construction de qualité, style victorien, boiseries en chêne clair, grande pelouse, proximité: Université, Brébeuf, parcs, pente de ski, centre sportif, futur métro. Prix tient compte de galerie à réfaire: $125,000. Pas d'agent. **341-4380 / 489-4206.**
16-7-79

ST-ALPHONSE: Se receuillir. 17 acres, monastère, lac de tête. Que la paix sois parmi vous. Gérard Deschenaux 759-1477. Fiducie du Québec, courtier. 16-7-79

ACTON VALE: Villa déclin de bois, domaine comprenant 11 pièces, 5 chambres, terrain 74,259 p.c., écurie, garage. Christyan Rivet 467-1120. Montréal Trust, courtier. 16-7-79

AHUNTSIC, luxueux triplex, 4 logements, foyer, placard de cèdre, appareils électriques, garage double, construction exceptionnelle, revenu $15,000. Prix $125,000. Pas d'agent. 381-7151. 16-7-79

BELOEIL: Bungalow "Ranch" unique sequoia 96' de long, terrain 34,289 pc, cette maison de style de 12 pièces comprend 5 chambres, garage, foyer et beaucoup d'autres extra. Christyan Rivet 467-1120, 467-0948. Montréal Trust, courtier. 16-7-79

BROMONT: Bungalow tout brique, presque neuf, chauffage électrique, vue panoramique, au bord du lac, prix demandé $46,500., prendrais échange. (MLS) Clément Larivière 348-1181. Le Permanent, courtier 658-0628. 16-7-79

CANTONS DE L'EST: Venez passer vos moments de détente dans un magnifique paysage. Chalet et grand terrain. François Voos 735-6381, 489-8022. Fiducie du Québec, courtier. MLS. 16-7-79

CARTIERVILLE: Propriété prestigieuse, 9 pièces, construction 1977, style bungalow, 5 chambres, 3 salles de bains, sauna, piscine, très grand terrain. Stella Tremblay 735-6433, 341-4864. Des Rosiers, courtier. 16-7-79

DORVAL: Cottage Canadien, salon foyer naturel, bien isoler, chauff. élect., jardin, en face du lac. Soyez chez vous. François Voos 735-6381, 489-8022. Fiducie du Québec, courtier. MLS. 16-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

le Permanent
À L'ENSEIGNE DE LA RÉUSSITE



RIVE-SUD: Manoir construction 1840 érigé à la campagne, sur terrain de 3 arpents, 11 pièces dont grand studio, idéal pour artiste. (MLS)
DENIS PELOQUIN, 348-1181
LE PERMANENT-COURTIER 658-0628
16-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE



À VILLE MONT-ROYAL
Magnifique cottage détaché brique, secteur recherché, 10 pièces, salon avec foyer, salle à manger, salle familiale éclairée, salle de musique avec plafond dôme, entièrement repeinte, garage double avec grenier, paysagé, grand terrain, site idéal. Libre immédiatement. M.L.S. Madeleine Chartrand.
471-3597 — 471-8722
471-1536
Raoul Chartrand Courtier
16-7-79



ST-HILAIRE (1820)

SUR LE CHEMIN DE LA MONTAGNE, près du Centre de la Nature McGill. Ancienne auberge, du début XIXe, cache un **intérieur** récemment restauré, remis à neuf, "au naturel". Huit pièces dont une vaste **pièce centrale** avec une grande cheminée de pierres d'une hauteur de 26 pieds. Terrain de 55,200 p.c. avec de nombreux pommiers et une grange.
Trust Général du Canada, Courtier
André Thomas
866-9641, 731-6307
16-7-79

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE
CENTRE
928 Cherrier, grande maison de pierre, rénovée, divisée en 9 petits appartements. Impeccablee, locataires choisis, près du métro Sherbrooke et du parc Lafontaine. **Mme St-Pierre 727-2293, 725-9183. M. Pagé 351-7199.**
16-7-79

LAVALTRIE: Magnifique propriété avec maison de ferme, terre de 98 arp., terrain bord du fleuve. H. Juneau 586-1680, M. Sauvageau 753-7725. Fiducie du Québec, courtier. 16-7-79

OUTREMONT EN HAUT: Cottage de choix, spacieuses pièces de réception, 2 foyers naturels, chambre des maîtres avec plafond cathédrale et balcon donnant sur magnifique jardin, patio, piscine, Denyse B. Royer 735-6433, 277-1864. DesRosiers, courtier. 16-7-79

ST-DENIS: $48,000. Beau petit domaine de 110,000' car. avec belle maison Québécoise et autres dépendances. Zoné agricole. MLS. R. Coiteux. Fiducie du Québec, courtier. 464-4884, 467-1211. 16-7-79

ST-EUSTACHE: Prix réduit de $2,000., cottage semi-détaché, sous-sol fini. Taxes: seulement $600., $27,600. Propriétaire doit quitter province. 473-8817. 16-7-79

ST-HILAIRE: Très belle propriété — possibilité de 20,000 p.c. — pièces immenses — garage double — foyer — salle à dîner. Louise Deland 467-2156, 464-5741. Imm. Select, courtiers. 16-7-79

STE-MÉLANIE: Chutes Monte-à-peine, rivière l'Assomption, 600 arpents. Financement par le vendeur, domaine de choix. G. Descheneaux 759-1477. Fiducie du Québec, courtier. 16-7-79

VERCHÈRES: $39,000, maison fin XVIII, 2 foyers, grand terrain bord du fleuve. Yvan Boulanger 584-3456, 467-1120. Montréal Trust, courtier. 16-7-79

N.D.G., Oxford, cottage semi-détaché, 8 pièces, nouvellement rénové, sous-sol fini, foyer, 2 nouvelles salles de bain, jardin. $74,000., négociable, exceptionnel. 486-0394. 16-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

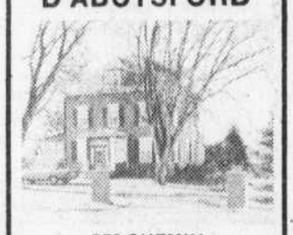
Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

OUTREMONT: 219 Maplewood: Majestueuse maison distinguée, magnifique grand terrain 12,000 pi.ca. Superbe emplacement. Superficie élégante. Condition impeccable. DOIT ÊTRE VENDUE. Prix demandé $280,000., faites une offre. **Mme R. Springer 735-2681, 737-5141.**
ORFORD: Chalet hiver & été - chauffage électrique - foyer - abri d'auto - 3 chambres - possibilité 7 personnes - purificateur d'eau - **MLS. - MARTHE BÉLIVEAU - 467-6454 - 467-9362.**
16-7-79

COURTIER
Montreal Trust

SUCCESSION
BEACONSFIELD: Au 587 Lakeshore, grande maison de pierre, 3 chambres à coucher, magnifique jardin, vue du lac St-Louis, potentiel incroyable. Pour rendez-vous appelez **Carole Mercier, 694-2607, ou Montréal Trust 697-3391.**
16-7-79

ST-PAUL D'ABOTSFORD



570 CHEMIN DE LA MONTAGNE
Magnifique résidence d'époque de 10 pièces sur grand terrain paysagé entouré de vergers. **B. Malo, (514) 379-5239.**
16-7-79

PIERREFOND: Beau cottage dans secteur tranquille, isolation bien faite, chauffage électrique. François Voos 735-6381, 489-8022. Fiducie du Québec, courtier. MLS. 16-7-79

RAWDON: Rue Queen, cottage 7½ pces, avec garage, foyer, terrain paysagé, près du centre ville. H. Juneau 586-1680, M. Sauvageau 753-7725, 759-1477. Fiducie du Québec, courtier. 16-7-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

RÉSIDENCE DANS LES LAURENTIDES, meublée avec antiquités authentiques, prix intéressant pour du comptant. Bur: 363-0330 — rés: 365-4226. 16-7-79

MAISON CANADIENNE, 10 pièces, grand terrain bien paysagé, village St-Ours sur le Richelieu, prix $50,000. 2509 Chemin des Patriotes, St-Ours. 785-3004. 21-7-79

MORIN HEIGHTS: Magnifique terrain, 175 pieds sur rivière Simon avec chutes, 60,000 pieds carrés, droit d'accès au lac Bouchette, prix $12,000. net. 285-8048 ou 486-8361. 16-7-79

SEULE ET UNIQUE MAISON en bois rond, 5 chambres à coucher, 4 arpents, sur lac très propre, meublée, 2 vérandas, garage, rue pavées, 35 milles de Montebello. Vente privée (819) 423-6673, (819) 525-7283. 16-7-79

ST-FABIEN sur Mer, comté de Rimouski, 12 pièces entièrement meublées, terrain paysagé donnant sur la plage, 1-(418) 869-2185. 16-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

FRANCE, 25 km au sud de Paris, condominium 4½ avec stationnement, situé dans résidence privée, 464-6333 le soir ou samedi après 18 hres. 16-7-79

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

JEUNE COUPLE veut acheter petite maison ou duplex avec jardin, secteur Westmount. Pas d'agent s.v.p. 488-5397. 16-7-79

SPORTS

Les Expos perdent le premier match 7-5

Bobby Tolan a frappé à la porte des Padres...

par Richard Milo

Bobby Tolan était de passage à San Diego, au début du mois, lorsque l'idée lui est venue de demander aux Padres la permission de s'entraîner avec l'équipe, histoire de passer le temps depuis que les Rangers du Texas l'ont congédié, au printemps.

Or Tolan, 34 ans, qui a joué au Japon, l'an dernier, a tellement impressionné le gérant Roger Craig que les Padres, à la recherche d'un vétéran capable de frapper et courir dans les dernières manches, lui ont offert un contrat d'un an dans l'espoir qu'il puisse apporter quelques victoires de plus...

Ce qu'il a fait pour la première fois, hier, à sa cinquième présence au marbre en deux semaines, en cognant un faible roulant à l'inter Rodney Scott, les buts remplis, pour pousser au marbre le point vainqueur alors que les Padres ont défait les Expos 7-5 à la faveur d'une remontée de trois points contre Ellas Sosa, en neuvième.

Les Expos menaient 4-3 après cinq manches dans le deuxième match au moment de mettre sous presse.

Tolan, appelé à remplacer le gagnant Bob Orchinko (4-5), a cogné un roulant que Scott n'a pu relayer au marbre après que Dave Winfield — .316 et 21 circuits — eut frappé le simple qui créait l'égalité 5-5.

Gene Richards a amorcé la neuvième avec un triple, un cadeau de Warren Cromartie qui, s'il avait bien joué son coup, l'aurait limité à un simple. Après le retrait de Smith, Jeff Turner a obtenu une passe gratuite, et Winfield son coup sûr d'un point. Gene Tenace a continué en obtenant un but sur balles, un autre cadeau de Sosa, bien généreux, avant que Tolan ne s'exécute.

« Je m'ennuyais du baseball, a expliqué Tolan. Il n'est pas facile, à 34 ans, de mettre un terme à une carrière qui vous a permis de jouer pendant quatre années en Série mondiale. Une carrière d'administrateur, c'est bien beau, mais celle de joueur de baseball, c'est bien mieux...

« C'est pourquoi j'ai communiqué avec les Padres, sachant bien au fond, qu'il ne pouvait me refuser de pratiquer avec l'équipe, pour le simple plaisir de la chose ».

Si Tolan a retrouvé le goût de vivre avec les Padres, on ne peut en dire autant de certains Expos, par les temps qui courent, notamment Élias Sosa, qui a trouvé le moyen d'accorder deux coups sûrs, quatre buts sur balles et trois points en deux manches de relève lors du premier match.

« On l'a embauché pour qu'il protège nos victoires. Il a été misérable, ce soir, a dit Dick Williams, malheureux. Lui et Ross Grimsley, qui n'a pas su garder des avances de 3-1, en première, puis de 5-2, en troisième...

Grimsley a alloué neuf coups sûrs et quatre points en six manches et un tiers, ayant entre autres toutes les difficultés du monde à retirer le redoutable Dave Winfield, auteur d'un circuit en solo qui réduisait l'écart à 3-2, en troisième, et d'un simple d'un point qui réduisait l'écart à 5-3, en cinquième.

Winfield a terminé la première partie avec un dossier de trois coups sûrs, dont un circuit, et trois points produits, après que le débutant des Padres, le vénérable Gaylord Perry eut éprouvé sa large part d'ennuis, en première, alors qu'il a donné trois points et autant de coups sûrs à ses trois premiers lancers du match.

Cromartie a commencé avec un double, Scott a suivi avec un amorti pour un simple, et André Dawson un simple d'un point. Ont suivi, en première, un but sur balles à Gary Carter avec les buts remplis, et un autre but sur balles, les buts remplis, au jeune Tony Bernazard, rappelé de Denver.

Si Cromartie a excellé, en première, on ne peut cependant en dire autant, en fin de huitième, lorsqu'il a été retiré au bâton par Owchinko, les buts remplis et un seul retrait. C'était avant qu'il ne commette l'erreur de laisser le coup frappé par Richards lui bondir par-dessus la tête, en début de neuvième, et avant que Bobby Tolan ne produise son premier point de la saison à sa cinquième présence au bâton, en deux semaines.

Cromartie a tenté de faire amende honorable, dans le deuxième match, en commençant avec un double contre Mark Lee, un partant surprise puisque le lanceur annoncé, Eric Rasmussen, s'est blessé au pied en se réchauffant. Rodney Scott a obtenu un but sur balles, André Dawson un double d'un point et Tony Solaita, en remplacement de Perez, un coup au champ intérieur pour permettre aux Expos d'égaler le compte 2-2, en fin de première.

Dave Winfield, qui d'autre, avait procuré une avance de 2-0 aux Padres en claquant son deuxième circuit de la soirée et son 22e en saison contre le jeune Dave Palmer. Gene Richards avait ouvert le deuxième match en réussissant un simple vers Cromartie qui avait réussi, en faisant bien attention, à arrêter la balle, après un bond.

Ce n'était que le début pour Winfield, qui a ensuite cogné un autre simple, en quatrième, pour marquer le troisième point des Padres lorsque Tony Solaita a commis une erreur de trois buts à la suite d'un roulant de Gerry Turner.

ÉCHOS...La fiche de Bernazard, à Denver: .294, 46 points comptés, 25 points produits, 62 buts sur balles, 15 buts volés et deux circuits. Bernazard remplace dans l'alignement Chris Speier dont le nom a été placé jeudi soir sur la liste des joueurs blessés pour une période de 15 jours, avec rétroactivité au 8 juillet. Les Expos auront donc joué 82 matchs — un nouveau record d'équipe — sans qu'un seul des 25 réguliers retenus au terme du camp d'entraînement ne soit placé sur la liste des blessés... Gaylord Perry, 41 ans, a déjà retiré 102 frappeurs au bâton en 21 parties, ce qui lui vaut le troisième rang dans la Nationale à ce chapitre, derrière J.R. Richards, du Houston, 151 retraits, et Steve Carlton, du Philadelphie, 113 retraits. En carrière, Perry occupe le troisième rang, à 14 retraits de Bob Gibson, 3,117 retraits, et Walter Johnson, 3,508 retraits... Tony Solaita a remplacé Perez, en septième manche du premier match. Perez s'est blessé au pouce de la main gauche... Bill Lee (9-5) sera opposé à Randy Jones (6-6), ce soir, et Scott Sanderson (5-5) à John D'Acquisto (6-5), demain après-midi...



Omar Moreno des Pirates de Pittsburgh, meneur au chapitre des buts volés dans la Ligue nationale, réussit un autre larcin alors que Glenn Hubbard des Braves d'Atlanta plonge pour capter la balle. Les Braves ont remporté le match 13-4, hier soir. (Photolaser AP)

Première partie

San Diego (7)	ab	p	cs	pp	Montréal (5)	ab	p	cs	pp
Richrds, cc	4	2	1	0	Cromart, cg	5	1	1	0
OSmith, ac	5	1	2	0	RScott, ac	5	1	1	0
Turner, cg	4	2	2	2	Dawson, cc	5	1	1	1
Winfield, cd	4	2	3	3	Perez, 1b	2	0	0	0
Tenace, r	3	0	1	0	Solaita, 1b	1	0	0	0
Johnstn, 1b	3	0	0	0	Carter, r	4	0	0	1
Almon, cs	0	0	0	0	Valentin, cd	4	0	0	1
Mlee, l	0	0	0	0	Parrish, 3b	4	1	2	2
Ohchink, l	0	0	0	0	Bernzrd, 2b	2	0	0	1
Tolan, fs	1	0	0	1	Grimsly, l	3	0	0	0
Fingers, l	0	0	0	0	Sosa, l	0	0	0	0
Bevaco, 3b	4	0	2	1	Fryman, l	0	0	0	0
FGhzlz,2b	5	0	1	0					
Perry, l	2	0	0	0					
Wilhlm, fs	1	0	0	0					
Mura, l	0	0	0	0					
Briggs, 1b	1	0	0	0					
Total	37	7	12	7	Total	35	5	8	5

San Diego ..... 101 010 103—7
Montréal ..... 302 000 000—5

E—Cromartie, FGonzalez. LSB—San Diego 10, Montréal 9. 2B—OSmith, Turner 2, Cromartie, Bevacqua, Valentine. 3B—Richards. C—Winfield (21), Parrish (9). S—Bevacqua, Sosa.

	mi	ca	p	pm	bb	rb
Perry	5	5	5	5	3	2
Mura	2	1	0	0	2	0
MLee	1-3	2	0	0	0	0
Owchinko G, 4-5	2-3	0	0	0	0	0
Grimsley	6	1-3	9	4	4	1	2
Sosa P, 5-5	2	2	3	3	4	1
Fryman	2-3	1	0	0	0	0

APL—Par Grimsley (Richards). T—3:07.

À Silverstone

Villeneuve à peu de chances de gagner

SILVERSTONE (AFP) — L'Australien Alan Jones (Williams) et le Français Jean-Pierre Jabouille (Renault Elf Turbo), partiront aujourd'hui en première ligne du 33ème Grand prix de Grande-Bretagne, 9ème épreuve de la saison, mais la seconde de la deuxième partie comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule un.

Un temps magnifique régnait sur le circuit de Silverstone (4,719 km), et le public était venu nombreux pour assister à cette deuxième et dernière séance d'essais officiels, séance qui a d'ailleurs été retardée de près d'une demi-heure à la suite d'une sortie de piste de l'Italien Ricardo Patrese (Arrows), dont la voiture a fini sa course dans les grillages sans dommage fort heureusement pour le pilote.

La plupart des conducteurs ont amélioré leurs temps de la veille, sauf Alan Jones qui, dès jeudi, avait réussi le temps extraordinaire de 1:11.88/100, soit une moyenne sensationnelle de 235,270 km, faisant ainsi de Silverstone l'un des circuits les plus rapides d'Europe.

Pourtant, chez Renault, on a fait un excellent travail. Jabouille, crédité lundi de 1:13.27 a réalisé hier 1:12.48, ce qui ne le met plus qu'à 6/10 de seconde de Jones.

Quant à l'étonnant brésilien Nelson Piquet, 26 ans, sur Brabham Alfa-Romeo, il a confirmé ses grandes qualités de pilote en réussissant le troisième temps avec 1:12.65.

Le Grand-prix de Grande-Bretagne s'annonce toutefois difficile pour l'écurie Ferrari. Gilles Villeneuve, deuxième au classement du championnat, a inscrit le 13ème meilleur chrono en 1:40.90 et partira en septième ligne, alors que son coéquipier, le Sud-africain Jody Scheckter prendra le départ en 6ème ligne.

L'écurie Ferrari a éprouvé beaucoup de problèmes au cours des essais et les mécaniciens espèrent encore pouvoir régler les voitures à temps pour l'épreuve. Contrairement aux autres voitures, les Ferrari n'ont pas subi de changements depuis le début de la saison et ce statu-quo semble devoir jouer contre Villeneuve et Scheckter.

Chez Williams, le moral était au beau fixe. « Alan Jones, meilleur temps, et Regazzoni quatrième, tout va bien pour nous », déclarait Frank Williams, le patron de l'écurie. « La victoire nous a échappé de peu en Belgique et à Monaco, mais j'espère bien que, demain, malgré que ce soit la fête nationale française, l'une de mes deux voitures franchira la première la ligne d'arrivée.

Dans le clan Renault, on avait également le sourire: « Tout va pour le mieux, affirmait Gérard Larrousse, le directeur de l'équipe de la régie. Certes, Jabouille est resté en panne sur le circuit à quelques minutes de la fin des essais (courroie de distributeur cassée), mais ce n'est pas grave. Les voitures sont parfaitement au point et j'ai bon espoir pour demain ».

Le Canada peut encore espérer plusieurs médailles à San Juan

SAN JUAN, PORTO-RICO (AFP) — Les tournois panaméricains de basket-ball, volley-ball et de hockey sont entrés hier dans la phase décisive pour le titre à Porto-Rico et le Canada conserve plusieurs espoirs de médailles dans ces sports d'équipe dont celle d'or en hockey sur gazon.

Si le Canada bat l'Argentine, il devient non seulement champion panaméricain, mais se qualifie encore pour les Jeux olympiques de Moscou. Jeudi, les Canadiens menés par Alan Hobkirk, auteur de cinq buts, avait écrasé les Cubains par 9 buts à 1.

En basket-ball, masculin, le Canada a battu hier le Brésil par 79 points à 77. Deuxième victoire consécutive après celle sur l'Argentine la veille.

Une médaille de bronze est possible si l'Argentine bat Cuba dans la soirée. Les deux du plus précieux métal se jouent entre les États-Unis et Porto-Rico dans un match explosif qui débute à 21 heures locales.

Chez les femmes, à la suite de la victoire sur le Mexique par 77/76, le Canada a assuré sa troisième place derrière les États-Unis et Cuba qui se disputent le titre.

À la balle molle, nouvelle discipline panaméricaine, très populaire à Porto-Rico, le Canada peut encore gagner sinon les deux titres (masculin et féminin) du moins une médaille d'argent.

En tennis, Nicole Marois et Hélène Pelletier se sont inclinées sans discussion 6/0, 6/2 face aux Américaines Herickson/Hagey en finale du double féminin. Les États-Unis ont remporté comme prévu toutes les médailles panaméricaines de tennis à l'exception de celle du double mixte qui est revenue au Vénézuela.

« Les Américaines ont mieux joué. Elles étaient meilleurs dans tous les compartiments du jeu d'ajourd'hui », a déclaré Nicole Marois, de Québec, un peu déçue. « Elles ont pris d'emblée le dessus et nous n'avons plus jamais trouvé notre rythme ».

À l'issue des finales de lutte libre, le Canada devrait totaliser onze médailles dans ce sport. Un beau succès pour la lutte canadienne, dû certainement au travail réalisé par les deux entraîneurs nationaux, Daniel Robin, en lutte gréco-romaine, et Egor Zimmerman en libre.



Ian Millar de Perth, Ont., sur Brother Sam, franchit un obstacle au cours du grand prix d'équitation par équipes, hier, à San Juan. Le Canada a mérité la médaille d'argent, terminant deuxième derrière les États-Unis. (Photolaser CP)

MacPhail accorde le match à Detroit

CHICAGO (AP) — La Ligue américaine de baseball a annoncé qu'elle avait accordé la victoire aux Tigers Detroit contre les White Sox à la suite de la mini-émeute qui a suivi le premier match d'un programme double, jeudi soir au Comiskey Park. Le président de la ligue, Lee MacPhail a indiqué que l'arbitre en chef avait jugé que l'état du terrain ne permettait pas la présentation du second match. La ligue n'avait donc d'autre choix que d'accorder la victoire aux Tigers, 9-0, assurant ainsi au Detroit un balayage du programme double.

À la demande des White Sox et d'un disque jockey ayant la musique disco en horreur, des milliers de disques ont été brûlés au centre du terrain comme attraction. Environ 7,000 personnes, surtout des jeunes, ont aussitôt envahi le terrain, abîmant la pelouse, arrachant les buts et sortant même la cage des frappeurs.

Une cinquantaine de policiers ont été dépêchés sur le terrain mais les vandales avaient déjà fait leur oeuvre.

L'Argentin Plip au Lac Saint-Jean

ROBERVAL — Pour la 18ième fois en 25 ans, l'Argentine sera dignement représentée le 29 juillet à Roberval lors de la 25ième édition de la Traversée internationale du Lac Saint-Jean à la nage.

Pour l'occasion, l'Argentine déléguera quatre athlètes. Ce sont: Claudio Plip, Carlos Aguirre, Alberto Santiago et Raul Carruzo.

Pour un, Plip a un passé exceptionnel dans le domaine de la nage professionnelle longue distance.

Âgé de seulement 24 ans, cet athlète qui laisse savoir que son métier est (nageur) est certes depuis les dernières années le digne successeur de son illsutre compatriote Horacio Iglesias, cinq fois vainqueur de la Traversée internationale du Lac Saint-Jean.

C'est en 1973 que Plip tentait sa première chance dans le Piékouagani et il s'en tira à merveille avec une deuxième position en un temps de 8 heures 25 minutes 30 secondes.

On se souvient que cette année là Horacio Iglesias avait partagé le premier rang avec l'Égyptien Oussama Rachad.

En 1976, année des Jeux olympiques, Plip terminait également en seconde position avec un temps de 8 heures 20 minutes 31 secondes n'étant devancé que par la « torpille américaine » John Kinsella.

Au cours des dernières années, Plip s'imposait avec deux troisième place en un temps de 8 heures 12 minutes 37 secondes et 7 heures 50 minutes 6 secondes.

Les deux autres participations de Plip à la Traversée eurent lieu en 1974 et en 1975 où il terminait respectivement en 4ième et 9ième place.

Les trois autres argentins inscrits à la 25ième Traversée ne possèdent pas de fiche aussi exceptionnelle que Plip mais ils pourraient certe afficher une excellente tenue.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
San Francisco 5, Montréal 3
Philadelphie 4, San Diego 3
New York 12, Los Angeles 5
Pittsburgh 5, Houston 1
Chicago 10, Cincinnati 8

Hier
New York 7-5, San Francisco 6-3
Atlanta 13, Pittsburgh 4
Philadelphie 3, Los Angeles 2
St-Louis 1, Houston 0
Chicago à Cincinnati
San Diego à Montreal, 2

Aujourd'hui
Los Angeles, Sutton (7-10) à Philadelphie, Espinosa (8-8), 14 h 15.
San Francisco, Blue (7-6) à New York, Allen (2-5) ou Hausman (0-4), 16 h 05
San Diego, Jones (6-6) à Montréal, Lee (9-5), 19 h 35
Chicago, Krukow (6-5) à Cincinnati, Bonham (3-3), 20 h
Pittsburgh, Candelaria (7-7) à Atlanta, Matula (6-5), 20 h 35
St-Louis, Vuckovich (8-5) à Houston, Andujar (10-5), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Foster, Cin	276	92	.333
Brock, StL	220	73	.332
Mazzilli, NY	314	102	.325
Templeton, StL	344	111	.323
Simmons, StL	221	71	.321
Hernandez, StL	324	104	.321
Hendrick, StL	282	90	.319
Winfield, SD	339	107	.316
Garvey, LA	364	112	.308
Rose, Pha	335	103	.307

Circuits
Schmidt, Philadelphie, 30; Kingman, Chicago, 29

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	48	33	.593	—
CHICAGO	45	37	.549	3½
PHILADELPHIE	48	41	.539	4
PITTSBURGH	44	39	.530	5
ST-LOUIS	43	41	.512	6½
NEW YORK	36	48	.429	13½

Section Ouest

HOUSTON	53	39	.576	—
CINCINNATI	47	43	.522	5
SAN FRANCISCO	44	47	.484	7½
SAN DIEGO	41	51	.456	12
ATLANTA	39	50	.438	12½
LOS ANGELES	36	55	.396	16½

BASEBALL

Ligue Américaine

Jeudi
Detroit 4, Chicago 1
Milwaukee 5, Toronto 3
Texas 6, Kansas City 2
New York 14, Seattle 2

Hier
Minnesota à Toronto
New York à Californie
Cleveland à Milwaukee
Detroit à Chicago
Texas à Kansas City
Boston à Oakland
Baltimore à Seattle

Aujourd'hui
Minnesota, Koosman (11-6) à Toronto, Moore (2-1), 14 h 15
Boston, Torrez (9-5) à Oakland, Kingman (0-3), 16 h 30
Cleveland, Clyde (2-0) à Milwaukee, Travers (6-4), 20 h 30
Detroit, Petry (0-1) à Chicago, Baumgarten (8-5), 20 h 30
Texas, Jenkins (9-5) à Kansas City, Gale (6-7), 20 h 35
New York, Guidry (6-6) à Californie, Aase (7-7), 22 h
Baltimore, Flanagan (11-6) à Seattle, Parrott (6-6), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Smalley, Min	329	115	.350
Downing, Cal	291	101	.347
Molitor, Mil	338	113	.334
Adams, Min	217	72	.332
Bochte, Sea	314	104	.331
Rice, Bos	339	111	.327
Brett, KC	373	122	.327
Lynn, Bos	315	103	.327
Bannister, Chi	303	99	.327
Lezcano, Mil	269	87	.323

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	57	30	.655	—
BOSTON	53	32	.624	3
MILWAUKEE	51	38	.573	8
NEW YORK	49	40	.551	9
DETROIT	42	44	.488	14½
CLEVELAND	42	45	.483	15
TORONTO	28	62	.311	30½

Section Ouest

CALIFORNIE	52	38	.578	—
TEXAS	50	38	.568	1
MINNESOTA	46	40	.535	4
KANSAS CITY	43	45	.489	8
CHICAGO	40	47	.460	10½
SEATTLE	39	52	.429	13½
OAKLAND	25	66	.275	27½

Tour de France

Hinault fortissimo

LES MENUIRES (Reuter) — Non content d'avoir récupéré le maillot jaune de leader du Tour de France cycliste la veille contre la montre, Bernard Hinault a signé un nouvel exploit hier dans la 16e étape en prenant 57 nouvelles secondes à son suivant immédiat, le Hollandais Joop Zoetemelk.

Disputée sur 199 km entre Avoriaz et les Menuires, cette étape alpestre a été gagnée par le petit grimpeur belge Lucien van Impe devant Hinault à six secondes, en compagnie duquel il s'était échappé dans l'ascension qui menait à la station des Menuires à 1800 m d'altitude.

À neuf jours de l'arrivée à Paris, et alors qu'il reste encore des étapes de montagne, on ne voit guère, sauf accident, comment Hinault pourrait ne pas gagner la grande boucle pour la seconde année consécutive. Zoetemelk est désormais à 2 minutes 35 secondes et le troisième Hennie Kuiper, un autre Hollandais, est distancé de 14 minutes 23.

Après une tentative d'échappée du Hollandais Henk Lubberding et du Belge Eddy Schepers, qui comptèrent jusqu'à 1.20 d'avance sur le peloton, le Luxembourgeois Lucien Didier, coéquipier de Hinault, lance une contre-attaque qui eut pour conséquence un regroupement à l'amorce de l'ascension vers les Menuires.

Le Breton prit alors la direction des opérations, forçant le train, il s'en alla accompagné du seul van Impe, vainqueur du tour en 1976.

Les trois derniers kilomètres de la pente virent les deux coureurs se livrer un duel féroce, épaule contre épaule, avant que dans les dernières centaines de mètres le Belge ne parvienne à prendre quelques secondes au maillot jaune.

Aujourd'hui 14 juillet, fête nationale, est jour de repos pour les coureurs du Tour de France. Dimanche, les attend une nouvelle étape de montagne entre Moutiers et l'Alpe d'Huez (166,5 km).

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Machine à écrire électronique de
TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNE CARTIER, D.C.S., LL.L.
AVOCAT
SUITE 270
1310 AVENUE GREENE
MONTRÉAL, QUÉBEC H3Z 2B2
BUR.: 937-7494
RÉS.: 453-7895

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 14 juillet 1979

Gérard Tremblay



L'image et le poème en connivence

par René Viau

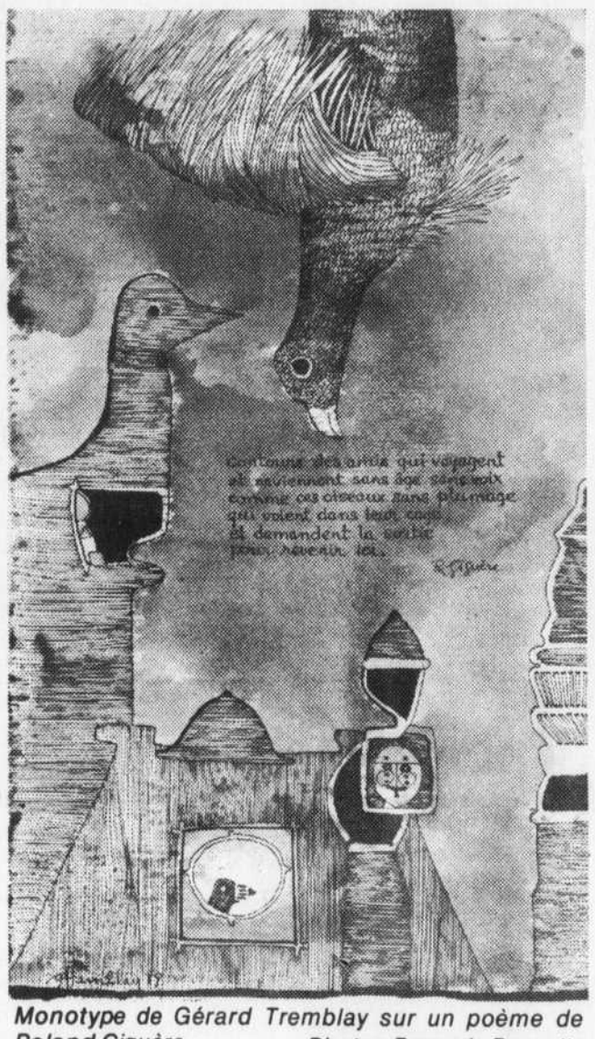
ON ne connaît pas assez Gérard Tremblay. Né aux Éboulements en 1928, il a pourtant été présenté dans un nombre incalculable de galeries, de musées, de festivals et de biennales au Québec, au Canada et à l'étranger. Il a illustré plusieurs recueils de poésie, des fables. Il a aussi participé à un nombre incalculable d'éditions d'art à titre personnel et en collaborant avec les éditions Erta en compagnie de son ami Roland Giguère, tout en poursuivant inlassablement ses activités de peintre, de graveur, de dessinateur. Jusqu'au 22 juillet, le Musée d'art contemporain nous présente dans une de ses salles climatisées ses *monotypes*, « illustrant » ses amis, les poètes: Giguère, Marteau, Paul-Marie Lapointe, Fernand Ouellette, Jacques Brault, Hénault, Miron, Godin et plusieurs autres.

« Je n'ai jamais fait d'illustrations. Au niveau de l'édition, par exemple tu composes une image pour accompagner un texte. Dans un livre d'art, on s'attend à ce que l'image joue un rôle intimiste. Ce n'est pas spectaculaire. L'image n'est pas faite pour être vue constamment, explique Gérard Tremblay. Selon l'humeur du moment, cette image sera toujours une nouvelle découverte à chaque fois que l'on ouvre le livre. Cette image n'est pas faite pour aller au mur. Elle doit être vue de près. Cette image se transforme au gré de chaque spectateur. Elle subjective. C'est là sa force. » Dans un livre, de dire Tremblay, l'image et le texte forment un tout. « Il y a connivence. »

Pour lui, ses récents *monotypes* seraient, en quelque sorte, un livre d'art à l'envers. « C'est le même phénomène, mais il est inversé. Dans ces *monotypes*, la priorité, bien sûr, est accordée à l'image mais, contrairement à la dimension intimiste du livre, cette image se fera plus spectaculaire étant faite pour être accrochée sur un mur ». Ici, peut-on l'affirmer, c'est carrément le texte qui sert d'accompagnement à l'image au lieu de l'inverse.

Il est malaisé, explique Tremblay, de décrire justement ce cheminement de création pour ces oeuvres enveloppées d'un voile de mystère; des oeuvres qui ne vont pas sans une grande fraîcheur et surtout une bonne dose d'humour. « Pour moi, c'est bien plus facile de les faire ».

Sans s'effacer devant le texte, tout en l'enrovant précieusement d'une évocation visuelle raffinée, ces *monotypes* font en sorte que jamais l'écrit et le dessin ne puissent se combattre. Tremblay avoue s'être pas mal amusé à cette aventure à laquelle il a beaucoup travaillé. Une aventure d'une certaine façon marginale par rapport à l'ensemble de la production de cet artiste quoique il avait déjà abordé auparavant, notamment dans ses poèmes-affiches, l'alliage difficile du verbe et de l'image sur le même support. On retrouvera évidemment dans ces *monotypes* le monde envoûtant de signes subtils ou règne de langage graphique mystérieux et joyeux en perpétuelle reformulation qui est caractéristique de l'oeuvre de Tremblay. En association aux phrases présentes, la lettre redevient signe, symbole. Ici flottent des éclats mécaniques, s'agitent des oiseaux fantastiques, grouille un bestiaire de rêve où toujours la ligne; délicate, unificatrice, tantôt traitée en hachures, ailleurs en un long déroulement gracieux, en méandres magiques et enjouées est à la poursuite d'elle-même.



Monotype de Gérard Tremblay sur un poème de Roland Giguère *Photos François Brunelle*

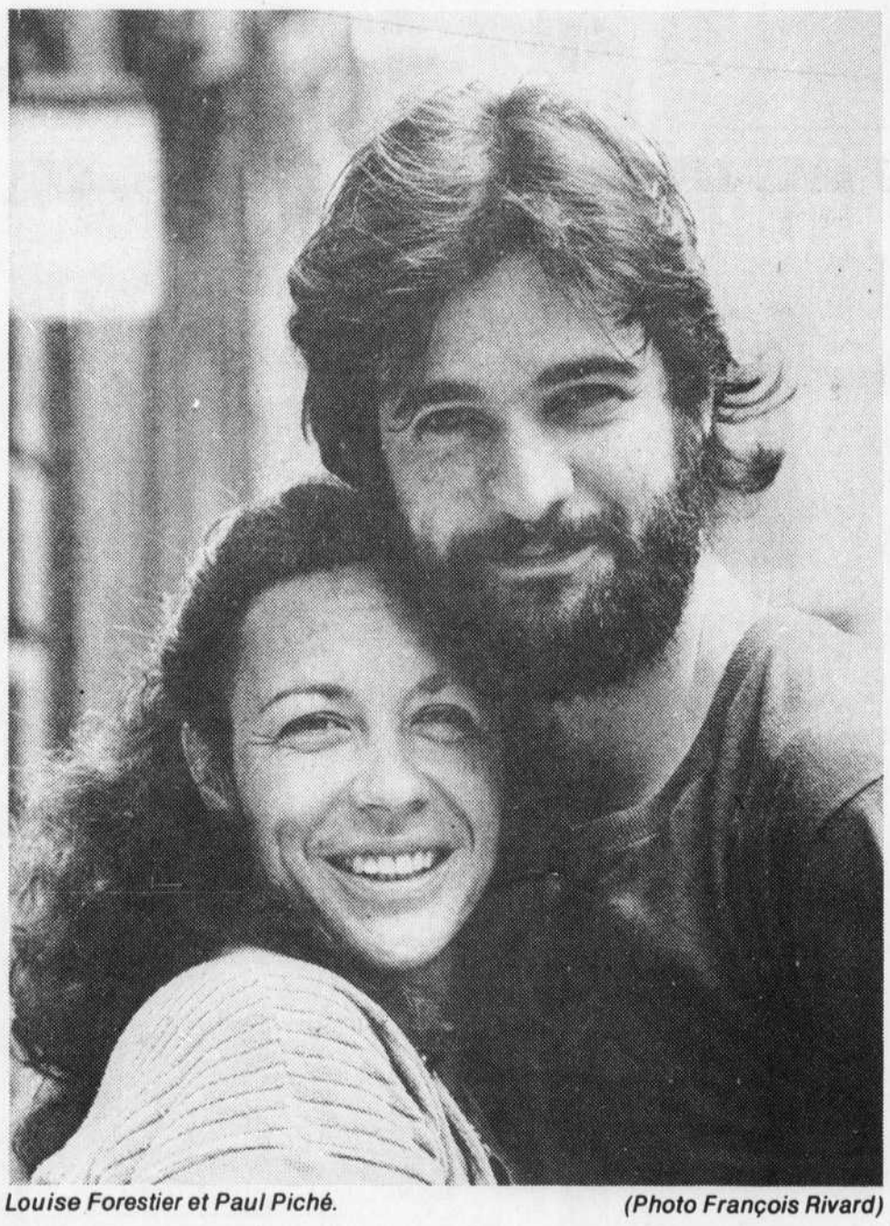
Le visiteur pressé risque d'être dérouté par ces croisements. Des *monotypes* qui, comme une bonne partie de la production de Tremblay se situent très près de l'oeuvre de Klee. Il s'agit là d'une attitude d'esprit beaucoup plus que d'une influence directe et mécanique, comme l'a écrit quelque part Gilles Hénault. Il verra peut-être, dans ses oeuvres, une certaine mièvrerie, une fadeur dans la coloration. C'est mal les connaître. Ces pièces, bien sûr, demandent qu'on s'y arrête longuement. Il faut, il va sans dire, les lire attentivement pour que la magie opère. Toutefois, quelques estampes sont inégales. D'autres, par contre, donneront presque le goût d'apprendre par coeur les paroles inscrites.

Tout en préparant une série de toiles de grand format et en travaillant la gravure, Tremblay eut l'idée de s'embarquer dans cette aventure demandant aux poètes qu'il aimait, des proches et des amis, de s'embarquer avec lui. Il leur fallait écrire chacun un poème inédit à être associé à l'image. Entrant dans le jeu, les poètes participèrent à cette connivence en envoyant, bien souvent, beaucoup plus d'un poème. Certaines démarches poétiques se prêtaient toutefois plus facilement que d'autres à ce jeu des parallèles. Un jeu, qui pour Gérard Tremblay, évoque la démarche des dadaïstes en rapprochant deux choses qui sont réelles pour en faire un troisième symbole.

Quant à la technique à la base de ses *monotypes* il s'agit d'une façon de traiter l'estampe en exemplaire unique à l'aide de plusieurs impressions sur le même papier. « J'appelle cela des *monotypes* pour pas qu'il y ait confusion. En principe ce sont vraiment des estampes, mais évidemment à un exemplaire. Ces estampes sont imprimées à la manière japonaise. La base de la couleur pour celles-ci provient de plusieurs impressions d'une planche qui n'est pas gravée, par exemple, mais sur laquelle est appliquée de l'aquarelle. Une fois la première impression sèche; tu te sers du rouge, du bleu... et par la surimpression en tenant compte d'une marge, d'une mise en page; tu fais tomber toutes tes impressions au même endroit. Le résultat est cette impression de différentes couleurs ». Sur ce fond qui sert de point d'appui au graphisme et à la ligne, le dessin jouera un grand rôle ornant ce fond à l'encre de Chine. Une technique très simple qui est familière à l'artiste, l'utilisant depuis longtemps.

« J'ai eu la préoccupation de me servir du fond comme point de départ au dessin. À un moment donné, je dessinais par rapport à cela. On a même dit que c'était fantomatique parce que je suivais les directives du fond; ce que cela me suscitait comme image. Ici aussi, pour les *monotypes*, j'ai travaillé dans ce sens-là. Je partais du fond pour créer une image et ensuite je trouvais un poème pour l'associer à cette image ».

À l'abri des modes, continuant sans sourciller son chemin, Tremblay produit pour ceux qui ouvrent grand les yeux. Ces *Monotypes* — il en a fait une cinquantaine dont vingt-cinq sont exposés au Musée —, ne sont qu'un avant-goût de son travail récent, des huiles surtout, des gravures, des dessins que l'on exposera bientôt, c'est à espérer. » Pourquoi, se demande-t-il, communiquer avec les autres? D'abord parce que l'on a les moyens de fixer ce que l'on ressent. Notre moyen, c'est le dessin, la peinture, la gravure. En second lieu, ceux qui n'ont pas ces moyens peuvent parfois, alors rencontrer l'expression que tu as réussi à fixer... Certains artistes préféreront la contestation; moi j'aime mieux m'amuser et amuser les autres. Je préfère le judo intellectuel. »



Louise Forestier et Paul Piché. *(Photo François Rivard)*

Forestier-Piché

Le folklore en pleine mutation

par Nathalie Petrowski

LES dîners de presse. Ils commencent tous de la même manière. Sourires gênés, questions hésitantes, silences trop longs, atmosphère lourde et étouffante. Les artistes d'un côté, la presse de l'autre. Vieilles rancunes qui n'ont pas été réglées, compliments que l'on étend un peu trop généreusement. Le scénario se répète de fois en fois, à quelques exceptions près. L'Été-show de Bromont par exemple. On y revient chaque semaine, il le faut bien, c'est l'oasis dans le désert du spectacle d'été, la seule source d'approvisionnement qui permette de saisir le pouls ralenti du Québec. Ici, les rencontres sont à chaque fois fort différentes. D'abord deux artistes au lieu d'un se partagent les feux des projecteurs, deux artistes qui n'ont par forcément quelque chose à voir ensemble mais qui se retrouvent jumelés par un étrange jeu de hasard et de compartiments. Exercice de schizophrénie pour celui qui doit constamment se dédoubler, peser le degré de compétition, le degré de popularité, saisir l'amitié ou la hargne qui existe entre les deux sujets.

Certains duos, Paul Piché et Louise Forestier par exemple, ne posent heureusement pas de problèmes. Question de personnalité et de sociabilité sans doute. Piché et Forestier ont beau chanter des choses distinctes, et de plus en plus d'ailleurs puisque Forestier quitte définitivement le folklore gentil pour un funk rock plus agressif, les deux partagent une même bonne humeur sympathique, (folklorique) et pas trop compliquée. Il va sans dire que leur attitude aérée rend les choses plus agréables et plus faciles. C'est un atout par rapport à bon nombre de créateurs québécois qui souffrent d'une insécurité chronique et qui, à la moindre menace, penchent dangereusement du côté de la persécution et de la paranoia. Ils n'y peuvent rien, le Québec est petit et le public souvent frivole. Ce qu'ils gagnent une année peut aussi bien leur filer entre les doigts, l'année suivante.

Piché et Forestier ne sont pas à l'abri de ces perturbations et pourtant ils semblent les prendre avec un grain de sel et une grande lucidité, l'air de dire: on verra bien en temps et lieu.

Samedi soir, ils monteront tous les deux sur une même scène mais pour des raisons différentes. Forestier pour renouer avec le public québécois qu'elle n'a pas vu de près depuis septembre dernier au Casino et pour lui donner un avant-goût de ce vers quoi elle s'en va. Pendant cette longue absence, Forestier a pris une décision importante, celle de se débarrasser pour de bon de l'étiquette de la bonne vivante, la bonne québécoise pure laine, qui la hante maintenant d'une façon presque gênante. Ce n'est pas la première fois que Forestier nous fait part de ses querelles d'amour avec le macramé, les ceintures fléchées et le rigodon! Cette fois-ci, cependant, c'est sérieux.

—« Je veux à tout prix sortir de quelque chose auquel je n'appartiens plus. Je quitte le folklore sans malentendus parce que je juge que tout cela a assez duré ».

Pour combler le vide, Forestier a décidé de revenir au bon vieux temps où elle faisait peur au monde et où elle aimait marcher dans les sentiers rocailleux du rock.

« J'ai l'impression de revenir dix ans en arrière, du temps de l'Osstidcho et un peu après. J'ai encore la même pulsion dans le ventre. J'ai mis du temps à me rendre là parce qu'après l'Osstidcho, après Charlebois, papa n'étant plus là, les gens ont trouvé que

Suite page suivante

Jacques Cellard

Qui a vu le dictionnaire de l'Académie?

par Paul Morisset

L'ACADÉMIE française? Son rôle est à peu près nul, et quand il existe, il est néfaste. D'ailleurs, personne en France ne la prend au sérieux. »

Jacques Cellard ne tient pas l'auguste aréopage en très haute estime, c'est le moins qu'on puisse dire. Chroniqueur de langue au journal *Le Monde*, et respecté dans l'ensemble de la francophonie, il s'intéresse à la vie et à l'évolution du français de tous les jours plutôt qu'à la défense d'une « pureté » d'expression élitiste et, du reste, imaginaire.

Il ne mâche pas ses mots à propos des Immortels. « Depuis très longtemps, il n'y a pas eu à l'Académie de véritable spécialiste de la langue, explique-t-il lors d'une entrevue au DEVOIR. Ce sont des gens qui ont écrit des romans ou de la poésie et qui vont se poser en grammairiens. Il n'y a pas une chance sur mille pour que ça réussisse! »

« Quand une faute est commise par tout le monde, ce n'est plus une faute. Il est impossible que 40 académiciens aient raison contre 50,000,000 de Français. »

« Je ne connais absolument personne qui ait vu le Dictionnaire de l'Académie, poursuit Jacques Cellard, indigné. Personnellement, lorsque je veux le consulter, je dois me rendre à la Bibliothèque nationale. Le tirage de la dernière édition, publiée vers 1935, était insignifiant. Et de toute façon, l'ouvrage est périmé ».

L'Académie française cherche en fait à « dresser un barrage pour arrêter le mouvement de la langue ». Or la tâche est impossible, dit-il: peut-on arrêter le cours du Saint-Laurent?

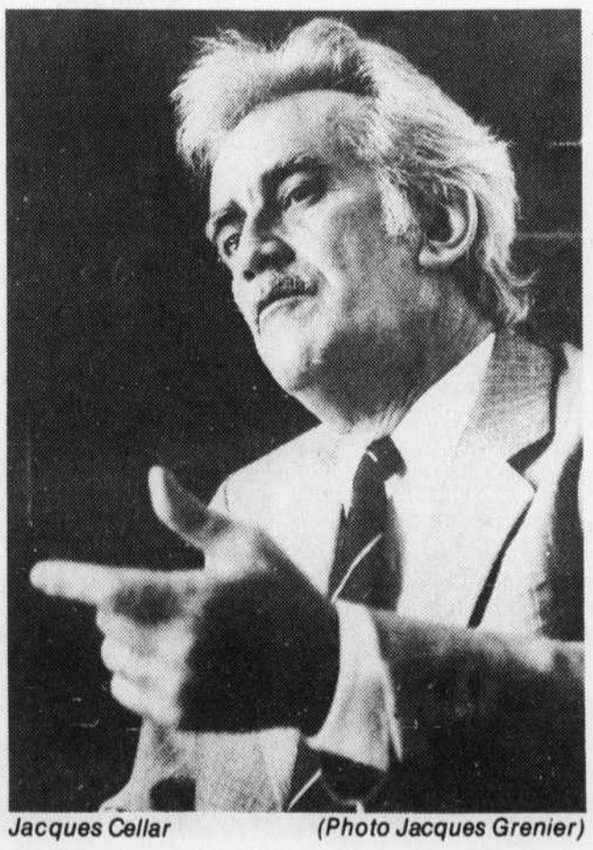
Que dire alors de la création d'une Académie française mondiale, idée lancée par M. Edgar Faure, académicien, à l'occasion de la récente Rencontre des peuples francophones, à Québec? Jacques Cellard, qui participait à la rencontre et a quitté la salle, excédé, avant la fin du discours de M. Faure, trouve le projet tout à fait superflu. Il existe déjà suffisamment d'organismes, d'après lui, pour s'occuper de la promotion du français.

Malgré la piètre idée qu'il se fait de l'Académie française, Jacques Cellard s'abstient charitablement de la démolir dans les pages du *Monde*. « On ne tire pas sur une ambulance », dit-il d'un air narquois.

La vérité, c'est qu'il s'occupe de sujets à la fois plus importants et plus intéressants pour ses nombreux lecteurs. Sa chronique, « La Vie du langage », aborde tour à tour l'étymologie des expressions et des mots familiers (le sujet le plus populaire), les néologismes, l'orthographe (sujet également populaire), l'évolution de la syntaxe du français écrit et du français parlé, bref tout ce qui peut intéresser les lecteurs attentifs au fonctionnement et à l'évolution de leur langue.

Ancien instituteur, puis professeur de français, langue seconde, à la Sorbonne, Jacques Cellard est entré au *Monde* en 1971 comme titulaire de la chronique de langue publiée chaque deux semaines dans l'édition du dimanche-lundi. La chronique prit alors un ton et un esprit nouveaux. À la dénonciation des « fautes de français » succéda une réflexion plus large et plus positive sur les phénomènes de langage, leurs causes profondes

Suite page suivante



Jacques Cellar *(Photo Jacques Grenier)*

CULTURE ET SOCIÉTÉ

B.-H. Lévy, le barbare à visage humain

par Heinz Weinmann

Bernard-Henri Lévy, **Le testament de Dieu,** Grasset, 1979, 305 pages.

On ne croyait plus qu'il aurait lieu, ce match entre Marx et Jésus. Or, il se joue actuellement sous nos yeux. Et contre toute attente, il semblerait que c'est Jésus qui va l'emporter: son « come back » des dernières minutes l'a sauvé. On s'en souvient encore, ce fut évidemment Marx qui est parti comme le grand favori. Professionnel bien entraîné et nourri dans les camps socialistes, qui se sont saignés à blanc pour lui, Marx a déçu tout le monde: gros et gras, il s'est essoufflé sur les derniers mètres...

Ce match a commencé avec les airs de l'opéra rock **Jesus Christ Superstar.** Sous les rythmes trépidants du rock, les choses se sont bousculées. Un pape polonais, derrière le rideau de fer, est acclamé par une foule en transe qui était censée avoir oublié jusqu'au nom du Christ. Signe des temps changés, les intellectuels comme R. Girard et E. Levenias, au lieu de faire, comme Derrida, de la « théologie blanche », prennent carrément la Bible comme sujet de leur réflexion. Donc plus besoin de cacher la Bible honteusement sous son Marx et son Freud. C'est bien ainsi. Mais ce n'est pas nouveau. Chaque fin de siècle a connu sa crise mystique. Les incertitudes du tournant du siècle se dissolvent bien dans la foi. Ce qui est à craindre, c'est que si d'ici la fin du siècle chacun de ces nouveau apôtres nous décrit dans le menu sa rencontre avec Dieu, saturés ainsi de « religiosité », nous serons prêts de nouveau à accueillir un autre matérialisme: ce sera alors le retour du balancier. Mais n'anticipons pas...

B-H. Lévy, après avoir prêché il y a deux ans — les temps n'étaient pas encore mûrs - un scepticisme teinté de pessimisme a trouvé lui aussi, son chemin de Damas. Il annonce donc la bonne parole. « Je crois que l'heure revient de miser sur une langue qui ne soit plus prêtée mais qui commence absolument avec le prophète qui la profère ». Ce prophète, nul doute, c'est B.-H. Lévy lui-même. Moïse moderne, il se fait l'interprète d'un nouveau pacte (c'est le sens premier de « testament ») entre Dieu et les hommes. C'est qu'il est dans les confidences de Dieu. Pas depuis toujours: il fallait être sûr que Dieu puisse devenir un best-seller. Girard a prouvé que c'était possible. À Lévy donc de découvrir le livre de ses ancêtres: l'Ancien Testament.

La lecture que Lévy nous donne de la Bible n'est pas innocente. Il invoque Yahvé comme un rocher, dernière instance (ou résistance) contre la marée envahissante de la barbarie. Barbarie des camps des régimes de gauche ou de droite: les morts n'ont fait que s'amonceler depuis Auschwitz. On pouvait espérer que les constitutions des États démocratiques offraient des garanties contre les débordements de la barbarie. Rien n'est moins sûr. « Ratonnades », passages à tabac font partie des méthodes policières des systèmes les plus démocratiques du monde. C'est pourquoi, trente ans après Camus, Lévy déclare la fin du politique. Après avoir défini l'homme depuis Aristote comme un « animal politique », il devient urgent, dans une époque de totalitarismes de tout acabit, de le penser comme un individu, « homme privé » capable de se tailler dans le domaine de l'Etat le plus d'îlots de liberté possible. Il est savoureux de se rappeler que ceux qui, aujourd'hui, veulent échapper aux tentacules de l'État furent les mêmes qui, en mai 68, avec la même ferveur, affirmaient que tout était politique.

Mais Lévy n'est pas assez naïf pour prôner l'abolition pure et simple de l'État. Trop de régimes totalitaires ont déjà exalté le « dépérissement de l'État » pour que la simple évocation de cette consigne nous donne des frissons d'horreur: Hitler, Mao, Pol Pot. Car l'État « aboli » se relaie en chaque individu: l'homme devient un flic pour l'homme. En Chine, il y a 800,000,000 de Deng Xiao Ping. C'est pourquoi l'auteur met en garde — un des points forts du livre — contre la fameuse « autogestion » comme alternative libérale au socialisme despotique. Disséminé par diffusion capillaire, le Pouvoir s'insinue dans la moindre parcelle de notre vie.

Si Lévy ne nous dit pas **comment** limiter le politique, il est plus éloquent sur le **pourquoi** de cette limitation: pour faire place à l'éthique. Or, l'éthique, ce n'est pas l'affaire de l'État. « Il faut en finir avec ce rêve à la mode de réconcilier enfin la Politique et la Morale ». Le pire des États, c'est celui qui promet la « jouissance » à ses citoyens. Donc, l'État n'étant pas un garant de l'éthique, c'est à la religion et à elle seule qu'il incombe de soutenir l'individu dans sa lutte contre Léviathan. Lévy n'a plus besoin de jouer au philosophe, il peut donner libre cours à sa vocation tardive de prophète, de grand prêtre.

Commence alors la partie la plus pénible du livre. Dans son zèle de croyant néophyte, il traque dans l'Occident tout ce qui a un relent de paganisme. C'est une véritable chasse aux sorcières. Il ne s'arrête pas aux traditionnels tueurs de Dieu: Marx, Nietzsche etc. Il en trouve d'autres. Notamment ce pauvre J.-J. Rousseau qui en prend pour son rhume. Puis vient l'inévitable pesée des auteurs grecs et chrétiens. Laquelle est **supérieure,** des littératures payenne et chrétienne? Ne connaissant rien à la littérature de l'Antiquité, cette dernière ne pèse pas lourd dans la balance. Racine, évidemment, l'emporte sur Euripide, mis non pour des **raisons** esthétiques ou autres, tout simplement **parce** qu'il est chrétien. N'est-ce pas là aussi une forme de racisme, subtile il est vrai?

Sortis de la douche écossaise christianisme-antiquité, nous tombons dans celle du christianisme et du judaïsme. Le christianisme avec son messianisme de propagande a donné le premier modèle du militantisme politique. Le judaïsme n'a jamais porté la Bible à la pointe des épées. Celui qui l'incarne, le prophète, appeleur dans le désert, est un « homme en trop », un « dissident ». Étant donné que « nous sommes tous des juifs », nous sommes tous également des prophètes, à condition, cependant d'être des hommes. « Tout homme est un prophète dès lors qu'il est pleinement, **absolument** et **inconditionnellement** un homme. » C'est cet **absolument** qui ne laisse d'inquiéter. Est-ce à dire que l'homme absolu, vrai, est celui qui adhère à la judéité? On pourrait le croire. « Cet Universel s'ancre en une particularité, une minorité nouvelle, un écart irréductible dont le peuple d'Israël doit figurer l'exigence ». Si en plus l'auteur accrédite le mot de Berdiaev « là où n'y a plus de Dieu il n'y a plus d'homme non plus », on commence sérieusement à se demander si sous son masque d'humanité, Lévy ne cache pas la même barbarie qu'il prétendait combattre: celle du racisme.

Forestier-Piché

Suite de la page couverture

j'étais vulgaire, que je n'avais pas de manières, il a fallu que je redevienne gentille, respectable. À cette époque-là je n'avais pas le muscle pour me lancer à fond dans le rock. Pour faire partie d'une telle machine, ça demande beaucoup de ressources émotives, ça prend une forte personnalité qui ne s'en laisse pas imposer. Il faut savoir se battre, il faut aussi savoir chanter. Quand tu chantes un blues, tu ne peux pas faker, t'es toute nue, tu peux rien cacher, t'expose ta vie, tes angoisses, tu montres tout. Aujourd'hui je me sens davantage disposée à assumer tout cela. »

Dans l'intérim, Forestier a enregistré un disque « revival » des meilleures chansons de Charlebois adaptées à la mode du jour qui, ces jours-ci, se veut funk et même disco. Le disque sortira à l'automne avec l'espoir que la chanson *Entre deux joints* devienne le hit disco de l'année. Du folklore, Forestier a tiré finalement une seule leçon: celle que le monde aime une musique qui bouge et qui chauffe, une musique qui fait fi de la passivité et qui encourage, sinon oblige, le public à réagir, à taper des mains et à grouiller des pieds. « Je me suis faite des muscles et des cuisses dans le folklore, maintenant je sais danser ».

Piché, au contraire, de retour d'une tournée de la France et de la Belgique, n'a pas entièrement délaissé ses racines. Son premier et son dernier disque *(Heureux d'un printemps)* est sorti voilà maintenant deux ans. Les débuts dans les petites boîtes ne furent pas toujours réussis ni prometteurs. Piché croyait qu'il resterait dans l'ombre longtemps. Tout à coup cependant, à cause de la radio qui au Québec fait vendre les disques, le nom de Piché devint de plus en plus familier et apprécié du public québécois. Le monde aimait Paul Piché et celui-ci se retrouva du jour au lendemain au sommet de la montagne. Pendant l'année qui vient de s'écouler, il a arpenté le Québec et la France, vivant des rentes de son premier disque, entouré des musiciens de Beau Dommage et des bons conseils de la compagnie du Géant Beaupré. Aujourd'hui cependant il fait face à un défi de taille, celui de répéter ses premiers exploits et d'arriver avec un produit aussi fort que le précédent. Curieusement, Piché n'est pas pressé. On sent en fait qu'il veut retarder l'échéance le plus lontemps possible. « Je n'ai pas composé depuis longtemps, en tournée c'est impossible et j'étais en tournée tout le temps. Quand je compose, j'y pense longtemps avant, je n'ai pas envie de dire ou d'écrire n'importe quoi. Je ne veux pas forcer les choses. Et puis, il faut qu'il se produise quelque chose de nouveau dans ma vie pour que j'ai subitement envie d'écrire. Tant qu'il ne se passera rien, je ne vois pas ce que je pourrais dire. Ça ne m'intéresse pas d'écrire sur la pluie ou le beau temps. Je préfère dans ce cas-là me taire. »

Piché entrera probablement en studio cet automne. Il n'est pas encore tout à fait certain à cause d'une question de disponabilité des musiciens. Ceux-ci seraient sur le point de faire revivre Beau Dommage ou ses restes. Il est d'ailleurs fascinant de voir les rapports très différents que Forestier et Piché ont avec leurs musiciens. Piché qui est encore un nouveau venu dans le domaine, travaille en étroite collaboration avec ses confrères musiciens et fonctionne sur une base de groupe. Piché cherche avant tout les rapports sécurisants de l'amitié avec ses musiciens. Forestier, qui oeuvre dans les coulisses de la culture depuis bientôt dix ans, croit au contraire que les rapports les plus efficaces sont ceux qui se limitent à la compétence professionnelle. Elle change ainsi constamment de musiciens et affirme que cette alternance la soulage de nombreuses responsabilités. « Je veux avant tout me voir seule sur une scène, c'est plus facile et moins douloureux. Dans le temps de Perron et de Lafrance on était un groupe et les complications émotives et personnelles n'en finissaient plus. Maintenant, je veux de la simplicité et de la bonne entente entre professionnels et non entre amis. Un groupe, c'est comme un couple, et aujourd'hui je crois ni à l'un ni à l'autre. » Pour Piché la notion de groupe est essentielle. « Dans quelques années, je ne penserai peut-être pas de la même manière mais en attendant je crois encore qu'une énergie de groupe véhicule mieux un produit ».

Fin de la discussion. Piché et Forestier sourient toujours, prennent même plaisir à se promener dans le dialectique. Samedi soir, ce sera évidemment très différent. L'idée dominante de la feuille de route sera alors chacun pour soi. L'amitié est une denrée rare dans le showbizz québécois, mais elle n'est pas toujours absente. Bromont tout comme les virées de Marthon et de Paris, les spectacles d'adieux et les spectacles bénéfices, au Casino et à l'Outremont changent tranquillement cela.

Jacques Cellard

Suite de la page couverture

et leurs manifestations extérieures. Le nombre des lecteurs décupla. L'intelligence du journaliste-grammairien, son ouverture d'esprit, son humour et son sens de la vulgarisation lui valent une popularité et un respect considérables partout dans la francophonie. Les éditions Le Robert (Paris) viennent de publier en un volume les textes de « La Vie du langage » parus de 1971 à 1975. Heureuse initiative! Voilà un véritable festin pour amateurs et professionnels.

En plus de s'occuper d'un courrier abondant — 100 à 150 lettres par mois — Jacques Cellard travaille comme conseiller linguistique auprès de la rédaction du *Monde*. Diplômé en lettres, il fait également de la critique littéraire. Sa spécialité: la littérature québécoise. Car il connait bien le Québec, qu'il visite régulièrement à titre de conférencier.

Pour Jacques Cellard, il est important que les Québécois résistent à l'anglicisation de leur langue ou à une forme trop poussée de créolisation. À ses yeux, les Québécois ont d'abord intérêt à parler une langue autre que l'anglais afin de préserver leur identité culturelle. De ce seul point de vue, bien sûr, n'importe quel dialecte (ou « géolecte ») ferait l'affaire.

« Mais en parlant français, souligne Jacques Cellard, les Québécois se trouvent reliés à un univers culturel d'un très grand intérêt et d'une très grande valeur. (...) Sans vigilance, ils pourraient perdre très vite le contact avec la culture française générale. Les Québécois perdraient alors sur le passé: la lecture des grands auteurs, par exemple. Mais ils pourraient aussi perdre sur l'avenir, notamment dans les domaines techniques. »

Le journaliste-grammairien fait cependant cette nuance: si l'utilisation d'un français international s'impose dans de nombreux domaines, elle n'est pas souhaitable en littérature, ni dans la vie familiale. Il verrait du reste d'un bon oeil la réalisation d'un dictionnaire du français québécois, à condition qu'un tel ouvrage présente l'ensemble de la langue utilisée au Québec et non seulement ses particularismes.

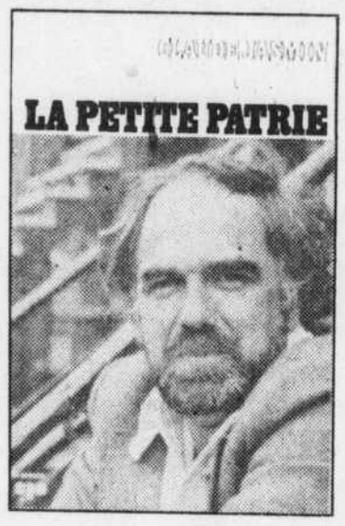
Et l'avenir du français dans le monde? Jacques Cellard n'a pas d'inquiétude en ce qui concerne les termes techniques. La terminologie française ne marque « aucun retard à aucun point de vue » sur la terminologie anglaise ou américaine, affirme-t-il, catégorique. Et d'ajouter: le français technique, calqué sur le latin et le grec, est plus précis que l'anglais.

Les ressources du français assurent, d'autre part, le remplacement rapide des termes étrangers à mesure qu'ils entrent dans la langue. Citant les exemples de « software » (supplanté par « logiciel ») et « computer » (« ordinateur »), Cellard déclare: « Parmi les mots anglais que j'ai vu entrer dans la langue, ceux qui sont morts sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ont survécu. »

Pour ce qui est du rayonnement du français, Jacques Cellard se montre réaliste. Ainsi, par exemple, le français aurait de bonnes chances de maintenir sa position au sein du Marché commun. Mais pourrait-il en devenir la langue unique de fonctionnement, comme certains le prétendent? C'est exclu, croit-il, et d'ailleurs « cela réveillerait trop de fantômes ».

Le pire ennemi du français, à l'heure actuelle, serait le manque de confiance des Français eux-mêmes dans les ressources de leur propre langue. Beaucoup pensent, par exemple, que le français est systématiquement plus long que l'anglais. C'est tout à fait faux, souligne J. Cellard, citant à l'appui l'expression familière "T'en fais pas » (« Don't worry about it »).

Au total, le chroniqueur du *Monde* se dit à la fois pessimiste et optimiste devant l'avenir. Pessimiste parce que la France, dépourvue de « conscience linguistique d'Etat », n'a pas de « politique linguistique intelligente ». Optimiste parce que, malgré tout, le français reste une langue bien vivante, en bonne santé, et possède deux grandes qualités essentielles en cette époque de mutations rapides: la vitalité et la faculté d'adaptation.



Réédition d'un livre à succès
25,000 exemplaires vendus

LA PETITE PATRIE

par Claude Jasmin

La Petite Patrie, celle qu'on n'oublie jamais, c'est la première, celle qui a abrité l'enfance; **Claude Jasmin** a si bien su décrire la sienne — le quartier Villeray de Montréal — que des milliers de Québécois y ont reconnu la leur. On y retrouve toute la saveur d'une époque.

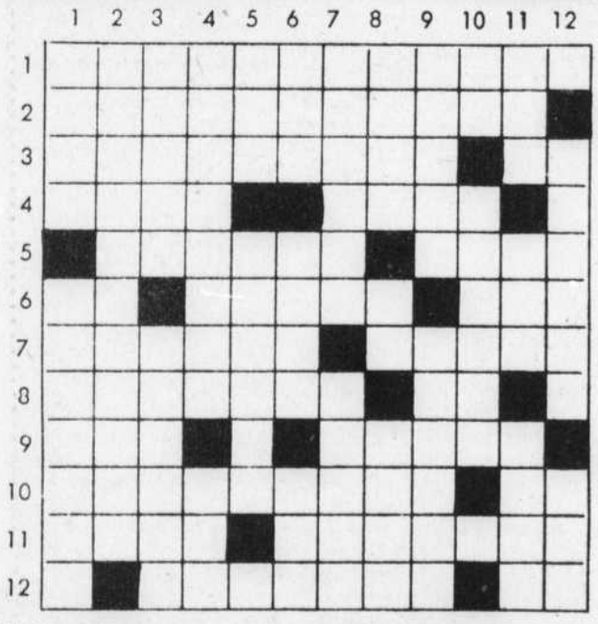
Cette deuxième édition de **La Petite Patrie,** enrichie d'une couverture nouvelle et des réflexions de l'auteur sur le succès de cette oeuvre, consacre sa popularité en librairie.

les éditions la presse

142 pages
$4.95
en vente partout

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—De façon démesurée. —
2—Caractère de ce qui est original.
3—Innée. — À toi.
4—Substance sécrétée par les abeilles. — Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806.
5—Trompe. — Sert à débiter le bois.
6—Thallium. — Lé. — Expression de la voix.
7—Nouvellement fait. — Rassemblé.
8—Garnir d'une amorce. — Venu au monde.
9—Animal mou. — Maison d'enseignement.
10—Personne qui fait insérer une annonce dans un journal. — Tellure.
11—En outre, de plus. — Nourriture.
12—Entrecroisement de fils tissés. — Fleuve de France.

Verticalement

1—Conjonction. — Oeuvre.
2—Ectropion.
3—Coiffure des prélats. — Petite trompe rustique.
4—Casser un vase près de l'ouverture. — Oblat Marie Immaculée. —
5—Titre anglais. — Ce qu'on donne pour la délivrance d'un captif. —
6—Seule. — Cérémonial quelconque. — Événement fortuit.
7—Rendiez un son enroué. — Élu de nouveau.
8—Pronom personnel. — Erbium. — Peau épaisse de certains animaux.
9—A moi. — Qui dépasse toute mesure.
10—Sert à lier. — Présent. —
11—Propre. — Atome électrisé. — Volcan de la Sicile.
12—Futur. — Septième lettre grecque.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	C	A	R	O	N	I	■	R	A	T
2	E	X	H	A	U	R	E	■	S	I	L	O
3	L	I	U	R	E	■	U	S	A	G	E	R
4	L	O	T	O	■	A	F	F	R	O	N	T
5	I	M	A	N	A	T	■	A	I	L	E	■
6	F	A	■	■	P	R	I	X	■	E	■	I
7	E	T	O	I	L	E	S	■	O	R	E	S
8	R	I	N	C	A	■	A	R	B	O	R	E
9	E	Q	U	A	T	O	R	I	E	N	N	E
10	■	U	■	R	I	■	D	E	I	T	E	■
11	R	E	T	I	R	A	■	U	R	■	S	T
12	A	S	I	E	■	G	E	R	A	N	T	E

Le cahier
Culture et Société
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115
CATALOGUES CANADIANA
Disponible avec chèque ou mandat de poste de $1.50
fermons les samedis durant l'été

À PRIX RÉDUITS, CHEZ SCORPION

Des livres pour vos enfants

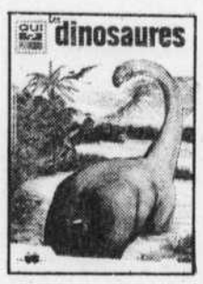
des best-sellers pour vous

15 titres de la collection QUI? POURQUOI?

prix rég.: $7.50
prix Scorpion $4.50 ch.















LE TEMPS D'APPRENDRE À VIVRE
de Frédéric Stewart
prix rég: $14.95
prix Scorpion: $11.95



FAUSSE-RIVIÈRE
de Maurice Denuzière
prix rég: $17.95
prix Scorpion: $14.50



PALM BEACH
de Pierre Rey
prix rég: $13.95
prix Scorpion: $10.95



CHESAPEAKE
de James A. Michener
prix rég: $19.95
prix Scorpion: $15.95



LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
de Colleen McCullough
prix rég: $11.95
prix Scorpion: $9.50



TIM
de Colleen McCullough
prix rég: $12.95
prix Scorpion: $10.50

Il y a une librairie du Scorpion près de chez vous !

LES TERRASSES
Niveau du métro McGill
288-3514

MAIL CHAMPLAIN
Angle Taschereau
et Lapinière, Brossard
672-9222

CENTRE DOMAINE
angle Langelier
et Sherbrooke
Métro Langelier
256-9564

CENTRE LAVAL
Chomedey
688-5422

GALERIES D'ANJOU
351-4170

VISA master charge

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Une certaine enfance

par Monique Roy

Emmanuelle ou l'enfance au féminin, Danielle et Emmanuelle Flamant-Paparatti, Éditions Denoël/Gonthier.

La mère empêchée, Paule Giron, Éditions du Seuil.

Ne m'oublie pas, Sirkku Larrivoire, Éditions de minuit.

On tue les petites filles, Leïla Sebbar, Éditions Stock.

L'ENFANT, tout comme la femme en 1975, a son « Année internationale ». Mis à part les projets spéciaux subventionnés, les émissions spéciales et tout l'appareil « très spécial », en quoi cette Année changera-t-elle la perception de l'adulte et la place de l'enfant dans cet univers efficace? L'enfant, c'est dérangeant, bousculant, ça ne se range pas après usage. C'est toujours à recommencer, chaque jour, chaque heure, chaque minute. Ça n'est pas fait pour être sage et gentil, ressemblant aux rêves et ambitions de l'adulte.

Parmi les nombreux livres consacrés au « sujet », en voici quatre qui provoquent la réflexion, une interrogation excluant toute complaisance, une disponibilité toujours recommencée. L'enfant, c'est le regard neuf et lumineux permettant à l'adulte, une fois lavé de ses manies et scléroses, de recréer le monde chaque matin. C'est l'inquiétude toujours présente, les certitudes jamais acquises. C'est le possible illimité. Derrière les flonflons inutiles et pompeux, cette Année internationale permettra peut-être, quelque part, de mieux accueillir l'enfant.

Danielle Flamant-Paparatti, auteur de *Emmanuelle ou l'enfance au féminin*, croit que l'enfant devrait être pour tous et toutes « le maître à penser ». Pendant quatre ans (Emmanuelle avait de 22 mois à six ans), elle a noté les répliques de sa fille et ses réactions et celles de l'entourage, consentante à « descendre ce fleuve inconnu ». C'est, à la seconde, la conscience toujours présente de l'enfant, et aussi la mémoire de sa propre enfance. S'établit alors entre la mère et la fille une relation très intense, un investissement de la part de la mère, périlleux, car une fois enclenché ce mécanisme, pas question de faire marche arrière. Les deux sont engagées sur un chemin de liberté qu'Emmanuelle quittera à son heure. L'enfant ainsi reçue, ainsi aimée, non perçue comme une charge, est intégrée à la vie quotidienne, à ses joies et à ses ennuis.

La première partie du livre comprend les réparties d'Emmanuelle et les notes explicatives de sa mère. La deuxième partie, analytique, fait le point sur la finalité et l'utilité du journal. La mère est psychologue et a tenté de faire abstraction de son métier, ce qui est impossible totalement. L'enfant, partie intégrante de la vie, reçoit les influences des parents, du milieu socioculturel, de l'idéologie politique. A elle, plus tard, de démêler ce qu'elle gardera et rejettera. On peut être d'accord ou non avec les théories psychologiques de l'auteur, avec son analyse et ses choix, ce qu'il importe de souligner est la qualité de son rapport avec sa fille, fait d'attention et d'écoute généreuses, non répressives. L'enfant vit, respire dans un espace non entravé. Pour Danielle Flamant-Paparatti, qui se propose de retenter la même expérience avec ses deux autres enfants, accompagner un enfant dans la vie (elle n'aime pas les mots éduquer, élever) est une relation riche et exaltante, qui vaut d'être partagée. Si Emmanuelle représente le côté ensoleillé de l'enfance, Hubert, lui, le fils de Paule Giron auteur de *La mère empêchée*, c'est le côté de l'ombre. Implacable.

La « maladie mentale » dit Thomas Szasz, se fabrique. Elle se fabriquera ce jour-là de toutes pièces par un glissement de terrain.

Le terrain: une jeune mère angoissée qui ne se sent pas à l'aise avec son bébé. Le bébé devient vite un « cas scientifiquement observable ». Commence le tourbillon des consultations avec des professeurs, tous plus savants les uns que les autres et se contredisant à qui mieux mieux. Faut-il pleurer ou rire? Tant d'invraisemblance, d'inconscience, de suffisance, de tranquille possession de la vérité. Ce livre se dévore, le coeur serré. Paule Giron raconte avec force cet « état de terreur » qu'elle et son fils Hubert ont vécu, d'une écriture où tremble encore l'indignation. Pour que d'autres en soient épargnés.

Comme celle d'Hubert, l'enfance de Sirkku Larrivoire, auteur de *Ne m'oublie pas*, se passe à l'ombre. Différente, tout aussi triste. Une enfant, une petite fille de quatre ans, sensible, qui adore sa mère. Un bourg de Finlande où cette dernière est marchande de cercueils. Le père n'est plus là, la mère placera sa fille et son jeune frère dans un orphelinat. Jamais Sirkku ne s'en remettra pas et quand plus tard, 10 ans après, sa mère tentera un vague rapprochement, elle n'en voudra plus.

Peut-être avais-je assez mûri pour savoir que je n'avais pas de mère.

Sirkku Larrivoire ne fait pas de phrases. C'est sa vie de petite Finlandaise dans un bourg, puis dans un orphelinat, qu'elle raconte, le malheur le disputant à l'ennui. Passent les jours de semaine, les dimanches, les jours de fête. Rien, toujours rien. Monocorde, presque mécanique, l'écriture ne crie pas, ne déroge pas. Elle recrée l'atmosphère lourde et triste qui s'éclaire, le temps d'une semaine passée chez le père à Helsinki, d'un week-end à la campagne chez une amie de lycée. Elle relate la désespérance d'une fillette abandonnée par sa mère, sans explication aucune et que rien, jamais, ne réussira à guérir tout à fait.

Sirkku a eu la force morale de tenir, le courage de s'en sortir et, dans son désert, deux ou trois personnes qui l'ont aimée et aidée. Toutes les petites filles n'ont pas cette chance car, malgré tout, c'en est une. Leila Sebbar vient de consacrer un livre à celles qui ne s'en sortent pas, un livre qui traite de la violence faite aux mineures de moins de 15 ans, *On tue les petites filles.*

Ceci n'est pas un roman. Ici, en effet, pas d'ellipse, de métaphore, de littérature. L'auteur éclaire d'une façon directe et soutenue, souvent intolérable, une réalité que la plupart du temps on ne veut pas voir, encore moins regarder. Défilé de maladies sociales, de tares. Le sordide.

Juger n'est pas comprendre et le propos de l'auteur est d'essayer de comprendre, de faire savoir, de faire sortir de l'ombre toutes ces histoires sinistres. De regarder du côté de ces petites filles et aussi du côté des mères quand elles étaient petites. La misère.

Le livre est divisé en trois chapitres qui traitent des sévices, de l'inceste et du viol. C'est un livre terrible, frôlant souvent l'insupportable, qui ne se lit pas facilement mais qui lève un coin du voile sur ces faits divers qu'on laisse habituellement, en toute bonne conscience, à la presse jaune. Pour avoir de bonnes raisons de ne pas voir. Pour rester propre.

Des livres pour l'été

par Jean Royer

Jacques Tournier, **Retour à Nayack à la recherche de Carson McCullers,** Editions du Seuil, 1979, 207 pages.

Jean-Paul Liégeois, **Gens de liberté,** Denoël, 1978, 350 pages.

Revue **Liberté,** no 123, 12 Nouvelles.

Revue **La Nouvelle Barre du Jour,** no 79-80, Science-fiction.

Revue **Etudes littéraires,** Vol. 12, No 1, avril 1979, consacré à Marguerite Yourcenar, Presses de l'Université Laval.

D'ABORD, le livre de Tournier. Cela se lit comme un roman. C'est la vie de Carson McCullers et de ceux qui l'ont entourée. C'est un livre passionnant, comme la vie de l'écrivain américain a été passionnée. Tournier a refait le chemin et retracé les saisons de désespoir et d'amour de Carson McCullers. C'est un livre où la mort fait partie de la vie à chaque page. C'est une vie qui s'accomplit difficilement, passionnément, redisons-le. Et la biographie relie la vie de l'écrivain à ses livres, que d'ailleurs Jacques Tournier a traduits. Un bon livre pour les vacances.

Sur un autre ton, plus divers et plus léger, voici le livre du journaliste Jean-Paul Liégeois: **Gens de liberté.** L'ouvrage réunit une trentaine d'entrevues réalisées pour l'hebdomadaire français l'Unité. Liégeois a tracé là des portraits vivants, chaleureux, sur des thèmes divers selon ses invités. C'est écrit d'une façon agréable à lire. C'est respectueux de chacun des personnages interviewés. Nous les connaissons ici pour la plupart: Pierre Boileau et Thomas Narcejac, Angela Davis et Jean Genet, Max Gallo, Annie Girardot, Gérald Godin, Pauline Julien, Jean Lacouture, Antonine Maillet, Joan Miro, Michel Piccoli, Françoise Sagan, Georges Simenon, Anne Sylvestre, entre autres. Toutes les entrevues n'ont pas la même profondeur (c'est un des risques du métier) mais toutes elles apportent un minimum de réflexion sur la vie et l'oeuvre de chacun des personnages. La grande qualité de ce livre, un des meilleurs ouvrages d'entretiens que j'ai lus, est certes de rendre accessibles et populaires de grands personnages des arts et de la littérature: par exemple, Miro. Voilà donc un livre agréable dans sa diversité et de lecture facile.

D'autre part, les revues **Liberté** et **La Nouvelle Barre du Jour** nous arrivent avec leur numéro d'été. **Liberté** propose la lecture de 12 nouvelles de: Gabrielle Roy, Madeleine Ferron, Louise Maheux-Forcier, Carol Dunlop, Marilu Mallet, Jean-Marie Poupart, Naim Kattan, Wilfrid Lemoine, François Hébert, Jacques Renaud, Michel Lemaire, François Ricard.

Quant à la **NBJ,** son dernier numéro est consacré à la science-fiction avec des textes de: Germain-Guy Beauchamp, Bertrand Bergeron, Jacques Brossard, Hugues Corriveau, Johanne de Bellefeuille, Roger Des Roches, Jérôme Elie, Louis-Philippe Hébert, Jean-Pierre Vidal et Elizabeth Vonarburg. Et Micheline Lanctôt a dessiné des lettrines amusantes pour chacun de ces textes.

Enfin, signalons pour les amateurs de Marguerite Yourcenar la parution du dernier numéro de la revue **Etudes littéraires** consacré à l'écrivain français. Des informations générales sur l'oeuvre, des renseignements et jugements nouveaux, puis un texte inédit, extrait d'un recueil de nouvelles à paraître. Ce numéro a été préparé sous la direction de Yvon Bernier et de Vincent Nadeau. Un bel hommage.

Livres reçus

FICTIONS

L'Héritage de l'oncle Cyrus, David Chacko, Flammarion
Comment les caser, Élaine Markson, Flammarion
Quelle drôle de veuve, Françoise Lauwick, Flammarion
Divine Zephyrine, Jacqueline Monsigny, Grasset
Quand les Bretons peuplaient les mers, Irène Frain Le Pohon, Fayard
Les gangrènes de l'honneur, José-Luis de Vilallonga, Le livre de poche
L'Antivoyage, Muriel Cerf, Folio
Après le banquet, Mishima, Folio
En importunant la dame, Michelle Guerin, Pierre Tisseyre
La maison-bouteille, Colette Piat, Flammarion
La nuit de Jacques Ferron, Diane Potvin, Editions France Québec-Fernand Nathan
La porte en face, Laird Koenig
Le livre du rire et de l'oubli, Kundera, Gallimard
Sans fleur au fusil, Edmée Renaudin, Stock
Les sabots rouges, Jean Joubert, Grasset
Mon ami Hugues, Marie-Claude B. Tremblay, Éditions Sélect
La mésaventure espagnole, Lucien Bodard, Nouvelles Éditions Oswald
La maison de la mort certaine, Albert Cossery, Nouvelles Éditions Oswald
Trois minutes avant minuit, Mildred David, Red Label
Le sucre, Georges Conchon, Le livre de poche
Chant funèbre pour un gitan, Exbrayat, Le livre de poche — policier

DIVERS

La voie du non-attachement, V.R. Dhiravamsa, Éditions Dangles
Pan et le cauchemar, James Hillman, Imago
Le couple: sa vie sa mort, Jean-G. Lemaire, Payot
Lyon miroir de Rome, Amable Audin, Fayard
L'Opéra ou la défaite des femmes, Catherine Clément, Figures/Grasset
Enfants de l'image, Marie-José Chombart de Lauwe, Claude Bellan, Payot
Psychiatrie pluridimensionnelle, Georges Abraham, Payot
Je suis un marchand d'armes, Daniel Provence, Éditions Alain Lefeuvre
Le Parti communiste chinois au pouvoir, Jacques Guillermaz, Petite Bibliothèque Payot
L'Empire des mers, Paul Guimard, Le livre de poche

VIENT DE PARAÎTRE

Daniel Bertolino

Au coeur du monde primitif

Album relié, illustré en couleurs et en noir et blanc, 104 p.

En vente dans toutes les librairies

$12.00



NOUVEAUTÉS

DEUX ROMANS D'AMOURS



SI JAMAIS JE TE REVOIS
par Kerry Stewart
UN LIVRE UN FILM CAPTIVANT

L'Histoire d'un amour véritable qui ne meurt jamais. L'émerveillement d'être amoureux. Pour quiconque a aimé et perdu. L'histoire miraculeuse d'un rêve qui s'est réalisé.

EN VENTE PARTOUT **$6.95**



LE BONHEUR NE S'ACHÈTE PAS
(Serge Panine)
Georges Ohnet

L'Histoire bouleversante de trois êtres très passionnés. Jeanne: qui trahira les liens les plus sacrés. Micheline: qui crut acheter le bonheur. Serge: que l'amour conduira à la mort.

EN VENTE PARTOUT **$6.95**

ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, rue de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G6
Tél.: 387-6268

Expédiez moi sans frais ni taxe. 14-07-79-D
☐ SI JAMAIS JE TE REVOIS **$6.95**
☐ LE BONHEUR NE S'ACHÈTE PAS **$6.95**

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Code .....
(N'oubliez pas d'inclure votre paiement)

Ci-joint ☐ chèque $ .....
☐ mandat de poste
(pas de P.S.I.)



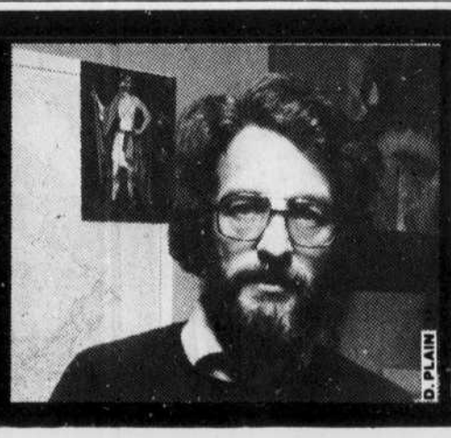
VACANCES '79

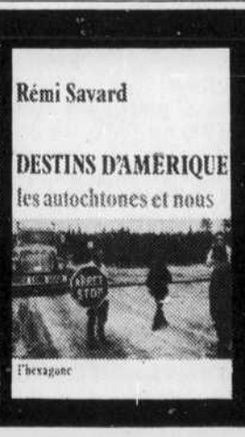
Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: **$4.00**
ÉTATS-UNIS: **$5.00**
À ces tarifs, ajouter $1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du .....
reprise le .....
S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

La nbj vient de faire paraître UN NUMÉRO SPÉCIAL entièrement consacré à LA SCIENCE-FICTION
20 textes inédits de Roger Des Roches, Louis-Philippe Hébert, Jacques Brossard, Jérôme Elie, Jean-Pierre Vidal, Elizabeth Vonarburg, Germain-Guy Beauchamp, Hugues Corriveau, Bertrand Bergeron et Johanne de Bellefeuille. Une publication de 168 pages; $6.00
Diffusion en librairie: Dimédia Inc. (514) 336-3941
LA NOUVELLE BARRE DU JOUR
Abonnement d'un an, plus de 1,000 pages, $30.00
C.P. 131, Succ. Outremont, Outremont, Qué. H2V 4M8
La nbj, le mensuel des nouveaux écrivains.
formulaire d'abonnement, 12 numéros.
nom .....
adresse .....
code .....

Rémi Savard
DESTINS D'AMÉRIQUE
les autochtones et nous





Par l'auteur de *Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui*

Un livre qui nous interpelle, d'une actualité brûlante, dans un ensemble de textes portant sur l'art, la tradition orale et l'humanisme des Amérindiens mais aussi sur leur condition présente, leur statut et les rapports que nous entretenons avec eux.

189 pages
$8.95

l'hexagone
Diffusion: Messageries Littéraires

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Au Musée du Québec

Rodolphe Duguay (1891-1973): peintre de Nicolet

par René Viau

BÂTIR des Canayens comme l'a fait Millet des paysans français ». Voilà comment l'artiste de Nicolet, Rodolphe Duguay (1891-1973) résumait dans une lettre à sa soeur Florence en 1922, son ambition artistique. Graveur sur bois notoirement connu, son oeuvre imprimé est d'une distinction et d'une originalité remarquable. Il a pratiqué cette technique avec autant d'amour que la peinture. Si son oeuvre sur bois a été largement diffusé, il n'en est pas de même pour sa peinture et surtout ses dessins. Une lacune comblée par la rétrospective des oeuvres de Duguay qui se tient au Musée du Québec, jusqu'au 29 juillet prochain. L'exposition qui rassemble des peintures, des dessins et des pastels permet donc de présenter, pour la première fois au public, 70 dessins étonnants appartenant à la collection du Musée. Pour la circonstance, on aura reconstitué un coin de l'atelier de l'artiste.

La vie de Duguay s'est déroulée paisiblement dans la campagne autour de son Nicolet natal. Vers 1911, à Montréal où il a du quitter sa ville pour y chercher du travail, il fait la rencontre du peintre Georges Delfosse qui l'engage comme apprenti dans son atelier. Toujours en fréquentant l'atelier de Delfosse, il effectuera au sein d'une équipe de décorateurs d'églises plusieurs travaux tout en suivant des cours au Monument National avec des artistes comme Joseph Franchère.

En 1918, il rencontre d'une façon tumultueuse le peintre Suzor-Côté dont il fut l'unique élève. Les deux premières visites à son atelier, écrira Duguay lui ont valu plus que trois années chez Delfosse. Deux ans plus tard en 1920 il pourra réaliser un vieux rêve. Avec $300 en poche, et l'aide de protecteurs dont Suzor-Côté l'artiste de Nicolet s'embarque vers l'Europe à bord du « Scotian ».

À Paris, ce fils de cultivateur, de nature timide et réservée, peu préparé à la vie d'atelier et de café que me naient ses camarades, s'inscrira d'abord à l'Académie Julian, y faisant bonne figure. Travaillant en solitaire, il esquissera au grand étonnement de tous, quelques sujets typiquement québécois. Adoptant de plus en plus le paysage, l'artiste en profite durant l'été pour exécuter des croquis en Bretagne et en Italie. On peut en voir certains, de même qu'une belle série de dessins et de croquis de nus vigoureux qui datent également des années parisiennes, lors de l'exposition.

À son retour au pays, Rodolphe Duguay retrouve sa silencieuse campagne de Nicolet. C'est alors en 1927 qu'avec l'aide de son père, Duguay se bâtit un atelier. Un atelier qui sera, curieusement, semblable à celui qu'il habita rue Vercingétorix à Paris. Une construction bâtie à côté de sa maison qui sera baptisée l'Ermitage.

C'est alors qu'il entreprend son oeuvre qui se situe dans l'univers du terroir, centré autour de la maison, des paysans, des gens de métier et des croyances, des objets intimes. Cependant, Duguay reste avant tout un paysagiste somptueux, produisant sans trop se soucier de ce qui se passait autour de lui et des grands courants qui secouèrent la scène artistique une oeuvre sans mondanités, d'une grande constance.

Si tant qu'à moi, la révélation de l'exposition réside dans les oeuvres sur papier, particulièrement ses études de paysage et cette série de nus « découverte » à la mort de l'artiste, d'une facture sûre et d'un élan vigoureux; l'oeuvre peint de Duguay en réjouira plusieurs. Plus qu'un témoignage sur le Québec d'alors, il s'agit d'une évocation somptueuse de l'environnement quotidien où évoluait cet artiste qui ne s'est jamais coupé de son milieu d'origine. À propos des nus, l'artiste écrit lui-même « Pour faire des personnages, il faut des modèles nus, et comment résoudre le problème à Nicolet!... » C'est dommage, car cette voie semblait lui réussir, en dessin du moins. Une voie qu'il ne put qu'entamer dans ces croquis d'écoles.

Menant de front, peinture et gravure, l'oeuvre peint de Duguay reste tributaire des traits de la gouge, des contrastes rigides de l'impression au bois hors de l'atelier. Il reste pourtant un capteur de lumière hors-pair cherchant à traduire la douceur humide si particulière qui baigne les vallons de sa région. Des vallons et ses accidents de terrain qui semblent accentués, dramatisés comme le ciel de certains paysages.

Ailleurs, si un oeil sociologique verra là le reflet d'un monde rural dominé par le cléricalisme, les autres thèmes chez Duguay méritent que l'on s'y attardé. En à-coups et en traits robustes ou parfois s'insinue un flou romantique, il brosse une vision authentique qui se double de qualités de coloriste certaines. Des qualités qui, si elles n'expriment pas ses chères collines, ou la lumière d'hiver, n'en restent pas moins très sensibles. Cependant, on le verra, certaines toiles sont inégales.

Les **Carnets intimes** de l'artiste ainsi que les **Lettres d'une paysanne à son fils** colligées par l'épouse du peintre parmi la correspondance de la mère de Rodolphe Duguay à son fils, nous éclairent sur la vie de ce peintre qui a choisi la peinture comme une vocation à la manière d'autres qui « entraient » en religion. Un catalogue accompagne cette exposition préparée par Michel Champagne, conservateur de l'art moderne, au Musée du Québec.

Au sommaire de ce catalogue un avant-propos du ministre des Affaires culturelles Denis Vaugeois, des textes de Laurent Bouchard, Hervé Biron, Jeanne L'Archevêque-Duguay, Michel Champagne de Lévis Martin animateur et critique d'art de Trois-Rivières qui voit en Duguay: **le dernier grand légataire d'une tradition picturale.** Une tradition qui s'est éteinte dans les années quarante alors que Duguay, qui était dans la cinquantaine, travaillait paisiblement dans son atelier de Nicolet.



Le Faucheur, fusain de Rodolphe Duguay, 1921, collection particulière (Photo Claude Bureau).



Rodolphe Duguay dans son atelier avec son épouse en 1969. (Photo P. Altman).

Les Galeries St-Paul
3 Principales Nord, Sutton,
538-5154
538-3540
Oeuvres récentes: Huiles, pastels, gravures,
GILLES E. GINGRAS
jusqu'au 30 juillet 1979
ouvert samedi et dimanche de 12 heures à 16 heures

Au Centre d'art du Mont-Royal

par Jules Arbec

SI la saison estivale nous attire irrésistiblement vers les théâtres d'été et les centres d'art de province, il ne faut pas oublier que nous pouvons encore être servis à souhait dans ce domaine et ce au coeur même du Grand Montréal. Dans son décor enchanteur, le Centre d'art du Mont-Royal nous offre encore cette année des activités de grande qualité qui ne devraient pas laisser les amateurs d'art insensibles. Malheureusement, il semble que c'est le tourisme étranger qui bénéficierait davantage de ces manifestations. Devrait-on parler ici d'apathie du public montréalais? Je ne sais. Chose certaine, les responsables des loisirs socio-culturels de la Ville de Montréal semblent très conscients de cet état de fait et comptent y remédier par une réorganisation des structures et des activités du Centre. Ce dernier a connu, rappelons-le, une période de ralentissement depuis quelques années. C'est pourquoi des mesures énergiques sont prises présentement pour parer à la situation. Ainsi, cette année, a-t-on voulu assurer une animation culturelle beaucoup plus dynamique. Le public peut assister à des concerts de musique de chambre et ce, gratuitement. Par ailleurs, les oeuvres d'art exposées relèvent d'un caractère beaucoup plus professionnel et surtout plus diversifié.

Les trois expositions en cours témoignent de ce changement d'orientation. Dans les salles d'exposition, nous retrouvons, par exemple, les dessins de Gilles Boisvert et quelques sculptures de Pierre Leblanc. Exécutés à la mine de plomb pour la plupart, les tableaux de Boisvert dénotent une grande maîtrise technique du médium et surtout une sobriété d'expression exceptionnelle, sobriété qui risquerait de tomber dans la fadeur. Mais l'artiste a très bien évité ce piège par l'utilisation de teintes pastelles qui relèvent la présentation de ses oeuvres. Les sujets traités ne manquent pas d'intérêt non plus. Des personnages au caractère hiperréaliste sont incorporés dans l'espace du tableau et semblent baigner dans un nuage flou et inconsistant.

Cette mise en page dégage une atmosphère surréelle et permet une exploitation spatiale qui n'est pas dénudée d'originalité. Avec les sculptures de Pierre Leblanc, nous tombons dans tout un autre régistre. Préoccupé avant tout de l'aspect formel de l'oeuvre, et de sa relation avec l'environnement, l'artiste à tenté de réduire ses formes à leur plus simple expression pour en dégager des lignes et leurs jeux dans l'espace. Partis de carrés situés au centre de la pièce, des tuyaux se prolongent sur le parquais puis sont rompus en plusieurs petits tronçons. Il en ressort une impression de stabilité pour ne pas dire de statisme. Mais paradoxalement on peut aussi noter un certain dynamisme de par l'occupation spatiale de ces pièces et par son prolongement virtuel au delà de la matière qu'elles semblent nous suggérer.

Si les oeuvres de ces artistes sont dignes d'attention, l'exposition de sculpture monumentale qui entoure le Centre d'art a aussi largement le droit de cité tant par la diversité des pièces exposées que par la qualité de certaines d'entre elles. Réunissant les travaux d'une trentaine de sculpteurs, cette manifestation fut organisée conjointement par le service social culturel des loisirs de Montréal et le Conseil de la sculpture du Québec.

Parmi les oeuvres dignes de mention, soulignons la très belle pièce de Jacques Huet qui n'est pas sans rappeler l'art totémique indien par ces deux demi-troncs qui prennent à nos yeux une dimension spatiale particulière qui leur est en partie conférée par les motifs sculpturaux, lesquels donnent à l'oeuvre un caractère de modernité. Que dire aussi de la sculpture métallique de Claude Pilote dont le développement spatial nous rappelle quelques oiseaux gigantesques sortis tout droit de la préhistoire. Je dois souligner par ailleurs le beau bronze de l'artiste Gagnon dont la factue conserve certes un cachet traditionnel mais possède une stylisation intelligente et une grande aisance d'exécution.

Il faut retenir aussi les bronzes de Lewis Pagé qui comme un écail s'ouvrait à la lumière. Quelle subtilité et quelle sensibilité dans l'exécution. Une combinaison de formes ovalides signée par Walter Fusher me semble d'une très bonne qualité expressive tant par son homogénéité que par la souplesse de ses lignes. Mentionnons enfin les sculptures de Pierre Venne, François Cloutier et Jacques Garnier qui dénotent un esprit novateur par l'exploitation de nouvelles possibilités. Cette exposition qui doit se terminer le 22 prochain nous présente donc un éventail assez complet de diverses tendances de la sculpture d'ici. Cette initiative est fort louable de la part de ses promoteurs qui comptent renouveler cette expérience à chaque année.

EXPOSITION
LUDWIG FLANCER
Peintre naïf Québecois
lundi au vendredi de 9 hres à 5 hres 30
fermé samedi et dimanche
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke
845-7471 et 845-7833

Galerie de l'Anse-aux-Barques
Photographies de
BENOÎT GUIBORD
Vernissage le 18 juillet à 20 hres
du 18 juillet au 19 août
24, rue Grand-Champlain
îlot de Place Royale, Québec, (418) 643-7975
Ministère des Affaires culturelles
Musée du Québec
Ouvert tous les jours de 9 hres à 20 hres, samedi et dimanche incl., mercredi de 9 hres à 23 hres

Courrier

Le Comité d'acquisition du MAC s'inquiète

(Lettre ouverte à Monsieur le ministre Denis Vaugeois).

Lors de la dernière réunion du Comité d'acquisition du Musée d'art contemporain qui a eu lieu le 11 juin 1979, les membres de ce comité, tous présents sauf M. Richard Lacroix, ont jugé qu'il était opportun et nécessaire de vous faire part de leur inquiétude concernant certaines politiques émanant de votre ministère. Ils m'ont donc chargée de vous écrire cette lettre.

En même temps que nous constations des coupures « dramatiques » dans nos budgets, nous avions sous les yeux l'article de M. René Viau, **Des Musées, en voie de développement,** paru dans LE DEVOIR, le samedi précédent, dans lequel il est question des axes de développement des futurs Musées du Québec et nous citons: « Si, un autre axe de développement a été établi en fonction du respect de notre patrimoine national, l'art contemporain ne constitue pas, quant à lui, un de ces axes de développement ».

D'autre part, si nous nous référons au discours que M. Boucher, votre sous-ministre adjoint, a prononcé devant les membres de la Société des Musées québécois réunis en congrès, nous percevons, malgré ses propos délibérément vagues, que derrière tous ces mots, se devinent les grandes lignes d'une politique des musées qui est déjà en train de s'installer subrepticement.

Enfin, nous apprenons que si le gouvernement québécois dans son ensemble a tendance à diminuer le montant de ces octrois un peu partout dans les domaines de sa responsabilité, les musées privés et semi-privés (!) ont vu leurs subventions augmenter de façon tout aussi dramatique que les nôtres ont diminué.

Les octrois de votre ministère sont aujourd'hui de l'ordre de 4 millions de dollars, le Musée des Beaux-Arts ayant reçu la part du lion: $2,000,000.00, les autres se partageant le reste. Dans son discours « réaliste », M. Boucher parle même d'une participation gouvernementale qui pourrait atteindre $100,000,000.00...!!!, en l'an 2000, bien sûr!

Le Musée d'art contemporain, d'une façon générale, est amputé de $130,800.00 et bien davantage si l'on considère que les sommes octroyées par les Fonds des Musées Nationaux sont soustraites et non-additionnées au budget global du Musée d'art contemporain.

Le Comité d'acquisition pour sa part se voit retrancher une somme substantielle de $62,300.00, c'est-à-dire qu'il passe d'un budget global 78-79 de $249,300 à un budget de $187,100. Il ne dispose plus que des trois-quarts d'un budget déjà « famélique ».

Si nous ramenons tout cela au budget d'acquisition, à strictement parler, il y a une perte réelle de $60,200.00, somme « astronomique » dans notre contexte.

Vous comprendrez, monsieur le ministre, notre inquiétude face à de telles coupures, inquiétude qui n'est pas sans alarme lorsqu'on essaie de faire le point entre ce qui sera: promesses de nouvelles politiques mentionnées à plusieurs reprises par votre sous-ministre adjoint chargé de ce dossier, et ce qui est dans les faits: disparition sans crier gare d'une institution peut-être pas aussi « vénérable » que le Louvre, mais, pour employer l'expression de M. Boucher: « si l'on ne se prend pas pour d'autres », tout aussi significative qu'est le Musée de Québec; préférence marquée pour des institutions privées, de prestige; décentralisation annoncée, mais mesures unilatérales et centralisatrices. Devons-nous voir dans ces coupures, plus qu'une mesure temporaire d'économie?

Devant tant de questions en suspens, notre action en tant que membres d'un comité d'achats devient de plus en plus difficile, voire impossible; c'est pourquoi le comité d'acquisition du Musée d'art contemporain désirerait que vous lui accordiez une entrevue afin de l'éclairer et pour qu'il y ait enfin une collaboration réelle dans le sens du musée et non pas anarchie...

Veuillez croire, monsieur le ministre, à l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Carol DOYON
membre du Comité
d'acquisition du Musée
d'art contemporain

Au réseau FM de Radio-Canada

Richard Sorge

La série Portraits de CBF-FM/100,7 mettra à l'affiche, le mardi 17 juillet à 17 heures, un autre « espion célèbre ». Son nom: Richard Sorge.

Le 4 septembre 1964 la presse soviétique révèle à la population de l'U.R.S.S. les services rendus par Richard Sorge au cours de la dernière guerre mondiale. Le 5 novembre 1964, un décret du Présidium du Soviet suprême décerne à titre posthume au camarade Sorge le titre de Héros de l'Union soviétique. Ainsi, cette dernière admet donc se servir d'espions à l'étranger, même en temps de paix.

Quand Richard Sorge, chef officieux du service de presse à l'ambassade IIIe Reich à Tokyo, — en réalité agent secret du 4e bureau de l'Armée rouge — annonce à Staline que l'Allemagne se prépare à envahir l'Union soviétique, le dictateur refuse de le croire... et des millions de vies humaines sont ainsi sacrifiées.

Mais qui était Richard Sorge? Et comment cet agent a-t-il pu recueillir les renseignements d'une d'importance vitale qui devaient, finalement, sauver l'U.R.S.S. d'un désastre militaire total? Cet agent secret, supérieurement intelligent, est né à Adjikent en Azerbaïdjan en 1895 d'un père allemand et d'une mère russe. À 11 ans, il part pour Berlin, et, de 1919 à 1924, il lutte dans les rangs du parti communiste allemand. Ensuite, après avoir reçu la nationalité soviétique, il fait partie du 4e bureau de ce pays et pratique son « métier » en Chine, en Allemagne, etc. En 1932, correspondant pour un grand journal allemand, il se fait accréditer au Japon. Le 6 septembre 1933, il débarque à Yokohama et, avec quatre collaborateurs il crée un réseau d'une rare efficacité. En effet, le « journaliste allemand » assidu de l'ambassade du Reich, sera mis au courant de tout ce qui se trame à Berlin et dans la capitale japonaise.

Son réseau, malgré son étendue et ses succès extraordinaires, n'a jamais été suspecté et ne fut démasqué que par hasard au bout de huit années.

Découvert le 18 octobre 1941, Richard Sorge passe en jugement et est pendu le 7 novembre 1944. Cet idéaliste vrai, comme les innombrables martyrs de toutes les croyances, est mort pour sa foi communiste.

Texte: Pierre Villon. Réalisation: Jean Lacrois.

■

S'il avait vécu jusqu'à maintenant, Emile Nelligan aurait cent ans cette année et c'est pour célébrer cet anniversaire que CBF-FM/100,7 diffusera un Document — intitulé **Nelligan Centenaire,** le mardi 17 juillet à 19 heures.

S.I.A.F. INC
SOCIÉTÉ D'IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES

En direct de France!
➧ Fauteuils: Henri II, Louis XV, Louis XVI, Voltaires, armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaires, tables de fermes, chaises, bureaux, meubles en pin.
430 rue St-Pierre - Montréal - Tél.: 842-5975
(Métro: Victoria et Place d'Armes)
Ouvert tous les jours de 10h30 à 17h30 - jeudi de 10h30 à 20h

jacqueline avril vous présente...
le Carrefour des arts
Rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette publicité
publicité 844-3361

Des comédies pour les vacances

par Richard Gay

LES critiques de cinéma ont droit eux aussi à des vacances. Comme tout le monde. Les miennes commenceront aussitôt que j'aurai terminé la rédaction de cet article. Pendant deux semaines donc mon univers ambiant ne sera plus celui des salles obscures et mes yeux se reposeront en regardant un écran fait d'océan, de sable et, je l'espère bien, de soleil. Mais un critique de cinéma reste toujours un critique de cinéma et je sais qu'allongé sur la plage, la peau rouge comme un homard, je ne pourrai m'empêcher de passer en revue les films de la saison dernière et rêver à ceux de la saison qui vient.

Avant de partir cependant, j'ai voulu énumérer brièvement les comédies de qualité qui occupent actuellement nos écrans et qui, en cette période estivale, pourraient constituer pour tous et chacun de bons films de vacances.

The Muppet Movie met en vedette les marionnettes qu'ont rendu célèbres les émissions de télévision Sesame Street et The Muppet Show. On y retrouve en effet Kermit the Frog, Miss Piggy, Animal et tous les autres. Plusieurs séquences de ce film qui raconte le voyage de la grenouille Kermit et de ses amis à Hollywood sont franchement drôles, surtout celles où les scénaristes ont voulu parodier l'univers hollywoodien et certains clichés cinématographiques. Sur le plan technique, il faut dire aussi que l'intégration des marionnettes aux personnages réels a été réalisée avec une talentueuse ingéniosité. Cette comédie musicale un peu spéciale où se croisent comédiens-vedettes (Bob Hope et compagnie) et marionnettes-vedettes saura donc plaire autant aux enfants qu'aux adultes à condition cependant que l'un et l'autre comprennent bien l'anglais.

■

Manhattan est à l'affiche depuis maintenant plus de deux mois. Ce succès fait plaisir et constitue en soi une invitation à voir et même à revoir ce long métrage où Woody Allen sur un ton mi-sérieux, mi-comique, toujours romantique, développe le thème des relations interpersonnelles et de l'artifice mensonger qui trop souvent les colore. On remarquera au niveau de la musique que le premier instrument que l'on entend est une clarinette, instrument que pratique Woody Allen depuis plusieurs années et qu'encore une fois, comme dans sa pièce **Play It Again, Sam**, le personnage de Woody s'amourache de la femme qu'aime son meilleur ami. Deux raisons de plus pour affirmer que **Manhattan** est sans l'ombre d'un doute l'oeuvre richement évocatrice d'un cinéaste fidèle à lui-même et à son univers. C'est d'ailleurs cet univers que Michel Lebrun a cherché à circonscrire dans un ouvrage récemment publié aux éditions PAC dans la collection Têtes d'Affiche.

■

Pain et chocolat, la comédie dramatique du cinéaste italien Franco Brusati sur le sort des travailleurs émigrés, mérite d'être vu en particulier pour l'interprétation de ce comédien sans pareil qu'est Nino Manfredi. Celui-ci réussit à exprimer à merveille toutes les intentions du scénario avec un jeu énergique mais jamais agaçant qui sait mêler les comportements les plus chaplinesques aux attitudes les plus intensément réservées. Le moindre regard, le mondre geste, tout chez Manfredi sait provoquer le rire le plus conscientisant qui soit.

■

Ce qu'on retient avant tout de **La Cage aux folles** ce n'est pas la réalisation d'Édouard Molinaro qui se contente du plus pur conventionnalisme mais plutôt les interprètes et le comique de situation dans lequel ils s'agitent. Michel Serreault, en particulier, est tout simplement irrésistible dans son rôle de travesti. Quant à Michel Galabru, il rend à merveille l'exaspération scandalisée de son personnage d'extrême droite. Jean Poiret, l'auteur de la pièce à la source du film, a su créer un crescendo qui fait que dans la dernière partie le comique de moeurs et de caractère se double d'un comique de situation dont Molière lui-même n'aurait pas eu honte et qui confère à l'ensemble son principal impact et son plus vif intérêt.

■

On comprendra que je m'en sois tenu à quelques remarques pour chacune de ces comédies puisque la plupart de ces films ont déjà été longuement analysés dans cette chronique. J'ai tout simplement voulu rappeler leur présence sur nos écrans et insister sur leurs principales qualités. Et si vous avez déjà vu ces longs métrages pourquoi ne pas vous payer un plaisir de vacances et revoir la comédie que vous avez préférée.

Quant à moi, j'emmène le cinéma sous mon bras puisque j'emporte en vacances les essais du célèbre critique allemand Béla Balazs parus récemment aux éditions Payot sous le titre **Le Cinéma, nature et évolution d'un art nouveau.**



«The Muppet Moovie»

James Bond dégringole

par Francine Laurendeau

SI vous n'avez jamais vu de **James Bond**, peut-être le dernier vous étonnera-t-il. Mais si vous en avez suivi la progression d'abord ascendante du temps de Terence Young (**Doctor No**), légèrement fléchissante à la reprise du flambeau par Guy Hamilton (**Goldfinger**), et enfin carrément dégringolante depuis Lewis Gilbert (**The Spy who Loved me**), vous serez navré par **Moonraker**.

Bien sûr, on ne s'y ennuie pas. Il y a des gadgets ingénieux, des gags réussis, et, surtout, des cascades époustouflantes. Comme la mode est à l'interplanétaire, nous avons droit à des fusées, des astronautes, des combats au laser. Les moyens sont là, le film a coûté trente millions, cela se sent. Mais l'imagination ne s'achète pas et les auteurs du dernier **James Bond** n'en ont pas à revendre. Le scénario peut se résumer en une vaine tentative pour relier quelques disparates morceaux de bravoure qui se déroulent en des lieux aussi originaux que Venise, parmi les gondoles, ou encore Rio, en plein Carnaval bien sûr.

Quant aux comédiens, je dois avouer que si je n'ai jamais été particulièrement sensible au charme de Sean Connery, je suis encore plus perplexe quant à celui de son successeur Roger Moore. On se demande comment toutes ces pépées lui tombent dans les bras. Il est vrai que ces ravissantes idiotes ne doivent pas chercher midi à quatorze heures. Mais j'éprouve tout de même rétrospectivement une certaine nostalgie pour la misogynie des premiers **James Bond** dont la puérilité avait quelque chose de rafraichissant qu'on chercherait en vain dans le comportement stéréotypé de ces « sex symbols » sorties directement des pages de **Penthouse**. Comme il s'agit d'une coproduction franco-britannique, Corinne Cléry, Française de service, déploie un vertigineux décolleté dans ce rôle improbable de pilote d'hélicoptère, tandis que Michel Lonsdale incarne, toujours imperturbable, le Méchant du film. Son anglais est châtié, son accent sublime. Un plaisir pour l'oreille. **Moonraker** peut être vu à la rigueur pour la hardiesse de ses cascades aériennes.

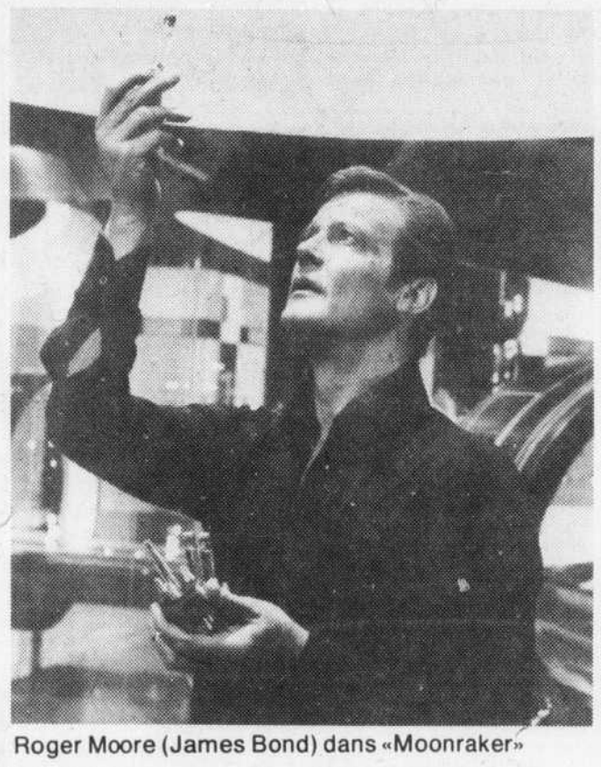
Mais je n'étais pas au bout de mes peines, car pour les besoins de cette chronique, j'ai dû également me farcir **S.O.S. Concorde**. À force de ne voir que les bons films italiens, je crois que j'en étais arrivée à vivre dans l'illusion la plus totale, à oublier qu'ily a aussi de mauvais scénaristes, de mauvais réalisateurs, de mauvais caméramen qui sont italiens. **S.O.S. Concorde** m'a désagréablement ramenée à la réalité, me rappelant qu'à côté des Dino Risi, Ettore Scola, Federico Fellini et tous les autres, il y a des Ruggero Deodato.

Nous avons affaire, vous vous en doutez, à l'un de ces innombrables sous-produits d'**Airport**. De perfides concurrents n'hésitent devant aucun moyen pour discréditer le Concorde. Un premier sabotage sera découvert par un journaliste — paumé mais sympathique — qui réussira in extremis à épargner aux passagers de l'avion super-sonique les affres d'une nouvelle catastrophe. Nous sommes ici à cent coudées au dessous de **Moonraker** qui a du moins le mérite d'être tourné professionnellement et, par moments, d'étonner visuellement. Platement photographié, gauchement ficelé, truffé des plus grossières invraisemblances, **S.O.S. Concorde** n'arrive que très rarement à accrocher le spectateur. La notion qu'on a du temps est relative. Ce film d'une heure et demi m'a paru interminable et deux séquences seulement — une séquence de plongée sous-marine où on découvre l'épave du Concorde et la séquence où le deuxième Concorde évite le désastre (encore qu'elle soit particulièrement maladroite) — m'ont fait oublier de consulter ma montre. C'est peu.

Ajoutons que la projection du Cinéma Saint-Denis I, hors-foyer pendant une bonne moitié du film, n'arrange pas les choses. Il faudra d'ailleurs revenir sur les déplorables conditions de projection qui sévissent dans la plupart des salles montréalaises. Décidément, entre **Moonraker** et **S.O.S. Concorde,** choisissez plutôt **Alien,** jusqu'à nouvel ordre, le film le plus intéressant de cet été sans surprises.

« **Moonraker** »: aux cinémas Loews, Snowdon, Greenfield Park, Laval, Dorval, Versailles.

« **S.O.S. Corcorde** »: aux cinémas Saint-Denis (Montréal), Cinéma I (Saint-Jérôme), aux ciné-parcs Saint-Eustache, Repentigny, Saint-Adèle.



Roger Moore (James Bond) dans «Moonraker»



C'est au compositeur Gilles Tremblay que sera consacrée l'émission Musique de Canadiens, dimanche le 22 juillet à 16 heures, au réseau FM de Radio-Canada.

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX !
Nino Manfredi
PAIN ET CHOCOLAT — POUR TOUS
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
TOUTE LA SEMAINE: 1.10 - 3.10 - 5.20 - 7.20 - 9.30

5 OSCARS MEILLEUR FILM
Cré: Sem.: 7.50
Sam.-Dim.: 1.00-4.30-7.50
Paradis: Sem.: 7.45
Sam.-Dim.: 1.30-5.00-8.10
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
le paradis 3
8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
ROBERT DE NIRO — 18 ANS
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
THE DEER HUNTER
UNE SUPER-PRODUCTION DE 3 HEURES ! (À PRIX POPULAIRE)

TOUJOURS À L'AFFICHE ! 10e MOIS RECORD À MONTRÉAL. — 18 ANS
L'Express de Minuit
(SORTIE MÉTRO)
BONAVENTURE 2
PLACE BONAVENTURE 861-2726
SEM.: 5.00 - 7.10 - 9.20
SAM.-DIM.: 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10

C'est un conte cruel qui devrait faire réfléchir les grandes personnes...
Robert Chazal / France Soir
Ce film est un cauchemar, un conte cruel, il devrait retenir l'attention des grandes personnes.
Claude Fachard / Le Pelerin
"Attention les Enfants Regardent" crée un suspense attachant.
Jean De Baroncelli / Le Monde
Un film à voir !
France Ecclesia
Le meilleur film français sorti sur nos écrans en 1978.
Pierre Billard / Le Journal du Dimanche
Il était une fois quatre petits enfants...
Un spectacle fascinant: — 14 ANS
ALAIN DELON
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
SEM.: 7.10-9.05
SAM.-DIM.: 1.15-3.10-5.10-7.10-9.05

Walt Disney — POUR TOUS
"LES AVENTURES DE MOWGLI"
Le Livre De La Jungle
VF de The Jungle Book
PLUS! LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT
CARREFOUR — STE-CATHERINE BLEURY 866-8057
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
CINÉ-PARC ODEON 1 — Transcanadienne, sortie (St-Bruno) 60 — 655-0692 — 523-9751
BROSSARD 3 — BOUL. TASCHEREAU 465-5906 (MAIL CHAMPLAIN)
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 ~ 861-0659
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 — 436-4773

MOUCHOIRS sam. 7h30 sam. 7h30 dim. 3h00 7h30 NIL sam. 9h30 sam. 5h00 9h30 dim. 12h30 5h00 9h30
elysée 1 — 35 MILTON / 842-6053
UNE SEMAINE SEULEMENT — POUR TOUS
APRES "LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS" VOICI
AGATHA CHRISTIE'S MORT SUR LE NIL
2e FILM
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS
GERARD DEPARDIEU CAROLE LAURE
Sam. 7h15 9h30 sam. 5h15 7h30 9h40 dim. 1h00 3h10 5h20 7h30 9h40
elysée 2
La comédie de l'année!
11e mois — POUR TOUS
ROBERT et ROBERT
un film de CLAUDE LELOUCH

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Le cheval et son cavalier à la recherche d'une harmonie avec la puissance, la vitesse et la beauté du geste !!!
POUR TOUS
un film de SERGE BOURGIGNON
MON royaume POUR UN CHEVAL !
2e sem.
desjardins 1 — BASILAIRE 1 — 288-3141
12:15 - 2:05 - 3:55 - 5:50 - 7:40 - 9:30
Version originale anglaise — 14 ANS
LA TRAITE DES NOIRS EXISTE AUJOURD'HUI
ASHANTI
ASHANTI ... MICHAEL CAINE PETER USTINOV KARIN BEOY BEVERLY JOHNSON OMAR SHARIF
Cinéma du COMPLEXE desjardins 2 — BASILAIRE 1 — 288-3141
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10
ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE — POUR TOUS
une histoire simple
desjardins 4 — BASILAIRE 1 — 288-3141
Un film de CLAUDE SAUTET
4e mois

"La réalisatrice de "Portier de Nuit", va encore choquer... C'est l'éros, version infernale et délicieuse". — LE MATIN
"Une grande beauté formelle... Un trio scandaleux, un film scandaleux". — FRANCE SOIR
"Comme "La Dolce Vita" de Fellini, un chef-d'oeuvre qui fera époque dans l'histoire du cinéma". — OGGI, ROME
"Dominique Sanda est d'une cruauté tendre et d'ironie qui la placent toujours au-delà de la situation qu'elle joue". — NOUVELLES LITTERAIRES
"En appelant à changer la vie et la morale, Cavani choque, irrite, gêne et bouleverse". — LE MONDE
"Le style de Cavani se situe au carrefour sulfureux Visconti – Pasolini – Ken Russel. Dominique Sanda s'affirme une des plus surprenantes actrices de notre époque". — L'AURORE
18 ANS Adultes
À L'AFFICHE ! un film de LILIANA CAVANI
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
GRAND PRIX DES LECTRICES DE ELLE
avec DOMINIQUE SANDA ERLAND JOSEPHSON ROBERT POWELL VIRNA LISI
KARIM
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
12.25, 2.35, 4.45, 7.00 & 9.15

14 ANS
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
applaudi par des millions de spectateurs
2e FILM
Du GRAND BERGMAN !
Sonate d'Automne
JARDIN sam. 7h30 sam. 7h25 dim. 3h30. 7h25
SONATE sam. 9h20. sam. 5h15. 9h15 dim. 1h20. 5h15. 9h15
Cinéma 7e art — 722-0302 — 3180 rue BELANGER

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Jazz

Et tant pis pour l'unité!

par Gilles Archambault

J'AI choisi cette semaine de vous parler de disques qui n'ont en commun que d'être de couleur noire, d'avoir un trou en leur centre et de se glisser plutôt aisément dans une pochette. Pour ce qui est du contenu, pour ce qui est du genre de musique qu'ils offrent, c'est une tout autre affaire. Je ne vais pas vous faire l'offense de vous dire que le jazz est fort divers, que le terme, assez détestable à ce qu'il semble, recouvre une réalité plurielle. Non, vous savez tout ça. Sinon vous êtes mûr pour Mitch Miller, Lawrence Welk, Liberace, etc. À la place des trois dernières lettres, vous pouvez substituer tous les noms de musiciens débiles que vous connaissez...

The Big Apple Bash (Atlantic KSD 8804) nous présente Jay McShann en compagnie hétéroclite de musiciens aux mérites et aux styles divers. Qu'on en juge: Gerry Mulligan, Herbie Mann, Dickie Wells, Earl Warren, Doc Cheatam, Eddie Gomez, John Scofield. Jay McShann, c'est le musicien extraverti par excellence. Il n'a pas été mis sur terre pour couper le blues en quatre, il mord dans le blues sans sortir son couteau et il sort de ce geste de violence une joie irrésistible. Je ne vous dis pas que c'est le meilleur disque de ce pianiste que j'aie écouté, mais j'aime nettement mieux ça qu'André Gagnon. Et il ne danse pas, mon McShann. Il chante avec une diction fort savoureuse et malmène son piano avec une énergie belle à entendre.

Pepper Adams est saxo baryton. D'une nature modeste, il ne semble pas avoir trop souffert de jouer dans l'ombre de Gerry Mulligan. Après quelques années de vaches maigres, il ressort de l'ombre (celle de Mulligan évidemment). **Baritone Madness** (Bee Hive 7000) nous permet de l'entendre en compagnie d'un autre baryton, Nick Brignola. C'est un disque fort réjouissant, rempli de trouvailles, de bonheurs d'expression. Dans l'idiome post-bop, on ne fait pas mieux. Dave Holland à la contrebasse, Roy Haynes à la batterie, Derek Smith au piano et Ted Curson à la trompette ou au flughelhorn sont de la fête.

Le World Saxophone Quartet n'envisage pas la matière sonore de la même façon que Pepper Adams. Il s'agit pour Hamiet Bluiett, Julius Hemphill, Oliver Lake et David Murray de questionner plus en profondeur la musique, d'expérimenter, de jongler avec leurs différentes improvisations. **Steppin' With The World Saxophone Quartet** (Black Saint 0027) n'est jamais ennuyeux. Au contraire, c'est un feu d'artifice constant, une remise en cause joyeuse de cette musique qu'on appelle jazz. À conseiller comme disent les critiques qui se veulent disquaires ou petits frères des pauvres.

Histoire de prouver que je n'ai pas de préjugés même si j'ai parlé en début de chronique de musiciens dits populaires sur un ton méprisant — que je réprouve, croyez-moi — je ne vous tirerai pas ma révérence sans vous avouer que j'ai écouté sans déplaisir deux microsillons de Rosemary Clooney. Chanteuse horrible dans sa jeunesse, elle est devenue la cinquantaine venue une dame non pas géniale, mais presque talentueuse. **Here's To My Lady** (Concord CJ 81) souffre de la comparaison qu'on fait tout de suite avec Billie Holiday, mais **Everything's Coming Up Rosie** (Concord CJ 47) est plus convaincant. Dans les deux cas, la présence de Nat Pierce et de Scott Hamilton ne nuit pas du tout. De la musique d'atmosphère, comme disent ceux qui ne savent pas comment terminer une chronique!

Billet

Le doigt dans l'oeil

LES artisans québécois vont se réunir à Québec, bientôt. Ils traversent parait-il une crise. Enfin. Ils essayent de se définir et ils le font en s'opposant. Comme ils ne savent pas très bien qui ils sont, ils se placent un peu au dessus des artisans de loisirs et un peu au dessous des artisans de grande série. Une crise d'adolescence, rien de plus. Ceux qui souffrent de la possession tranquille de la « plénitude culturelle » sont pleins de boutons. J'en ai rencontré un. Il est orfèvre. Il travaille seul, ne fait pas de copies et reçoit sa clientèle à la maison. L'artisan idéal, quoi. Il m'a téléphoné parce qu'il aurait aimé que je fasse campagne pour empêcher que les artisans du Fil d'Ariane exposent à Bonaventure. Eux, ne sont pas assez purs. Je me suis mis à penser pendant qu'il m'expliquait sa théorie, à tous les autres qu'il faudrait exclure. Les de Passilé-Sylvestre, plusieurs des tisserands comme Epsilon, Léo Gervais qui fait faire de la série de ses oeuvres et la plupart des potiers; la moitié du Salon, au moins. Comme je ne comprenais pas très bien sa démarche, j'ai pensé qu'il serait plus simple de le rencontrer. Impossible. Il s'en allait en Europe acheter de la chaîne d'or. « Les orfèvres ne sont quand même pas pour fabriquer de la chaîne... il y a des industries pour cela. » J'ai raccroché en lui disant qu'il venait de perdre son « maquillage culturel » et que je ferais campagne pour qu'il n'expose plus à Bonaventure. Je me suis mis à penser aux dangers qui guettent tous ceux qui se définissent par exclusion. Ils risquent toujours de s'exclure eux-mêmes. Déjà, il y a vingt ans, lorsque les artisans se sont convaincus qu'ils pratiquaient des métiers d'arts et non plus des « métiers », ils venaient d'exclure de leur monde les artisans du papier, ceux du meuble et ceux des textiles. Plus grave encore, ils venaient de s'exclure de la masse des artisans du Québec. C'est peut-être cet abcès qui vient de crever. Le prochain Salon pourrait s'appeler le Salon des Métiers Industriels et ce ne serait pas ridicule. Flirter avec Farina, le dessinateur d'automobiles, c'est aussi noble que de flirter avec Picasso et c'est plus près de la réalité du XXe siècle. Je travaille dans une grande industrie culturelle. Mes confrères réalisateurs pensent souvent, qu'en 1979, ils sont les seuls à créer. Ils oublient que les administrateurs et les ingénieurs et tous les autres « décideurs » prennent des décisions qui créent les conditions qui leur permettent de créer. Le même phénomène joue dans toute notre société. Les décisions prises par les industriels créent de plus en plus les conditions qui permettent aux artisans de créer. Il serait temps que les artisans de l'idéal s'en rendent compte. Pas un seul artisan ne peut vendre aujourd'hui sans qu'une industrie ne lui fournisse son aide, sa matière première ou sa technologie. Si les artisans du Fil d'Ariane ne répondent pas à la définition de l'artisan idéal, parce qu'ils sont trop nombreux dans leur atelier ou parce qu'ils ne s'occupent pas tous du « design » ou du « marketing » ou parce qu'ils ont des tâches sectorielles, ce ne sont pas eux qui sont dans l'erreur. C'est la définition. La plénitude culturelle atteinte par le Fil d'Ariane fait que ce sont les autres qui sont malades.

Gilles Derome

N.B. Un de mes amis orfèvre se trouve en ce moment à Paris. Ce n'est pas à lui que je pensais.

Guy Mauffette, vous connaissez?

Guy Mauffette, vous le connaissez, si vous avez lu l'entrevue qu'il accordait à notre collaborateur Jacques Marchand pour LE DEVOIR du 23 juin dernier. Vous connaissez Guy Mauffette aussi si, depuis 40 ans, vous écoutez la radio! C'est lui qui inventa le discours moderne du disc-jockey. C'est lui qui, le premier, réalisa **Un homme et son péché.** *C'est lui, le premier, qui raconta aux femmes qu'elles restaient éblouissantes avec leurs bigoudis! C'est lui,* **le Cabaret du soir qui penche...** *et une certaine façon de faire de la radio qui ne court plus les ondes de nos jours.*

Justement, l'article du DEVOIR laissait entendre que Guy Mauffette travaillait à CIEL-FM. Mais, depuis le mois de juin, le contrat de M. Mauffette est terminé. C'est ce qu'on apprend de source certaine: M. Guy Mauffette est en chômage! Qui dit mieux?

Pourtant, quel est le père de tous ces disc-jockey qui jouent à la vedette? Pourtant, quelle radio pouvons-nous écouter à Montréal? Et que fait la radio d'État pour celui qui lui a inventé un style et des cotes d'écoute importantes au temps où le hockey ne grugeait pas trop **le Cabaret du soir qui penche?**

Vraiment, Guy Mauffette en chômage, c'est un scandale pour Radio-Canada et les détenteurs d'une licence dite « FM ». Guy Mauffette en chômage, c'est aussi honteux pour un Québec qui a bel et bien l'habitude d'avoir la mémoire courte!

D'autant que Guy Mauffette, depuis 40 ans de radio, a plus que jamais, semble-t-il, le talent et le goût de garder le micro.

Jean Royer



Madeleine Ouellette-Michalska amènera les auditeurs du réseau FM de Radio-Canada au pays de son enfance, de son adolescence, de ses premières amours et de sa vie de femme, le samedi 21 juillet à 18 heures. Dans la série «Un écrivain et son pays», l'auteur a intitulé son texte: «La recherche d'un pays plein de sens». Ce texte est lu par Monique Mercure et réalisé par Claude Godin.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Le petit castor
9.30 Les aventures de oui-oui
10.00 Les héros du samedi:
"Baseball, catégorie Pee Wee
11.00 Joe, le fugitif
11.30 Les richesses de la mer
12.00 Vivre et survivre
Documentaire portant sur plusieurs espèces d'animaux menacées de disparition. "C'est si loin Umfolozi".
13.00 Poly'en Espagne
13.30 Émile
14.00 D'hier à demain:
"Le chant de la locomotive". Documentaire réalisé par Helen-Jean Rogers. L'histoire de la locomotive.
15.00 Les jeux panaméricains.
Directement de Porto Rico.
17.00 Bagatelle
18.00 Le téléjournal
18.05 Échos de la rivière rouge
18.30 Un pays, un goût, une manière
Documentaire relatant notre histoire.
"Caveaux à légumes et boucaniers"
19.00 Univers inconnus
"Aujourd'hui en France". La prise de la bastille, le 14 juillet 1789, illustrée par des estampes.
20.00 Les amis de mes amis
La vie quotidienne d'enfants qui ont appris seuls à faire face à des responsabilités d'adultes en pratiquant un métier. "Les enfants des infidèles".
20.30 Cinéma canadien:
"Le conteur de rêves" film réalisé par Claude Jutra, avec Ion Tracey, Georges Clutesi, Jacques Hubert et Ed Mitchell.
22.00 Benoit
Court métrage réalisé par Beverly Shaffer.
22.30 Le téléjournal
22.45 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma:
"Opération jupons" (Américain 1959). Comédie réalisée par Blake Edwards, avec Gary Grant, Tony Curtis, Joan O'Brien et Dian Merrill.
1.10 Ciné-nuit:
"Donne-moi tes yeux" (Français 1943). Drame réalisé et interprété par Sacha Guitry, avec Geneviève Guitry... ■

10 CFTM

11.55 Horaire
12.00 Ciné-Samedi:
"Mort vivant" (Américain 1972) Drame avec Doug McClure Rosemary Forsythe et Richard Basehart.
13.30 Grand Prix — Formule Atlantique
14.00 Ciné-jeunes:
"La coqueluche" (Français 1969) Comédie réalisée par Christian-Paul Arrighi, avec Pierre Richard, Michel Galabru, Claude Pieplu et Marlène Rick.
16.00 S-5
"Ski nautique"
17.50 Le meilleur des tannants
18.00 Soirée canadienne:
Endroit: Racine, comté Shefford
19.00 Et ça tourne:
Invités: Toulouse, Michel Louvain, Nanette Workman, Gilles Girard et Jean Mathew.
20.00 Les grands spectacles
"Le diable par la queue" (Franco-Italien 1968) Comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Madeleine Renaud, Yves Montant, Jean Rochefort, Jean-Pierre Morielle et Marthe Keller.
22.00 Opération S.Q.
"Le service-protection". Protection et sécurité des hauts dignitaires et des visiteurs.
22.36 Les nouvelles TVA
23.00 La couleur du temps
23.15 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 La grande aventure des petits animaux
19.00 Silence on rit:
Série de courts métrages burlesques selectionnés parmi les classiques du cinéma muet.
19.30 F5.6
"Lumière naturelle". Série d'émissions sur la photographie.
20.00 Musiques d'ici et d'ailleurs:
"Les Sourceries". Spectacle mettant en vedette Le rêve du diable, La Bottine souriante, Alain Lamontagne et Michel Garneau
21.00 Justice pour tous
"Recel"
21.30 Le 14 juillet:
Émission consacrée à la fête nationale des Français.
22.00 Fantaisie:
Louis Gravel, architecte.
22.30 Dossier Afrique:
"En quête du passé". Esquisse de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest, jusqu'au commerce des esclaves.

6 CBMT

10.30 Sesame Street
11.30 Reach for the top
12.00 Dominic
12.30 Mr. Dressup
13.00 Skipper and Co
13.30 Mutual of Omaha wild kingdom
14.00 World of plants
14.30 Mr. Chips
15.00 Sportsweekend
"Pan Am games", "Grand circuit week of harness racing from Blue Bonnets Raceway, Montreal", "British Grand Prix".
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Sun parlor country
19.00 Dallas
20.00 All creatures great and small
21.00 CBC film festival
23.00 The national
23.15 The city tonight
23.31 Saturday night movie:
"Black gunn" (Drame 1972)
1.10 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
7.00 Morning exercices
7.30 Circle square
8.00 Barbapapa
8.30 Kum Kum
9.00 Rocket Robinhood
10.00 Let's go
10.30 Kidstuff
11.30 George
12.00 Bugs Bunny Roadrunner Show
13.00 Saturday at the Movies:
"The reluctant debutante" (Comédie 1958).
15.00 Oceans alive:
"Sea turtles"
15.30 You tell us
16.00 Wide World of sports:
"The Gillette challenge fitness test from Toronto" "The gold cup hydroplane boat races from Picton, Ontario", "The prescott Arizona Rodeo", "Reports of the British Grand Prix auto race".
18.00 Feel like dancin'
19.00 Project U.F.O.
20.00 Academy Performance:
"The pyx"
22.00 Musiquebec:
"Zachary Richard"
22.30 The Editors
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"White dawn" (Drame 1974)
2.30 Emergency.

DIMANCHE

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Mini-Fée
9.30 La pierre blanche
10.00 Le jour du Seigneur:
Messe célébrée par le père Jean-Paul Foisy, de Rouyn-Noranda.
11.00 Les grandes batailles du passé:
"La bataille de Mexico". Documentaire réalisé par Caroline Laure et Franco Lecca, avec Pierre Chaunu et Robert Jaulin.
12.00 La semaine verte
Dossier: les bovins de boucherie dans le comté de Pontiac. Chronique horticole: "Les halles de Longueuil". Court sujet: l'élevage des poissons en serres.
13.00 Le francophonissime
Jeu questionnaire sur la langue française.
13.30 Les héritiers
Films illustrant la vie de jeunes artisans, à travers le monde, ayant hérité ou reçu leur apprentissage de leurs parents.
14.00 Les chrétiens
L'histoire du christianisme. Texte et réalisation: Bamber Gascoigne.
15.00 Puerto Rico
Reportage sportif
18.00 Hebdo-dimanche
19.00 Moi et l'autre
Comédie satirique de Gilles Richer
19.30 Les beaux dimanches:
"A bout portant: Marie-Paule Belle. Portrait de la chanteuse dans sa vie professionnelle et quotidienne.
20.30 Les beaux dimanches:
"Histoire de l'aviation". Documentaire réalisé par Daniel Costelle et Réjean Bouyer. "Le temps des escadrilles".
21.30 Les beaux dimanches:
"L'aventure de l'art moderne". Documentaires réalisés par Carlos Vilardebo et Antoine Lassaigne. "Le cubisme".
22.30 Téléjournal
22.45 Sports dimanche
23.00 Cérémonie de clôture des jeux panaméricains

10 CFTM

11.00 Ministère mondial de Rex Humbard
12.00 C'était l'bon temps:
Inv.: Clairette.
13.30 2,000 ans après Jésus-Christ
14.00 Un monde à savoir
Sujets: "L'aspect scientifique des jardins zoologiques", "Témoignages d'immigrants vietnamiens au Québec", "Comment contrôler le moustique de la malaria", "Quels messages de Marc?", "L'imprimerie nationale française".
15.00 L'or et l'argent
Sujet: "La restauration". Invité: André Lussier, restaurateur.
15.30 L'air de voler
16.00 Émission spéciale:
Québec-Fleur de Juillet. Festival d'été de Québec.
17.00 Le meilleur des tannants
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Nos lauréats
19.00 Les Monroes
20.00 Entrée libre:
"Une affaire de vie ou de mort" (Américain 1974). Drame réalisé par Adrian Samish, avec Bradford Dillman, Denver Pyle, Melvyn Douglass et Mildred Dunnock.
21.30 Les ennuis de Marie.
22.00 Les chemins de l'inconnu:
"Les satellites dans les communications".
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 La couleur du temps
23.15 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Pas si bête:
"Les maladies contagieuses" Série d'émissions consacrées au chien.
19.00 Paul et Virginie
Adaptation cinématographique du célèbre roman de Bernardin de St-Pierre.
19.30 Les aventuriers de la mer:
"Toutes voiles au Sénégal". Épisode du voyage en mer de Raymond Ferembach, aventurier des temps modernes.
20.30 L'envers du décor:
"Raoul Duguay".
21.00 Contre-jour
21.30 Histoire des civilisations
22.00 Visage:
"Hans Selye".

6 CBMT

10.00 This is the Life
10.30 Music and the Spoken Word
11.00 Star trek
12.00 Meeting place
13.00 Summer country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 CBC Access.
From Montreal a program with the canadian Celtic Congress.
14.30 Gallery
15.00 Music to see
15.30 Where the sky begins
16.00 Sportsweekend:
"Final day of the Pan-Am games"
18.00 The wonderful world of Disney
19.00 The Beachcombers
19.30 Happy Days
20.00 Barney Miller
20.30 Three's company
21.00 A gift to last
22.00 Gerry and Ziz
22.30 The best of man alive
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.35 Sunday Best:
"Generation" (Comédie dramatique 1969)
1.25 Station closing

12 CFCF

6.30 Crossroads
7.00 Rise and Be Healed
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
13.00 It's Your Move
13.30 Rocket Robin Hood
14.00 In View
14.30 Superstars of Wrestling
15.30 Summer Sports Series:
"The Canadian Championships Motorcycle Hill Climb", "The Labatt's Gold Cup Grand Prix".
16.30 Street Talk
17.00 Untamed World
17.30 Question Period
18.00 Travel 79
"Los Angeles"
18.30 Flim Flam
19.00 The Hardy Boy
20.00 Battlestar Galactica
21.00 Love Boat
22.00 W-5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"I'll Cry Tomorrow" (Drame biographique 1955)

RÉCITAL D'ORGUE
Mercredi, 18 juillet à 20 h. 30
KEITH SADKO
Oeuvres de Franck, de Grigny, Duruflé et Widor
Organisé par Les Concerts Spirituels
Billets en vente à 7h30 à la porte $3.00
Étudiants $2.00
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
Renseignements: 733-8211

ORATOIRE SAINT-JOSEPH

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE
1979 · ANNÉE BEETHOVEN
Samedi, 14 juillet
Soirée québécoise telle que présentée à l'OLYMPIA (Paris) en décembre 1978
JOLIETTE (CÉGEP) 6 $
20 h 30
Mardi 17 juillet
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL (Ch. DUTOIT)
SCHUMANN: 1ère symphonie
BEETHOVEN: 5e concerto de piano, "L'Empereur"
soliste: Peter ROSEL, pianiste
JOLIETTE (CÉGEP) 6 $
20 h 30
Jeudi 19 juillet
BEETHOVEN
• Sonate op. 78 • Bagatelles op. 126 • Sonate op. 31 no 2 • Sonate op. 57 Appassionata"
Peter ROSEL, pianiste
JOLIETTE (CÉGEP) 4 $
20 h 30
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
• par téléphone
à Montréal: 271-2566
à Joliette: 759-2822 - 759-6202
En collaboration avec Radio-Québec

RISING SUN
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS

Chanteuse exceptionnelle
BETTY CARTER
du 11 au 15 juillet
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine
861-0657 8hPM à 3h AM

La Poudrière
UNE COMÉDIE HILARANTE!
UNE NUIT CHEZ VOUS... MADAME
de Jean de Letraz
Elisabeth Le Sieur, Marcel Girard, Olivette Thibeault, Jacques Zouvi, Diane Blanchette, Hubert Gagnon, Mireille Daoust
Mise en scène de Jean Faucher
décors Guy Beauregard
commanditée par la Compagnie dp
RÉSERVEZ BIENTÔT!
merc. au samedi: 9:30 P.M.
POUR ENFANTS: Marionnettes
"La Grande Invention"
Mercredi au samedi: 1:30 p.m. en français
3:00 p.m. en anglais
réservations: 526-0821
Billets: La Baie (Centre-ville) au comptoir T.R.S. et Montréal Trust, Place Ville-Marie
Renseignements: 526-0821

FESTIVAL ORFORD 1979
Samedi 14 juillet 16 h 00
Bach à l'Abbaye: Cathedrals Singers, dir.: G. Wheeler
20 h 30
Série Internationale: ALAIN MARION, flûte; RÉJEAN POIRIER, clavecin. (Programme HAENDEL)
Mardi 17 juillet 20 h 30
Cours public: «Le cor orchestral» par Robert Brunnemer.
Mercredi 18 juillet 20 h 30
Jeunes Artistes: Jacques Lavallée, percussion; Jean Sutherland, piano.
Vendredi 20 juillet 20 h 30
Concert de Faculté: Le Trio de Montréal (Luis Grinhauz, violon; Guy Fouquet, violoncelle; Berta Grinhauz, piano).
Samedi 21 juillet 16 h 00
Bach à l'Abbaye: Gerald Wheeler, orgue.
20 h 30
Série Internationale: DALART TRIO (Philippe Djokic, violon; William Valleau, violoncelle; William Tritt, piano) et JAMES CAMPBELL, clarinette.
—O. Messiaen: Quatuor pour la fin du temps.
Centre d'Arts d'Orford
Réservations: (819) 843-3981 — (514) 861-0210

A CHORUS LINE
LA MEILLEURE COMÉDIE MUSICALE À L'AFFICHE À OTTAWA

la International Company
A CHORUS LINE
DU 22 AOÛT AU 9 SEPTEMBRE
Premiere Gala, 20:00, mercredi le 22 aout pour venir en aide au fond de developpement de l Hopital Civic d'Ottawa
Soirees, 20:30, (du mardi au dimanche), $10.00, 12.50, 15.00, 16.50
Matinees, 14:30, (samedis et dimanches), $9.00, 12.00, 14.00, 15.00
Matinees speciales, 13:30, les jeudis, 23 aout et 6 septembre
$6.00, 8.50, 11.00, 12.50
(aucune représentation en soirée, dimanche le 9 septembre)
COMMANDES PAR LA POSTE ACCEPTÉES DÈS MAINTENANT
• Adressez aux: Guichets, Centre national des Arts, Ottawa, Ontario, Canada, K1P 5W1
• Veuillez inclure cheque ou mandat postale payable au Centre national des Arts.
• Veuillez indiquer une deuxieme date de votre choix.
• Priere de joindre a votre commande une enveloppe affranchie et adressee a votre nom.
• Carte de credit: Veuillez indiquer le numero et la date d'expiration Chargex, Master Charge, American Express, Diner's Club
Réservations sans frais
Téléphonez sans frais pour réservations de billets et de logement par l'entremise des hotels Four Seasons. (Demandez le «Group Desk» 800-268-6282) Four Seasons Hotel
Billets en vente dès lundi
Pour l'achat de billets pour des groupes, veuillez contacter Suzanne Gravelle au (613) 237-4400
Pour renseignements Ottawa: (613) 237-4400
Centre national des Arts / National Arts Centre

Le Centre national des Arts présente
FESTIVAL OTTAWA 1979
Directeur artistique: Mario Bernardi
LA SEMAINE PROCHAINE
L'Opéra dramatique de Tchaikovski
THE QUEEN OF SPADES
En anglais avec Trussel, Sukis, Monk, Forrester, Relyea, Taylor, Chambers, Charbonneau, Lortie.
mardi le 17, vendredi le 20 juillet
à 20:00 à l'Opéra Billets individuels seulement
LE QUATUOR FINE ARTS
mercredi 18 juillet
Brahms Quatuor opus 51
Franck Quatuor en re majeur
jeudi 19 juillet
Verdi Quatuor en mi mineur
Chostakovitch Quatuor opus 122
Dvorak Quatuor opus 105
20:30 au Théâtre $4.75, 6.00, 7.25
L'opéra féerique de Massenet
CENDRILLON
En français avec von Stade, Forrester, Wallis, Welting, Quilico, Boucher, Lavigne, Richard, Funicelli, Létourneau, Côté.
samedi 21, mardi 24, jeudi 26, samedi 28 juillet à 20:00 à l'Opéra Billets individuels seulement
À L'AFFICHE du 23 au 27 juillet
Le Scottish Chamber Orchestra 23 juillet
Le Quatuor Orford 25, 27 juillet
BILLETS DISPONIBLES POUR TOUS LES SPECTACLES
GUICHETS DU CNA: Renseignements et réservations (613) 237-4400
RÉSERVATIONS SANS FRAIS
Téléphonez sans frais pour réserver vos billets par l'entremise des hotels Four Seasons. (Demandez le «Group Desk» 800-268-6282) Four Seasons Hotel
NOTE: Billets disponibles à la PLACE DES ARTS pour les représentations de Cendrillon, le 28 juillet, à $17.50 seulement. Renseignements: 842-2112.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

REPRÉSENTANT DES VENTES

Demandé pour représenter une ligne de produits électroniques et accessoires complets.

Bureau situé à Montréal et le territoire à couvrir; la Province de Québec au complet. Excellente rémunération comprenant salaire, commissions de rendement et allocations.

Le candidat choisi possèdera une très haute moyenne acquise dans les ventes touchant notre domaine, devra être hautement motivé et avoir de l'expérience dans les relations avec les concessionnaires dans ce territoire.

Faire parvenir curriculum vitae et salaire demandé à:

DOSSIER 3189
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

SUPERVISEUR DE VENTES AU DÉTAIL

Des détaillants d'envergure professionnel(le) sont demandés pour occuper les postes de superviseurs régionaux dans la province de Québec, pour une compagnie importante et en pleine expansion dans le domaine de la vente au détail.

L'accent au niveau régional se portera sur tous les aspects des opérations du commerce de détail, la promotion et la réalisation des ventes au sein du personnel existant, afin d'atteindre les objectifs budgétaires prévus.

Les candidats doivent posséder les qualifications suivantes: plusieurs années d'expérience dans le commerce au détail. Le bilinguisme est essentiel.

La compagnie offre d'excellent avantages. Cette position intéressera ceux dont le salaire actuel est d'environ $18,000.00 à $20,000.00.

Pour faire application, faites parvenir votre résumé en précisant votre expérience et vos qualifications à

DOSSIER 3188
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

L'HÔPITAL ROYAL D'OTTAWA
RECHERCHE UN(E)

TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E)

LIEU
Clinique d'Hygiène Mentale,
Comtés de Prescott-Russell, Ontario.

FONCTIONS
Responsable des soins d'hygiène mentale pour enfants qui sont de majorité francophone. Services offerts sont: soins directs aux enfants et leur famille, consultations aux différentes agences locales, développement des ressources communautaires.

EXIGENCES
Personne bilingue avec maîtrise en travail social ou bachelier en travail social avec expérience.

Entrevue **le 27 juillet, 1979, à l'Hôtel Holiday Inn de Pointe-Claire,** en face du centre d'achats Fairview.

Pour plus de renseignements et une heure de rendez-vous, veuillez vous adresser à notre bureau de Hawkesbury. **(tél.: 613-632-4916).**

Centre de Services Sociaux Ville Marie

Titre du poste:

Avocat (2 postes)

Supérieur immédiat:
Directeur du contentieux avec responsabilités spécifiques en matière de protection de la jeunesse.

Endroit:
Bureaux du Département de la protection de la jeunesse.

Responsabilités:
Au nom du directeur de la protection de la jeunesse, fournir les services juridiques nécessaires au Tribunal de la jeunesse pour la présentation et la préparation de cas.

Assister le directeur de la protection de la jeunesse dans l'orientation du personnel de la protection de la jeunesse.

Lorsque demandé, assister le directeur du contentieux et fournir divers services juridiques.

Exigences:
Être membre du Barreau du Québec.

Posséder de 2 à 3 années d'expérience dans un domaine connexe, spécialement à la Cour.

Être bilingue.

Aptitudes à travailler avec un minimum de supervision.

Syndicat affilié:
Non-syndiqué, non-syndicable.

Classification:
Avocat (conformément aux échelles du MAS)

S.V.P. faire parvenir votre candidature à:

Eileen Shore
Agent de recrutement
Centre de services sociaux Ville Marie
4018, rue Ste-Catherine ouest
Westmount, Qué.
H3Z 1P2

C.L.S.C. Pierrefonds
requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL
(2è concours)

LE (LA) CANDIDAT (E)
— Est bilingue et communique facilement
— Possède une formation universitaire en Sciences de la santé, ou en Sciences humaines et/ou en administration, ou l'équivalent.
— Possède un minimum de trois (3) années d'expérience dans un poste de direction.

LIEU DE TRAVAIL: ouest de Montréal

LES TÂCHES:
— Il prépare le budget et les programmes d'activités, les soumet au Conseil d'administration, en assure l'interprétation et l'exécution.
— Il supervise le personnel du C.L.S.C.

LE SALAIRE: Classe 18, selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre candidature au plus tard le 27 juillet 1979 à:

Monsieur Jean-Claude Desforges,
Président du Comité de sélection,
C.L.S.C. de Pierrefonds,
15,700 boul. Pierrefonds,
Pierrefonds, H9H 3P6

Centre des Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

Poste: No. 574

PRATICIEN(NE) SOCIAL(E)

Endroit:
Bureau de Campbell's Bay
Rue Elsie

Fonctions:
Rendre des services psycho-sociaux aux adolescents en difficultés et à leur famille.

Qualifications:
Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'assistance sociale. Capacité d'intervenir auprès d'une clientièle de langue française et de langue anglaise.

Conditions particulières:
Le C.S.S.O. exige que le titulaire de ce poste se serve de son automobile personnelle à des fins professionnelles.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES AVANT LE 25 JUILLET 1979.

Centre des Services Sociaux de l'Outaouais
Direction des Ressources Humaines
105 boul. Sacré-Coeur
Hull (Québec)
J8X 1C5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

nouveau concours

PRINCIPAL
D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Nature de la fonction:
Sous l'autorité du Directeur général, le (la) principal(e) d'école (directeur/trice) a la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école élémentaire, conformément aux responsabilités définies par la Commission scolaire.

Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la Loi de l'Instruction Publique.

Critères d'admissibilité:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner desservie par le Ministre de l'Éducation;
— Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins trois (3) comme enseignant au niveau élémentaire.

Critères d'éligibilité:
— Avoir des aptitudes pour effectuer le travail d'équipe et d'animation;
— Être capable de manifester du leadership dans la direction de l'école;
— Avoir des facilités à établir des communications avec la Commission, le personnel de l'école et le milieu;
— Démontrer une aptitude positive face au renouveau pédagogique;
— S'engager à respecter le caractère professionnel de(s) établissement(s).

Lieu de travail:
Écoles institutionnelles Issoudun-Joly, situées respectivement à 40 et 50 kilomètres de Québec et regroupant environ 230 élèves. La distance entre ces 2 écoles est de 17 kilomètres.

Conditions de travail:
Selon le règlement relatif aux conditions d'emploi du personnel de cadre et de gérance des commissions scolaires. (A.C. 2902-77).

Minimum: $22,000.
Maximum: $32,308. sujet à révision à compter du 1er juillet 1979.

Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

Toute personne possédant les qualifications requises et intéressée à occuper ce poste doit faire parvenir un curriculum vitae complet. Les offres de service seront reçues jusqu'à 16:30 hres, le vendredi 3 août 1979, à l'adresse suivante:

Service du personnel
Commission Scolaire Marie-Victorin
268, Bois-Franc
Issoudun (Lotbinière) P.Q. G0S 1L0

TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E)

L'Hôpital Royal d'Ottawa recherche un(e) travailleur(se) social(e) pour l'Équipe d'Hygiène Mentale pour Enfants située à Cornwall. Le centre dessert les contés de Stormont, Dundas et Glengarry.

Maîtrise en travaille social préférable. Expérience d'hôpital ou hygienne mentale et bilinguisme peuvent tirer avantage.

Salaire négociable et excellents bénéfices.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directrice Adjointe
Service du Personnel
1145 Avenue Carling
Ottawa, Ontario,
K1Z 7K4

McGILL UNIVERSITY

DIRECTEUR
CENTRE DE LA NATURE

Le directeur s'occupe de la gestion et du programme d'expansion du domaine Gault de l'université, situé au Mont St-Hilaire.

La tâche comprend également la supervision du personnel, l'entretien et la sécurité du domaine, de même que l'expansion et la planification budgétaire dans le cadre des relations avec les gouvernements provincial et fédéral et l'université dans son ensemble.

Exigences minimales:
Baccalauréat en sciences écologiques, compétence en français et en anglais et plusieurs années d'expérience en gestion d'un centre de la nature ou dans un domaine connexe.

Prière d'envoyer les candidatures au:

Bureau des Ressources humaines (Emploi)
Pavillon de l'administration, salle 418
845 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q. H3A 2T5

Université Laval

PROFESSEUR EN SCIENCES DE LA COMMUNICATION

Doctorat ou l'équivalent. Le candidat doit être apte à assumer une charge d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences de la communication: analyse de contenu, communication institutionnelle.

ENTRÉE EN FONCTION: Septembre 1979.

TRAITEMENT
Traitement et termes d'engagement selon la convention collective.

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 21 juillet 1979, à l'adresse suivante:

ROGER DE LA GARDE
Directeur intérimaire
Département d'information et communication
B-5426, Pavillon Casault
Université Laval
Sainte-Foy
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC
OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR
DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur-général, le candidat dirige, surveille et coordonne toutes les activités ayant trait au contrôle du développement du territoire, à la réalisation des schémas d'aménagement et toute autre activité afférente à la planification du territoire. Ainsi, il fait le lien et assure la coordination entre la Communauté, les municipalités et les organismes gouvernementaux dans tous les cas de projet d'aménagement, de réaménagement, de développement et de conservation affectant le territoire de la Communauté.

QUALIFICATIONS:
Le candidat idéal a, de préférence, une maîtrise en urbanisme avec une formation de base en géographie ou en économie. Il possède, de plus, une expérience pertinente d'environ sept (7) années reliées aux fonctions de l'emploi, dont quelques-unes à un niveau de direction.

TRAITEMENT:
Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

INSCRIPTION:
Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature avant mercredi le 25 juillet 1979 à 16 h 00 au:

Bureau du Président
(Dossier Directeur d'Aménagement)
Communauté urbaine de Québec
930 chemin Ste-Foy
Québec
G1S 2K9

CONCOURS 16-79

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21, 22 et 23

CORRECTEUR D'ÉPREUVES

Demandé pour publications d'entreprise.
Emploi à temps partiel. (De dix à quinze heures par semaine).
Grande expérience requise.

Envoyer candidature et expérience à:

DOSSIER 3190
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Publicitaire Sénior

Notre revue mensuelle connaît un tel succès que nous devons embaucher un publicitaire d'expérience pouvant démontrer un dossier impressionnant.

Le candidat que nous recherchons doit être bilingue, avoir ses entrées dans les agences de publicité à Toronto et l'assurance professionnelle dans ses démarches auprès des manufacturiers concernés.

La revue fait partie du PMB III. Nous avons une diffusion vendue ABC de 75,000, une étude socio-économique récente et une analyse démographique de nos lecteurs essentiellement mâles.

La personne qualifiée profitera de tous les bénéfices usuels et d'une rémunération des plus stimulantes.

Les résumés doivent nous parvenir avant le 30 juillet. Les rendez-vous sont prévus pour le 10 août.

P.R. Bessette, V.P. ventes
Publications Plein-Air Inc.
4481 ave Papineau
Montréal, Qué. H2H 1T7

ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC

En vue d'assurer la radiodiffusion et la télévision des débats, l'Assemblée nationale recherche des candidats pour combler les postes suivants:

Deux (2) animateurs:

Fonctions: Sous la supervision du réalisateur, vulgariser et expliquer les mécanismes de la procédure parlementaire; détailler l'ordre du jour des séances de l'assemblée; résumer les travaux parlementaires; commenter les points de règlements, de procédures; effectuer les recherches et rédiger les textes de différents documents nécessaires à la production.

Exigences: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en information, en droit ou en sciences politiques et posséder cinq (5) ans d'expérience ou encore une expérience équivalente à ces exigences.

Les candidats devront obligatoirement démontrer les caractéristiques personnelles suivantes:

— excellente présentation;
— facilité d'expression orale;
— sens de l'analyse et de la synthèse.

Une connaissance du milieu parlementaire, de ses règlements et procédures serait un atout important.

Lieu de travail: Québec

Traitement: Pouvant atteindre $33,920.00. Contrat d'un an.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 juillet 1979 à l'adresse suivante:

Assemblée nationale,
Direction du personnel,
Chambre 146, Edifice "A"
Hôtel du Gouvernement,
Québec, G1A 1A4

C.L.S.C. JARDIN DU QUÉBEC

Le C.L.S.C. Jardin du Québec se situe en milieu rural, il offre des services médicaux et psycho-sociaux à une population d'environ 13,000 habitants. Le territoire d'une superficie de 77,447 acres comprend 6 paroisses.

Endroit: St-Rémi (30 minutes de Montréal)

Le Poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur général est responsable:
— de l'administration de l'établissement;
— de l'élaboration et de la direction des services et des programmes, le tout en conformité avec les politiques, les objectifs et les directives émises par le Conseil d'Administration et des Affaires sociales en tenant compte des besoins du milieu.

Exigences:
— Détenir un bac en sciences administratives, en sciences humaines ou jouir d'une expérience administrative jugée exceptionnelle;
— Un minimum de cinq (5) ans dans le réseau des affaires sociales dont deux (2) ans dans un poste de direction;
— Aptitudes manifestées au travail de conception, de coordination et de direction;
— De plus, le candidat recherché sera capable de souplesse et de collaboration avec les organismes du réseau et le personnel.

Rémunération:
Suivant les normes du Ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, au:

Président du Jurry
Poste de Directeur général
155 rue St-Jean-Baptiste
St-Rémi, Comté Napierville, J0L 2L0

Date limite: avant le 8 août 1979, 17 heures.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 21, 22 et 23

STE-THERESE

RECHERCHE

TRAVAILLEUR SOCIAL

Centre d'activité:
Programme de planification des naissances

Fonctions:
En collaboration avec un(e) infirmier(e) et un médecin:

- Mise sur pied du programme de planification des naissances au CLSC
- Dans le cadre du dit programme, assurer l'information et la consultation individuelle ou de couple
- Participer à des interventions préventives suscitées par les demandes des groupes du milieu.

Exigences:
Bacc en Service social;
Expérience de deux (2) ans dans le domaine de la planification des naissances ou domaines connexes;
Expérience d'animation auprès des groupes.

Rémunération:
Selon la convention collective.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 août 1979, à 17.00 heures, au:

Directeur général
CLSC Ste-Thérèse
26, rue Blainville ouest
Ste-Thérèse, Québec
J7E 1V4

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

demande

Poste saisonnier: Technicien en loisirs

Lieu de travail: Résidence d'étudiants à Mont-Laurier.

Heures de travail: 35 heures par semaine (le soir)

Salaire: Selon la convention collective

Entrée en fonction: 27 août 1979 au 23 juin 1980.

Nature du travail:
Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention de groupes en résidence, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies, soit comme complément d'activités à certains programmes scolaires, soit le plus souvent comme loisirs.

QUALIFICATIONS REQUISES
Scolarité et expérience

Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Faire parvenir votre candidature avant le 30 juillet 1979 à

M. Gilbert Joly
Directeur général
C. Scolaire Régionale Henri-Bourassa
500 Boulevard Paquette
Mont-Laurier
J9L 1L1

COMMISSION SCOLAIRE CHAUDIÈRE-ETCHEMIN

La Commission Scolaire Chaudière-Etchemin est à la recherche d'un

DIRECTEUR D'ÉCOLE

pour l'École Notre-Dame d'Etchemin de Saint-Romuald (À cinq (5) milles à l'est du pont Pierre-Laporte).

CONCOURS: DIR-11-79

Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.

Attributions caractéristiques:

— sous l'autorité du Directeur général, cet emploi comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administration que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école élémentaire.

— Cet emploi comprte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au Comité d'école.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle ou une formation exigeant au moins seize (16) ans de scolarité dans un champ de spécialisation approprié;
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation;
— cinq (5) années d'expériences dans un emploi d'enseignement ou de professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant.

Milieu de travail:

Ce poste de directeur est à l'école Notre-Dame d'Etchemin de Saint-Romuald dans le comté de Lévis.

Cette école, d'environ 475 élèves, regroupe dix-huit (18) instituteurs répartis dans des classes de maternelle à la 2e année, ainsi que l'enfance inadaptée.

Traitement et conditions de travail:

Selon l'Arrêté en Conseil 2907-77 (en revision)

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 25 juillet 1979, à 12h00 (midi), à l'attention confidentielle de:

J.-Médard LeBlanc, directeur général
1016, avenue De Noue
Sainte-Foy, P.Q;
G1N 4L3

N.B.: Prière d'inscrire le numéro du concours sur votre enveloppe.

DIRECTEUR
DU SERVICE DE TRADUCTION

Une importante compagnie d'assurance-vie recherche un directeur(trice) pour son service de traduction à Montréal.

Fonctions: En premier lieu, mettre sur pied un service de traduction d'une douzaine de personnes. Il incombera ensuite au candidat choisi d'assurer la bonne marche du service auquel sera confié les travaux de traduction ou de rédaction de l'entreprise, de représenter la compagnie à des conférences et de rencontrer les clients.

Exigences: Diplôme universitaire dans une discipline reliée à la traduction. Le candidat recherché possède une solide expérience en traduction, en particulier dans les domaines de l'assurance collective et des avantages sociaux, ainsi que des qualités incontestables d'administration.

Conditions: Salaire et avantages sociaux très intéressants.

Veuillez faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3191
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

PÉDOPSYCHIATRE
BILINGUE - FRANÇAIS/ANGLAIS

Ce poste dirigera le programme francophone des patients non hospitalisés du Centre Régional pour Enfants, à l'Hôpital Royal d'Ottawa, Département de la Psychiatrie de l'Enfant, Faculté des Sciences de la Santée, École de Médecine, Université d'Ottawa.

D'excellentes possibilités de thérapeutique, d'enseignement et de recherches y existent ainsi qu'un revenu et bénéfices sociaux intéressants dans cette hôpital moderne de 185 lits. Les intéressés doivent détenir un certificat de Spécialiste en Psychiatrie.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

H. Caplan, M.D.,
Expert-conseil Supérieur
Département de Psychiatrie pour Enfant
Hôpital Royal d'Ottawa
1145 Avenue Carling
Ottawa, Ontario,
K1Z 7K4
Copie à:
Selwyn M. Smith, M.D., F.R.C.P. (C)
Chef Psychiatre,
Adresse: Même que ci-haut

CONSEIL RÉGIONAL DES COMMUNICATIONS DE L'ESTRIE

Le Conseil Régional des Communications de l'Estrie, dont l'objectif général est de travailler à l'amélioration des communications au bénéfice de la population régionale, est à la recherche

D'UN COORDONNATEUR OU D'UN COORDONNATRICE

TÂCHES.
La personne choisie devra, en étroite collaboration avec le Conseil et ses différents comités, travailler
— À la programmation des activités du Conseil et de ses comités;
— Au recrutement et à la formation de consommateurs;
— À l'administration des affaires courantes;
— À la structuration et au pilotage de dossiers régionaux.

EXIGENCES.
— 3 (trois) ans d'expérience pertinente;
— Dynamisme et autonomie;
— Qualité d'organisateur et de communicateur;
— Habileté à travailler en équipe;
— Connaissance de la région souhaitable.

CONDITIONS DE TRAVAIL.
— Emploi contractuel;
— Traitement d'environ $15,000.00 par année, compte tenu de l'expérience et de la scolarité de la personne choisie.

Les candidat(ate)s intéressés sont priés de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae et des références pertinentes, avant le 27 juillet 1979, à l'adresse suivante:

CRCE
180, rue Acadie, chambre 125
Sherbrooke, P.Q.
J1H 2T3

VICE-RECTEUR (EXÉCUTIF)

FONCTIONS:
— assiste le recteur, de qui il relève directement, dans l'exécution de ses tâches;
— conseille le recteur sur l'ensemble de ses responsabilités;
— assume la responsabilité de dossiers ne relevant normalement d'aucun autre officier de l'Université;
— assure la coordination et la préparation de grands dossiers généraux de l'Université;
— agit en qualité de représentant du recteur auprès de certains organismes de l'Université;
— assume toute responsabilité additionnelle que lui confie le recteur;
— est membre du Conseil d'administration.

EXIGENCES:
Le candidat doit posséder
a) une formation universitaire, de préférence de 3e cycle
b) une large expérience de l'enseignement et de la recherche universitaire
c) une connaissance étendue de la gestion universitaire
d) une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au secrétariat général avant 17 heures le 20 août 1979, au bureau 7210 du pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

Collège de la région de l'amiante

(2e Publication)

PROFESSEURS

TECHNOLOGIE DE LA MÉCANIQUE

(Temps plein pour l'année 1979/80)

Qualification:
Diplôme de l'École de Technologie Supérieure, École d'Enseignement Technique et 3 ans d'expérience. Une connaissance en matières plastiques serait un atout.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents pertinents attestant leur scolarité et leur expérience au plus tard le 27 juillet 1979 à:

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE
Direction des Services au Personnel
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, QC G6G 1N1

CLSC CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ROSEMONT

Recherche pour son programme de soins courants

DES MÉDECINS

à temps complet et de remplacement
(vacances, congé de maternité, etc...)

Fonctions:
- Assurer les consultations médicales au CLSC;
- Effectuer des visites à domicile;
- Élaborer et participer à des séances mensuelles d'informations à la population.

Exigences:
- Omnipraticien reconnu par la Corporation des médecins du QUébec;
- Être sensibilisé à la médecine communautaire et intérêt pour le travail d'équipe.
- Disponibilité pour travail de soir et de garde.

Rémunération:
- Selon l'entente entre le M.A.S. et la F.M.O.Q.

Date d'entrée en fonction: Août 1979.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 juillet 1979 en spécifiant pour lequel des postes (temps complet ou remplacement) la candidature est soumise.

A/S Service du personnel
CLSC Rosemont
3245 boul. St-Joseph Est
Montréal H1Y 2B6

École polytechnique de Montréal

PROFESSEUR

EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(DÉPARTEMENT DE GÉNIE INDUSTRIEL)

Nature du travail
- Enseignement de cours de sociologie et de psychologie reliés à la formation de l'ingénieur ainsi que de cours et séminaires portant sur l'incidence de la technologie sur le travail et la société
- Recherche sur la qualité de vie au travail et sur les rapports entre les développements technologiques, l'individu et la société

Exigences du poste
- Ingénieur industriel ou psychologue ou sociologue, détenteur d'un doctorat ou possédant une expérience jugée équivalente
- Expérience en psyco-sociologie de l'organisation du travail et, plus particulièrement, dans l'implantation du concept de qualité de vie au travail et dans l'ergonomie

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES: 17 août 1979
PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE AU:

Directeur du département de génie industriel
École Polytechnique de Montréal
Case postale 6079, Succ. "A"
Montréal (Québec)
H3C 3A7

SOCIÉTÉ DE CARTOGRAPHIE DU QUÉBEC
DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Société de Cartographie du Québec désire engager un directeur général.
Sous la supervision du président, il est responsable de l'administration générale de la Société, et participe à l'élaboration des politiques, des plans et objectifs. Les responsabilités de cette fonction s'étendent de la participation active aux décisions administratives jusqu'au contrôle opérationnel de la production.
Le candidat choisi, homme ou femme, devra avoir une excellente connaissance des sciences géodésiques et de la cartographie photogrammétrique. Il devra également posséder une expérience reconnue en administration.
Le traitement offert dépendra de la compétence et de l'expérience du candidat.
Les offres de service seront gardées strictement confidentielles et devront être envoyées, avec les documents appropriés, avant le 1er août 1979 à:

Monsieur Grégoire Girard, président,
Société de Cartographie du Québec,
1650, rue Louis-Jetté,
Québec
G1S 4W3

Ecole d'Agriculture

PROFESSEUR EN AGRO-TECHNIQUE

Corporation de l'École d'Agriculture de Ste-Croix

Poste à Ste-Croix de Lotbinière

Fonctions — Dispenser des cours aux étudiants de niveau secondaire dans les disciplines des productions végétales et animales. De plus, préparer les cours; corriger les travaux; préparer les rapports sur la discipline des élèves; surveiller et corriger les examens requis et les travaux de recherche; participer aux activités de l'École.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences agronomiques ou diplôme d'études collégiales en Technologie agricole. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement de $14,327. à $29,712., suivant la classe et l'expérience.

Date limite pour l'inscription: 31 juillet 1979.

S'inscrire à:

L'École d'Agriculture de Ste-Croix,
C.P. 160, Ste-Croix,
Cté Lotbinière, G0S 2H0

Ecole d'Agriculture

PROFESSEUR EN AGRO-TECHNIQUE

Corporation de l'École d'Agriculture de Ste-Croix

Poste à Ste-Croix de Lotbinière

Fonctions — Dispenser des cours aux étudiants de niveau secondaire dans les disciplines de l'économie agricole. De plus, préparer les cours; corriger les travaux; préparer les rapports sur la discipline des élèves; surveiller et corriger les examens requis et les travaux de recherche; participer aux activités de l'école.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences agronomiques avec spécialité en agro-économie. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement de $14,327. à $29,712., suivant la classe et l'expérience.

Date limite pour l'inscription: 31 juillet 1979.

S'inscrire à:

L'École d'Agriculture de Ste-Croix,
Ste-Croix, Cté Lotbinière,
C.P. 160, G0S 2H0

HÔPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

Centre hospitalier régional de soins aigus généraux et spécialisés, situé à 180 milles à l'est de Lévis. Il opère aussi quelques services de soins surspécialisés et un département de santé communautaire. Il compte près de 400 lits.

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Nature de la fonction:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion des services hospitaliers dans le but d'assurer aux bénéficiaires de l'établissement les services prévus.

Exigences:
1. Scolarité: diplôme d'études universitaires de 2e cycle en administration, de préférence M.B.A. ou M.A.H. M.A.P. ou tout autre formation universitaire équivalente.
2. Exigences: deux (2) ans d'expérience pertinente dans un poste de haute direction, de préférence dans le milieu hospitalier.

Traitement et avantages sociaux:
En conformité avec ceux en vigueur pour les employés cadre des établissements du réseau des Affaires Sociales du Québec.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, sous pli recommandé, avant le 27 juillet 1979, en ayant soin de mentionner le numéro du concours à:

M. Roland Joncas,
Directeur général par intérim,
Hôpital St-Joseph de Rimouski,
150 avenue Rouleau, Rimouski, Qué.
G5L 5T1

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.
Numéro du concours: 79-07-25

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 20, 22 et 23

PROFESSEUR SUBSTITUT EN TOXICOLOGIE OU EN PHYSIOLOGIE

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Dans le cadre de ses activités d'enseignement (1er et 2e cycles) et de recherche centrées sur la biologie de l'environnement, le département des Sciences biologiques recherche un professeur substitut pour 1 an.

EXIGENCES:
Un doctorat dans la discipline et une expérience d'enseignement et de recherche. L'entrée en fonction aura lieu au plus tard le 15 août 1979.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 1er août 1979 à

M. Jean-Pierre Cheneval, directeur
Département de Sciences biologiques
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

PROFESSEUR SUBSTITUT AU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES, POUR L'ANNÉE 79-80.

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:
Le candidat doit être un chercheur spécialisé dans les problèmes d'analyse textuelle et de théorie psychanalytique. Il doit bien connaître la littérature québécoise.

EXIGENCES:
Diplôme de doctorat en études littéraires ou thèse de doctorat en cours d'achèvement.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective SPUQ-UQAM en vigueur

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 31 juillet 1979 à

M. Michel van Schendel, directeur
Département d'Études littéraires
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8
Tél.: 282-7202

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

Université de Montréal

École de réadaptation

Section de Physiothérapie

Postes de professeurs

(substituts pour l'année 1979-1980)

Fonctions:
— Concevoir, donner et évaluer des cours théoriques et pratiques en physiothérapie
— Participation aux activités de la section.

Exigences:
Maîtrise dans un domaine pertinent. Expérience clinique en physiothérapie.

Date d'entrée en fonction:
Août 1979.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date de clôtures des candidatures
30 juillet 1979.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Madame Andrée Forget
École de Réadaptation
Université de Montréal
2375, Chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal, H3T 1A8

"POSTE DE PROFESSEUR TEMPS-PLEIN SUBSTITUT AU DÉPARTEMENT DE DESIGN"

Le département de Design recherche un professeur pour ses activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'environnement construit. Le candidat devrait avoir une formation de préférence en sciences humaines et une expérience pratique d'analyse et d'intervention au niveau des espaces urbanisés.

CONDITIONS D'EMBAUCHE:
Le doctorat ou la maîtrise avec quatre années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle de la convention collective en vigueur.

Les dossiers devront être envoyés avant le 20 juillet 1979 à:

Monsieur Maurice Amiel
Directeur
Département de Design
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888 Succ. "A"
Montréal H3C-3P8

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Sous la direction du Conseil d'administration et du recteur, le secrétaire général:
— assiste, en tant que secrétaire d'assemblée, aux réunions du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de la Commission des études. Est responsable de la rédaction des procès-verbaux, des convocations, de l'ordre du jour et du suivi des assemblées de ces organismes;
— est responsable du secrétariat des sous-commissions ou comités de la Commission des études;
— est responsable des services juridiques de l'Université;
— fournit l'expertise et les services juridiques en matière de relations de travail;
— a la garde des archives, du sceau et des registres que lui confie l'Université;
— assume toute tâche que lui confie le Conseil d'administration ou le recteur.

EXIGENCES:
Le candidat doit posséder
a) une formation universitaire de préférence en droit
b) une bonne expérience de la gestion des organisations
c) une expérience variée des relations de travail
d) une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au secrétariat général avant 17 heures le 20 août 1979, au bureau 7210 du pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

Université de Montréal

Département de linguistique et philologie

Section de traduction

Professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement de la traduction de l'anglais au français principalement, mais aussi du français à l'anglais. Cours de rédaction française, de comptes rendus analytiques, de révision.

Exigences
Doctorat ou l'équivalent; expérience pertinente; parfaite connaissance de l'anglais; connaissance d'une 3e langue; publications souhaitables.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'ouverture du poste
1er septembre 1979

Date de clôture des candidatures
15 août 1979

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur
Département de linguistique et philologie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
Case postale 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur du conservatoire d'art dramatique de Québec

Concours L6210AB/JD

Ministère des Affaires culturelles — Emploi à Québec.

Fonctions — Sous l'autorité du directeur général du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, assumer la responsabilité du développement, de la gestion et du rayonnement du conservatoire. À cette fin, participer à l'élaboration des politiques pédagogiques et administratives, en assurer l'application et le suivi; planifier, programmer, coordonner et diriger toutes les activités pédagogiques et administratives du conservatoire d'art dramatique de Québec.

Exigences — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans les domaines du théâtre et de l'enseignement. Une ou des années d'Études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Traitement — Pouvant atteindre $37,188
Adjoint aux cadres supérieurs

Période d'inscription:
du 7 juillet au 27 juillet 1979

Cet avis annule et remplace, quant aux exigences et la période d'inscription, l'avis déjà paru sous le même titre et portant le même numéro de concours.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de les produire peut entraîner le rejet de votre candidature.

Expédier votre offre de service à l'adresse suivante: **Office du recrutement et de la sélection du personnel, 1050 rue Conroy, Édifice G, 1er étage Bloc 4, Québec, G1R 4Z8.**

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Hewitt

SUPERVISEUR DESSINS ÉLECTRIQUES

Hewitt Equipement Limitée, une compagnie québécoise en pleine croissance vous offre l'occasion de vous joindre à son Service d'ingénierie.

Le Superviseur, dessins électriques travaille à l'élaboration de dessins de l'appareillage de commandes des groupes électrogènes à moteurs diesel. Il supervise la sélection des composantes, l'élaboration des standards et l'installation des unités. Il a sous sa responsabilité de 4 à 6 concepteurs et dessinateurs.

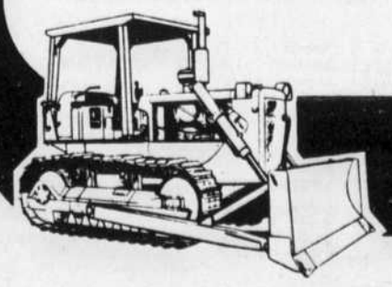
Le titulaire est un ingénieur en électricité qui a accumulé de 3 à 5 ans d'expérience au niveau industriel ou marin dans la conception de l'appareillage de commandes. Il peut communiquer facilement en français et en anglais.

En retour, nous offrons d'excellentes conditions de travail, un salaire attrayant, une gamme complète d'avantages sociaux et l'occasion d'une carrière enrichissante.

Les candidats intéressés doivent communiquer avec:

Donald Craig
Service des ressources humaines
HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE
5001, route Transcanadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 4R6

697-6911, poste 328



CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER

Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation

Section d'orthopédagogie

Poste de professeur:

La section d'orthopédagogie est à la recherche d'un professeur responsable de la formation pratique.

Fonctions:
Placer les stagiaires dans les écoles: agir comme agent de communication entre les écoles et la section.

Assumer la responsabilité de séminaires d'intégration et/ou superviser lui-même un groupe de stagiaires; seconder les superviseurs dans leurs actions pédagogiques auprès des stagiaires.

Veiller, de concert avec les professeurs, à assurer les liens entre les connaissances théoriques et leurs applications pratiques: remettre au Directeur de la section un rapport annuel sur toute la formation pratique.

Exigences:
Doctorat ou maîtrise en orthopédagogie ou dans un domaine connexe. Expérience de la rééducation en milieu scolaire (dont un minimum de 5 annés est exigé des candidats qui détiennent une maîtrise). Connaissance du milieu québécois et des Commissions scolaires de la région de Montréal.

Traitement:
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
Le 15 août 1979.

Date de clôture des candidatures:
Le 28 juillet 1979.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Monsieur André Girard, vice doyen
Administration
Faculté des sciences de l'éducation
Case postale 6203, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT(E)

Le Centre Communautaire Juridique Bas St-Laurent/Gaspésie recherche les services d'un avocat permanent.

LIEU DE TRAVAIL: GASPÉ
TRAITEMENT: Selon la convention collective.

Adresser votre offre de service accompagnée de votre curriculum vitae avant le 6 août 1979 à :

JACQUES RACINE, Directeur général
C.C.J. Bas St-Laurent/Gaspésie
244, av. de la Cathédrale
Rimouski, P.Q.
G5L 5J4
(418) 724-6320

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 20, 21 et 23

OFFRE D'EMPLOI PROFESSEURS

Le Campus Manicouagan du Cégep régional de la Côte-Nord requiert, pour l'année 1979-80, les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

— **GÉNIE CIVIL** (Temps complet)
— **ESPAGNOL** (Temps partiel ou chargé de cours)
— **PHILOSOPHIE** (Remplaçant - un an)

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL:
Campus Manicouagan, 537 boulevard Blanche, Hauterive, P.Q.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné nécessairement de documents attestant leur formation universitaire et leur expérience ***avant le 27 juillet 1979,*** *au:*

Directeur de campus
Campus Manicouagan
537 boulevard Blanche
Hauterive, P.Q;

Cégep Régional de la Côte-Nord

CONSULTANT

EN MATHÉMATIQUES ET EN SCIENCES DE LA NATURE AU PRIMAIRE

Notre maison est à la recherche d'un consultant à plein temps en mathématiques et en sciences de la nature pour son secteur primaire.

Le candidat possèdera:

- une solide expérience dans l'enseignement des mathématiques en des sciences de la nature au primaire
- des qualités d'animateur
- une bonne connaissance du français

Il lui incombera:

- d'animer des ateliers sur nos séries en mathématiques et en sciences à divers endroits dans la province.
- de donner des consultations sur les dites séries aux spécialistes et professeurs qui en feront la demande.
- de travailler en collaboration avec le Service des Ventes.
- de faire des rapports périodiques au Directeur du secteur.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Monsieur François Tisseyre
Directeur
Secteur primaire et secondaire
Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.
8955 boul. Saint-Laurent
Montréal, H2N 1M6
Tél.: 384-2690

COMMISSION SCOLAIRE DU LONG-SAULT

PERSONNEL DE CADRE DES ÉCOLES

OFFRE D'EMPLOI

Poste: Directeur

d'école polyvalente secondaire classe III (Enseignement général et professionnel Sec. II à V)

Endroit:
Polyvalente Lavigne, Lachute.

Date d'entrée en fonction:
Le 15 août 1979

Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle 16 ans de scolarité dans un champ de spécialisation approprié. Autorisation personnelle permanente d'enseigner du M.E.Q. Huit (8) années d'expérience pertinente, dont trois (3) dans un emploi de cadre au secondaire.

Salaire:
Selon L'Arrêté en Conseil 2902-77 du M.E.Q.

No. du concours: DES-090779

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 30 juillet 1979 à l'adresse suivante:

Commission scolaire du Long-Sault
A/S Services du personnel
189 rue Mary,
Lachute, (Québec)
J8H 2C3

N.B. Prière de mentionner le numéro du concours sur l'enveloppe.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke est à la recherche d'un (e)

RESPONSABLE

Secteur Emploi

Fonctions:
Sous l'autorité de l'adjoint au directeur du personnel, la personne responsable de ce secteur doit assurer aux divers directorats du Centre les ressources humaines nécessaires à l'accomplissement de leur travail en conformité avec les politiques de la direction. Plus précisément, elle doit procéder au recrutement et à la sélection du personnel ainsi qu'à son intégration dans le milieu de travail.

Exigences:
— Diplôme terminal de 1er cycle (baccalauréat), pertinent à la nature des fonctions
— Expérience minimum de 2 ans, de préférence dans le milieu hospitalier
— Savoir faire l'analyse du travail par des méthodes éprouvées et être capable de normaliser les critères de sélection
— Connaître les divers tests utilisés dans ce champ d'action, de même que les techniques d'entrevue et les méthodes statistiques.
— Pouvoir conduire toute analyse relative à la performance du secteur et de ses activités.

Rémunération:
Selon les normes du Ministère des affaires sociales (classe 12).

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae avant le 20 juillet au:

Directeur du personnel

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE
3001 12 ième Avenue Nord
Sherbrooke, Québec, J1H 5N4

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE
DEPUIS 1849

DIRECTEUR DU CREDIT

LA RESPONSABILITE: Il fait connaître les services de prêts de la compagnie, il reçoit les demandes de prêts. Il cueille et analyse les documents et renseignements pertinents. Il prépare les dossiers et les soumet à la Commission de Crédit avec ses recommandations. Il voit à ce que chaque prêt soit dûment complété avec diligence. Il s'assure que les conditions des prêts soient régulièrement observées. Il participe avec le contrôleur à la gestion des entrées et des sorties de fonds. Il fait des rapports périodiques aux autorités. Il est plus généralement responsable de la bonne gestion des prêts et fait aux autorités les recommandations en ce domaine.

QUALIFICATIONS: B. ADM ou M.B.A. ou Diplôme similaire avec expérience de 3 ans (préférablement comme officier de crédit dans une institution financière faisant du financement hypothécaire). Une expérience de 5 ans dans le domaine pourrait compenser l'absence d'un des diplômes précités.

LIEU DE TRAVAIL: Québec (Québec)

LES CONDITIONS: Rémunération selon les qualifications — Avantages sociaux.

LE DEFI: Participer au niveau de la direction à la gestion d'une institution en plein essor.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Adolphe Roy, C.R., Président
919, Mgr. Grandin
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3X8

(Toute candidature sera traitée confidentiellement)

CHEF DU SERVICE DE TRADUCTION

La Compagnie Price Limitée, une importante compagnie du secteur des pâtes et papiers, désire recruter un traducteur et réviseur chevronné qui coordonnera les activités du Service de traduction au siège social de la compagnie à Québec.

LE POSTE
Relevant du directeur des services linguistiques, le titulaire sera appelé à réviser les travaux des traducteurs, participer à des recherches terminologiques et maintenir de bons contacts avec les milieux linguistiques. Il participera également à titre de conseiller technique à certaines activités de francisation de la compagnie.

LE CANDIDAT
Le titulaire devra faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, posséder une formation universitaire en traduction et avoir obligatoirement quelques années d'expérience dans la révision de textes techniques et commerciaux.
La compagnie offre une gamme complète d'avantages sociaux, d'excellentes conditions de travail et un traitement selon les qualifications et l'expérience.
Veuillez adresser votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LA COMPAGNIE PRICE LIMITÉE
Service de traduction
Boite postale 580
Québec, (Qué.)
G1R 4S1

Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation

Section d'orthopédagogie

Poste de professeur:

La section d'orthopédagogie est à la recherche pour une durée d'un an d'un professeur pour son nouveau programme des maitres en exercice (N.P.M.E.), au réseau de Valleyfield.

Fonction:
Collaborer avec les autres professeurs de l'équipe aux activités éducatives du réseau: identification des besoins de formation, enseignement, encadrement des étudiants, supervision de stages, planification et organisation des activités du réseau.

Exigences:
Doctorat ou maitrise en orthopédagogie, ou dans un domaine connexe. Expérience de la rééducation en milieu scolaire (dont un minimum de 5 années est exigé des candidats qui détiennent une maitrise). Expérience, si possible, dans l'enseignement aux adultes.

Traitement:
Selon les termes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
Le 15 août 1979 (ou le plus tôt possible après cette date)

Date de clôture des candidatures:
Le 28 juillet 1979.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Monsieur André Girard
Vice-doyen (administration)
Faculté des sciences de l'éducation
Case postale 6203, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Ingénieur

Technique des instruments Pour les usines de Maitland de Du Pont Canada Inc.

Le groupe d'Études de nos usines de Maitland, (près de Brockville, Ontario), est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour ce poste. Les fonctions comprennent des travaux de conception pour les usines actuelles ainsi que pour d'importants projets d'expansion, et le soutien technique d'une exploitation complexe réunissant de nombreuses installations. Les procédés comportent des réactions chimiques compliquées, effectuées sous forte pression, et le travail présente un éventail intéressant de problèmes d'ordre mécanique, chimique et électrique.

Le/la titulaire devra élaborer des systèmes de contrôle, préparer des devis estimatifs, contrôler le prix de revient des projets, élaborer des devis pour des instruments pneumatiques et électroniques (en rapport avec les ordinateurs) et aider à leur mise en service.

Les candidats(es) doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en génie électrique, chimique ou mécanique, et posséder de cinq à dix ans d'expérience en technique des instruments, de préférence dans l'industrie chimique ou pétrochimique. La connaissance des systèmes de contrôle numérique serait un avantage.

Les usines de Maitland sont situées sur le St-Laurent, à 7 milles à l'est de Brockville, dans le cadre enchanteur des Milles-Îles. Kingston n'est qu'à 55 milles et Ottawa, à 75 milles. De plus, la région offre d'excellentes installations pour ce qui est de l'éducation, des loisirs et des services communautaires.

Envoyez-nous votre demande d'emploi en toute confiance, en mentionnant brièvement votre formation, votre expérience et le salaire désiré.

Directeur du personnel
DU PONT CANADA INC.
C.P. 26
Centre Toronto-Dominion
Toronto, Ontario M5K 1B6

DU PONT CANADA

INFORMATIQUE

La Banque d'Épargne sollicite des candidatures à des postes de programmeur et d'analyste programmeur avec expérience pour son centre des données situé à Ville de Laval.

EXIGENCES:

Programmeur:
- DEC en informatique ou l'équivalent
- expérience de 3 à 4 ans en programmation

Analyste programmeur:
- DEC en informatique ou l'équivalent
- expérience de 4 à 5 ans en programmation et en analyse de systèmes
- expérience sur un système bancaire en direct représente un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
La Banque offre un programme, complet d'avantages sociaux et un salaire selon l'expérience. De plus, les possibilités d'avancement et de développement professionnel sont excellentes.

LIEU DE TRAVAIL:
1795 ouest, autoroute Laval
Laval, Québec.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 juillet 1979 au:
Directeur des ressources humaines

LA BANQUE D'ÉPARGNE

266 rue St-Jacques, suite 205
Montréal, Québec H2Y 1N1

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

Nous sommes présentement à la recherche d'un candidat pour combler dès que possible le poste suivant:

CONSEILLER EN RÉVISION
(poste cadre)

Sommaire des responsabilités:
À l'aide des comptes rendus de prise en charge produits dans le cadre de la Loi de la Protection de la Jeunesse:
- effectuer périodiquement une révision de la situation de chaque enfant pris en charge, en approuvant ou refusant les recommandations concernant l'arrêt, la continuité ou la modification des mesures prises;
- déterminer les mesures additionnelles ou différentes qui s'imposent et s'il y a une prise en charge effective et continue;
- provoquer dans les situations litigieuses des discussions de cas impliquant les différents intervenants;
- participer à la sélection du personnel dont la majeure est la prise en charge des cas D.P.J., en évaluer la performance et prendre au besoin les mesures correctives qui s'imposent.

Endroit de travail:
Longueuil

Qualifications requises:
Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en sciences humaines et posséder un minimum de **chq (5) années d'expérience pertinente.**

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 30 juillet 1979 à:

Yvon Poirier,
Directeur Division Gestion du Personnel,
C.S.S. Richelieu,
201, Place Charles Lemoyne,
Longueuil, J4K 2T5

INGÉNIEUR
ÉTUDES SPÉCIALES

FONCTIONS:
- Prépare, dirige et coordonne les projets spéciaux reliés à l'ingénierie, de la conception à la réalisation.
- Prépare des études de rentabilité sur de nouveaux produits ou équipements.
- Agit à l'occasion comme personne ressource en génie électrique.

QUALIFICATIONS:
- Membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.
- Diplômé de préférence en génie électrique avec de 1 à 4 ans d'expérience.
- Facilité d'expression orale et écrite.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Nous offrons un salaire des plus compétitifs ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à:

Richard Martin
Service du personnel

Gaz Métropolitain, inc.
1717 du Havre, Montréal · (514) 527-8455

Une femme pilote se dit «pénalisée»

WINNIPEG (d'après CP) — La première femme à devenir pilote de ligne aérienne au Canada, Mme Rosella Bjornson, 31 ans, de Winnipeg, se dit pénalisée par les règlements fédéraux et son syndicat parce qu'elle est enceinte.



Rosella Bjornson

Mme Bjornson se voit en effet retenue au sol en vertu des règlement du ministère des Transports et ne recevra aucune compensation de l'Association canadienne des pilotes de l'air au cours des quelque 10 mois où elle ne pourra voler.

« Je me sens parfaitement capable de travailler, affirme la jeune femme; il s'agit d'une grossesse normale. S'il y avait des complications, je comprendrais que je ne puisse exercer mon métier. »

Les règlements, aussi bien ceux de l'Organisation internationale de l'aviation civile que du ministère des Transports, exigent que tous les pilotes commerciaux soient retenus au sol dès le moment où la grossesse est confirmée jusqu'à un mois après l'accouchement. La compagnie Transair Ltée a accordé à Mme Bjornson un congé sans solde, sans toutefois lui accordé aucun autre bénéfice, étant liée par contrat avec le syndicat.

Ixtoc UN: aussi grave que l'Amoco Cadiz

MEXICO (AFP) — La marée noire provoquée dans le golfe du Mexique par le puits sous-marin Ixtoc Un atteindra la semaine prochaine, un mois et demi après son déclenchement, l'importance de celle de l'Amoco Cadiz, l'année dernière, sur les côtes bretonnes.

Entretemps, la polémique se poursuit dans la presse mexicaine, de nouveaux spécialistes ajoutant hier leurs voix pour reprocher aux autorités, et à l'entreprise nationale Pemex chargée du forage, un « manque d'éthique et de respect de l'opinion publique » dans l'affaire.

Depuis le 3 juin, le puits Ixtoc Un, à la suite d'une rupture de conduit, déverse dans les eaux du golfe du Mexique, à 80 km des côtes, 4,000 tonnes de pétrole brut par jour. À ce rythme, la marée noire d'« Ixtoc Un » aura rattrapé en importance, dans quelques jours, celle du pétrolier Amoco Cadiz qui avait laissé s'échapper à la mer plus de 200,000 tonnes de brut (plus d'un million et demi de barils).

Les enquêteurs de l'Institut polytechnique national, qui ont été exclus cette semaine des travaux de recherches sur les effets de la pollution d'« Ixtoc Un », ont annoncé la convocation pour le mois de septembre d'un symposium scientifique pour étudier les effets de la contamination dans le Golfe.

Le docteur Maria Luisa Chavez, membre dirigeant de l'Institut, a déclaré que le directeur de Pemex, M. Jorge Diaz Serrano, et ses adjoints, « persistent à vouloir minimiser le problème, malgré les preuves recueillies, que les poissons meurent et que les côtes de Veracruz, et de la région en général, sont affectées ».

Pour le dr Alejandro Yanez, chef du laboratoire d'écologie de l'Université de Mexico, une solution d'une demi pour cent de pétrole brut avec l'eau de mer est mortelle pour les espèces marines, et les dommages à la faune et à la flore seront « considérables ». Ce taux ayant déjà été atteint et dépassé autour d'Ixtoc Un.

Le conseiller juridique de la Chambre nationale de l'industrie de la pêche, M. Fernando Yllanes Gaxiola, a reconnu devant la presse que le problème d'Ixtoc était « grave » et que « si une solution à court terme n'intervient pas, l'avenir des ressources de pêche (dans la région) sera menacé de même que celui des industries ». Les pêcheurs de la zone, a-t-il dit, ont déjà dû se replier de 20 milles marins vers les côtes.

M. Yllanes Gaxiola a démenti qu'il y ait actuellement une « panique » parmi les pêcheurs du golfe du Mexique mais il a indiqué que la production avait baissé. « Nous demandons à Pemex et au ministère de la Pêche de résoudre le problème rapidement », a-t-il ajouté. Selon les prévisions les plus sûres, rappelle-t-on, près de deux mois seront encore nécessaires pour maîtriser le puits.

Par ailleurs, des rapports recueillies à Mexico font état d'une baisse de l'approvisionnement en poissons sur les marchés de la capitale et indiquent que les produits disponibles sont offerts avec une hausse de prix de 50%.

$670,000 pour venir en aide aux femmes victimes de violence

Pour la première fois, cette année, le ministère des Affaires sociales du Québec consacrera $670,000 pour aider les femmes victime de viol et de violence.

C'est en subventionnant des organismes féminins bénévoles qui animent des centres de transition ou de dépannage que le ministère des Affaires sociales entend venir à la rescousse des femmes en détresse ou violentées.

Voici la liste des organismes subventionnés: Centre amical de la Baie (transition), $60,000; Centre féminin du Saguenay (transition), $60,000; La Maison Kinsmen (hébergement, dépannage), $60,000; Centre des femmes de La Tuque, $30,000; L'Escale, de l'Estrie, $115,000; Auberge de transition (YWCA), $35,000; Centre Refuge Montréal (hébergement et information), $30,000; L'Accueil du Sans abri Inc., $30,000; Carrefour pour Elle, $165,000; Centre d'animation de dépannage Gatineau, $45,000; Centre des femmes de la Côte-Nord, $30,000.

Le ministère précise que ces organismes ont été retenus parce qu'ils ont démontré qu'ils participent vraiment à l'amélioration des services dans le secteur des services sociaux et de santé.

De plus, souligne le MAS, comme l'a demandé le Conseil du statut de la femme, plusieurs des centres nouvellement subventionnés constituent des ressources susceptibles de briser l'isolement des victimes de la violence en permettant aux femmes de tout âge et de toutes conditions, aux prises avec de telles situations, de recourir à des services adéquats.

Une baisse à l'UQAM

Les inscriptions aux cours d'été de l'Université du Québec à Montréal ont chuté par rapport à l'année dernière. Elles s'élèvent à 3,004, comparativement à 5,280, il y a 12 mois.

Les responsables des inscriptions attribuent cette baisse au conflit du travail des chargés de cours de l'institution, au printemps dernier, et plus précisément à l'incertitude qu'il a semé dans la population.

Les cours d'été ont débuté près d'un mois plus tard que prévu, soit à la fin du mois de mai; il a toutefois été possible, pour les étudiants et les professeurs, de s'entendre sur la répartition des 45 heures de chaque cours donné.

Supplément de revenu: sursis jusqu'au 15 août

M. Jacques Parizeau, ministre des Finances et du revenu du Québec, a annoncé hier que les contribuables québécois ayant droit au supplément au revenu de travail auront jusqu'au 15 août pour remplir leur formule de demande et la faire parvenir au ministère du Revenu.

Le ministre a précisé que la date limite pour adresser une demande de supplément a été reportée du 16 juillet au 15 août afin de permettre à tous les contribuables admissibles au supplément de se prévaloir de ce droit.

Bon nombre de contribuables n'ont pu se procurer à temps les formules de demande de supplément à cause de perturbations touchant le service de courrier du gouvernement de même que certaines sources d'approvisionnement, suite au conflit syndical qui sévit actuellement.

M. Parizeau a rappelé que le supplément au revenu de travail a pour but d'aider les familles ayant charge d'au moins un enfant et dont le revenu familial de travail, en 1978, a été inférieur à $10,311 ou moins, selon le nombre d'enfants à charge.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

CINQ POSTES DE DIRECTEUR
BUREAUX DE SERVICES SOCIAUX

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain (C.S.S.M.M.) est à la recherche de candidats pouvant assumer la direction de chacun des cinq bureaux de Services Sociaux suivants:
Sud-ouest, Centre-Sud, Centre-Nord, Est et Laval
Le bureau de Services Sociaux offre des Services psychosociaux pour un territoire donné, conformément à la mission du C.S.S.M.M. et aux responsabilités dévolues à la direction des Bureaux de Services Sociaux. Sous l'autorité du directeur des Bureaux des Services Sociaux, le titulaire du poste est responsable des activités administratives et professionnelles du Bureau des Services Sociaux.

TOUT CANDIDAT PRÊT À RELEVER CE DÉFI:
— Planifier, organiser, coordonner, diriger et contrôler l'ensemble des activités dans le Bureau de Services Sociaux,
— qui a un diplôme universitaire de 1er cycle en Sciences humaines,
— qui a sept (7) ans d'expérience de travail dont au moins trois (3) ans en gestion dans le réseau des affaires sociales,
— et qui a une connaissance pratique du milieu des services sociaux
est invité à faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 20 juillet 1979 à 17:00 heures au:

Responsable

PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COURS de CROISIÈRE



ECOLE DE VOILE 697-3267
Stefan Marshall
Baie Valois
90, Bord-du-Lac
Pointe-Claire

cegep rimouski
60, rue Evêché ouest
Rimouski, G5L 4H6
Téléphone: (418) 723 1880

PROFESSEURS

Le Cégep de Rimouski requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes:
CONCOURS NO:
793-203 Physique: 1 poste de remplaçant
793-340 Philosophie: 1 poste à temps partiel
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de 1er cycle dans l'une ou l'autre des disciplines mentionnées.
Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae, au plus tard le 3 août 1979, à l'adresse suivante:

CONCOURS NO 793
Service du personnel
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché ouest
Rimouski, P.Q.

cegep rimouski
60, rue Evêché ouest
Rimouski, G5L 4H6
Téléphone: (418) 723 1880

REQUIERT LES SERVICES D'UN
PSYCHOLOGUE
(Remplaçant)

NATURE DU TRAVAIL:
Le rôle principal du psychologue est de fournir aux étudiants une assistance professionnelle au niveau de l'analyse de leurs aptitudes et de leurs comportements en vue de les assister dans l'orientation de leur formation.
ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
La tâche principale du psychologue consistera en activités de counselling individuel ou de groupe en vue de favoriser le développement psychologique de l'étudiant. Il pourra aussi administrer au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Au besoin, il référera l'étudiant aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées. Il pourra aussi participer à des études de cas avec d'autres personnes.
Il montera et tiendra à jour le dossier des étudiants en ce qui concerne son secteur. Certaines réunions multidisciplinaires seront aussi requises; Il collaborera au travail d'aide pédagogique individuelle.
Le psychologue travaillera sous la responsabilité de l'adjoint au directeur des services pédagogiques, au sein de l'équipe du service d'aide personnelle à l'étudiant.
QUALIFICATIONS REQUISES:
— Etre membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec;
— Diplôme universitaire de 2e cycle, option counselling ou clinique.
DURÉE DE L'EMPLOI:
— Poste temporaire remplaçant
— Dix (10) mois: de septembre 1979 à juillet 1980.
TRAITEMENT:
— Echelle de salaire (en révision) variant de $15,055. à $33,080. selon l'expérience.
— Avantages sociaux usuels.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 3 août 1979 à 17 heures.

CONCOURS PSYCHOLOGUE
Service du personnel
Cégep de Rimouski,
60 ouest, rue de l'Evêché,
Rimouski, P.Q.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 20, 21 et 22

Collège Universitaire de Saint-Boniface
COLLÈGE COMMUNAUTAIRE (MANITOBA)

Le COLLÈGE requiert les services d'un **professeur bilingue** de:

GESTION DES AFFAIRES
BUSINESS ADMINISTRATION
(finance, personnel, prix de revient et droit - 16hres/sem)

Préférences:
Maîtrises des hautes études commerciales et expérience d'enseignement et/ou de gestionnaire.
Traitement:
$14,147 - $23,306, selon convention collective.
Faire parvenir Curriculum vitae, relevés de notes, etc. au:

Directeur du Collège communautaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
Tél.: 1-(204) 233-0210

CLSC STE-THÉRÈSE

RECHERCHE
UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)
DU MODULE SANTÉ

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion des services et des programmes de santé actuels et futurs de l'établissement comprenant entre autres: urgence, consultation, prélèvements, soins à domicile, périnatalité, planification familiale, immunisation et santé scolaire;
Membre du Comité de Régie.
Exigences minimales:
Détenir un diplôme d'infirmier(ère) et posséder une formation en santé communautaire ou en administration des services de la santé;
Posséder une expérience de travail et de gestion d'au moins trois (3) ans.
Rémunération:
Selon la politique salariale du Ministère des Affaires sociales.
Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 août 1979, à 17.00 heures, au:

Directeur général
CLSC Ste-Thérèse
26, rue Blainville ouest
Ste-Thérèse, Québec
J7E 1V4

De la VOILE pour tous



Adultes
— cours d'initiation et de perfectionnement
— location de Voiliers
du 2 juin au 16 sept.
prix à compter de $50.00 le cours

Garçons et filles 8 à 15 ans
Semaine de Voile et camping
du 24 juin au 31 août
$70.00 par personne

LES CENTRES DE VOILE DE
LA CITÉ DES JEUNES DE VAUDREUIL
400 BOUL. ROCHE, VAUDREUIL, QUÉBEC. 455-1664

Subventionnée par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

NOUVEAU PROGRAMME
BACCALAUREAT EN DANSE

- Programme rattaché à la famille des Arts.
- Ce programme a pour objectif de stimuler chez l'étudiant la créativité et le sens de la recherche, tout en lui assurant la consolidation de connaissances techniques et d'habiletés corporelles propres au danseur et le développement de connaissances théoriques sur la danse et son histoire.
- En outre, par l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques de disciplines complémentaires, il vise à élargir la vision du praticien de la danse sur son art.
- Ce programme prépare au marché du travail dans les domaines de l'enseignement, aux niveaux primaire, secondaire et collégial, et de l'animation. Il ouvre également l'accès à des études avancées en danse.

CONDITIONS D'ADMISSION
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ou
- Posséder des connaisances appropriées et une expérience pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.
- Avoir effectué des études de niveau intermédiaire ou l'équivalent en danse classique, moderne, jazz ou folklorique.

POLITIQUE D'ADMISSION
- Le programme est contingenté et accueille un nombre limité d'étudiants. Une sélection doit être effectuée parmi les candidatures reçues. Après examen du dossier scolaire ou curriculum vitae, la sélection s'effectue au moyen d'entrevues individuelles et d'entrevues de groupe.

DATE LIMITE DES DEMANDES D'ADMISSION
- La date limite pour les demandes d'admission pour la session d'automne '79 est le **15 août 1979.**

DEMANDES D'ADMISSION
- Les formulaires de demande d'admission peuvent être obtenus à l'adresse suivante:
Bureau du registraire
Service de l'admission
1187 rue de Bleury
C.P. 8888, Succursale A
Montréal, P.Q. H3C 3P8
- Pour information supplémentaire, veuillez vous adresser à:
Madame Françoise Riopelle
Module de danse
a/s de la famille des Arts
Tél.: 282-7001

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Dracula": Sam.-dim.: 12 h 45, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 17 h 10, 19 h 00, 21 h 10.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Deer hunter" Sam.-dim.: 13 h 45, 17 h 00, 20 h 15. Sem.: 17 h 15, 20 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Escape from Alcatraz": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. dès 19 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Honey pie" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Strangers": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Choc des étoiles": 14 h 35, 18 h 05, 21 h 30." "Inframan": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Hôtel des voyeurs" 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. "Il conviendra de bien faire l'amour": 13 h 40, 16 h 40, 19 h 40.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Jaws": Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 19 h 15. 21 h 30.

BONAVENTURE II — "L'express de minuit": Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Choc des étoiles": 15 h 00, 18 h 15, 21 h 45. "Poursuite infernale": 13 h 20, 16 h 45, 20 h 00.

BROSSARD II — "Californie suite": 13 h 25, 17 h 30, 21 h 45. "Peur sur la ville": 15 h 15, 19 h 30.

BROSSARD III — "Le livre de la jungle": 12 h 30, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40. "Les enfants du capitaine Grant": 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Le livre de la jungle" 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 45. "Les enfants du capitaine Grant": 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Californie suite" Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Peur sur la ville": Sam.dim.: 15 h 15, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

CHAMPLAIN II — "Attention les enfants regardent": Sam.dim.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 05. Sem.: 19 h 10, 21 h 05.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "L'Ile du Dr Moreau": 14 h 20, 17 h 45, 21 h 10. "Empire des fourmies géantes": 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.

CHÂTEAU II, — "Brillantine" 12 h 45, 16 h 50, 21 h 00. "Fièvre du samedi soir": 14 h 45, 18 h 50.

CAFÉ MILLE ET UN FILM, 867 est Ontario (522-5568) — "Duel" Sam.: 19 h 30, 22 h 00. "La bonne année": Dim.: 19 h 30. 22 h 30.

CINEMA DE PARIS, 896 ouest Ste-Catherine (861-2996) — "Dawn of the dead": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 45. Sam.: 24 h 00.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses": Sem.: 19 h 30. Sam.: 19 h 25. Dim.: 15 h 30, 19 h 25. "Sonate d'automne": Sem.: 21 h 20. Sam.: 17 h 15, 21 h 15. Dim.: 13 h 20, 17 h 15, 21 h 15.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) —"It happened one night": Sam.: 19 h 00. "Andrei Roubliev": Sam.: 21 h 00. "Mr. Smith goes to Washington": Dim.: 19 h 00; "Solaris": Dim.: 21 h 15.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Bloodline": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Mon royaume pour un cheval": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS II — "Ashanti": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Super Susan": 12 h 05, 14 h 55, 17 h 50, 20 h 40. "L'esclave du plaisir": 13 h 25, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Dracula": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Voyage au bout de l'enfer": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le livre de la jungle": 15 h 00, 18 h 30, 21 h 30. "Les enfants du capitaine Grant": 13 h 15, 16 h 30, 20 h 00.

DAUPHIN II — "Pain et chocolat": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 20.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Moonraker": 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 25.

DORVAL II — "Escape from Alcatraz": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00.

DORVAL III — "Main Event": sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The Muppet Movie": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II — "Jaws": 12 h 10, 15 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Préparez vos mouchoirs": sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 00, 19 h 30. "Mort sur le Nil": sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 17 h 00, 21 h 30.

ÉLYSÉE II — "Robert et Robert": sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Moonraker": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

GREENFIELD II, — "Rocky" (II): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 35.

GREENFIELD III, — "101 Dalmatians": 13 h 00, 14 h 55, 16 h 50, 18 h 45, 20 h 45.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Baby Face": 12 h 20, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30 et "Carnal Games": 13 h 35, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Choc des étoiles": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 05, 21 h 30. Sem.: 18 h 05, 21 h 30 et "Inframan": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Rocky" (II): Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 15. Lun. à jeu.: 19 h 10, 21 h 15.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Main Event": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. dès/ 19 h 00.

LA CITÉ II — "Escape from Alcatraz": Sam. dim.: 12 h 55, 14 h 55, 16 h 55, 18 h 55, 20 h 55. Sem. dès: 18 h 55.

LA CITÉ III — "In Laws": Sam. dim.: 13 h 55, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 10, 21 h 05. Sem. dès: 19 h 00.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moonraker": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

LAVAL II, "Escape from Alcatraz": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL III, — "Brillantine": 13 h 00, 17 h 10? 21 h 20. "Fièvre du samedi soir": 15 h 10, 19 h 20.

LAVAL IV — "101 Dalmatians": 12 h 40, 14 h 40, 16 h 40, 18 h 40, 20 h 40.

LAVAL V — "Rocky" (II): 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin o., Chomedey (687-5207) — "La nuit des masques": Sam.dim.: 15 h 35, 18 h 40, 21 h 45. Sem.: 18 h 40, 21 h 35 et "Crash": Sam. dim;: 14 h 10, 17 h 10, 20 h 15. Sem.: 20 h 05.

LAVAL-ODÉON II — "Californie Suite": Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 21 h 20 et "Peur sur la ville": Sam. dim.: 14 h 45, 19 h 50. Sem.: 19 h 10.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9395) — En haut — "Tremblement de terre", sam. dim.: "Les oiseaux vont mourir au Pérou", lun. mar. "Journal intime d'une femme mariée", mer. jeu. "L'homme perdu", ven. — En bas — "Woodstock", du 15 au 19 juillet 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, St-Catherino; (861-7437) — "Moonraker": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S II — Voir Loew's IV

LOEW'S III — "Rocky" (II): 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S IV — "Prophecy": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S V — "In Laws": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LONGUEUIL, 1 PLace Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Exécuteur": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 40, 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Motel de terreur": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 45. Sem.: 18 h 25, 21 h 45.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa e. (381-6116) — "Jonathan Livingston le goéland": Sem.: 21 h 05. Sam.: 17 h 40, 21 h 05. Dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 05 et "Harold et Maude": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 55, 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine e. (255-6224) — "Motel de terreur": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 50 et "Exécuteur": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "In Laws": Sam.Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem. à 19 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "La brute, le colt et le karate": 19 h 00. Matinée Sam.dim.: 13 h 30. "La nuit des masques": 20 h 50. Matinée sam.dim.: 15 h 20.

MONTENACH II, — "Affreux, sales et méchants": Sam.: 13 h 15, 19 h 00. "Rocky horror picture show": Sam.: 15 h 20, 21 h 00. "Chauffeur de taxi": Dim.: 13 h 00, 19 h 00. "Affreux, sales et méchants": Dim.: 15 h 00, 21 h 00.

ONF, Dôme géodésique, Vieux port (au sud de la place Jacques Cartier) — Long métrage à fiction à l'ONF: "La revanche des choses" (animation). "O.K. ... Laliberté" (1973) de Marcel Carrière, dim.: 21 h 00.

OUTMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Mort sur le Nil": Sam.: 14 h 30, 17 h 00, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II — "Moeurs cachées de la bourgeoisie": Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00, 23 h 00. "Le tournant de la vie": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Let it Beatles: "Magical mystery tour" et "The Beatles at the Shea stadium" et "Back in USSR": Sam.: 19 h 30. "Lisztomania" (en anglais): Sam.: 22 h 00. "Les yeux de Laura Mars": Dim.: 19 h 00. "L'aventure c'est l'aventure": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Escape from Alcatraz" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff": Sam.dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. "La jeune Lady Chatterly": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

PAPINEAU II — "Juge en danger" : Sam.dim.: 12 h 50, 17 h 05, 21 h 20. "Drôle d'embrouille": Sam.-dim.: 15 h 00, 19 h 15. Sem.: dès 19 h 15.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La nuit des masques": Sam.dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 15. Lun. à jeu.: 21 h 00. "Crash": Sam.dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Lun. à jeu. 19 h 30.

PARADIS II — "Le choc des étoiles": Sam.dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 40. Lun. à jeu. 21 h 10. "Marianne": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 40, 20 h 00. Lun. à Jeu.: 19 h 30.

PARADIS III, "Voyage au bout de l'enfer": Sam.dim.: 13 h 30, 17 h 00, 20 h 10. Sem.: 19 h 45.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "La fiction nucléaire" de Jean Chabot, sam. 20 h 00. Films pour enfants, dim.: 14 h 30, entrée libre. Relâche du 16 au 21 juillet.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff": 14 h 40, 17 h 55, 21 h 10. "Mondo erotico": 13 h 15, 16 h 25, 19 h 40.

PARISIEN III, "Servante et maîtresse": 14 h 45, 18 h 15, 21 h 40. "Crazy Horse de Paris": 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55.

PARISIEN IV, "Les filles du régiment": 14 h 30, 18 h 05, 21 h 35. "La colline des bottes": 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50.

PARISIEN V — "Le ciel peut attendre": 13 h 20, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The muppet movie": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Manhattan": 12 h 15, 14 h 00, 15 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II — "Get out your handkerchiefs": 13 h 00, 14 h 55, 18 h 50, 20 h 50.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Baby face" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Visions of clair" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff": 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 40. "Mondo erotico": 14 h 10, 17 h 15, 20 h 15.

RIVOLI II, "Au-delà du bien et du mal": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "SOS Concorde": 14 h 30, 17 h 55, 21 h 25. "Bluff": 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Fifi Brind'acier chez les pirates": 16 h 10, 21 h 45; "L'ouragan vient de Navarone": 14 h 00, 19 h 35. "Le 6e continent": 12 h 15, 17 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "La grande cuisine": Ven. sam.: 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 19. "Au-delà du bien et du mal": Dim. lun., "Retour": Mar. jeu. 12 h 15, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.

SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "The rocky horror picture show": Sam.: 19 h 00. "Superman": Sam.: 21 h 15. Dim.: 18 h 45. "Warriors": Sam.: 24 h 00, "A watership down": Dim.: 16 h 45. "Interiors": Dim.: 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Moonraker": 12 h 05, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "101 dalmatians": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Motel de terreur": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 21 h 30. "L'homme au visage d'acier": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 05, 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moonraker" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

VERSAILLES II, "Les filles du régiment" 14 h 30, 18 h 00, 21 h 25. "La colère du vent": 12 h 50, 16 h 15,19 h 40.

VERSAILLES III, "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff": 15 h 00, 18 h 10, 21 h 15. "Mondo erotico": 13 h 35, 16 h 40, 19 h 50.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "L'homme de Hong Kong" et "Une fille pour le diable": Ven. sam.: 19 h 45. Dim.: 11 h 00, 13 h 30, 17 h 00, 20 h 45. Lun. jeu.: 19 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Exécuteur": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 20 h 05. "Le motel de la peur": Sam. dim.: 15 h 10, 18 h 25, 21 h 40. Sem.: 18 h 30, 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Main event": 13 h 15, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Alien": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

CINE-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay, (691-1320) — "Le livre de la jungle" et "Les enfants du capitaine Grant".

CINE-PARC DOLLARD I, 75, Brunswick, Dollard-des-Ormeaux: (684-8442) — "Escape from Alcatraz", "Foul Play".

CINE-PARC DOLLARD II, "Moonraker" et "Message from space".

CINE-PARC ODEON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) —."Choc des étoiles", et "La dernière balle".

CINE-PARC ODEON II, "Le livre de la jungle" et "Les enfants du capitaine Grant".

CINE-PARC ST-JEROME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) — "Le livre de la jungle" et "Les enfants du capitaine Grant".

CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 24 (659-3445) — "Motel de terreur", "Exécuteur" et "Hapkino".

CINE-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Dracula" et "Big fix".

CINE-PARC VAUDREUIL II, "Motel de la peur", "Exécuteur" et "A plein gaz".

Cette page est préparée par Mmes Louise Valiquet (sur scène, cinéma, expositions) et Claudine Inizan (horaires-tv). Toutes les informations à publier dans ce calendrier des événements culturels doivent parvenir par écrit au DEVOIR avant le mercredi de chaque semaine.

SUR SCÈNE

ARÉNA MAURICE RICHARD, (métro Viau) — L'OSM, dir.: Charles Dutoit, soliste: Louise Lecavalier, André Lisotte, Vladimir Landsman, mer.: 20 h15. Programme: Lalo, Ravel, St-Saëns, Delibes, Massenet.

CENTRE OLYMPIQUE DE BROMONT, Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 74, 78 — Louise Forestier et Paul Piché, sam.: 20 h 00.

CENTRE D'ART MONT-ORFORD, Magog, Québec (819)843-3981 ou (861-0210) — Série internationale: Alain Marion, flûte; Réjean Poirier, clavecin, sam.: 20 h 30. Bach à l'abbaye: Cathedral Singers, dir.: G. Wheeler, sam.: 16 h 00. Cours public: "Le cor orchestral", Robert Brunnemer, mar.: 20 h 30. Jeunes artistes: Jacques Lavallée, percussion; Jean Sutherland, piano, mer.: 20 h 30. Concert des étudiants, jeu.: 20 h 30. Concert de la faculté: Le Trio de Montréal, ven.: 20 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Barry Turley, organiste, mer.: 12 h 30. Programme: Fantaisie en fa mineur (K.608) de Mozart, "Blessings" de Daniel Pinkham et sonate sur le 94ème psaume de Julius Reubke. Entrée libre.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Same Time, Next Year", comédie de Bernard Slade avec Roger Dunn et Muriel Gold, jusqu'au 22 juillet. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinées, mar. jeu.: 13 h 30. Relâche ven.

CEGEP DE JOLIETTE, 20 St-Charles Borromée, Autoroute 40 vers Trois-Rivières 1-(759-1661) — Festival de Lanaudière — Soirée québécoise, sam.: 20 h 30. L'OSM, dir.: Charles Dutoit, soliste: Peter Rosel, pianiste, mar.: 20 h 30. Programme: Schumann (1ère symphonie), Beethoven (5e concerto "Empereur". Peter Rosel, jeu.: 20 h 30. Programme: sonate (17e, 23e, 24e) et Batatelles op. 126. Rés.: 271-2566.

CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE, Lac Priscault, St-Côme (route 343 vers St-Côme, 27 milles de Joliette) — Peter Rosel, pianiste, dim.: 17 h 00. Anne-Marie Dubois, pianiste, mer.: 20 h 30.

LE PRETZEL, 2112 rue Clark (286-9075) — Les Ramones (groupe rock américain), sam.: 21 h 30. Max Webster les 17, 18 et 19 juillet.

L'ÉPI D'OR, R.R. no 2, Canton de Ripon (route du Lac Vice-Roi) (671-5324) — Angèle Arsenault, sam.: 21 h 00.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Lucie Samson, piano et Paul Dansereau, clarinette, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de J.B. Wanhal, D. Milhaud, L. Cahuzac, J.S. Bach, F. Liszt et M. Ravel. Murielle Sauvé, flûte et Camil Frederick, piano, ven.: 21 h 00. Programme: J.S. Bach, Schubert, Rachmaninoff, Jolivet.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — "Highstreet" jusqu'au 15 juillet. "33 Barrette", du 17 au 22 juillet. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 23 h 30, 1 h 00. Entrée libre.

LA POUDRIÈRE, Île Ste-Hélène (526-0821) — "Une nuit chez vous... Madame" de Jean de Letraz avec Elisabeth Lesieur, Jacques Zouvi, Olivette Thibeault, Diane Blanchette, Mireille Daoust, Hubert Gagnon et Marcel Girard. Mise en scène: Jean Faucher. Du 28 juin au 4 août, en alternance avec "In One Bed and... Out the Other" de Mawby Green et Ed Feilberth. Mer. jeu. ven.: 19 h 00, 21 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 30. — Pour enfants: Théâtre de marionnettes, "La grande invention": mer. à sam.: 13 h 30 (en français), 15 h 00 (en anglais).

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Betty Carter, jusqu'au 15 juillet. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

LA BELLE MONTAGNE, 1026 Belle montagne, St-Jean-de-Matha (886-2737) — Pour enfants: le Théâtre des trois Chardons présente "Pitou, l'Enfant-Roi", dim.: 13 h 30, sam.: 14 h 30. Spectacles fantaisistes: Chatouille, sam.: 20 h 30. Chocolat, ven.: 20 h 30.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Récital d'orgue avec Keith Sadko, mer.: 20 h 30. Programme: Franck, de Grigny, Duruflé et Widor.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute du Nord, sortie 83. (523-1131) ou 1-(819)326-3655 — Jean Lapointe, jusqu'au 15 juillet. Ginette Reno, du 17 juillet au 5 août. Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.

PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "Qui a tué les dinosaures", jusqu'au 9 septembre. Mar. jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00. "Concert cosmique au laser", ven. sam. 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 22 h 55. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Paul Anka, sam.: 18 h 30, 22 h 00. Roberta Flack, dim.: 20 h 30.

THEATRE EXPERIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La peur surtout" création collective avec Markita Boies, Nicole Lecavalier, Joanne Mélanson, Hélène Mercier et Anne-Marie Provencher, du 5 au 29 juillet 21 h 00. Relâche dim. lun.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE- 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher avec Sophie Clément, Michèle Magny et Louisette Dussault, sam.: 21 h 00.

CAFE RIMBAUD, 24 St-Stanislas 1-(418)692-1466 — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. Mise en scène: André Brassard. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. Michel Papineau et Michel Provencher, guitare classique et percussions, jusqu'au 22 juillet 22 h 30, 24 h 30, entrée libre.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — "The Queen of Spades" de Tchaïkovski, dir.: Franz-Paul Decker, les 14, 17 et 20 juillet 20 h 00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — Le Quatuor Fine Arts, mer. jeu.: 20 h 30. Programme: Verdi, Chostakovitch, Dvorak.

BATEAU-THEATRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112, (514)584-2226 — "Le bonheur d'Henri" d'Elizabeth Bourget avec Roger Garand, Béatrice Picard, Michèle Craig, Jacques L'Heureux, Evelyn Régimbald, Linda Sorgini. Jusqu'au 1er septembre. Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Relâche dim. lun.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 60. (514)228-2513 — "Labelle-Latraverse" avec Pierre Labelle et Louise Latraverse. Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 12 août.

LA RELEVE A MICHAUD, Calixa-Lavallée, Verchères, Autoroute 30 sortie 149. (514)583-3776 — "Ti-Mine, Oscar, Clara et les autres" de Raymond Lévesque avec Claude Michaud, Yvon Leroux, Monique Chabot. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche dim. lun. Jusqu'au 1er septembre.

LE PIGGERY, North Hatley (819)842-2191 — "Gee, Gertie" de Victor Garaway, du 27 juin au 14 juillet. "Wait until dark" de Frederick Knott avec Marjorie Pauch, Joe Zeigler, Bob King, Karen Fullerton, James O'Brien et Desmond Ellis. Du 19 juillet au 4 août. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 30.

LA PLACE A RICHER, 22 rue Claude, St-Sauveur, Autoroute des Laurentides sortie 60. (227-3747) — "J'me sens drôle" de Gilles Richer avec Michel Forget, France Castel, Marc Legault, Han Masson. Mise en scène: Gilles Richer. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Dim.:*19 h 30. Jusqu'au 1er septembre.

LA ROCHE A VEILLON, Saint-Jean Port-Joli, route 132, sortie 256. (418)598-3250 — "Old Orchard... connais pas" production du Théâtre de l'Equinoxe. Du 2 juillet au 30 août. Lun. au ven.: 20 h 30.

THEATRE LES ANCETRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819)395-2253 — "Entre le rire et le rêve" de Georges Dor avec Reine France, Andrée Champagne, Jean-Pierre Masson et Camille Ducharme. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 2 septembre.

THEATRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819)563-1778 — "La perruche et le poulet" comédie policière de Robert Thomas avec France Arbour, Gisèle Trépanier, Véronique LeFlaguais, Jacques Thisdale, Pierre Gobeil, René Lefebvre, Benoit Dumont, Michel Côté. Mise en scène: Jean-Yves Laforce. Tous les soirs 20 h 00. Relâche dim. lun. Jusqu'au 15 septembre.

THEATRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 215. (418)884-2839 — "Allo Allo!" comédie de Pierre Goulet avec Roger Lebel, Nicole Filion, Pierre Thériault, Yves Jacques et Anne Villeneuve. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Relâche dim. lun. Jusqu'au 1er septembre.

THEATRE DU BOUT DU MONDE, Notre-Dame-des-Bois, Mont Mégantic (819)888-2541 — "La guerre des étoiles" de Raymond Lévesque avec Céline Arsenault, Luc Archambault, Raymond Lévesque. Jusqu'au 25 août.

THEATRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec (418)692-0205 — "Chat en poche" de Georges Feydeau avec Janine Sutto, Jean-Marie Lemieux, René Gagnon, Thomas Donohue, Jean François Gaudet, Andrée Samson. Mise en scène: Jean-Marie Lemieux. Jusqu'au 14 juillet.

THEATRE DU COIN, Cinéma St-Félix, 4330 rue Dufresne, St-Félix de Valois, Autoroute 40, sortie 122. (334-5370) — "A l'Epi d'or: camping" de Robert Lavoie avec Marie Codebecq, Robert Lavoie, Thérèse Morange, Richard Niquette, Sylvia Gariépy et Carole Séguin. Mise en scène: Claude Colbert. Jeu. ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 00. Jusqu'au 1er septembre.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20 sortie 109. (819)478-1014 — "Môman travaille pas, a trop d'ouvrage" création collective du Théâtre des Cuisines. Jusqu'au 29 septembre.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR, Manoir d'Upton, Autoroute 20, sortie Acton-Vale (147). (514)549-4617 — "Le chas de l'aiguille" de Christian Bédard avec Hélène Bérubé, Vallier Dumont, Francine Guénette et Yves Raymond. Mise en scène: Christian Bédard. Mer.: 20 h 00. Jeu. au dim.: 21 h 00. Jusqu'au 2 septembre.

THÉÂTRE LE DAUPHIN, 600 boul. St-Joseph, Drummondville, sortie 177 route Transcanadienne (819)478-4145 ou (800)567-1457 — "L'amour vous connaissez?" de Bill Manhoof avec Guy Godin et Claudine Chatel. Mise en scène: François Cartier. Mar. au ven.: 19 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 1er septembre.

THÉÂTRE D'ULVERTON, Coopérative d'Ulverton, route 143, Autoroute 20, sortie 108. (394-2606) ou (826-2795) — "On a perdu le Nord" de Daniel Lemire avec Yvon Labonté, Daniel Lemire, Gaston Labonté. Ven., sam.: 20 h 30. Jusqu'au 21 juillet.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418)872-1424 — "Une nuit chez vous... Madame!" de Jean de Létraz. Mise en scène: Michel